

RAPPORT DE GESTION

Mai 2009



de la Municipalité au Conseil communal sur l'exercice 2008



Par
Laurent Ballif,
Syndic
de Vevey

Edito

Une année commencée par grand beau temps... et qui finit sous les frimas. C'est de l'économie, pas de la météo. C'est en tout cas ce que nous ressassent les journaux et la télévision.

On dirait presque que nos journalistes helvétiques veulent absolument que partout ce soit la misère et le chaos. C'est à nouveau cette mauvaise conscience qui ressort, et le pessimisme est tellement plus chic que l'enthousiasme!

Attendons donc de voir avant de nous désoler de ce qui pourrait arriver. Pour le moment, c'est l'heure du bilan, du regard en arrière sur l'année 2008, et la satisfaction est de mise.

La ville croît, tout court, et croit en ses possibilités. Plus de 330 habitants de plus, et le passage effectif au-dessus de la barre des 18 000 en novembre, et aussi plus de 10 000 pour la population suisse. C'est le maximum que Vevey ait jamais atteint, le record précédent datant de la Fête des Vignerons de 1977, avec un peu plus de 17 700.

Qui dit augmentation de la population dit, d'abord, attractivité de la ville. Certes, le marché du logement est exsangue dans pratiquement tout le canton, mais il est certain que Vevey a des atouts à faire valoir pour attirer de nouveaux habitants.

En plus de ce que nous avons déjà, nous nous sommes attelés à créer ce que nous n'avons pas, ou pas en quantité suffisante pour cette population en hausse. Les garderies sont en bonne voie, les équipements collectifs pour le sport et les spectacles sont en préparation et vont démarrer ces prochains mois, les appartements se multiplient dans toutes les catégories, les institutions culturelles sont rénovées et embellies à tour de bras.

Mais tous ces nouveaux habitants qui sont venus et qui vont continuer à venir s'installer à Vevey le font surtout pour y fonder leur famille. Nous avions été surpris de ne pas voir de hausse significative des élèves ces dernières années. C'était parce que les couples attendaient d'être à Vevey pour y penser!

Nous voyons maintenant arriver la vague des poupons et des écoliers, et c'est là notre défi ces prochaines années. Des garderies en plus, une école de trente classes supplémentaire, des salles de sport: cela va coûter, mais c'est tellement bien ces familles qui regardent l'avenir avec confiance à Vevey.

Clin d'oeil

Depuis 200 ans, la Grenette vous regarde!



Photo Robert Schneider

Bâtie par Jean-Abraham Fraisse, la Grenette servait à l'origine de réserve à céréales. Puis, au fil des ans, elle abrita la gendarmerie, l'office des poursuites et faillites, l'office du tourisme ou encore le service culturel.

Que diraient ces vieilles pierres si elles pouvaient parler? Sûr qu'elles en auraient des histoires à raconter. Combien d'unions, de projets se sont scellés à l'ombre de ces colonnes, bicentennaires en cette année 2008? Quels secrets échangés? Quels rêves imaginés un soir d'été sur les marches? Inamovible té-

moins, la Grenette contemple depuis 200 ans la vie veveysanne. Des marchés bihebdomadaires à la Fête des Vignerons, elle aura été de tous les événements, y compris cette année. La Grenette a vu les attentes de certains, les craintes d'autres, elle a entendu les critiques, les peurs, les espoirs de chacun, élu ou simple ci-

toyen, sur l'avenir de «sa» place du Marché. Elle ne demande qu'une chose : que les errements de cette année 2008 servent à nourrir le projet qui fera de la Place du Marché l'écrin de valeur dont elle restera à jamais le bijou.

Pierre Smets
Délégué
à la communication

RAPPORT DE GESTION

de la Municipalité
au Conseil communal
sur l'exercice 2008

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil communal de Vevey du 1^{er} juillet 2007 (art. 135);

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2008.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante:

le Conseil communal de Vevey

vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2008

vu les rapports de la commission de gestion

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2008 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité
le Syndic  Laurent Ballif



le Secrétaire  P.-A. Perrenoud

Sommaire

Municipalité—Texte du Syndic	1	Direction des espaces publics	79
Répartition des dicastères	2	Sécurité Riviera	91
Conseil communal	5	Service de défense incendie et secours	95
Administration générale - Greffe municipal	17	Culture	103
Service du personnel	35	Musée suisse de l'appareil photographique	113
Informatique	43	Musée Jenisch	119
Service des affaires intercommunales	49	Musée historique de Vevey	127
Direction des finances	53	Bibliothèque médiathèque municipale	133
Direction de l'architecture et des infrastructures	63	Sports & jeunesse + Agenda 21	137
Office de l'urbanisme	75	Direction de l'éducation	157
		Direction des affaires sociales et familiales	167
		Lexique	179



Municipalité

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8

Et nous voilà déjà à mi-législature !

Au milieu du gué, l'équipe municipale issue des urnes de 2006 et complétée par l'élection partielle de Lionel Girardin en 2007 n'a pas l'intention de cesser d'avancer. Fonctionnant de manière harmonieuse – même si chacun a sa personnalité et ses idées parfois bien arrêtées – elle accomplit sa tâche consciencieusement et en respectant son plan de route.

Dans le programme de législature, il y a des poids lourds, des dossiers qui traînent depuis des années et qui font un peu peur. La Municipalité avait déblayé un premier périmètre en 2007 avec le Château de l'Aile et le Rivage. En 2008, les décisions judiciaires ont enfin mis un terme à la guerre des recours et des oppositions, et tout va pouvoir démarrer début 2009.

Pour 2008, il y avait du Serpent de Mer au menu ! Depuis bien avant la dernière Fête des Vignerons, tous les Veveysans se demandaient ce que devait devenir la Place du Marché. Parking souterrain ou pas, diminution de la présence des voitures, arborisation, animations, convivialité... Ayant décidé d'empoigner le problème, la Municipalité a réuni toutes les études partielles déjà réalisées, a pris en compte les différents sondages et opinions provenant de tous groupes de pression, et a décidé d'y ajouter encore une enquête exhaustive auprès de l'ensemble de la population.

Il en est ressorti un gros et touffu préavis, transmis en septembre au Conseil communal. Au terme de 4 séances de commission et d'innombrables palabres, le rapport a finalement été soumis au Conseil lors de sa première séance de 2009, avec le résultat que l'on sait. La Municipalité peut considérer qu'elle a rempli le mandat que lui avait donné le Conseil en 2001, et que les (non-)décisions prises lui permettent d'aller de l'avant dans ce dossier.

Plusieurs autres gros sujets ont connu une évolution importante durant cette année 2008, même si l'écho médiatique n'a parfois pas été à la hauteur. Dans le domaine économique et urbanistique, on a vu le démarrage du chantier des Moulins de la Veveyse, où la commune a joué un rôle non négligeable. Les dossiers des Temps Modernes et de la gare aux marchandises ont tout deux donné naissance à des projets concrets, avec, pour ce dernier, un concours d'architecte auquel la ville a été associée. Et la rénovation des tours de Gilamont va déboucher début 2009 sur le dépôt d'un gros préavis.

Toujours en matière d'économie, plusieurs projets hôteliers ont été soumis à la Municipalité qui y a apporté son plein soutien. Avec l'extension du wi-fi sur le quai et jusqu'à la Place de la Gare, l'attractivité touristique de notre ville ne se dément pas. L'implantation des grands panneaux aux entrées de ville et des trois bornes d'information va également dans le sens d'un meilleur contact entre tous les partenaires qui font vivre la ville, y compris les autorités et les habitants. Pour leur part, les commerçants ont été consultés sur leurs besoins et leur vision du commerce local par le biais d'une enquête exhaustive menée sous l'égide de Gestion Cité, ce qui devrait déboucher sur une vaste concertation en la matière le printemps prochain.

En ce qui concerne les infrastructures, la grosse opération de 2008 aura été le rachat des VMCV par les com-

munes de la Riviera. Vevey dispose d'une part importante du capital et pourra tenter d'améliorer l'offre de transports publics pour la population. Celle-ci bénéficie également du nouveau réseau de garderie, REVE, qui offre à six communes et une entreprise de la place les meilleures prestations en matière d'accueil de la petite enfance. Et les projets sont encore nombreux pour ces prochaines années.

Sur le plan culturel, il n'y a pas eu cette année de «One Night in Vevey With...», mais ce n'est que partie remise pour 2009 ! Et l'édition biennale d'Images'08 a été un succès éclatant durant trois semaines de présence dans la rue en septembre. Alors que le Musée historique a amélioré sa coordination avec celui de la Confrérie des Vignerons en 2008, les projets concernant les autres institutions culturelles de la ville sont achevés et vont arriver devant le Conseil début 2009: remise à neuf du Musée Jenisch et du Théâtre de l'Oriental, rénovation douce du Musée suisse d'appareil photographique. Toutes ces réalisations et tous ces projets n'ont pas mis en danger le ménage communal, qui boucle sur un bénéfice et voit même sa dette diminuer fortement, passant largement sous les 100 millions. C'est naturellement l'opération VMCV et la vente des actions SEVM qui nous vaut cette situation favorable, mais cela illustre également la capacité financière encourageante de la Ville. C'est de bon augure au moment où les premières discussions ont lieu, de manière exploratoire, en vue d'une enquête sur la faisabilité d'une fusion à dix dans le district.

On pourrait certes considérer que tous les points énumérés ci-dessus sont de la «simple» gestion, des processus où la Municipalité n'a guère de pouvoir d'influence. C'est à mon sens faux, mais on peut alors rétorquer que plusieurs autres choix faits durant cette année 2008 sont, eux, indiscutablement novateurs, voire parfois décoiffants ! Citons à ce titre l'étude pour le déplacement des serres de la ville, le choix d'un chauffage à distance à bois pour les tours de Gilamont et la volonté de l'installer dans une nouvelle zone industrielle à créer à l'emplacement du stand actuel. Dans un domaine industriel toujours, la fin de l'activité de SA Compost a amené la Municipalité à une réflexion sur les déchets et l'énergie qui permettra à l'avenir une meilleure valorisation des matériaux récoltés par la voirie. Et le dernier clin d'œil de l'activité 2008, c'est bien sûr la plage installée au bas de la Place du Marché durant l'été. On lui a prédit un sort aussi funeste qu'à la patinoire mise en service l'année précédente, et les oiseaux de mauvais augure se sont à nouveau complètement trompés !

Il y a cependant en tout cas un sujet que la Municipalité considère comme un échec pour 2008, c'est le déménagement de certains de ses services. Les tractations avec l'éventuel acheteur du bâtiment de l'ex-EPA ont traîné en longueur et ont finalement avorté fin 2008. Comme l'administration communale, qui participe en ce début 2009 à une étude en vue de sa restructuration, est terriblement à l'étroit, la Municipalité envisage une démarche forte pour débloquer ce dossier.

L'année 2009 est promise à un bel avenir...!

Législature 2006-2011

Répartition des dicastères

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008

			Suppléant
1. Administration générale - Greffe municipal - Service du personnel - Service informatique - Service des affaires intercommunales		Laurent Ballif Syndic	Vice-président de la Municipalité
2. Direction des finances - Comptabilité générale - Gérance - Office de la population		Laurent Ballif Syndic	Madeleine Burnier Municipale
3. Direction de l'architecture et des infrastructures Office de l'urbanisme		Jérôme Christen Municipal Vice-président de la Municipalité 2008-2009	Marcel Martin Municipal
4. Direction des espaces publics		Marcel Martin Municipal Vice-président de la Municipalité 2007-2008	Jérôme Christen Municipal
5. Direction de la sécurité - Police - CRDIS - Protection civile		Lionel Girardin Municipal Vice-président de la Municipalité 2010-2011	Marcel Martin Municipal
6. Direction de la culture, de la jeunesse et des sports + A21 - Culture - Animation jeunesse - Animation sportive - Agenda 21 (développement durable)		Madeleine Burnier Municipale Vice-présidente de la Municipalité 2009-2010	Jérôme Christen Municipal
7. Direction de l'éducation		Jérôme Christen Municipal	Lionel Girardin Municipal
8. Direction des affaires sociales et familiales		Lionel Girardin Municipal	Madeleine Burnier Municipale



Conseil communal

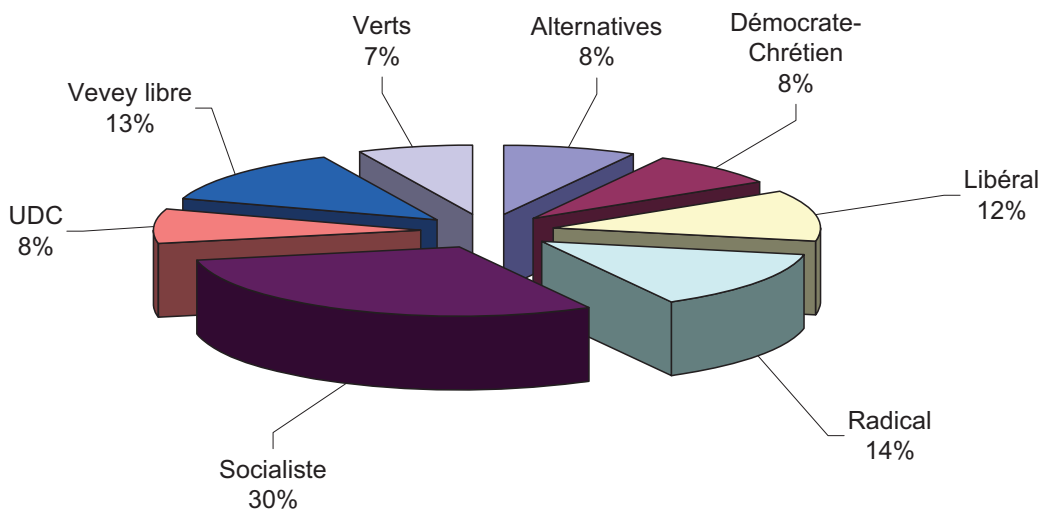
**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2008

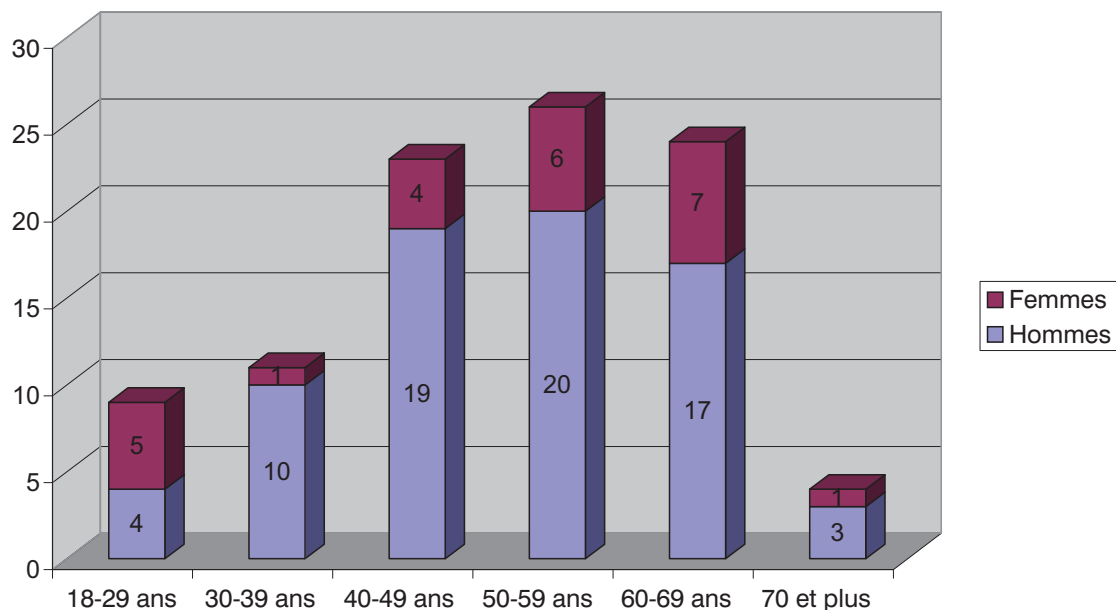
Parti	Nom	Prénom	Profession	Année de naissance
VL	AGNANT	Michel	Dipl.-Ing. Maschinenbau	1965
PDC	AMBESH	Rebecca	Directrice Ecole	1965
S	AMBRESIN	Grégory	Employé de commerce	1983
S	ANSERMET	Serge	Secrétaire WWF	1947
S	AUBORT	Denise-Claire	Employée de commerce	1948
L	BADOUD	Flavia	Etudiante en pharmacie	1981
S	BARHOUMI-HENCHOZ	Josette	Enseignante secondaire	1946
VL	BAUD	Francis	Economiste	1941
S	BAUMELER	David	Aide-comptable	1971
S	BEAUX	Daniel	--	1967
VL	BERNEY	Michel	Directeur CEPV	1951
R	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
ALT	BOILLAT	Jean-Pierre	Travailleur social	1945
S	BONJOUR	Laurent	Horticulteur-Paysagiste	1966
UDC	BONJOUR	Pierre	Retraité	1924
S	BRIOT	Benoît	Ingénieur	1978
L	BURGI	Jean-Jacques	Décorateur-étalagiste	1949
S	BUTTY	Pierre	Relations Publiques	1962
R	CHAMBAZ	Henri	Retraité	1940
S	CLEMENT	Michel	Intendant parking	1948
L	CLEMENT	Pierre	Directeur commercial	1954
L	COMTE	Hélène	Infirmière chef	1944
S	CRESSIER	Lionel	Graphiste	1983
PDC	D'ANGELO	Vladimir	Commerçant indépendant	1945
S	DE STEFANIS	Maria Antonia	Femme au foyer	1955
S	DE STEFANIS	Sergio	Chaudronnier	1952
UDC	DESPOT	Fabienne	Ingénieur EPFL	1965
R	DESTRAZ	Marie-Catherine	Infirmière	1953
VL	DIANGITUKWA	Fweley	Dr ès sciences économiques	1953
R	DORIOT	Serge	Ingénieur mécanicien ETS	1935
R	DRAGONE	Umberto	Concierge Ville de Vevey	1974
S	DUTRUY	Gilbert	Ouvrier	1942
L	EGLOFF	Serge	Ingénieur	1948
VER	FAVE	Jean-François	Horticulteur	1957
VER	FEUERSTEIN	Vera	Ingénieur	1961
S	FLACTION	Pierre-André	Installation sanitaire	1952
S	GANDI	Daniel	Enseignant	1952
S	GAVIN	Eric	Paysagiste	1957
ALT	GERBER	Anthony	Responsable technique	1968
ALT	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
VL	GUT	Louis	Imprimeur	1958
VL	GUT	Sarah	Etudiante	1988
S	HAJJI PINTO	Clotilde	Vendeuse	1962
VL	HUNZIKER	Randolph	Jardinier, musicien	1960
R	JAGGI-HERITIER	Doris	Educatrice	1942
S	JÖRIMANN	Michel	Journaliste retraité	1939
L	JOST	Grace	Indépendante	1981
PDC	JUSTO	José	Moniteur Bateau-Ecole	1955
L	KAESER	Danielle	Infirmière	1947
L	KOEHLER	Béatrice	Secrétaire	1938
R	KOHLI	Patrick	Contremaître en bâtiment	1974
VER	LAVANCHY	Christiane	Assistante médicale	1955
VL	LETSCH	Christophe	Employé de commerce	1965
PDC	MALDONADO	Jorge	Employé de commerce	1956
R	MARCHESI	Jean-Yves	Peintre	1956
R	MARINELLI	Rogero	Chef d'entreprise	1968
L	MARINELLI	Vincenzo	Ingénieur	1958
S	MARTIN	Jean-François	Maître secondaire	1953
S	MATTHYS	Vincent	Secrétaire général	1964

S	MELCHIOR	Alexandra	Secrétaire	1970
L	MEYER	Jean-Claude	Fonct. de police retraité	1944
VL	MOLLIAT	Stéphane	Menuisier-ébéniste	1959
S	MUNOZ	Ascension	Infirmière SP	1946
ALT	MURISIER	Camille	Etudiante	1983
PDC	NARBEL	Jean-Pierre	Comptable indépendant	1944
VL	NEYROUD	Roger	Employé de bureau	1945
VL	NICOLLIER	Pascal	Avocat	1973
S	OGUEY	Christiane	Institutrice	1951
S	OGUEY	Eric	Enseignant	1952
S	PALI	Musa	Enseignant	1954
R	PARISI	Salvatore	Employé communal	1949
S	PASTORINI	Alberto	Conseiller en personnel	1965
PDC	PILLOUD	Olivier	Indépendant	1968
VER	POST	Charles	Commerçant	1961
VER	RAPIN	Roland	Juriste	1959
R	REATO	Gérald	Technicien	1944
UDC	RIESEN	Norma	Infirmière	1952
UDC	RIESEN	Werner	Constructeur de machines	1947
L	RIVIER	Etienne	Médecin	1948
R	RIZZI	Antonio	Technicien informatique	1967
PDC	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
UDC	SCHOBINGER	Bastien	Etudiant EPFL	1985
VL	SCHUSEIL	Peter	Economiste ESCEA	1964
UDC	SEEWER	Cédric	Etudiant à l'UNIL	1984
S	SEMLALI	Driss	Animateur socioculturel	1959
ALT	STUDER	Loren	Enseignante	1980
ALT	STUDER	Eric	Etudiant	1975
UDC	TENTHOREY	Jean-Daniel	Juge retraité	1928
UDC	TENTHOREY	Marc-Henri	Agriculteur	1973
S	TEUSCHER	Charly	Retraité DFAE	1945
VER	TOLUSSO	Clément	Ecologiste	1964
ALT	VALLOTTON	Alexandre	Géologue	1973
ALT	VALLOTTON	Frédéric	Gérant	1976
L	WALTER	Antoinette	Secrétaire	1941
VL	WERFFELI	Michel	Conseiller en personnel	1957
R	ZAUGG	Jacques	Employé d'administration	1947
R	ZAUGG	Joëlle	Empl. technico-comm.	1951
VER	VACANT			
S	VACANT			
PDC	VACANT			

Répartition des sièges au 31.12.2008



Répartition par tranche d'âge au 31.12.2008



Sommaire des décisions du conseil communal

Le conseil communal a siégé 11 fois en 2008

Première séance - Mercredi 23 janvier 2008

Rapport sur soutien à l'organisation des Jeux internationaux des écoliers dans la Riviera en février 2009 (34/2007)

Rapport lu par M. Jean-Jacques Burgi

- Adopté

Rapport sur mise en place d'un équipement multimédia à la salle du Conseil (29/2007)

Rapporteur (rapport de majorité): M. Anthony Gerber

Rapporteur (rapport de minorité): M. Cédric Seewer

- Adopté (rapport de majorité) par 41 voix contre 24

Rapport-préavis sur demande de crédit pour financer les travaux pour le changement d'affectation du bâtiment de l'ancienne prison du district de Vevey en une « Maison pour les sociétés locales » en réponse aux motions de M. Henri Chambaz « De l'univers carcéral à un lieu convivial » et de M. Marc-Henri Tenthorey « L'immeuble de la rue du Panorama 4 doit-il être entièrement attribué aux sociétés locales ? Pas nécessairement ! » (32/2007)

Rapporteur : M^{me} Birgitta Bischoff

- Adopté par 37 voix contre 28

Rapport-préavis en réponse à la motion de Mme Danièle Kaeser « Quel avenir pour la musique classique sur la Riviera ? » (33/2007)

Rapporteur : M. Henri Chambaz

- Adopté

Interpellation de M. W. Riesen intitulée « Activités culturelles à Vevey: des places sur la Place »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Communications de la municipalité

- Fondation des Arts et Spectacles de Vevey – Comptes de la saison 2006/2007 (C 01/2008)
- Réponse à l'interpellation de M. Pascal Nicollier « Projet-pilote de la Confédération sur l'agglomération de la Riviera » (C 02/2008)
- Mandat d'analyse confié à Habilis Conseil SA (C 03/2008)
- Décisions d'intérêt général «Municipalité de Vevey... en bref» (C 04/2008)
- Place du Marché, lancement d'une enquête (C 05/2008)
- Aménagements urbains dans la rue Aimé-Steinlen (C 06/2008)

Deuxième séance - Jeudi 28 février 2008

Assermentation de trois membres du Conseil communal MM. Christophe Letsch, Alberto Pastorini et Michel Clément sont assermentés en remplacement de M^{me} Paulette Reber (VL) et de MM. Jean-Marie Racine (S) et François Jotterand (S), démissionnaires

Nomination d'un membre à la commission des finances

M^{me} Clotilde Hajji-Pinto est nommée en remplacement de M. Jean-Marie Racine (S), démissionnaire

Nomination d'un membre suppléant à la commission des finances

M. Daniel Beaux est nommé en remplacement de Mme Clotilde Hajji-Pinto (S), démissionnaire

Nomination d'un membre à la commission du Fonds d'urbanisme

M. Charly Teuscher est nommé en remplacement de M. Jean-Marie Racine (S), démissionnaire

Nomination d'un membre au Conseil intercommunal « Sécurité Riviera »

M. Vincent Matthys est nommé en remplacement de M. Jean-Marie Racine (S), démissionnaire

Rapport sur règlement du Conseil d'établissement des établissements scolaires primaire et secondaire de Vevey (1/2008)

Rapporteur : M. Vincent Marinelli

- Adopté

Rapport sur prise en considération de la motion de M. Stéphane Molliat « Pour un parking souterrain derrière la gare »

Rapporteur: M. Daniel Beaux

- Adopté

Interpellation de M. Ch. Teuscher intitulée « Pour que cesse la maltraitance sur mineurs associée à la mendicité »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M. M.-H. Tenthorey intitulée « Mendicité : à quand l'application de la loi »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M. H. Chambaz intitulée « Mendiants »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M^{me} D. Kaeser intitulé « Circulation sur la place de la Gare »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M^{me} F. Despot intitulée « Un toit de toile pour nos manifestations »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Communications de la municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Werner Riesen « Activités culturelles à Vevey : des places sur la Place ! » (C 07/2008)
- Décisions d'intérêt général « Municipalité de Vevey... en bref » (C 08/2008)
- Places de parcs zone 30km/h – rue Aimé-Steinlen (C 09/2008)
- Présence de mendiants (C 10/2008)

Troisième séance - Jeudi 10 avril 2008

Assermentation de quatre membres du Conseil communal

M^{me} Christiane Lavanchy, M. Antonio Rizzi et M^{me} Grace Clément sont assermentés en remplacement de M^{me} Corinne Roué (V), MM. Sébastien Reato (R) et Stefano Casa (L), démissionnaires

Nomination d'un membre suppléant à la commission de gestion

M^{me} Christiane Lavanchy est nommée en remplacement de M^{me} Corinne Roué (V), démissionnaire

Nomination d'un membre à la commission des finances

MM. Daniel Beaux et Musa Pali sont nommés respectivement membre et suppléant en remplacement de M^{me} Irène Wettstein Martin (S), démissionnaire

Nomination d'un membre suppléant à la commission de l'énergie

M. Roger Marinelli est nommé en remplacement de M. Sébastien Reato (R), démissionnaire

Rapport sur demande d'agrégation à la bourgeoisie (1 candidature) (ancienne procédure) (03/2008)

Rapporteur : M. Jean-Daniel Tenthorey

- Adopté

Rapport sur site de La Veyre – Demande de crédit pour la réalisation d'un terrain de football synthétique, d'un demi-terrain en gazon naturel, de vestiaires et de places de parc (04/2008)

Rapporteur : M. Francis Baud

- Adopté

Rapport sur demande d'un crédit d'étude pour la rénovation des immeubles locatifs, propriété communale « Tours de Gilamont 65-67 » à Vevey (05/2008)

Rapporteur : M. Vincent Matthys

- Adopté

Rapport sur demande de crédit supplémentaire au budget 2008 pour financer l'installation d'un nouveau mât à drapeau télescopique sur le clocher de l'Eglise St-Martin (06/2008)

Rapporteur : M. Alain Gonthier

- Adopté

Rapport sur demande de crédit pour financer :

- l'installation d'un éclairage attractif extérieur du bâtiment de la Grenette
- le remplacement de la lustrerie à l'intérieur du bâtiment de la Grenette (07/2008)

Rapporteur : M. Jean-Marc Roduit

- Adopté

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2007, 4^e série (08/2008)

Rapporteur : M. Stéphane Molliat

- Adopté

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2008, 1^{ère} série (09/2008)

Rapporteur : M. Stéphane Molliat

- Adopté

Rapport-préavis sur mise en place d'une aide individuelle au logement. Réponse partielle à la motion de M. Marcel Martin « Pour une réactualisation de la politique communale du logement subventionné, pour la fixation d'un objectif comparable à celui consenti lors de la dernière décennie ». Réponse au postulat de M. Olivier Pilloud « Aide au logement » (10/2008)

Rapporteur : M. Jean-Daniel Tenthorey

- Adopté

Rapport sur création d'une garderie communale sur le site des « Moulins de la Veveyse » (11/2008)

Rapporteur : M. Marc Maurer

- Adopté

Rapport sur renouvellement du véhicule du chef d'intervention du CRDIS RIVIERA (12/2008)

Rapporteur : M. Driss Semlali

- Adopté

Rapport sur prise en considération du postulat de M. Pierre Clément «Plus de places de parc au centre-ville pour nos voitures propres!»

Rapporteur : M. Serge Ansermet

- Prise en considération refusée

Communications de la municipalité

- Dette, intérêts, cautions et garanties – Situation au 31 décembre 2007 (C 11/2008)
- CORAT – Rapport d'activités 2007 (C 12/2008)
- Service de l'Urbanisme et des constructions – Résultat du mandat d'analyse confié à Habilis Conseil SA à Sottens (C 13/2008)
- Réponse à l'interpellation de M^{me} Danièle Kaeser « Circulation sur la place de la Gare » (C 14/2008)
- Réponse aux interpellations de MM. Charly Teuscher « Pour que cesse la maltraitance sur mineurs associée à la mendicité » ; Marc-Henri Tenthorey « Mendicité : à quand l'application de la loi » et Henri Chambaz « Mendicants » (C 15/2008)
- Décisions d'intérêt général « Municipalité de Vevey... en bref » (C 16/2008)
- Renouvellement d'un emprunt échu de 5 millions de francs (C 17/2008)

Quatrième séance - Jeudi 22 mai 2008

Assermentation d'un membre du Conseil communal

M. Michel Jörimann est assermenté en remplacement de Mme Irène Wettstein Martin (S), démissionnaire

Nomination de 5 représentants du Conseil communal au Conseil d'établissement des établissements scolaires primaire et secondaire de Vevey (art. 3 règlement du Conseil d'établissement)

Sont élus : M^{me} Christiane Lavanchy (VER), M. Vincent Marinelli (L), M. Daniel Gandi (S), M^{me} Clotilde Hajji-Pinto (S), M^{me} Rebecca Ambesh (PDC)

Rapport sur état de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais (02/2008)

Rapporteur : M. Henri Chambaz

- Adopté

Rapport sur demande de crédit pour l'entretien du patrimoine communal (13/2008)

Rapporteur : M. Marco Monaco

- Adopté

Rapport sur désamiantage et divers travaux de réfection de l'école des Crossets (14/2008)

Rapporteur : M. Pierre Clément

- Adopté

Rapport sur modification du règlement du «Fonds communal pour l'énergie et le développement durable» (15/2008)

Rapporteur : M. Eric Oguey

- Adopté

Interpellation de M. F. Diangitukwa intitulée «Plus de crèches à Vevey»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de M. Ch. Teuscher intitulé « Encore une convention collective à la trappe. Vevey, actionnaire du MOB, doit se MOB-iliser pour les employés du MOB ! »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. P. Bertschy « Apprentissage de photographe à Vevey, oh oui ! »

- Réponse donnée oralement en cours de séance, résolution votée par le Conseil

Interpellation de M^{me} F. Despot intitulée «Les relations SIGE - Serono»

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M. M.-H. Tenthorey intitulée « Incivilités ! Quel est leur coût annuel et qui paie ? »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M^{me} D. Jaggi-Héritier intitulée « Requiem pour des échafaudages »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la municipalité

- Résultats de l'enquête Place du Marché (C 18/2008)
- Réponse à l'interpellation de Mme Fabienne Despot « Un toit de toile pour nos manifestations » (C 19/2008)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour financer les études préalables relatives au renouvellement de l'éclairage public (C 20/2008)
- Septante ans des Marionnettes (C 21/2008)
- Décisions d'intérêt général « Municipalité de Vevey... en bref » (C 22/2008)

Cinquième séance - Jeudi 19 juin 2008

Rapport sur la gestion de la municipalité, exercice 2007

Rapport général de la commission de gestion

Président-rapporteur : M. Jean-Pierre Boillat

Rapport lu par M^{me} Joëlle Zaugg

Rapport de la sous-commission administration générale, personnel et informatique

Rapporteurs : M. Etienne Rivier et M^{me} Joëlle Zaugg

Rapport de la sous-commission service des affaires intercommunales et finances

Rapporteurs : M^{me} Joëlle Zaugg et M. Etienne Rivier

Rapport de la sous-commission bâtiments communaux

Rapporteur : M. Gilbert Dutruy

Rapport de la sous-commission affaires sociales et familiales, jeunesse et sports

Rapporteur : M. Henri Chambaz

Rapport de la sous-commission éducation

Rapporteur : M. Pierre Butty

Rapport de la sous-commission urbanisme et constructions

Rapporteur : M. Michel Agnant

Rapport de la sous-commission espaces publics

Rapporteur : M. Charles Post

Rapport de la sous-commission Agenda 21 - développement durable

Rapporteur : M. Michel Werffeli

Rapport de la sous-commission centre régional de défense incendie et secours (CRDIS)

Rapporteur : M. Pierre Bonjour

Rapport de la sous-commission culture

Rapporteur : M^{me} Joëlle Zaugg

Réponses de la municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2007 (C 26/2008)

- Décharge est donnée à la municipalité pour sa gestion 2007

Rapport sur gestion et comptes 2007 de la CIEHL (17/2008)

Rapport lu par M^{me} la présidente

- Adopté

Rapport sur gestion et comptes 2007 du fonds culturel Riviera (18/2008)

Rapport lu par M^{me} Doris Jaggi-Héritier

- Adopté

Rapport sur gestion et comptes 2007 de la commission de contrôle régionale de protection civile

Rapport lu par M. Laurent Bonjour

- Adopté

Rapport sur comptes communaux de l'exercice 2007 (20/2008)

Rapporteur : M. Vladimir D'Angelo

- Adopté, décharge est donnée à la municipalité

Rapport sur projet d'implantation par étapes d'une garderie à Vevey Est (19/2008)

Rapport lu par M^{me} Maria Antonia De Stefanis

- Adopté

Résolution de M. V. D'Angelo intitulée «Pour rétablir les passages piétons et la circulation dans les deux voies»

- Résolution votée par le Conseil

Postulat de M. R. Rapin intitulé « Une zone piétonne d'envergure à Vevey »

- Transmis, par 34 voix contre 31, à une commission chargée d'étudier sa prise en considération

Postulat de M. H. Chambaz intitulé «Sécurité des piétons à l'avenue de Pra : grave lacune...»

- Transmis à la municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M^{me} B. Bischoff intitulée «Bureaux en vitrine?»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. J.-F. Fave intitulée « Avis de disparition : on a perdu Vevey et Lavaux ! »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. W. Riesen intitulée «Crise du parking à Vevey : trouver des solutions pour les sociétés locales!»

- Réponse ultérieure de la municipalité

Communications de la municipalité

- Liquidation de la SA Compost Chablais Riviera (C 23/2008)
- Service du personnel – Réorganisation de la direction de l'urbanisme et des constructions (C 24/2008)
- Promotions des écoles (C 25/2008)

Sixième séance - Jeudi 26 juin 2008

Election du bureau du Conseil pour 2008-2009

Election du (de la) président(e)

M. Francis Baud est élu (VL)

Election du (de la) vice-président(e)

M. Etienne Rivier est élu (L)

Election du (de la) second(e) vice-président(e)

M. Vladimir D'Angelo est élu (PDC)

Election de deux scrutateurs (trices)

M^{mes} Grace Clément (L) et Maria Antonia De Stefanis (S) sont élues

Election de deux scrutateurs (trices) suppléants (es)

M^{me} Vera Feuerstein (V) et M. Cédric Seewer (UDC) sont élus

Rapport sur transaction entre les communes desservies par la société électrique Vevey-Montreux (SEVM) et Romande Energie Holding S.A. (16/2008)

Rapporteur : M^{me} Emmanuelle Zeller Matter

- Adopté

Interpellation de M. S. Ansermet concernant la liquidation de la SA Compost Chablais Riviera

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M. P. Bertschy intitulée « Quelques grains de sable sur la plage du Marché ! »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de M^{me} B. Bischoff et de M. P. Nicollier intitulé «Demande d'une enquête de satisfaction sur Montreux-Vevey Tourisme auprès des prestataires touristiques de Vevey »

- Transmis à la municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. Y. Arbel concernant l'horaire du premier train du matin en direction de Lausanne

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la municipalité

- Réponse à l'interpellation de M^{me} Fabienne Despot «Les relations SIGE – Serono» (C 27/2008)

- Réponse à l'interpellation de M. Marc-Henri Tenthorey « Incivilités ! » quel est leur coût annuel et qui paie ? (C 28/2008)
- Décisions d'intérêt général « Municipalité de Vevey... en bref » (C 29/2008)

Sur proposition du groupe socialiste, le jeton de présence de cette séance est abandonné à L'Etape.

Septième séance - Jeudi 4 septembre 2008

Assermentation de deux membres du Conseil communal
MM. Frédéric Vallotton et Roger Neyroud sont assermentés en remplacement de MM. Sven Tobler (ALT) et Yves Arbez dit Arbel (VL), démissionnaires

Nomination d'un(e) membre à la commission des finances

M. Michel Berney est nommé en remplacement de M. Francis Baud (VL), démissionnaire

Nomination d'un(e) membre et d'un(e) suppléant(e) à la commission de gestion

MM. Driss Semlali, Pierre-André Flaction et Louis Gut sont nommés respectivement membre et suppléants en remplacement de M^{me} Ascension Munoz (S) et de M. Peter Schuseil (VL), démissionnaires

Nomination de deux suppléants(es) à la commission de l'énergie

MM. Anthony Gerber et Randolph Hunziker sont nommés en remplacement de MM. Sven Tobler (ALT) et Yves Arbez dit Arbel (VL), démissionnaires

Nomination d'un(e) suppléant(e) à la commission de recours en matière d'impôts communaux

M. Christophe Letsch est nommé en remplacement de M. Yves Arbez dit Arbel (VL), démissionnaire

Rapport sur postulat de M. Eric Gavin « Développement durable à Vevey : pourquoi et comment renforcer l'action de l'Agenda 21 local ? » (30/2008)

- Adopté

Rapport sur ouverture d'une nouvelle garderie communale, en collaboration avec « Nestlé group » (21/2008)

Rapporteur : M. Vladimir D'Angelo

- Adopté

Pétition émanant de M. J.-Cl. Vienne

- Transmise à la municipalité

Postulat de M. S. Ansermet, Mme F. Despot et M. J.-P. Narbel intitulé « Electricité et charbon... le couple maudit ! »

- Transmis à la municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M^{me} D. Jaggi-Héritier intitulée « Bois d'amour ou forêt d'interdits »

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M^{me} B. Bischoff intitulée « Y a-t-il une place pour les fusils ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. P. Nicollier intitulée « Un Café littéraire sans littérature »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M^{me} A. Melchior intitulée « Bric à brac »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la municipalité

- Ouverture d'un compte d'attente pour l'étude de transformation et d'agrandissement des vestiaires du centre de sport subaquatique (C 32/2008)
- Ouverture d'un compte d'attente pour l'étude d'un chauffage urbain à bois dans le quartier de Gilamont (C 33/2008)
- Eglise catholique Notre-Dame – Décompte final de la 1^{re} étape des travaux (C 34/2008)
- Extension du centre de tennis de La Veyre, Saint-Léger – Octroi d'une caution (35/2008)
- Nouvelle affectation de l'ancienne prison du district – Coût des travaux et état locatif (C 36/2008)
- Réponse à l'interpellation de M. Serge Ansermet « Liquidation de la SA Compost Chablais Riviera » (C 30/2008)
- Réponse à l'interpellation de M. Werner Riesen « Crise du parcage à Vevey: trouver des solutions pour les sociétés locales! » (C 31/2008)
- Décisions d'intérêt général « Municipalité de Vevey... en bref » (C 37/2008)

Huitième séance - Jeudi 2 octobre 2008

Assermentation d'un membre du Conseil communal

M^{me} Sarah Gut est assermentée en remplacement de M^{me} Emmanuelle Zeller Matter (VL), démissionnaire

Nomination d'un(e) membre, éventuellement d'un(e) suppléant(e) à la commission de l'énergie

M. Christophe Letsch est nommé en remplacement de M^{me} Emmanuelle Zeller Matter (VL), démissionnaire

Nomination d'un(e) suppléant(e) à la commission de recours en matière d'informatique

M. Pascal Nicollier est nommé en remplacement de M^{me} Emmanuelle Zeller Matter (VL), démissionnaire

Rapport sur demande de crédit d'étude pour la transformation du musée Jenisch (23/2008)

Rapporteur: M. Etienne Rivier

- Adopté

Rapport sur demande de crédit pour l'organisation d'un concours Jardin du Rivage et Salle del Castillo (24/2008)

Rapporteur : M. Roger Marinelli

- Adopté

Rapport sur approbation des statuts du groupement forestier de la Veveyse (27/2008)

Rapporteur : M. Eric Studer

- Adopté

Rapport sur arrêté communal d'imposition pour l'année 2009 (28/2008)

Rapporteur : M. Patrick Bertschy

- Adopté

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2008, 2^e série (29/2008)

Rapporteur : M. Patrick Bertschy

- Adopté

Interpellation de M^{me} F. Despot intitulée «Pour y voir plus clair dans les relations public/privé»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la municipalité

- Réponse à l'interpellation de Mme Doris Jaggi-Héritier « Bois d'amour ou forêt d'interdits » (C 38/2008)
- Réponse à l'interpellation de M. Charly Teuscher «Guerre et paix du travail, les acquis sociaux à la casse » (C 44/2008)
- Conclusion de deux nouveaux emprunts, pour un montant de CHF 15'000'000.— (C 39/2008)
- Tours de Gilamont Nos 65 et 67 – dépôt du dossier de mise à l'enquête publique (C 40/2008)
- Stationnement dans les préaux scolaires - Complément d'information en réponse à l'interpellation de M. Werner Riesen : « Crise du parcage à Vevey : trouver des solutions pour les sociétés locales » (C 41/2008)
- Inauguration des nouvelles installations de Copet (C 42/2008)
- Commémoration du bicentenaire de la Grenette et inauguration de l'éclairage attractif (C 43/2008)
- Décisions d'intérêt général « Municipalité de Vevey... en bref » (C 45/2008)
- Information (verbale) sur la conférence des syndics du district de Vevey

Neuvième séance - Jeudi 6 novembre 2008

Nomination d'un(e) membre, éventuellement d'un(e) suppléant(e) à la commission de recours en matière d'informatique

M^{me} Vera Feuerstein et M. Jean-François Fave sont nommés respectivement membre et suppléant en remplacement de M. Marc Maurer (V), démissionnaire

Nomination d'un(e) membre, éventuellement d'un(e) suppléant(e) à la commission de l'énergie

M. Serge Doriot est nommé membre remplacement de M. Henri Chambaz (R), démissionnaire

Rapport sur prise en considération du postulat de M. Roland Rapin « Une zone piétonne d'envergure à Vevey »

Rapporteur : M. Marc-Henri Tenthorey

- Adopté par 41 voix contre 27

Rapport sur mise en système séparatif du réseau d'égout, du réaménagement routier et renouvellement de l'éclairage public de l'avenue de Rollez et du chemin du Petit-Clos (25/2008)

Rapporteur : M. Michel Agnant

- Adopté

Communications de la municipalité

- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer les études préalables relatives au renouvellement et à la mise en conformité des places de jeux (C 47/2008)
- Vevey décroche son 3^e label Cité de l'énergie (C 48/2008)

- Décisions d'intérêt général « Municipalité de Vevey... en bref » (C 46/2008)

Dixième séance - Jeudi 4 décembre 2008

Assermentation de deux membres du Conseil communal

MM. Clément Toluoso et Salvatore Parisi sont assermentés en remplacement de MM. Marc Maurer (V) et Marco Monaco (R), démissionnaires

Nomination d'un(e) suppléant(e) à la commission de recours en matière d'impôts communaux

M. Clément Toluoso est nommé suppléant remplacement de M. Marc Maurer (V), démissionnaire

Nomination d'un membre, éventuellement d'un(e) suppléant(e) à la commission de gestion

MM. Pierre-André Flaction et Michel Jörimann sont nommés respectivement membre et suppléant en remplacement de M. Claude Georgi (S), démissionnaire

Rapport sur budget 2009 de la communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (31/2008)

Rapport lu par M. Vincent Matthys

- Adopté

Rapport sur budget 2009 du fonds culturel Riviera (33/2008)

Rapport lu par M^{me} Doris Jaggi-Héritier

- Adopté

Rapport sur budget 2009 de l'organisme régional de la protection civile région Riviera (ORPC)

Rapport lu par M. Jean-Claude Meyer

- Adopté

Rapport sur budget communal de l'exercice 2009 (34/2008)

Rapporteur : M. Patrick Bertschy

- Adopté avec amendements

Communications de la municipalité

- Plan des investissements 2006 – 2011, réactualisé au 20 novembre 2008 (C 49/2008)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer les études d'aménagement et d'assainissement du bâtiment situé chemin du Verger 10 (C 50/2008)

Onzième séance - Jeudi 11 décembre 2008

Assermentation d'un membre du Conseil communal

M. Lionel Cressier est assermenté en remplacement de M. Boris Abbet (S), démissionnaire

Rapport sur adhésion à un réseau d'accueil de l'enfance «REVE», Réseau Enfance Vevey et Environs, en conformité avec la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants) (26/2008)

Rapporteur : M. Jean-François Fave

- Adopté

Rapport sur ouverture d'une structure d'accueil de nuit d'urgence sur la Riviera (32/2008)

Rapporteur : M. Vincent Matthys

- Adopté

Communications de la municipalité

- Aide aux pays en voie de développement - Année 2008 et aide humanitaire et en cas de catastrophe (C 51/2008)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer la réalisation d'un couvert sur le préau du collège du Clos (C 52/2008)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer les études de transformation de la maison du vignoble des Allours (C 53/2008)
- CGN : amélioration des liaisons et bilan énergétique (C 54/2008)
- Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT RIVIERA) - Information relative aux terrains de football (C 55/2008)



Indemnités aux membres du Conseil communal et jetons de présence

(Décision du Conseil communal du 12 septembre 2006)

- Président du Conseil	CHF 4'000.-
- 1 ^{er} et 2 ^e vice-présidents	CHF 500.-
- Scrutateurs	CHF 250.-
- Scrutateurs suppléants	CHF 200.-
- Secrétaire du Conseil	CHF 9'000.-
- Secrétaire suppléant : indemnité fixe en plus pour chaque PV de séance du Conseil	CHF 300.-
- Commission d'une journée	CHF 500.-
- Commission d'une demi-journée	CHF 200.-
- Commission sur préavis, dès 17h	CHF 100.-
- Commissions permanentes de 17h à 20h	CHF 30.-
- Commissions permanentes de 17h au-delà de 20h	CHF 50.-
- Rapporteur (par rapport)	CHF 60.-
- Jetons de présence pour les séances du Conseil communal du soir	CHF 150.-
- Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche matin)	CHF 30.-
	CHF 90.-



Administration générale

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8

Des votations aux naturalisations Le greffe sur tous les fronts

Municipalité

La municipalité a tenu 44 séances ordinaires et 4 séances extraordinaires en 2008, traitant en tout 1606 objets.

Au cours de ces séances, elle a adopté 37 préavis et 55 communications qui ont ensuite été soumis au conseil communal.

27 actes de mœurs ont été délivrés au cours de l'année

Autorisation de plaider

Conformément à l'art. 21 du règlement du conseil communal, la municipalité rend ici compte de l'utilisation qu'elle a faite de l'autorisation générale de plaider qui lui est donnée par le Conseil communal. Le tableau récapitule les affaires déjà pendantes en 2007 et qui n'ont toujours pas trouvé leur épilogue au 31.12.08, les affaires nouvelles en 2008 qui se poursuivront en 2009, ainsi que (3^e colonne) toutes les affaires closes durant l'année sous revue.



Service	Affaires déjà pendantes en 2007 (pour mémoire)	Affaires nouvelles encore pendantes au 31.12.08	Affaires closes (anciennes ou nouvelles) en 2008
Service du personnel	Commune c/Etat de Vaud	D. c/ commune (licenciement)	K. c/ commune (licenciement) Y. c/ commune (blâme)
Finances	Riviera Lodge c/commune (bail)		Commune c/divers locataires Château de l'Aile (résiliation de bail)
DAI		MPU.2008.0002 :LX1 A. & W. Sàrl c/commune (adjudication /marchés publics)	
OUrb			AC.2007.0180 B. et consorts c/ commune (permis de construire) AC.2008.0030 (transformation Château de l'Aile) AC.2008.0141 Hoirie D. c/ commune et consorts (permis de construire) Z c/ commune (suppression d'un jacuzzi) X. assurances c/ commune (conditions d'un permis de construire)
ASF			FO 2008.0021 recours muni c/décision du SELT (calcul du revenu locatif annuel net autorisé après travaux)

Greffé municipal

A la frontière entre le politique et l'administratif, chargé notamment de la liaison entre le conseil communal, la municipalité et l'administration communale, le greffé municipal exerce de très nombreuses tâches, réparties entre les divers secteurs que sont le secrétariat proprement dit, l'intendance, le délégué à la communication, le bureau d'information, les archives et le centre d'impression. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous rappellerons les éléments suivants :

- Secrétariat général de la municipalité
- Protocole et réceptions
- Représentations diverses
- Relations extérieures
- Organisation de manifestations officielles
- Affaires du conseil communal et relations avec son bureau
- Organisation et direction des dépouillements de votations et d'élections
- Procédures de naturalisations
- Commissions municipales (organisation)
- Coordination générale
- Conférence des chefs de services de l'administration communale
- Publications diverses
- Gestion économat, mobilier et machines de bureau
- Gestion budgétaire
- Contrôle des activités des commissions et rétribution de leurs membres
- Gestion des archives communales
- Exploitation du centre d'impression de l'administration communale
- Gestion des activités des jumelages Vevey-Carpenras et Vevey-Müllheim
- Délivrance d'actes officiels
- Information du public et de la presse
- Central téléphonique communal

Avant que le tourbillon des nouvelles manifestations prévues en 2009 n'en emporte le souvenir, citons quelques-unes des principales manifestations organisées par la municipalité ou auxquelles elle s'est associée au cours de l'année 2008 :

- Remise des archives des Anciens Cadets
- Forum des régions
- Parade navale de la CGN
- 20^e anniversaire du Centre du Panorama
- Fête multiculturelle
- Inauguration de la Maison des sociétés (ancienne prison)
- 16^e festival des artistes de rue
- Vevey Brocante sur les quais
- 70^e anniversaire de la garderie les Marionnettes
- Réception en Bergère de M. Paul Bulcke, nouveau CEO de Nestlé
- Bicentenaire de la Grenette
- 539^e foire de la St-Martin
- 75^e anniversaire de Cinérive
- 75^e anniversaire de la Société des sapeurs-pompiers de Vevey
- Réception des nouveaux bourgeois, citoyens, électeurs et habitants
- 90^e anniversaire de la Société valaisanne de Vevey

- 30^e anniversaire de l'association « 4 Roues de secours et bénévoles de Vevey »



Parade navale de la CGN

Nonagénaires et centenaires

Comme de coutume, une délégation municipale emmenée généralement par M. Lionel Girardin, municipal en charge des Affaires sociales et familiales, parfois par l'un de ses collègues, accompagnés par l'huissier municipal a rendu visite aux nonagénaires et aux centenaires qui en avaient manifesté le désir.

Ce sont ainsi 32 personnes qui ont reçu les traditionnels cadeaux – bouquet de fleurs, panier de vin et de victuailles, tourte – sur un total de 36 (28 femmes et 8 hommes) nouveaux nonagénaires. En revanche, pas de centenaire à fêter en 2008, aucune des 3 personnes (2 femmes et 1 homme) concernées n'ayant souhaité de visite officielle!

Naturalisations

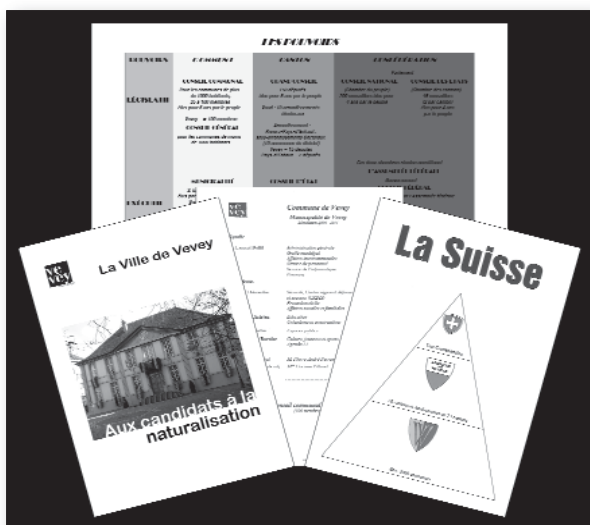
Compétente pour octroyer la bourgeoisie communale, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale, la municipalité a enregistré 110 demandes de naturalisations durant l'an-

Etat des dossiers au 31.12.08 : **407**

Etapas de la procédure	
- en attente d'audition	57
- en attente de la bourgeoisie	13
- à soumettre au Conseil communal selon l'ancien droit	1
- en attente du décret	152
- en attente d'assermentation	34
- dossiers en suspens	16
- dossiers terminés durant l'année (= 221 personnes)	134

Répartis par catégories	
- naturalisation ordinaire	159
- naturalisation facilitée, art. 22	39
- naturalisation facilitée, art. 25	57
- naturalisation facilitée, art. 53	18
- dossiers terminés	134

Provenance des candidats	
- Europe (UE)	130
- Europe de l'Est	160
- Amérique du Nord (USA + Canada)	5
- Amérique du Sud + Centrale	3
- Afrique	49
- Asie	13
- Asie occidentale (Syrie + Egypte)	6
- Proche et Moyen-Orient (y.c. Turquie)	41



née 2008, dont 62 dossiers de naturalisations facilitées. Elle a octroyé la bourgeoisie à 161 personnes (99 dossiers).

Chargée d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire, la commission municipale des naturalisations est composée de 9 conseillères et conseillers communaux et présidée par un municipal (tournus). Elle s'est réunie à 10 reprises durant l'année, entendant en principe à chaque fois 6 candidats (ou familles), certains pour la deuxième ou même la troisième reprise. La municipalité se fonde ensuite sur le préavis de la commission pour décider de l'octroi, ou non, de la promesse de bourgeoisie. Enfin, les dossiers régis par l'ancien droit (soit les demandes de naturalisation déjà transmises au département avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois le 1^{er} mai 2005) diminuent régulièrement. Après que le Conseil communal s'est prononcé sur un dossier durant l'année écoulée, il ne reste plus qu'un dossier de ce type en suspens pour la commune de Vevey.

Délégué à la communication

L'année 2008 a coïncidé avec la mise en place d'un nouveau poste, celui de délégué à la communication. Pierre Smets en a la charge depuis le 1^{er} octobre 2007. Le temps de travail attribué à cette tâche a été évalué à 50% (l'autre moitié étant dévolue au greffe en tant que chef de bureau). L'expérience de cette année 2008 montre que le délégué à la communication est appelé à assurer des tâches extrêmement variées. Cela va du simple conseil à la mise en place d'une importante campagne de communication (ex: campagne d'information sur le questionnaire place du Marché) ou également à la prise en charge totale ou partielle de l'organisation d'un événement (ex: Vevey Plage). Voici, en vrac, quelques unes des activités ayant occupé le délégué à la communication sur cette année 2008:

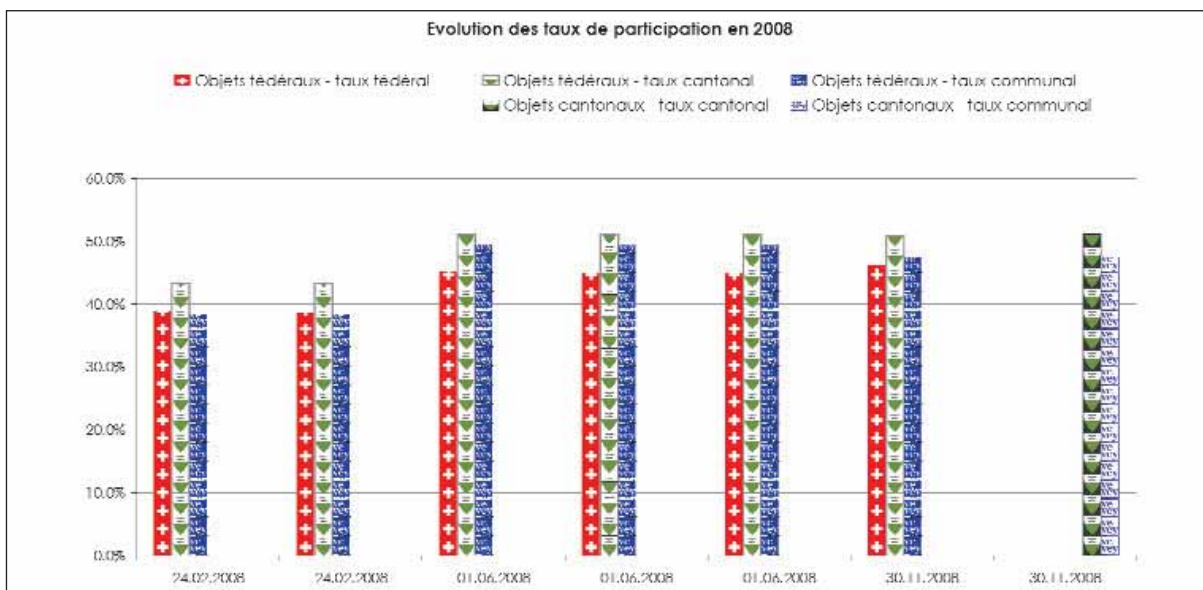
- campagne communication questionnaire place du Marché (20'000 questionnaires à imprimer puis envoyer, gérer également la campagne d'affiche, les médias, etc);
- gestion conférences de presse «ordinaires» de la municipalité, rédaction des «mun' en bref», présentation du conseil communal sur Ici tv en collaboration avec le secrétaire municipal ;

- conduite projet bornes + écrans géants en collaboration avec la société Frappe Communication. Gestion au quotidien du contenu de ces bornes et écrans;
- collaboration réalisation Vevey Plage ;
- conception du concept de communication animations de Noël en collaboration avec la SIC ;
- collaboration à l'organisation des festivités du 31 décembre sur la place du Marché ;
- collaboration One Night in Vevey with... (même s'il n'y a pas eu de concert cette année, de nombreuses démarches ont été entreprises auprès de différents artistes, ceci en appui du service culturel) ;
- représentation de la Ville de Vevey au sein du Conseil de la Fondation du Festival du rire de Montreux ;
- secrétariat de la Commission municipale de la communication;
- conduite en collaboration avec le service informatique et la société Quicksite de la restauration du site internet vevey.ch ;
- conduite discussions Vevey-Hebdo / Le Régional
- gestion et présentation de la soirée des nouveaux habitants, citoyens... ;
- conception du rapport de gestion nouvelle formule et mise en forme des textes ;
- présentation cérémonies 1^{er} août ;
- participation au comité de pilotage festival Images et présentation de la soirée d'ouverture ;
- aide aux différents services et à l'administration pour la rédaction de textes divers, conseils ;
- participation à la promotion de Vevey, Cité de l'énergie;
- relations directes avec les médias ;
- participation à l'organisation Parade navale CGN ;
- renégociation contrat SGA ;
- conception pages Vevey dans plaquette touristique Montreux-Vevey ;
- participation étude GestionCité

Il apparaît au vu de cette liste que la création du poste de délégué à la communication était nécessaire. Cela a permis aux différents services de bénéficier d'un évident appui et d'un regard neuf et professionnel dans la manière de développer et promouvoir les actions de la commune. Revers de la médaille, il a été impossible pour le délégué à la communication de dégager le temps nécessaire à sa deuxième tâche, à savoir chef de bureau du greffe.



Soirée des nouveaux électeurs, citoyens, bourgeois et habitants



Au vu de cette première année de pratique, le poste de délégué à la communication a tendance à se confondre rapidement avec celui de responsable d'événements (la Ville de Nyon, quelques mois après Vevey a d'ailleurs engagé une responsable communication et événementiel). Cette association semble bien être la plus logique dans une ville comme Vevey qui a la chance de proposer à ses habitants et visiteurs des activités diverses. Cela se démontre aussi d'ailleurs par le fait que le délégué à la communication travaille régulièrement avec le responsable culturel (notamment sur le festival Images, One night in Vevey et le contrat SGA).

Même s'il convient d'affiner encore le cahier des charges, nous pouvons déjà saluer la rapide intégration et l'efficacité du travail accompli en une année par l'actuel délégué à la communication.

Votations et élections

Comparée à l'année 2007, exceptionnelle en raison d'une élection complémentaire à la municipalité et d'un référendum communal, l'année 2008 s'est révélée bien morne. Bon nombre de votations cantonales et communales ont cependant eu lieu.

Tableaux

Votations fédérales - 24 février 2008

- Initiative populaire du 3.11.2005 «Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques» :

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'307	60'063	601'071
NON	1'626	104'694	1'282'108
PARTICIPATION	38,38 %	43,29 %	38,74 %

- Loi fédérale du 23.03.2007 sur l'amélioration des conditions fiscales applicables aux activités entrepreneuriales et aux investissements (loi sur la réforme de l'imposition des entreprises II) :

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'159	75'246	938'744
NON	1'794	89'878	918'990
PARTICIPATION	38,38 %	43,26 %	38,62 %

Votations fédérales - 1^{er} juin 2008

- Initiative populaire du 18.11.2005 « Pour des naturalisations démocratiques»:

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	686	37'901	804'730
NON	3'280	161'430	1'415'249
PARTICIPATION	49,47 %	51,09 %	45,18 %

- Initiative populaire du 11.08.2004 «Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale»:

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	537	27'193	538'928
NON	3'391	170'688	1'634'196
PARTICIPATION	49,47 %	51,04 %	44,85 %

- Article constitutionnel du 21.12.2007 «Qualité et efficacité économique dans l'assurance maladie» (contre-projet à l'initiative populaire «pour la baisse des primes d'assurance-maladie dans l'assurance de base», qui a été retirée) :

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	301	21'557	661'312
NON	3'659	177'049	1'505'702
PARTICIPATION	49,47 %	51,1 %	44,81 %

Votations fédérales et cantonales - 30 novembre 2008

Votations fédérales

- Initiative populaire du 1.03.2006 «Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantine»:

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'432	79'587	1'206'222
NON	2'335	119'880	1'119'152
PARTICIPATION	47,42 %	50,96 %	46,5 %

- Initiative populaire du 28.03.2006 «Pour un âge de l'AVS flexible»:

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'146	98'022	970'490
NON	1'668	102'641	1'374'107
PARTICIPATION	47,42 %	51,04 %	46,9 %

3. Initiative populaire du 11.05.2006 «Droit de recours des organisations: Assez d'obstructionnisme – Plus de croissance pour la Suisse »:

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'012	63'759	774'018
NON	2'707	131'893	1'501'184
PARTICIPATION	47,42 %	50,83 %	45,5 %

4. Initiative populaire du 13.01.2006 «Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse»:

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'341	56'593	848'470
NON	2'374	140'245	1'456'336
PARTICIPATION	47,42 %	50,9 %	46,1 %

5. Modification du 20.03.2008 de la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes (loi sur les stupéfiants, LStup) :

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'307	111'026	1'541'227
NON	1'363	84'480	723'741
PARTICIPATION	47,42 %	50,86 %	45,3 %

Votations cantonales

1. Modification de l'art. 131 de la Constitution du Canton de Vaud du 14.04.2003 (désignation des juges assesseurs de la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal) :

	Vevey	Vaud
OUI	3'210	163'503
NON	242	16'919
PARTICIPATION	47,42 %	50,93 %

2. Décret du 20.05.2008 accordant un crédit d'investissement de CHF 390'000.— dans le cadre de la construction du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) pour les études et la mise au point du projet Ying-Yang en vue de sa mise à l'enquête sur le site de Bellerive, la détermination du montant de son investissement et la détermination de ses coûts d'exploitation:

	Vevey	Vaud
OUI	1'950	91'349
NON	1'774	100'722
PARTICIPATION	47,42 %	51,15 %

3. Initiative populaire «Fumée passive et santé» et contre-projet du Grand Conseil :

- a) Initiative populaire « Fumée passive et santé ».

	Vevey	Vaud
Sans réponse	108	3'903
OUI	2'750	133'223
NON	1'018	58'191
PARTICIPATION	47,42 %	51,17 %

- b) Contre-projet du Grand Conseil à l'initiative populaire « Fumée passive et santé »

	Vevey	Vaud
Sans réponse	164	5'992
OUI	2'671	135'589
NON	1'041	53'736
PARTICIPATION	47,42 %	51,17 %

- c) Question subsidiaire: si le peuple accepte à la fois l'initiative populaire «Fumée passive et santé» et le contre-projet du Grand Conseil, est-ce l'initiative populaire ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur?

	Vevey	Vaud
Sans réponse	253	10'787
Initiative pop.	1'887	88'897
Contre-projet	1'736	95'633
PARTICIPATION	47,42 %	51,17 %

Bureau d'information et central téléphonique

Ouvert depuis deux ans, le bureau d'information s'est développé petit à petit pour faire sa place au sein de l'administration communale.

La population lui a réservé un bon accueil et lui fait régulièrement part de sa satisfaction quant à l'amabilité et à l'efficacité des collaboratrices.

Les tâches

Les principales tâches du bureau d'information sont :

- Renseigner le public sur les multiples démarches administratives.

La plupart des questions sont simples et consistent à orienter la personne vers le bon service. Le bureau répond également à de nombreuses demandes de formulaires qui sont à disposition ou que l'on trouve sur internet.

Il y a également des requêtes plus complexes qui demandent des recherches plus approfondies. Dans ces cas les clients reçoivent une première réponse succincte puis sont dirigés vers les services compétents cantonaux ou communaux.

- Traiter les demandes d'actes de mœurs :
 - 27 en 2008 (22 en 2007)
- Vendre les cartes journalières CFF et CGN
 - 6 cartes CFF/jour en 2008 (taux de vente : 98%)
 - 125 cartes CGN vendues (prestation nouvelle)
- Distribuer les cabas de bienvenue aux nouveaux habitants.
- Editer et mettre à jour deux brochures :
 - « Quoi ? Qui ? Où ? Comment ? » (2 mises à jour)
 - « Répertoire des salles, refuges et caveaux de la région » (nouveau)
- Gérer la mise à disposition des deux Wattmètres à la population (prestation transversale, conjointement avec A21 et le délégué à l'énergie)
- Apporter aide et support aux services communaux grâce aux prestations transversales suivantes :
 - Véhicules Mobility
 - Vélo électrique
 - Réservations des salles et de matériel sur le système Gelore
 - Réservations de billets de train on-line
 - Contrôle de la validité des listes de signatures pour les initiatives et référendums
 - Actions ponctuelles : distribution des podomètres

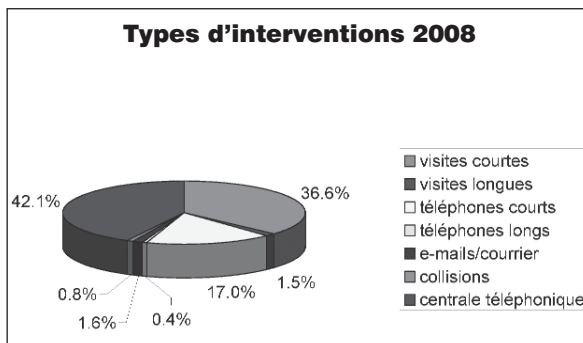
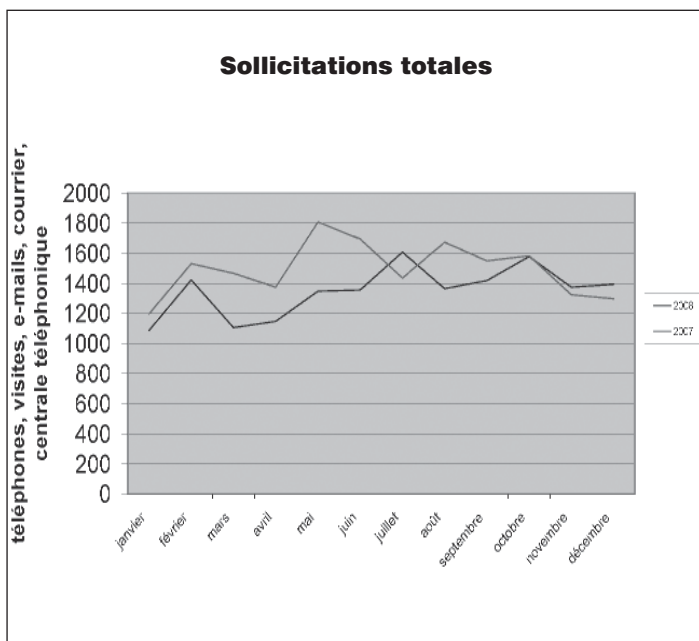
Les projets

Dans le but d'étoffer l'offre et de poursuivre le développement des services à la population, des discussions sont en cours avec Sécurité Riviera pour reprendre l'enregistrement des chiens.

Centrale téléphonique

Desservie de 8h à 16h, la centrale téléphonique, intégrée au bureau d'information, permet aux usagers de joindre rapidement et de manière fiable l'interlocuteur souhaité dans tous les cas où le numéro d'appel direct n'est pas connu.

Statistiques du bureau d'information



Archives communales

Activités

Dans l'organisation du classement des archives, la priorité a été accordée à la reprise du travail de mise en place d'inventaires, interrompu par le déménagement survenu en 2005. Ce fut le cas notamment pour une série d'actes notariés remis en 2007. Ce lot de quelque 700 pièces émis par des notaires veveysans de la fin du 19e au milieu du 20e siècle offre une perspective intéressante sur des transactions privées portant essentiellement sur Vevey et ses environs, tout en proposant quelques pièces plus personnelles telles que legs ou testaments. Un ensemble à ne pas négliger comme source d'informations complémentaires, ce d'autant que les archives de notaires sont en général directement versées aux archives cantonales vaudoises.

Actuellement, les archives communales sont prêtes à accueillir les dossiers de pré-archives couvrant les 50 dernières années de production de documents, toujours

Jumelages



Vevey-Carpentras (F) – (1985)

L'année écoulée a été placée sous le signe du renouveau puisque d'importantes mutations sont intervenues au sein des instances intéressées par la conduite et la maintenance des activités de jumelage.

A Vevey, après la triste disparition, à l'âge de 77 ans, de Gérald Dubois, fidèle secrétaire de l'Association de jumelage, c'est Pierre-André Perrenoud qui, après une dizaine d'années de présidence, a passé la main à Alexandre Bays.

A Carpentras, le Maire sortant Jean-Claude Andrieu (UMP), après plus de quatre lustres de fonction n'a pas été réélu et a été remplacé par Francis Adolphe (Soc), tandis que le Président du Comité de jumelage, Paul-Henri Dussart a cédé son poste à Alain Craponne.

La Foire de la St-Siffrein du 27 novembre 2008 et les joies annexes auront permis aux nouveaux acteurs de faire connaissance et de se réjouir de la poursuite de la mission dictée par la charte signée en 1985.



Vevey-Müllheim (D) – (1998)

2008 fut une année riche en événements à Müllheim qui fêtait ses 1250 ans. Plusieurs manifestations commémoratives furent organisées, dont une en particulier donna l'agréable occasion aux représentants des villes jumelles et partenaires de se rencontrer au cœur du Markgräflerland.

Hormis les échanges habituels mis sur pied à Vevey et à Müllheim dans le courant de l'année, le dernier week-end de septembre restera dans les mémoires des quelques 150 Veveysans qui ont eu le plaisir d'assister aux festivités organisées à Müllheim pour marquer le 10e anniversaire du jumelage entre nos deux villes. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement.

La fin d'année 2008 s'est malheureusement terminée par la disparition subite de M. Rolf Appenzeller, Conseiller communal et membre de l'Association Vevey-Müllheim.

déposés dans les combles de l'Hôtel de Ville. Dès leur transfert envisagé dans le courant de l'année 2009, ils pourront ainsi être conditionnés de façon à être mis progressivement à disposition des intéressés, une réserve de 30 ans pour la consultation restant de rigueur suivant les cas.

Notons par ailleurs en date du 28 février 2008, la tenue d'une petite manifestation organisée par la municipalité pour honorer la remise des archives du Corps des cadets et de l'association des anciens cadets aux archives communales.

Enfin, dans l'optique d'améliorer la visibilité des archives auprès des Veveysans, un magazine leur a été consacré en préambule de la séance du conseil communal du jeudi 11 décembre 2008, retransmise par ICI TV.

Recherches

Voilà trois ans que les archives ont pris place au collège Kratzer et, même si la signalisation laisse à désirer, les conditions d'accueil ont résolument amélioré le confort des usagers et la fréquentation s'en est trouvée augmentée d'une façon très satisfaisante.

Des recherches ponctuelles ont été menées dans divers domaines, les renseignements d'ordre généalogique restant prédominants. Un bémol toutefois à ces investigations: le regroupement de tous les registres d'état-civil à Lausanne qui ne permet plus une consultation directe sur place, un service qu'offraient les archives par une collaboration étroite avec l'office d'Etat-civil de Vevey. Or, si les documents liés aux familles bourgeoises déposés aux archives communales demeurent accessibles, il en va autrement pour les recherches concernant les non-bourgeois établis à Vevey. Les registres d'habitants et les fichiers de l'office de la population restent donc les uniques sources de renseignements à disposition sur place.

Dans le cadre universitaire, signalons la parution d'un travail de master (mémoire de licence) présenté à la faculté des lettres de l'université de Fribourg en juin 2008: « Une histoire cousue de fil bleu. Politique et développement urbanistique durant l'entre-deux-guerres à Vevey (1929-1939) » par Thibaud Guisan, manuscrit disponible à la consultation aux archives communales et à la bibliothèque municipale. La partie consacrée à l'urbanisme a fait l'objet d'un article paru dans les Annales veveysannes, vol. 12, 2008, p.175-197.

Par ailleurs, sur la base d'archives déposées pour l'occasion, le QND Vevey-La Tour a fait l'objet d'un travail de maturité consacré à l'intégration des femmes dans la pratique du ski par le biais des ski-clubs, dans le cadre de la problématique « sport masculin-sport féminin » proposé par le collège du Sud, à Bulle. Le manuscrit est également disponible à la consultation aux archives communales.

D'autres recherches, dont les résultats ne sont pas encore publiés, sont en cours. L'une d'elles, pour le compte de la faculté des lettres de Lausanne, section histoire de l'art, porte sur les monuments et dalles funéraires de l'église Saint-Martin. Elle constitue une étape d'un ouvrage qui verra le jour prochainement.

Dons d'ouvrages et dépôts d'archives

Achat du volume 116 de la Revue historique vaudoise « Histoire du sport dans le canton de Vaud » contenant plusieurs articles impliquant Vevey.

Don du volume 12 des Annales veveysannes, par Vibiscum.

Don du recueil Horrifiantes histoires du Messenger boiteux, Ed. Säuberlin & Pfeiffer, 2008, par l'éditeur.

Don du mémoire de licence Philanthropie et relèvement de l'âme au 19^e siècle. L'asile pour jeunes filles abandonnées de Vevey, par l'auteur, Marc Kiener.

Don du travail de master Une histoire cousue de fil bleu. Politique et développement urbanistique durant l'entre-deux-guerres à Vevey (1929-1939) par l'auteur, Thibaud Guisan.

Don d'un DVD réalisé pour les 90 ans d'UBS Vevey-Montreux, par l'auteur, Antoine Bersier.

Don d'une plaquette réalisée à l'occasion du 150^e anniversaire de l'association cantonale vaudoise de gymnastique, 1858-2008, par son rédacteur, Jean-François Martin.

Don d'une plaquette réalisée à l'occasion du 150^e anniversaire de l'union chorale de Vevey, 1859-2009, par la société éditrice.

Don de documents liés au major Loude concernant les internés français en 1871, par M. Jean-François Loude.

Au don d'archives liées à la famille Hugonin et à La Tour-de-Peilz fait par M. Gilbert Vodoz en 2007, est venu s'ajouter un « Plan du grand chemin depuis la ville de La Tour jusques au village de Clarens », levé en décembre 1741.

Don de divers documents concernant la vie associative veveysanne, par M. Ghiringhelli.

Représentations

A titre de membre collectif, les archives communales sont représentées au sein de l'association des archivistes suisses, de l'association vaudoise des archivistes, du cercle de généalogie et de l'association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud.

Marjolaine Guisan, archiviste

Conclusion

En phase avec les exigences politiques, l'Administration s'adapte constamment de manière à fournir des prestations de qualité. La Conférence des chefs de services a enregistré l'arrivée de M. Claude Lehrian, chef de service à la nouvelle Direction de l'architecture et des infrastructures (anciennement Direction de l'urbanisme et des constructions) qui succède à M. Albert Dupuis. Bienvenue, respectivement merci pour la collaboration.

Cette réorganisation a par ailleurs conduit à l'autonomisation de l'Office de l'urbanisme désormais placé sous la responsabilité de M^{me} Renée-Laure Hitz.

Arrivés à mi-législature, nous nous plaignons à relever la bonne marche générale des différents organes politiques et administratifs au service de la communauté veveysanne.

P.-A. Perrenoud, secrétaire municipal

**REPRESENTATIONS MUNICIPALES
LEGISLATURE 2006-2011**

(sans les commissions municipales)

Etat au 31 décembre 2008

	L. Ballif	L. Girardin	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
● Conférence des Syndics	X				
● CIEHL – Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman Délégué municipal Suppléant	X			X	
● SIGE – Service intercommunal de gestion Comité de direction Délégation fixe au conseil intercommunal Suppléant	X	X	X	X	
● Approvisionnement économique du Pays (AEP) – responsable communal		X			
● Romande Energie Holding SA Conseil administration (représentant de l'Etat)	X				
● Romande Energie SA Conseil administration (représentant des communes)	X				
● Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen Comité	X				
● Association intercommunale RAS Riviera (Région d'Action sociale) Comité de direction Conseil intercommunal Suppléant	X	X			X
● S.I. Logements Modernes SA Conseil administration		X			
● Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B Conseil administration		X			
● Société coopérative d'habitation « Le Petit Clos » Conseil administration		X			
● Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille Conseil administration		X			
● Société coopérative d'habitation Gilamont-Village		X			
● Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations		X			
● Fondation Profa – Consultation conjugale		X			
● ASMADO – Comité exécutif		X			
● Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs Président		X			
● Commission d'enquête AVS/AI et de l'aide complémentaire fédérale, cantonale et communale M ^{me} Nicole Rimella LTP	—	—	—	—	—
● Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite	X				

	L. Ballif	L. Girardin	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
● UCV Union des communes vaudoises Groupe des Villes	X				
● Association de la coordination des villes de Suisse romande Membre	X				
● «GESPER» – Gestion du personnel Ville de Vevey Groupe de suivi	X				X
● Commission de sécurité au travail	X				
● Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique Comité de direction	X				
● Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique Vice-présidente Délégués municipaux		X		X	X
● Fondation Vevey Ville d'Images Comité	X				X
● SwissMedia (Ass. suisse du Multimédia) Membre du comité	X				
● Organisation hospitalière régionale	X				
● Conseil de Fondation de l'Hôpital Riviera Membre Suppléante	X				X
● Société de développement de Vevey Comité	X				
● Chemin de fer Vevey-Chexbres Conseil administration	X				
● Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier) Délégué municipal Suppléant	X			X	
● MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera Conseil administration	X				
● Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration		X			
● Commission intercommunale Taxe de séjour Membre	X				
● Protection civile Région Riviera Comité de direction		X			
● Association de Communes Sécurité Riviera Comité de direction Conseil intercommunal		X	X		
● Régionalisation SDIS – COPIL		X			
● SATOM – Conseil administration			X		
● Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage			X		
● Fond. Beau-Séjour – Conseil			X		X
● Fond. Haefeli-Meylan – Conseil			X		
● Fond. "Joli-Bois", Chamby – Comité directeur			X		
● SA Compost Chablais-Riviera Conseil administration			X		
● GEDERIVIERA (gestion déchets)			X		

	L. Ballif	L. Girardin	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
● Triage forestier de la Veveysse			X		
● CORAT plénière Suppléant			X	X	
● CORAT GT Equipements sportifs				X	
● CORAT GT Transports		X			
● CORAT – GT Transports publics / Romande Energie		X			
● CEPV – Centre d'enseignement professionnel Conseil Présidence		X		X X	
● Association Oriental-Vevey – Comité de gestion				X	
● Commission intercommunale de la législation sur le travail et l'inspection des chantiers – Présidence Membre				X	X
● Passeport Vacances Délégué municipal				X	
● CIGC Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA Conseil administration (contrôleur des comptes = tournus Vevey-Montreux) 2006-2011 = Vevey	X				X
● Holdigaz SA Conseil d'administration					X
● FAS – Fondation des Arts et spectacles (Théâtre) Conseil de Fondation Comité de direction	X	X X		X X	X X
● Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande membre					X
● MVT – Montreux-Vevey Tourisme Comité de direction					X
● Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera Conseil de Fondation					X
● Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes					X
● PROMOVE Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois Comité Délégué assemblée générale				X	X
● Fond. Musée de l'Alimentation « Alimentarium » Délégué municipal					X
● Université populaire Vevey-Montreux Délégué municipal					X
● TMR Théâtre Montreux Riviera Conseil de fondation					X
● Septembre musical Montreux-Vevey Conseil de Fondation					X
● Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera Conseil de fondation					X
● Fonds culturel Riviera Conseil administratif Bureau exécutif					X X
● Société coopérative des Pléiades Comité					X

	L. Ballif	L. Girardin	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
<ul style="list-style-type: none"> ATAC – Association Tous Artistes Confondus Conseil des délégués Délégué municipal au comité 	En réorganisation				
<ul style="list-style-type: none"> Association de la Ferme Menthée (Conseil des délégués) (dél. mun. au comité) 	En réorganisation				
<ul style="list-style-type: none"> ACT Association pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie (délégué pour Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux-Blonay et St-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Blonay) 	---	---	---	---	---
<ul style="list-style-type: none"> Commission « Prévention » (délégué pour Vevey – La Tour-de-Peilz, M. Lyonel Kaufmann, Municipal LTP) 	---	---	---	---	---

Liste des membres de la commission de gestion exercice 2008 13 membres et 8 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Agnant	Michel	VL
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Bonjour	Pierre	UDC
Butty	Pierre	S
Chambaz	Henri	R
D'Angelo	Vladimir	PDC
Dutruy	Gilbert	S
Flaction	Pierre-André	S
Post	Charles	VER
Rivier	Etienne	L
Semlali	Driss	S
Werffeli	Michel	VL
Zaugg	Joëlle	R

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Dragone	Umberto	R
Gerber	Anthony	ALT
Gut	Louis	VL
Jörimann	Michel	S
Lavanchy	Christiane	VER
Narbel	Jean-Pierre	PDC
Riesen	Werner	UDC
Walter	Antoinette	L

Présidence 2007/2008 : **M. Pierre Butty**
Délégué de la COFI : M. Patrick Bertschy

Liste des membres de la Commission de recours en matière d'impôts communaux (9 membres – 8 suppléants)

Nom	Prénom	Parti
Bischoff	Birgitta	VER
Burgi	Jean-Jacques	L
Hajji Pinto	Clotilde	S
Nicolier	Pascal	VL
Pali	Musa	S
Pilloud	Olivier	PDC
Reato	Gérald	R
Riesen	Werner	UDC
Vallotton	Alexandre	ALT

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Letsch	Christophe	VL
Bonjour	Pierre	UDC
D'Angelo	Vladimir	PDC
De Stefanis	Sergio	S
Destraz	Marie-Catherine	R
Gonthier	Alain	ALT
Marinelli	Vincent	L
Tolusso	Clément	VER

Liste des délégués à la Commission de l'énergie 2007-2011 (9 délégués – 8 suppléants)

Présidence pour 2008 : **M. Serge Ansermet**

Nom	Prénom	Parti	Suppléants:	Nom	Prénom	Parti
Ansermet	Serge	S	Gerber	Anthony	ALT	
Clément	Pierre	L	Egloff	Serge	L	
Doriot	Serge	R	Fave	Jean-François	VER	
Feuerstein	Vera	VER	Justo	José	PDC	
Oguy	Eric	S	Marinelli	Roger	R	
Pilloud	Olivier	PDC	Pali	Musa	S	
Tenthorey	Jean-Daniel	UDC	Schobinger	Bastien	UDC	
Vallotton	Alexandre	ALT	Hunziker	Randolph	VL	
Letsch	Christophe	VL				

Liste des membres de la Commission de recours en matière d'informatique

9 membres et 8 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Ambresin	Grégory	S
Berney	Michel	VL
Briot	Benoît	S
Feuerstein	Vera	VER
Koehler	Béatrice	L
Kohli	Patrick	R
Maldonado	Jorge	PDC
Seewer	Cédric	UDC
Vallotton	Alexandre	ALT

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Despot	Fabienne	UDC
Fave	Jean-François	VER
Gonthier	Alain	ALT
Hajji-Pinto	Clotilde	S
Jaggi-Héritier	Doris	R
Nicollier	Pascal	VL
Pilloud	Olivier	PDC
Walter	Antoinette	L

Liste des membres de la Commission des finances 2006-2008

13 membres et 8 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Berney	Michel	VL
Baumeler	David	S
Beaux	Daniel	S
Bertschy	Patrick	R
Bischoff	Birgitta	VER
De Stefanis	Sergio	S
Egloff	Serge	L
Gonthier	Alain	ALT
Marinelli	Vincent	L
Molliat	Stéphane	VL
Narbel	Jean- Pierre	PDC
Hajji Pinto	Clotilde	S
Riesen	Werner	UDC

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Burgi	Jean-Jacques	L
D'Angelo	Vladimir	PDC
Despot	Fabienne	UDC
Diangitukwa	Fweley	VL
Jaggi-Héritier	Doris	R
Pali	Musa	S
Rapin	Roland	VER
VACANT		ALT

Président: **M. Patrick Bertschy (1.09.08)**
Vice-président : **M. Werner Riesen (1.09.08)**

Liste des membres de la Commission du Fonds d'urbanisme

9 membres et 8 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Fave	Jean-François	VER
Flaction	Pierre-André	S
Kaeser	Danièle	L
Kohli	Patrick	R
Molliat	Stéphane	VL
Narbel	Jean-Pierre	PDC
Teuscher	Charly	S
Tenthorey	Marc-Henri	UDC

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Clément	Pierre	L
De Stefanis	Maria Antonia	S
Feuerstein	Vera	VER
Gonthier	Alain	ALT
Gut	Louis	VL
Marchesi	Jean-Yves	R
Roduit	Jean-Marc	PDC
Schobinger	Bastien	UDC

Membres désignés par la Commission des finances (6) :

Nom	Prénom	Parti
Baumeler	David	S
Beaux	Daniel	S
Berney	Michel	VL
Bischoff	Birgitta	VER
Gonthier	Alain	ALT
Riesen	Werner	UDC

Liste des délégués au Conseil intercommunal « Sécurité Riviera »

(11 délégués pour Vevey – deux délégués fixes et neuf représentants à la délégation variable)

Nom	Prénom	Parti
Ambresin	Grégory	S
Matthys	Vincent	S
Kohli	Patrick	R
Clément	Pierre	L
Nicollier	Pascal	VL
Studer	Eric	ALT
Bonjour	Pierre	UDC
Tolusso	Clément	VER
VACANT		PDC

Délégation fixe :

Nom	Prénom	Parti
Martin (Municipal)	Marcel	S
Marinelli	Roger	R

Comité de direction :

Nom	Prénom	Parti
Girardin (Municipal)	Lionel	S

Liste des délégués du Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

6 délégués et 6 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Ansermet	Serge	S
Burgi	Jean-Jacques	L
Gavin	Eric	S
Gonthier	Alain	ALT
Marchesi	Jean-Yves	R
Nicollier	Pascal	VL

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Doriot	Serge	R
Justo	José	PDC
Meyer	Jean-Claude	L
Pali	Musa	S
Schuseil	Peter	VL
Tolusso	Clément	VER

Liste des membres de la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

2 délégués et 1 suppléant

Nom	Prénom	Parti
Jaggi-Héritier	Doris	R
Semlali	Driss	S

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Riesen	Norma	UDC

Liste des délégués de la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

2 délégués et 1 suppléant

Nom	Prénom	Parti
Badoud	Flavia	L
Matthys	Vincent	S

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Destraz	Marie-Catherine	R

Liste des membres de la Commission de contrôle régionale de l'ORPC Riviera

2 délégués et 2 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Laurent	S
Meyer	Jean-Claude	L

Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Chambaz	Henri	R
Schobinger	Bastien	UDC

Comité de direction RAS Riviera (Région d'action sociale)

Wehrli	Laurent	Conseiller municipal, Président	Montreux
Chevalley	Christine	Conseillère municipale, Syndic	Veytaux
Curchod	Fabienne	Conseillère municipale	Jongny
Rimella	Nicole	Conseillère municipale, Syndic	La Tour-de-Peilz
Willi	Edith	Conseillère municipale	Montreux
Degex	Bernard	Conseiller municipal	Blonay
Delay	Jean-Daniel	Conseiller municipal, Syndic	Chexbres
Girardin	Lionel	Conseiller municipal	Vevey
Bornet Amstein	Monique	Directrice CSI	Montreux
Bornand	Christophe	Directeur CSI	Vevey
Chassot	Marc-Etienne	Agent régional AAS	La Tour-de-Peilz

Commissions municipales

Sports

Nom	Prénom	Représentant
Burnier	Madeleine	Municipalité
Hajji Pinto	Clotilde	Socialiste
Bertschy	Patrick	Radical-Démocratique
Letsch	Christophe	Vevey Libre
Koehler	Béatrice	Libéral
Freudiger	Reynald	Alternatives
Roduit	Jean-Marc	Démocrate-Chrétien
Tenthorey	Marc-Henri	UDC
Post	Charles	Les Verts
Baumgartner	Pierre-André	Sport plein air
Hangartner	Bernard	Pdt Ass. Sport Riviera
Bryois	Jean-Marc	Délégué au Sport

Naturalisations

Nom	Prénom	Représentant
Municipal(e)	(tournus)	Municipalité
Schuseil	Peter	Vevey Libre
Walter	Antoinette	Libéral
Fave	Jean-François	Les Verts
Jaggi-Héritier	Doris	Radical-Démocratique
Roduit	Jean-Marc	Démocrate-Chrétien
Tenthorey	Jean-Daniel	UDC
Studer	Eric	Alternatives
Oguey	Christiane	Socialiste
Barhouni-Henchoz	Josette	Socialiste

Sports – Sous-commission Lac

Nom	Prénom	Représentant
Martin	Marcel	Municipalité
Burnier	Madeleine	Municipalité
Hajji Pinto	Clotilde	Socialiste
Bertschy	Patrick	Radical-Démocratique
Letsch	Christophe	Vevey Libre
Koehler	Béatrice	Libéral
Freudiger	Reynald	Alternatives
Justo	José	Démocrate-Chrétien
Tenthorey	Marc-Henri	UDC
Post	Charles	Les Verts
Sauberlin	Jacques	Port + Sports d'eau
Cochard	Elec	Pêcheurs (FIPAL)
Burnat	Daniel	Sauvetage «Le Vétéran» + Ass. usagers ports veveys.
Goncerut	Laurent	Sauvetage "La Sentinelle"
D'Angelo	Vladimir	Club House
Troillet	Pascal	Amicale Voile (AVV)
Amoos	Gérard	Chef de Service
Bryois	Jean-Marc	Délégué au Sport

Activités interculturelles

Nom	Prénom	Représentant
Girardin	Lionel	Municipalité
Muñoz	Ascension	Socialiste
Jaggi-Héritier	Doris	Radical-Démocratique
Diangitukwa	Fweley	Vevey Libre
Marinelli	Vincent	Libéral
Parente-Scussel	Alessandra	Alternatives
Maldonado	Jorge	Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	UDC
Rapin	Roland	Les Verts
Pomilio	Francesco	Association italienne
Peerun Steiger	Bhama	Autres communautés
Stergioumans	Grégory	Association des musulmans
Chakir	Abdelhamid	Association des musulmans
Gandi	Daniel	Carfman/Afrique
Lussamaki	Okita	Communauté congolaise
Ahmedi	Abdulah	Communauté albanaise
Ferizi	Vehbi	Communauté albanaise
Bexheti	Nexhat	Association des Kosovars
Gerber	Christophe	Adjoint
Bays	Alexandre	Chef de Service
Bloch	Michel	Délégué à A21
Theytaz	Michèle	Déléguée
Gisi	Alain	Office population

Sur la Famille

Nom	Prénom	Représentant
Girardin	Lionel	Municipalité
De Stefanis	Maria-Antonietta	Socialiste
Destraz	Catherine	Radical-Démocratique
Schuseil	Peter	Vevey-Libre
Roh	Christian	Libéral
VACANT		Alternatives
Ambesh	Rebecca	Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	UDC
Roué	Corinne	Les Verts
Bays	Alexandre	Chef de service
Bornand	Christophe	Chef de service

Logement

Nom	Prénom	Représentant
Girardin	Lionel	Municipalité
Christen	Jérôme	Municipalité
Hajji Pinto	Clotilde	Socialiste
Dragone	Umberto	Radical-Démocratique
Diangitukwa	Fweley	Vevey Libre
Clément	Pierre	Libéral
Studer	Loren	Alternatives
Tolusso	Mauro	Démocrate-Chrétien
Tenthorey	Marc-Henri	UDC
Tolusso	Christophe	Les Verts
Bavaud	Françoise	ASLOCA
Deriaz	Robert	AVIVO
Chirichiello	Claude	L'Arcade
Ruga	Fabian	DOMICIM
Hitz	Renée-Laure	Architecte OUrB
Bornand	Christophe	Chef de service

Salubrité

Nom	Prénom	Représentant
Christen	Jérôme	Municipalité
/	/	Socialiste
/	/	Radical-Démocratique
/	/	Vevey Libre
/	/	Libéral
VACANT		Alternatives
Gardaz	Jacques	Démocrate-Chrétien
/	/	UDC
/	/	Les Verts
Collaud	Eric	Architecte
Bornand	Christophe	Chef de service
Hitz	Renée-Laure	Architecte

Crescendo

Nom	Prénom	Représentant
Christen	Jérôme	Municipalité
Butty	Pierre	Socialiste
Marchesi	Jean-Yves	Radical-Démocratique
Hunziker	Randolph	Vevey Libre
Walter	Antoinette	Libéral
/	/	Alternatives
Rickenbacher	Richard	Démocrate-Chrétien
Riesen	Werner	UDC
Lavanchy	Christiane	Les Verts
Gavillet	Liliane	Parents
Burglé	Christian	Parents
Raffaële	Gian Marco	Président de La Lyre
Demierre	Philippe	Directeur de La Lyre
Ischer	Robert	Directeur CRESCENDO
Racine	Julie	Elève
Pagano	Tamara	Elève
Bays	Alexandre	Chef de service

Musée historique de Vevey

Nom	Prénom	Représentant
Burnier	Madeleine	Municipalité
Baumeler	David	Socialiste
Zaugg	Joëlle	Radical-Démocratique
Rusterholz	Danielle	Vevey Libre
Rivier	Etienne	Libéral
Gonthier	Alain	Alternatives
VACANT		Démocrate-Chrétien
Bonjour	Pierre	UDC
Tolusso	Christophe	Les Verts
Dik	Jan Klaas	Restaurateur tableaux
Grandchamp	José	Ebéniste
Moriggi	Dominique	Etain
Rivollet	Madeleine	Antiquités
Eynard	Hugues	Individuel
Martin	Jean- François	Individuel
Pfefferlé	Jean-Pierre	Individuel
Chavannes	François	Vibiscum
Lambert	Françoise	Conservatrice Musée

Musée des Beaux-Arts

Nom	Prénom	Représentant
Burnier	Madeleine	Municipalité
Jörimann	Michel	Socialiste
Jaggi-Héritier	Doris	Radical-Démocratique
Agnant	Michel	Vevey Libre
Kaerer	Danièle	Libéral
Freudiger	Reynald	Alternatives
D'Angelo	Vladimir	Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	UDC
Fave	Jean-François	Les Verts
Fellay	Santina	
Alamir	Marie	
Bourqui	Edmond	
Radrizzani	Dominique	Directeur

MSAP

Nom	Prénom	Représentant
Burnier	Madeleine	Municipalité
Melchior	Alexandra	Socialiste
Doriot	Serge	Radical-Démocratique
Berney	Michel	Vevey Libre
Burgi	Jean-Jacques	Libéral
Vallotton	Alexandre	Alternatives
VACANT		Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	UDC
Fave	Jean-François	Les Verts
Piaget	Lorenzo	Pdt Fondation Musée
Mottier	Jean-Pierre	Pdt Assoc. Amis Musée
Yersin	Jean-Marc	Directeur MSAP
Bonnard Yersin	Pascale	Directrice MSAP

Bibliothèque Médiathèque municipale

Nom	Prénom	Représentant
Burnier	Madeleine	Municipalité
Barhoumi	Josette	Socialiste
Delavy	Patrice	Radical-Démocratique
Berney	Michel	Vevey Libre
Egloff	Serge	Libéral
Studer	Eric	Alternatives
VACANT		Démocrate-Chrétien
Despot	Fabienne	UDC
Lavanchy	Christiane	Les Verts
Rastoldo	Louissette	Bibliothécaire
De Gautard		
Rayroud	Antoinette	Familles donatrices
Graf	Christian	Conservateur

Jeunesse

Nom	Prénom	Représentant
Burnier	Madeleine	Municipalité
Ambresin	Grégory	Socialiste
Delavy	Patrice	Radical-Démocratique
Letsch	Christophe	Vevey Libre
Jost	Grace	Libéral
Studer	Loren	Alternatives
Maldonado	Cesar	Démocrate-Chrétien
Fratini Triolo	Marysa	UDC
Lavanchy	Christiane	Les Verts
Martin	Jean-François	Corps enseignant
Favre	Nicole	Comm. scolaire
Tirelli-De Muralt	Anne-Pierre	Ass. enfance, pré-ado.
Theytaz		
Grandjean	Michèle	Déléguée à la jeunesse
Briguet	Marie	Resp. Equinox
Pavarini	Marco	Resp. travail proximité

CRDIS Intercommunal

Nom	Prénom	Représentant
Kaufmann	Lyonel	Municipalité LTP
Girardin	Lyonel	Municipalité Vevey
Gut	Louis	Vevey Libre
Meyer	Jean-Claude	Libéral
Post	Charles	Les Verts
Bercher	François	Socialiste
Petitpierre	Eric-Michel	Libéral
Jordan	Anick	Resp. sécu. St-Antoine
Burdet	Jacques	Resp. tech. et sécu Hôp. Riviera
Gilliéron	Ute	Directrice
Santus	Michel	Cdt CRDIS
Gaillard	Yves	Cdt rempl. CRDIS
Delafontaine	Françoise	QM CRDIS

Développement durable – Agenda 21

Nom	Prénom	Représentant
Burnier	Madeleine	Municipalité
Gavin	Eric	Socialiste
Chambaz	Henri	Radical-Démocratique
Agnant	Michel	Vevey Libre
Marinelli	Vincent	Libéral
Murisier	Camille	Alternatives
D'Angelo	Vladimir	Démocrate-Chrétien
Despot	Fabienne	UDC
Rapin	Roland	Les Verts
Ansermet	Serge	WWF Vaud
Ferrari	Christian	Architecte
Uffer	Filip	ProSenectute Vaud
Bloch	Michel	Délogué

Groupe de travail Animation Quai

Nom	Prénom	Représentant
Christen	Jérôme	Municipalité
Oguey	Eric	Socialiste
Dragone	Umberto	Radical-Démocratique
Reber	Paulette	Vevey Libre
Meyer	Jean-Claude	Libéral
Vallotton	Alexandre	Alternatives
D'Angelo	Vladimir	Démocrate-Chrétien
Henauer	Gilbert	UDC
Post	Charles	Les Verts
Boutilly	Jean-Marc	Directeur 3 Couronnes
VACANT		SIC
Micheloud	François	Ass. Riverains Quai Perdonnet
Béard	John	Ass. Riverains Quai Perdonnet
Schäubli	Jonas	Café littéraire
Marchionno	Walter	Pizza Taxi
Lehrian	Claude	Chef de service
Abbet	Boris	Adjoint

Groupe de travail

Développement quartier Vevey Est

Nom	Prénom	Représentant
Christen	Jérôme	Municipalité
Ambresin	Grégory	Socialiste
Marinelli	Roger	Radical-Démocratique
Werffeli	Michel	Vevey Libre
Meyer	Jean-Claude	Libéral
Vallotton	Alexandre	Alternatives
Pilloud	Olivier	Démocrate-Chrétien
Henauer	Gilbert	UDC
VACANT		Les Verts
Airivier	Jean-Louis	Coiffeur
Boutilly	Jean-Marc	Directeur 3 Couronnes
Chiffelle	Pierre	
Fattebert	Catherine	Ass. Quartier Valsainte
Moro	David	Boutique Cobalt
Plancherel	Arlette	Alpha-Optique
Lehrian	Claude	Chef de service
Abbet	Boris	Adjoint



Service du personnel

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8

De plus en plus d'employés suivent les cours Priorité à la formation professionnelle

Mutations et remplacements du personnel

Le nombre de mutations du personnel (somme des entrées et sorties) s'est élevé à 79 ou 24.5% des personnes en activité au 31 décembre 2008 (110 / 30.5% en 2007). Cela représente théoriquement un départ ou une arrivée tous les 3 jours ouvrables. Il se situait entre 45-65 de 1987 à 1991, entre 25-30 de 1992 à 1994, entre 37-45 de 1995 à 1999, puis entre 66-100 de 2000 à 2006. De plus, les changements de taux d'activité ont occasionné la modification de 27 contrats de travail.

Cette année, 26 engagements sur 52 concernent des nouveaux postes. Sur 27 départs, 4 sont dus à des retraits et 1 à l'AI.

Le nombre d'offres reçues et étudiées par les services pour chaque mise au concours s'est situé entre 9 et 238 (moyenne 74); pour 2007, ces nombres se situaient entre 6 et 126 (moyenne 50).

Cette année, nous avons reçu 122 offres spontanées (182 en 2007, 235 en 2006 et 264 en 2005).

Les 22 mai et 13 novembre 2008, la municipalité a invité les nouveaux collaborateurs à une séance d'information.

Retraités

au 31 mai	M. Marc DUBUGNON, après 32 ans et 3 mois d'activité, organiste, direction de la culture, cultes
au 30 juin	M. Jean-Victor NUSSBAUMER, après 17 ans et 9 mois d'activité, concierge, direction de l'éducation, école à la montagne
au 31 août	M. Marcel GUIGNARD, après 32 ans et 7 mois d'activité, ouvrier de voirie machiniste, direction des espaces publics, voirie
au 31 octobre	M. Francesco BOMPAROLA, après 10 ans et 10 mois d'activité, ouvrier de voirie spécialisé, direction des espaces publics, voirie
au 30 novembre	M. Ramon ZAS, après 13 ans et 9 mois d'activité, ouvrier de voirie génie civil, direction des espaces publics, voirie

Assurances

Le service du personnel a traité et suivi 23 (24 en 2007) cas d'accident professionnel, dont 13 (11 en 2007) avec arrêt de travail, ainsi que 45 (62 en 2007) cas d'accident non-professionnel, dont 18 (32 en 2007) avec arrêt de travail.

Formation

Considérant qu'un collaborateur suivant un cours représente une unité, la formation continue peut être estimée comme suit :

	2008	2007
Cours de 1 à 5 jours :	222 unités	62 unités
Conférences :	6 unités	1 unité
Formation de longue durée (> 5 jours) :	12 unités	5 unités

Une formation importante a été effectuée en 2008 pour la Direction des espaces publics.

Le Service du personnel a mandaté le CEP*, afin d'organiser pour le personnel de voirie et parcs & jardins (55 personnes) une formation portant sur la communication, la collaboration et l'amélioration des relations professionnelles.

La formule a été choisie pour son caractère interactif, coanimée par un formateur et un acteur, sous forme de mise en scène de situations de travail. La formation a eu lieu sur place dans les locaux de la commune et a été répartie en 5 sessions de deux demi-journées par groupe en novembre 2008.

Un cours de samaritains ainsi que la formation des intervenants dans les mesures de sécurité et de santé au travail (MSST) se sont déroulés en interne à l'initiative du chargé de sécurité intercommunal.

Grabeau de fin d'année

Cette traditionnelle réunion du personnel, qui a rassemblé 210 collaboratrices, collaborateurs, retraités et invités, a eu

Jubilaires

La municipalité a invité les 25 jubilaires fêtant leurs 10, 15, 20, 25 et 30 ans de service à une sortie récréative. Celle-ci s'est déroulée le 26 septembre 2008 dans la région du lac du Bourget.



Les participants au bord de l'Ain

lieu le vendredi 12 décembre aux Galeries du rivage. Cette année, l'organisation et le bon déroulement de cette manifestation ont été assurés par une équipe de la direction des finances - gérances avec l'appui des apprentis.

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2007:

La commission souhaite l'introduction dans le rapport de gestion d'un tableau de bord concernant les entretiens d'évaluation et un tableau de bord concernant les formations continues avec des indicateurs.

Réponse et suivi: la Municipalité accepte sa demande et introduira dans le rapport de gestion, dès 2008, un tableau de bord concernant les entretiens d'appréciation et un tableau de bord concernant les formations continues avec des indicateurs. Ces tableaux figurent dans les chapitres respectifs du présent rapport.

Tableaux des effectifs

Les effectifs du personnel figurent dans les tableaux ci-après selon différents critères de classement.

1/ Personnel auxiliaire mensualisé au 31.12.2008

Dans ce tableau figure le personnel engagé par la commune pour une durée déterminée ou indéterminée et qui n'est que partiellement soumis au statut du personnel. Ce groupe ne comprend pratiquement que du personnel à temps partiel, souvent avec un petit taux d'activité. Nous n'indiquons que le nombre de personnes car le taux d'activité n'est souvent pas fixé (forfait défini pour une activité).

Services	Nombre
Culture et cultes	5
Education	35
Espaces publics	2
Finances	10
Greffé municipal	1
Affaires sociales et familiales	2
Total	55

En 2008, 8 collaboratrices auxiliaires ont été titularisées.

2/ Apprenti(e)s au 31.12.2008

Ce tableau indique le nombre d'apprenti(e)s en cours de formation à la commune au 31.12.2008 avec comparaison au 31.12.2007. Ils sont regroupés par profession et année d'apprentissage effectuée à ces dates.

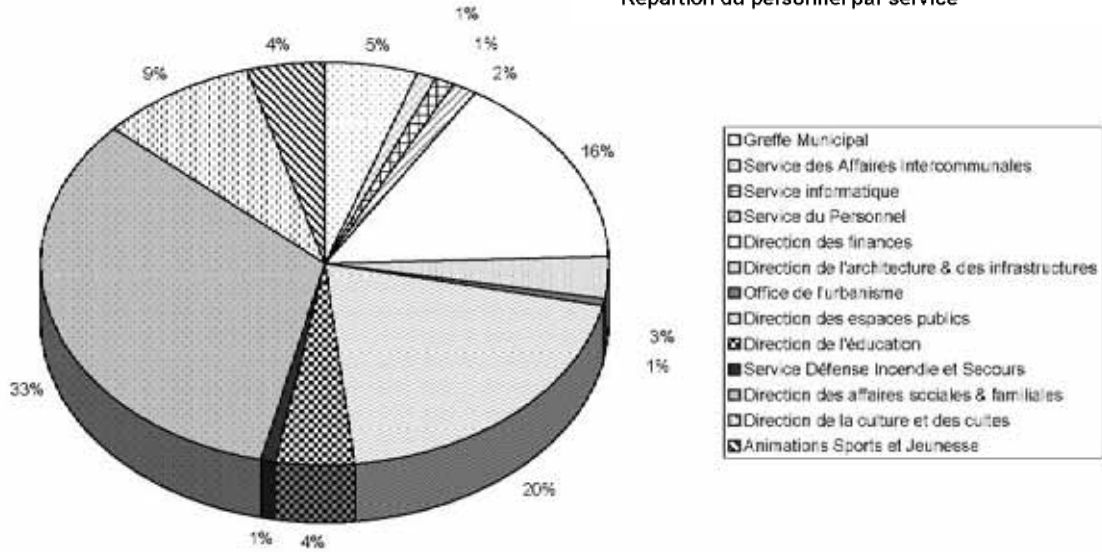
Profession	Année d'apprentissage	Au 31.12.2007	Au 31.12.2008
assistant en information documentaire	1 ^{re} année	1	0
assistant en information documentaire	2 ^e année	0	1
assistante socio-éducative	1 ^{re} année	2	0
assistante-socio-éducative	2 ^e année	2	2
assistante-socio-éducative	3 ^e année	0	2
employé(e) de commerce	1 ^{re} année	2	2
employé(e) de commerce	2 ^e année	3	2
employé(e) de commerce	3 ^e année	1	2
cuisinière	1 ^{re} année	0	1
horticulteur(trice)	1 ^{re} année	2	2
horticulteur(trice)	2 ^e année	4	0
horticulteur(trice)	3 ^e année	1	4
mécanicien sur automobiles légères	3 ^e année	1	0
réparateur sur automobiles légères	3 ^e année	0	1
Total		19	19

3/ Personnel "stable"

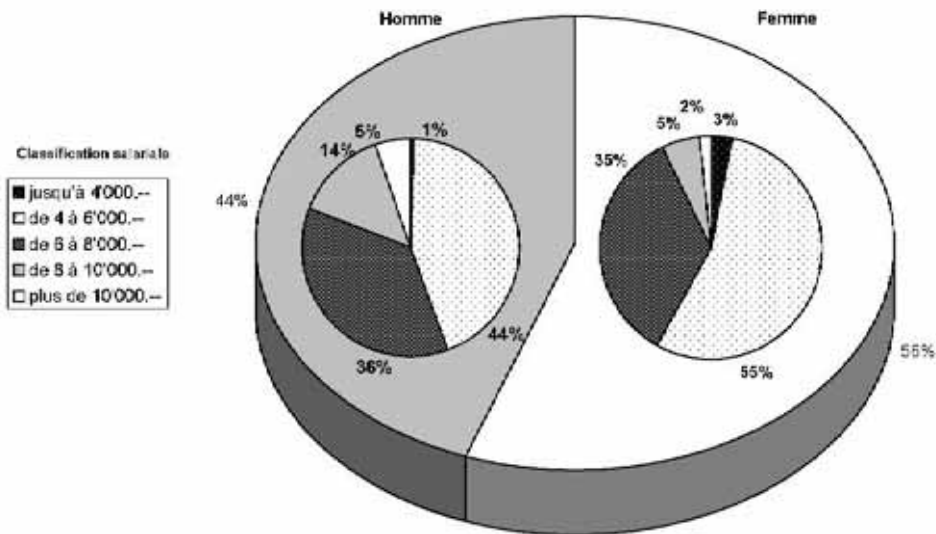
Les différents graphiques ci-après donnent une image globale de la composition du personnel communal. De plus, le tableau mentionne les différences entre le budget et la situation au 31 décembre 2008.

Services	Au 31.12.2007		Au 31.12.2008		BUDGET 2008	
	Pers.	Poste	Pers.	Poste	Pers.	Poste
GREFFE MUNICIPAL	16.00	12.10	17.00	13.10	16.00	12.10
PERSONNEL	4.50	4.10	5.00	4.50	5.00	4.50
INFORMATIQUE	3.00	2.40	3.00	2.40	3.00	2.40
AFFAIRES INTERCOMMUNALES	5.00	3.95	4.00	2.95	5.00	3.95
DÉVELOPPEMENT DURABLE	1.00	0.50	1.00	0.50	1.00	0.50
FINANCES - GÉRANCES	43.00	39.30	47.75	40.93	50.75	43.23
URBANISME ET CONSTRUCTIONS	9.70	9.70			11.70	11.70
ARCHITECTURE ET INFRASTRUCTURES			8.70	8.50		
OFFICE DE L'URBANISME			3.00	3.00		
ESPACES PUBLICS	65.00	62.22	65.00	61.62	67.00	64.22
ÉDUCATION	14.00	10.90	14.00	11.00	14.00	11.00
SÉCURITÉ	63.00	60.50	3.25	2.57	3.25	2.57
AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES	100.50	79.05	106.00	82.15	114.00	89.30
CULTURE ET CULTES	25.30	19.23	30.30	21.04	29.30	20.73
ANIMATION SPORTS ET JEUNESSE	10.00	7.20	14.00	9.55	15.00	9.60
TOTAL GÉNÉRAL	360.00	311.15	322.00	263.81	335.00	275.80

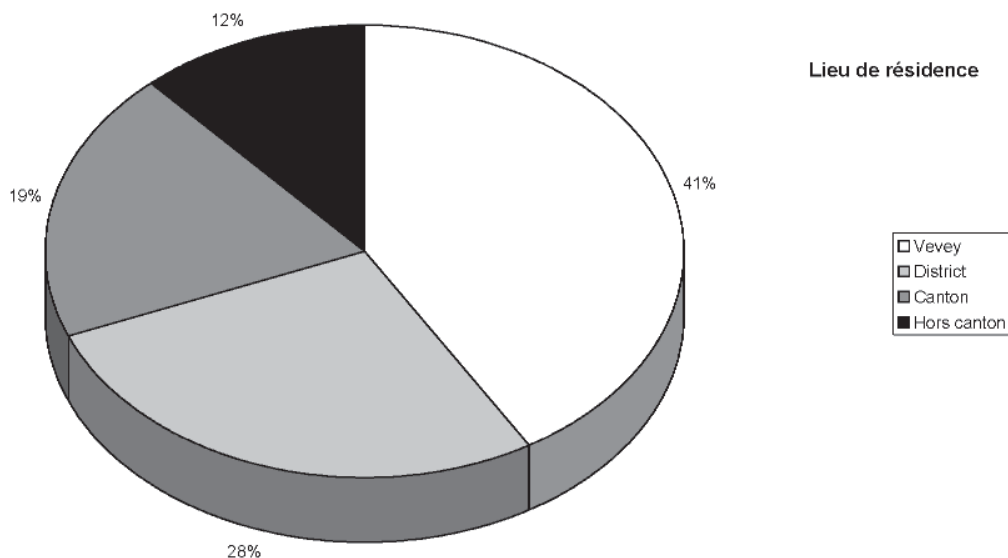
Répartition du personnel par service

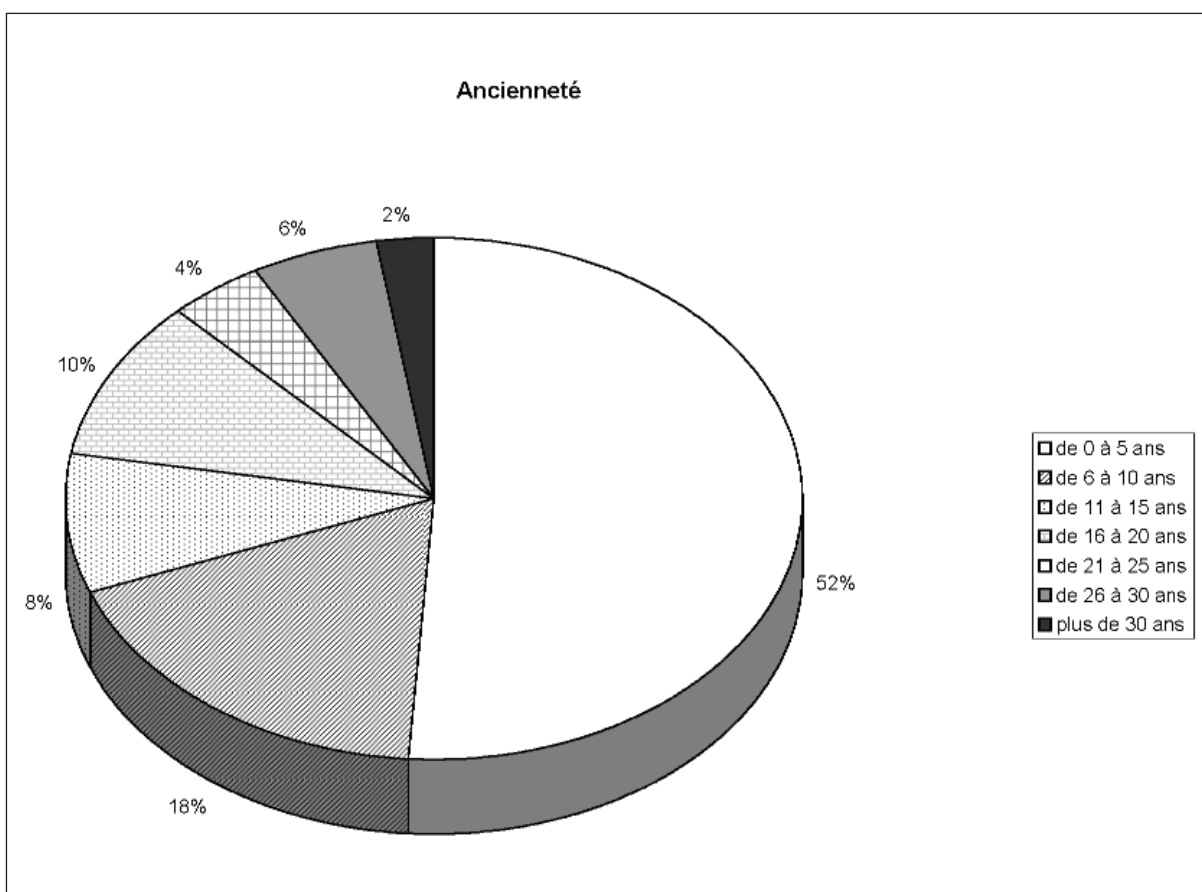
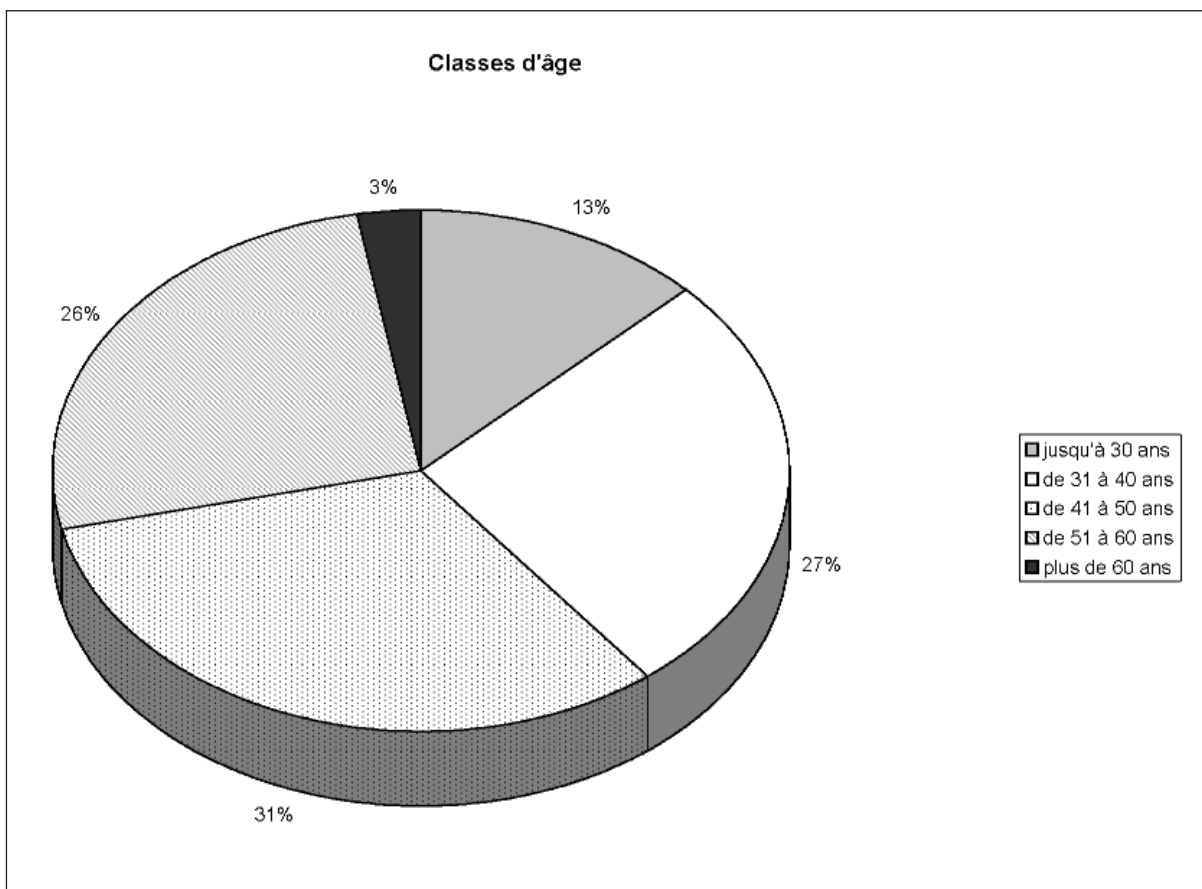


Répartition femme - homme

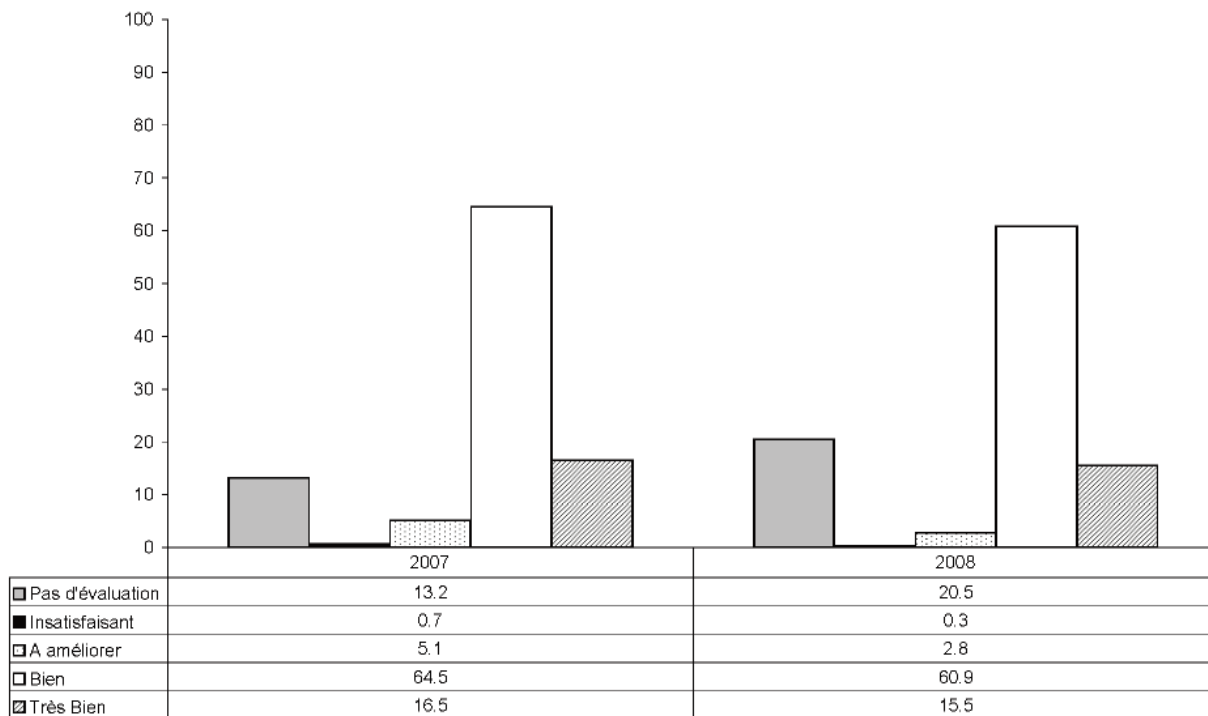


Lieu de résidence



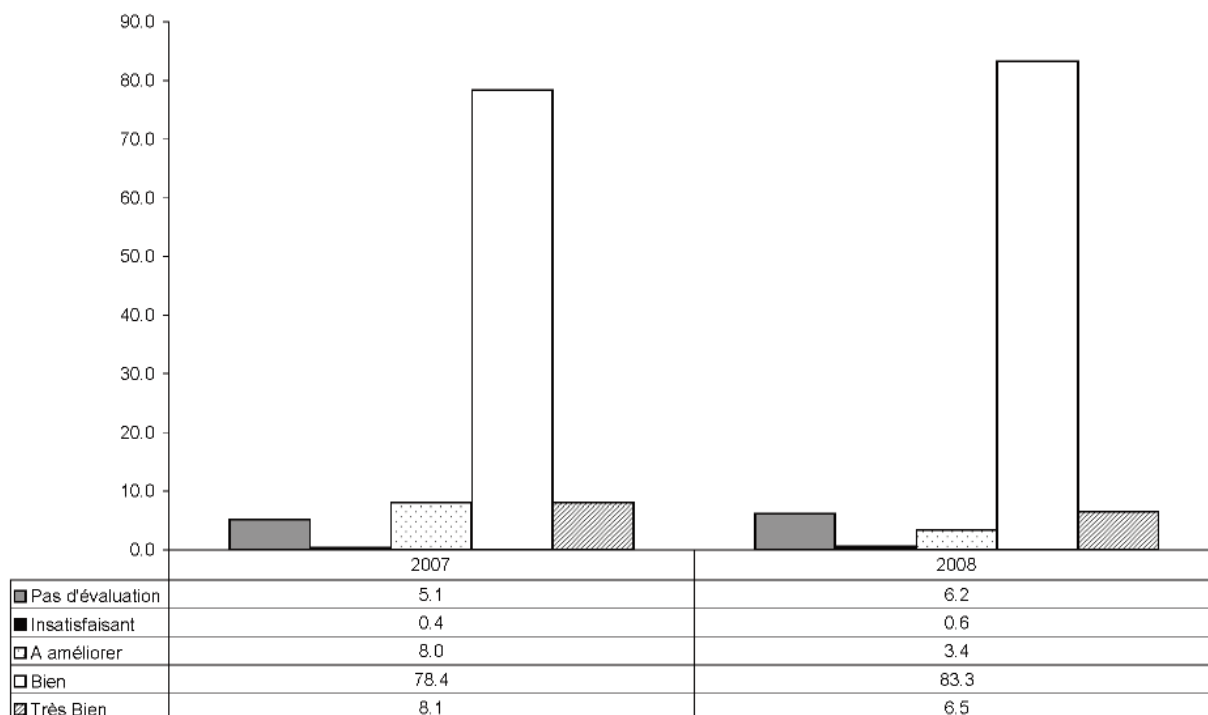


Appréciation du personnel sur son environnement de travail



- Au travers du formulaire d'appréciation annuel, 15.5% des collaborateurs ont qualifié leur environnement de travail de très bien, 60.9% bien, 2.8% à améliorer, 0.3% insatisfaisant et 20.5% n'ont pas qualifié globalement leur satisfaction (appréciation partielle, présence inférieure à 6 mois, absences de longue durée)

Appréciation du personnel par le supérieur hiérarchique



- 6.5% des collaborateurs ont obtenu une qualification très bien, 83.3% bien, 3.4% à améliorer, 0.6% insatisfaisante. 6.2% n'ont pas été évalués (présence inférieure à 6 mois, absences de longue durée)

Statistiques

Nous pouvons compléter ces tableaux et graphiques par quelques éléments statistiques :

- Sur les 322 personnes en activité au 31.12.2008, il y a 179 femmes et 143 hommes
- Le salaire moyen des hommes est de CHF 6'804.55, celui des femmes de CHF 5'876.15
- Le salaire médian des hommes est de CHF 6'251.--, celui des femmes de CHF 5'679.--
- L'âge moyen du personnel est de 44 ans (42.0 pour les femmes et 46.6 pour les hommes)
- L'ancienneté moyenne est de 9.3 ans (7.6 pour les femmes et 11.4 pour les hommes)
- Le taux d'activité moyen est de 82% (71% pour les femmes et 95% pour les hommes)
- 36 personnes ont moins de 30 ans pour une ancienneté moyenne de 2 ans
- 103 personnes ont plus de 50 ans pour une ancienneté moyenne de 17 ans.

Si nous comparons ces chiffres à ceux de 2004 à 2007, nous pouvons constater les principaux écarts suivants :

	2004	2005	2006	2007	2008
● Personnes en activité au 31.12	328	330	351	360	322
● dont: Femmes	147	149	161	167	179
Hommes	181	181	190	193	143
● Age moyen	43.7	43.4	43.4	42.7	44
● Ancienneté moyenne	10.5	10.2	9.7	8.7	9.3
● Moins de 30 ans	34	35	36	41	36
● Plus de 50 ans	98	96	100	94	103

*Laurent Ballif, syndic
Serge Volet, chef de service*



Informatique

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8

Du quai Perdonnet au Centre-ville Le Wi-Fi poursuit son extension

Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2008 de 230 PC. Le nombre de postes a ainsi augmenté d'une quinzaine d'unités en 2008, principalement du fait de l'augmentation du nombre des PC installés dans les musées et à la direction des affaires sociales et familiales. Comme signalé les années précédentes, trente PC supplémentaires, appartenant officiellement à Police Riviera, continuent d'être gérés par le service informatique de Vevey qui, en contrepartie, facture un montant pour ses prestations. On peut noter que le canton paie également une somme du même ordre de grandeur pour la maintenance et la gestion des trente PC du Centre social intercommunal. Outre la gestion courante des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour) et l'assistance aux utilisateurs, les tâches spéciales mentionnées ci-dessous ont été effectuées par le service informatique en 2008 et font l'objet de ce rapport.

Personnel du service
Le personnel du service informatique n'a pas varié en 2008 et est resté au chiffre

de 2,4 EPT, soit 2 EPT pour l'intervention technique proprement dite et 0,4 EPT pour l'administration et l'appui technique.

Besoins en locaux

Avec l'augmentation du nombre des équipements géré par le service informatique (PC, imprimantes, pocket PC, multifonctions, etc.) et des tâches informatiques, le service manque vraiment de locaux. En effet, il faut penser qu'actuellement l'essentiel des déploiements informatiques concerne des renouvellements de matériel. Il faut donc non seulement entreposer provisoirement des équipements neufs en attente d'être préparés et mis en place, mais ensuite stocker les équipements remplacés dans le but, soit de les conserver pour un usage ultérieur ou pour les pièces, soit d'attendre d'avoir un volume suffisant de matériel désuet à débarrasser pour remplir une palette à commander à la Swico (organisme assurant le recyclage des équipements informatiques).

Sécurité

Virus et «spyware»

Il n'y a pas eu de dégâts liés à des virus ou des «spyware» (logiciel espion) en 2008, mais quelques alertes. En effet à plusieurs reprises des messages fallacieux, envoyés dans des desseins de criminalité économique (récupération de codes bancaires, numéro de cartes de crédit, etc.) et contenant des fi-

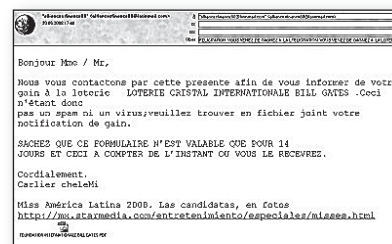
chiers exécutables dangereux sont parvenus à traverser les trois antivirus (McAfee, TrendMicro et ClamAV) qui protègent la messagerie communale. Heureusement, la dernière ligne de sécurité, le blocage des fichiers annexés de type .zip, a mis ces messages en quarantaine, les empêchant de parvenir jusqu'aux utilisateurs finals. Enfin un virus, amené par un intervenant externe sur une clé usb à l'occasion d'une présentation, a infecté un PC au musée Jenisch. Il s'agissait heureusement d'un virus bénin (il se contentait d'afficher un texte idiot toutes les cinq minutes) qui échappait à nos antivirus, pourtant à jour, et que le service informatique a finalement pu éradiquer.

Ces alertes montrent bien que la menace des virus n'a pas diminué et que des mesures de précaution et de sécurité sont toujours indispensables.

Antispam

La quantité de spams (courrier indésirable) varie considérablement d'une période à l'autre, mais représente globalement toujours un peu plus des deux tiers du courrier parvenant sur le domaine de messagerie. Le système antispam fonctionne correctement et bloque l'essentiel des spams, mais quelques-uns échappent à la détection chaque jour, notamment ceux qui ont un petit côté artisanal

comme les arnaques à la nigériane.



Réseau Câblage des Galeries du Rivage

L'installation, prévue en 2008, d'un câblage informatique dans les Galeries du Rivage a été renvoyé à 2009, le budget ayant été utilisé pour d'autres travaux d'aménagement des bâtiments scolaires, jugés plus urgents.

Liaison informatique du bâtiment des anciennes prisons

Dans le cadre de l'aménagement de deux locaux pour les services de la ville dans les anciennes prisons, le service informatique a fait tirer une fibre optique reliant ce bâtiment au Collège bleu, lui-même relié par fibres à l'Hôtel de Ville.

Ainsi, les deux bureaux, occupés par des collaborateurs de la direction des affaires sociales et familiales, disposent d'une liaison rapide (1 Gbits/s) avec le réseau informatique communal et des mêmes outils informatiques (messagerie Lotus, gestion communale, annuaire CD, etc.) que les autres postes du service.

Le service informatique a également profité de chan-

ger certains équipements de communication installés dans le complexe Kratzer, améliorant ainsi les liaisons avec les archives communales et avec le local d'entreposage du MSAP.

Liaisons externes

A la demande des services, les petits travaux de câblage suivants ont été effectués, sous la supervision du service informatique, dans les bâtiments communaux :

- installation de prises informatiques pour le copieur multifonction de la direction des espaces publics
- installations de prises informatiques supplémentaires dans les garderies les Sapins et la Barcarolle, afin de mettre à disposition un PC relié au réseau communal pour les éducatrices de chacune des deux garderies
- installation de prises informatiques dans les appartements de M. Richard, au-dessus de la garderie les Marionnettes, pour lui permettre de travailler depuis son domicile
- installation de prises pour la liaison du copieur fax multifonctions de la direction des finances

Au début de l'année 2008, suite à plusieurs demandes, le service informatique a mis en place un système sécurisé d'accès permettant de se connecter au réseau communal à partir d'Internet.

Ainsi les PC du concierge du stade de Copet et de M. Bänninger, dans son bureau d'une des tours de Gilamont, peuvent accéder au réseau communal via un canal crypté passant par Internet. Ceci permet de travailler exactement

comme si le PC se trouvait dans le réseau communal, avec toutefois des temps d'attente supérieurs, vu la vitesse bien plus faible de l'accès par Internet.

Cette solution a également été mise en oeuvre sur des PC portables en conjonction avec une carte d'accès mobile, qui permet de se connecter à Internet partout par le biais des réseaux téléphoniques sans fil. Ainsi, par exemple, l'inspecteur des chantiers dispose sur son ordinateur portable de ce système qui lui fournit l'accès au réseau communal, à ses dossiers et à Internet où qu'il se trouve. Les PC portables de quelques autres responsables ont aussi été équipés à leur demande. Le service informatique dispose également, pour son usage et pour prêt aux services, d'un ordinateur portable doté d'une carte d'accès mobile 3G et du client permettant la connexion sur le réseau communal.

Disponibilité des systèmes / pannes

Il n'y a pas eu de pannes conséquentes des systèmes informatiques en 2008. On peut toutefois signaler que deux coupures de courant, planifiées et annoncées par la Romande Energie dans la zone Hôtel de Ville, entre minuit et 5h30 le mardi 25 mars 2008 ainsi que le vendredi 28 mars 2008, ont contraint le service informatique à arrêter tous les serveurs durant ces deux nuits. A la suite du 1^{er} arrêt le 25 mars, une panne de la carte-mère du serveur de messagerie a empêché le redémarrage de celui-ci. Suite au remplacement, sous contrat de maintenance, de la pièce défaillante par les techniciens de HP, ce serveur a pu être remis en ser-

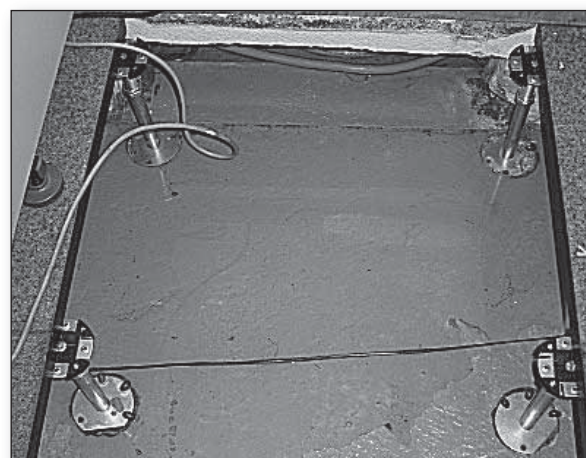
vice quelques heures plus tard (à 13h30).

Enfin, un tuyau du système de climatisation s'est desserti et a créé une grosse flaque, heureusement sans la moindre conséquence, sous les planchers suspendus de la salle informatique. Ce problème n'a pas provoqué d'arrêt des serveurs et le système de fixation des tuyaux du climatiseur a été amélioré par le fournisseur.

d'en prendre connaissance.

Wi-Fi

Conformément aux vœux 2006 de la commission de gestion, repris par le Conseil communal, le réseau sans fil permettant l'accès gratuit à Internet a été étendu sur l'entier du Quai Perdonnet. De plus, afin de permettre la liaison des nouvelles bornes d'information fournie par la so-

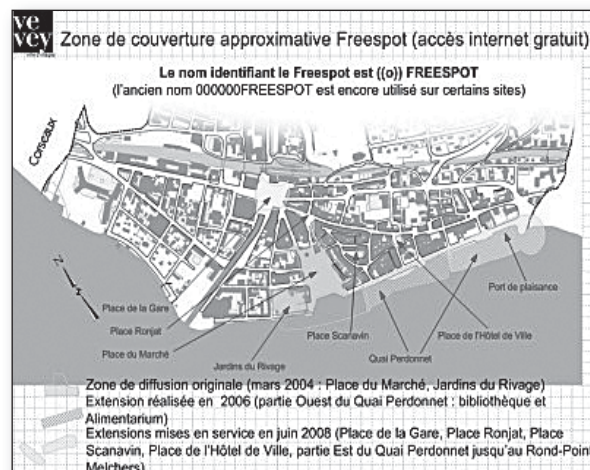


Problème climatiseur 2008

Logiciel Intranet

A la demande du greffe municipal, une page, nommée « Séances de la Municipalité » a été créée sur l'intranet communal. Le greffe y met chaque semaine les propositions qui passeront en séance de Municipalité pour permettre aux chefs de service

ciété Frappe Communication, des points d'accès et des antennes ont été mis en service pour desservir la place de l'Hôtel de Ville, la place Ronjat et la place de la Gare. Dans le cadre de l'installation des équipements audiovisuels de la salle du Conseil, nous avons également installé un point d'accès qui



arrose cette salle et la place Scanavin. Ainsi, tous ces différents sites sont maintenant desservis par l'accès sans fil à Internet. Pour réaliser ces extensions, le service informatique a travaillé avec une société genevoise, spécialisée dans les réseaux Wi-Fi, ce qui a permis de mettre en place des systèmes de relais entre antennes : le signal est ainsi propagé de la première antenne vers la suivante. Ceci permet d'éviter de devoir trop multiplier les points d'accès et les locations de lignes ADSL*. Ainsi, le point d'accès du débarcadère Vevey - La Tour reçoit son signal par une antenne en façade de la bibliothèque tandis que la place de la Gare est alimentée depuis la Grenette, par le biais d'une antenne relais située à la place Ronjat. Les antennes installées sur les toits du Château de l'Aile, qui avaient beaucoup souffert des intempéries depuis 2004, et dont l'emplacement devenait problématique, du fait de la vente du château, ont été retirées et ont été remplacées par des équipements posés sur le toit du débarcadère Vevey-Marché. En fin de compte, tous les équipements Wi-Fi instal-

lés en 2004 et 2006, que le service informatique louait jusque là à un autre prestataire, ont été remplacés en 2008. Ceci permet des économies sur les frais d'exploitation du Wi-Fi. Enfin, la société VTX, à laquelle nous louons les lignes ADSL pour le Wi-Fi, a arrêté de commercialiser à fin 2008 la solution de filtrage, nommée «cognito», que nous utilisons. Nous avons donc dû trouver rapidement une autre solution de filtrage des sites web. La solution retenue, tout-à-fait efficace selon nos tests, est fournie par SonicWall, le fabricant des routeurs que nous utilisons pour l'infrastructure du Wi-Fi.

Renouvellement du parc informatique

Le renouvellement des PC en 2008 a essentiellement concerné les PC fixes. En effet, un bon nombre des PC utilisés actuellement dans l'administration communale - près de 60 pièces - sont des HP Evo 510 achetés entre 2002 et 2003. Si ces machines fonctionnent encore correctement, la plupart arrivent à 6 ans d'utilisation à fin 2008 et commencent à devenir un peu lentes pour accomplir les tâches qu'on attend d'elles. En effet, les logiciels actuels sont toujours plus

Internet

Site www.vevey.ch

Comme les années précédentes, le service informatique a aidé les utilisateurs à mettre en place les informations sur le site Internet de la ville. Il a également effectué à la demande les opérations de mise en forme compliquée (création de structures, formulaires, tableaux évolués).

La principale nouveauté concernant le site www.vevey.ch en 2008 est la mise en service au début de l'été d'un nouveau module pour les documents du Conseil. Ce système, vendu par la société Quicksite, et qui équipe déjà les communes d'Aigle et de Montreux, permet de stocker les fichiers dans une petite gestion électronique de documents. Ainsi, les différents documents du Conseil ne sont plus ajoutés côte à côte sur des pages statiques, mais introduits et indexés dans une base de données qui va créer les pages dynamiquement lors de recherches.

Matériel

Postes de travail

Une bonne partie des achats de PC concerne le renouvellement des postes. Les besoins supplémentaires de PC ont de leur côté été les suivants :

- MSAP: 3 PC et 1 portable
- SAI: 1 portable
- service du personnel: 1 portable
- direction des affaires sociales et familiales: 2 PC
- office de l'urbanisme: 2 PC
- direction de l'architecture et des infrastructures: 1 PC
- garderies: 4 PC
- Ginkgo: 1 PC
- concierge stade de Copet: 1 PC

Les principaux ajouts de PC se situent dans les garderies communales, chaque garderie ayant été dotée d'un PC pour l'usage des éducatrices, et au MSAP, du fait de l'augmentation du nombre des collaborateurs.



Antennes place Ronjat

gourmands en ressource processeur et en mémoire. On peut par exemple relever que le simple antivirus employé, VirusScan de McAfee, utilise aujourd'hui près de 100 MB de mémoire vive. Aussi le service informatique a commencé à remplacer ce modèle de PC à la fin de l'année 2008 et cette opération s'étendra sur 2009 pour s'achever au début 2010. Ainsi, ce type de PC a été remplacé à la direction de l'architecture et des infrastructures, alors que le remplacement de

ceux du greffe est en cours à fin 2008.

Certains de ces anciens PC, après réinstallation, ont pu être réutilisés pour des emplois pas trop exigeants, comme par exemple les PC utilisés par les ateliers de Ginkgo.

Quelques imprimantes lasers départementales, achetées en 1999, ont également été remplacées après une longue carrière.

Serveurs

Les serveurs installés pour la plupart en 2004 ou en

2005 fonctionnent encore bien mais sont arrivés à expiration de la garantie constructeur de base de trois ans. Le prix des nouveaux contrats de maintenance a ainsi augmenté fortement et il sera nécessaire de prévoir en 2009 le remplacement de ces serveurs.

De plus, l'espace libre sur les serveurs tend à diminuer continuellement, principalement du fait des nombreuses images produites et stockées par les services (notamment les musées et les services techniques) et les volumes actuels sont en train de devenir insuffisants. Il a d'ailleurs fallu mettre en oeuvre en 2008 un système de sauvegarde supplémentaire (un lecteur LTO 4 sauvegardant de 800 à 1600 GO sur une bande), pour être capable d'enregistrer sur bande toutes les données.

Le type de solution de stockage mis en oeuvre actuellement, c'est-à-dire l'ajout de disques sur les serveurs de la ville, arrive au bout de ses capacités d'extension, puisque chaque serveur ne peut abriter que quatre disques de données.

Il va donc être nécessaire de passer en 2009 à un système de baie de stockage capable d'abriter des dizaines de disques et offrant des possibilités considérable d'extension des volumes. Ce système de stockage permettra également de mettre en place d'importants espaces disques consacrés à la gestion des images numérisées des musées, voire d'autres documents iconographiques ou cinématographiques, afin de constituer en quelque sorte le «trésor numérisé» de la culture vevey-sanne.



Equipement multimédia salle du Conseil communal

Equipement audiovisuel de la salle du Conseil

Suite au préavis accepté fin 2007, la salle du Conseil communal a pu être équipée en 2008 d'un équipement audiovisuel complet, comportant projecteur, écran fixe, PC portable avec accès sans fil à internet et caméra de visualisation. De plus la sonorisation a également été améliorée avec le remplacement des haut-parleurs et de l'amplificateur.

Achat équipement divers

Le service informatique a également acquis en 2008 un nouveau projecteur au format 16/9, correspondant aux écrans des nouveaux portables, et plus lumineux, pour répondre aux besoins toujours augmentés des services, des commissions du Conseil et de certaines associations locales.

Autres tâches Sécurité au travail

Suite à une petite blessure que s'est faite le responsable informatique un dimanche de votation et à l'absence de tout pansement ou produit désinfectant dans l'Hôtel de Ville, le service informatique, comme d'autres services,

a fait l'acquisition d'une petite pharmacie. De la sorte, des pansements et des produits désinfectants sont à disposition pour soigner les éventuels petits bobos des collaborateurs ou des intervenants externes.

Procédures Votelec

M. Schneider, responsable informatique, assume la fonction de responsable Votelec. Cette tâche englobe l'organisation des processus électoraux avec le Greffe, la transmission du rôle électoral au canton avec le programme Girôle, la supervision du dépouillement avec le président du Conseil communal, le dépouillement avec le système de lecture optique des bulletins et l'envoi des résultats avec le logiciel Votelec.

Les dernières votations du mois de novembre 2008 ont mis en évidence l'intérêt du nouveau système de lecture optique des bulletins. En effet, avec pas moins 10 questions à traiter (5 sujets fédéraux, 3 sujets cantonaux dont un triple avec choix entre initiative et contre projet) le système de dépouillement a prouvé toute son efficacité. L'ensemble des bulletins a été traité par la machine aussi rapidement que s'il n'y avait eu qu'un

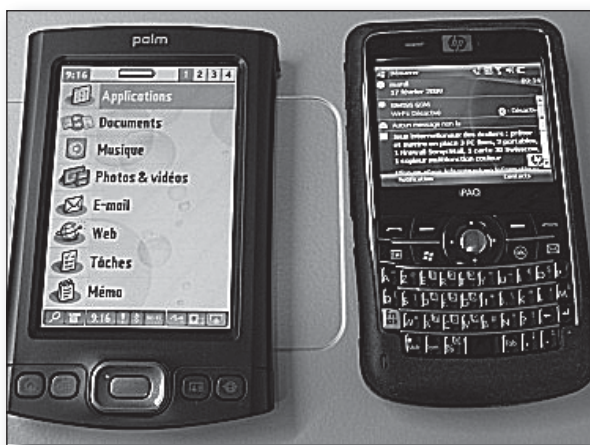
seul sujet. En revanche, le traitement manuel et surtout la consolidation (à la calculatrice) des bulletins traités par le bureau (récapitulation à plusieurs niveaux) a pris pas mal de temps. C'est donc ce point qui pourra être amélioré dans le futur, en faisant la saisie des bulletins traités par le bureau dans Excel, ce qui permettra une consolidation directe des données avec de simples formules d'addition.

Copieurs multifonction

Les copieurs actuels, équipés d'une interface réseau, offrent de nouvelles fonctionnalités (scanner, imprimante, fax pour certains). Le service informatique collabore avec les services et les fournisseurs de ces copieurs pour intégrer ces nouveaux équipements sans heurts dans le réseau de la ville au fur et à mesure du remplacement des anciens photocopieurs. L'installation de ces nouveaux copieurs multifonctions, le plus souvent situés dans les couloirs, a impliqué quelques petits travaux de câblage pour rajouter les prises réseaux nécessaires.

Agendas électroniques

Une vingtaine d'agendas électroniques sont utilisés par des collaborateurs des services de la ville ou de Police Riviera. Pour l'essentiel, il s'agit soit de Pocket PC équipés de version de Windows Mobile, soit de Palm équipés du système d'exploitation Palm. Le service informatique fournit également ces équipements au besoin, installe les logiciels permettant de les synchroniser avec la messagerie Lotus et les dépanne en cas de problème. On peut relever que le dépannage et la gestion de ces agendas électroniques



Palm et Pocket PC

prend pas mal de temps au service informatique, comme ceux-ci rencontrent assez fréquemment des problèmes de synchronisation.

*Laurent Ballif, syndic
Robert Schneider,, responsable informatique*

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2007: néant.

Evolution prévue en 2009

Conformément aux études menées en 2008 et à certaines rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2009, en particulier dans les domaines suivants :

- Réalisation du câblage du collège des Galeries du Rivage
- Extensions du réseau informatique communal pour relier par fibres optiques certains bâtiments
- Remplacement des serveurs de l'administration communale et mise en place d'une baie de stockage
- Mise en place d'un système de gestion électronique des documents (GED)
- Extension du Wi-Fi sur la partie ouest des quais



Service des affaires intercommunales

Le rapport de gestion du Service des Affaires intercommunales du district Riviera n'est pas englobé dans le présent document. Il fait l'objet d'un tiré-à-part qui vous est remis en même temps que ce rapport de gestion 2008.

Toutes les informations relatives au SAI, à ses missions et à son organisation figurent sous www.sai-riviera.ch

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8



Direction des finances

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8

132 nationalités cohabitent à Vevey Une ville tournée vers l'étranger

COMPTES DE L'EXERCICE 2008

Les comptes de l'exercice 2008 seront clôturés en avril 2009 et feront l'objet d'une publication détaillée.

Impôts Rôle des contribuables au 1 ^{er} janvier	2006	2007	2008
Rôle ordinaire	9'469	9'330	9'502
Résidents étrangers soumis à l'impôt sur la dépense	21	15	21
Source (travailleurs étrangers avec permis B sauf hauts revenus - permis L, F et N - attestations de départ - attestations d'admission provisoire)	1'306	1'639	1'744

OFFICE DE LA POPULATION

Statistique de la population veveysanne Total des habitants enregistrés au 31.12.2008

Origine	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total	En % du total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles		
Bourgeois	533	697	161	152	1'543	8.55
Vaudois d'autres communes	1'489	1'938	272	278	3'977	22.04
Confédérés	1'688	2'133	371	336	4'518	25.05
Population suisse	3'710	4'758	804	766	10'038	55.64
Total des étrangers (avec courtes durées et demandeurs d'asile)	3'370	3'065	819	749	8'003	44.36
Population totale enregistrée à Vevey	7'080	7'823	1'623	1'515	18'041	100.00
Situation au 31.12.2007	6'922	7'647	1'606	1'528	17'703	

Remarque : les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des personnes en séjour à Vevey durant la semaine, qui conservent leur résidence principale dans une autre commune et qui sont au nombre de 414 au 31.12.2008 (443 au 31.12.2007)

A titre de comparaison, la statistique officielle de la population de Vevey au 31.12.2008 fournie par le Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistiques (SCRIS) se présente comme suit :

Population d'origine suisse	10'038
Population d'origine étrangère (sans demandeurs d'asile encore à l'examen)	7'615
Total chiffre officiel de la population	17'653

soit une augmentation de 569 habitants (+ 3,33%) par rapport au 31.12.2007.

La différence de 388 habitants entre la statistique communale et les chiffres admis comme « officiels » provient du nombre des étrangers fourni par le Registre central des étrangers à Berne, qui ne tient compte que des autorisations déjà délivrées en excluant les requérants d'asile dont la demande est encore à l'examen.

Statistique de la population selon les origines au 31 décembre 2008 Population suisse

Les femmes représentent le 55,03 % de la population suisse et les hommes, le 44,97%.

Les ressortissants d'origine vaudoise représentent un peu

plus de la moitié du total de la population suisse, avec 54,09 % (30,09 % de la population totale), suivis par les fribourgeois (10,84 %), les bernois (9,17 %) et les valaisans (6,07 %).

Population étrangère

La population étrangère représente le 44,36 % de la population totale.

Le Portugal arrive en tête, avec 22,49 % de représentants, suivi de l'Italie, avec 16,07 %.

Les ressortissants du Portugal, de l'Italie, de la France, de la Serbie-Monténégro et de l'Espagne représentent le 60,63 % de la population étrangère.

Le nombre de ressortissants de l'ex-Yougoslavie (Serbie-Monténégro, Macédoine, Bosnie-Herzégovine et Croatie) sont au nombre de 1'178, soit le 14,72 % de la population étrangère et arrivent en 3^{ème} position, juste derrière l'Italie. Les permis C et B représentent le 92,72 % de la population étrangère.

Le nombre de nations représentées est de 132.

Evolution des citoyens «bourgeois» 2003 - 2007

	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	
2008	533	697	161	152	1'543
2007	487	625	132	134	1'378
2006	430	556	111	111	1'208
2005	393	520	98	84	1'095
2004	380	495	89	90	1'054

Evolution du nombre de naturalisations 2004-2008

	Naturalisations		Naturalisations
2008	210	2005	114
2007	251	2004	106
2006	217		

Familles de :	Nombre d'enfants d'origine		Total
	Nombre de familles	Suisse Etrangère	
5 enfants de - 18 ans	6	7	23
6 enfants de - 18 ans	3	6	12
7 enfants de - 18 ans	—	—	—
Totaux	2'192	1'798	1'741

Composition des familles avec enfants mineurs au 31.12.2008

Familles de :	Nombre de familles	Nombre d'enfants d'origine		Total enfants
		Suisse	Etrangère	
1 enfant de - 18 ans	1'136	579	557	1'136
2 enfants de - 18 ans	816	849	783	1'632
3 enfants de - 18 ans	201	308	295	603
4 enfants de - 18 ans	30	49	71	120

Au 31.12.1999	1'890	1'545	1'681	3'226
Au 31.12.2000	1'858	1'526	1'634	3'160
Au 31.12.2001	1'879	1'524	1'693	3'217
Au 31.12.2002	1'919	1'568	1'695	3'263
Au 31.12.2003	1'941	1'588	1'671	3'259
Au 31.12.2004	2'036	1'619	1'798	3'417
Au 31.12.2005	2'111	1'668	1'853	3'521
Au 31.12.2006	2'144	1'706	1'811	3'517
Au 31.12.2007	2'153	1'717	1'788	3'505

Statistique des migrations en 2008

	Arrivées de	Départs pour	Différence
4 communes limitrophes (Corseaux, Corsier, St-Légier, La Tour-de-Peilz)	234	318	-84
Autres communes du district de Vevey	110	136	-26
Autres communes du canton de Vaud	562	609	-47
Autres cantons suisses	184	255	-71
Pays étrangers	848	434	+414
Naissances – Décès	238	142	+96
Total mouvements migratoires	2'176	1'894	+282

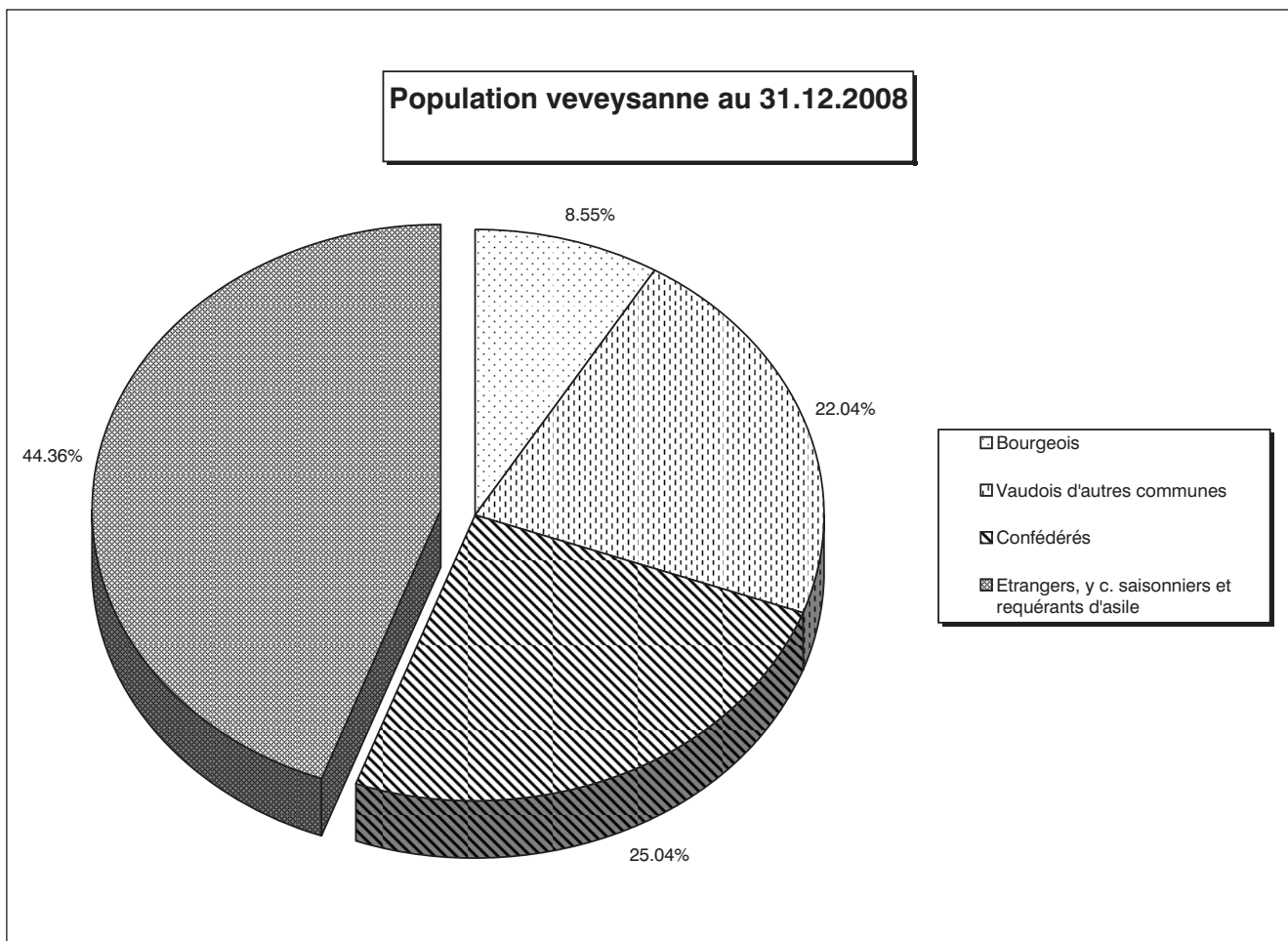
Population résidente du district (Riviera – Pays d'Enhaut) comparée depuis 2005

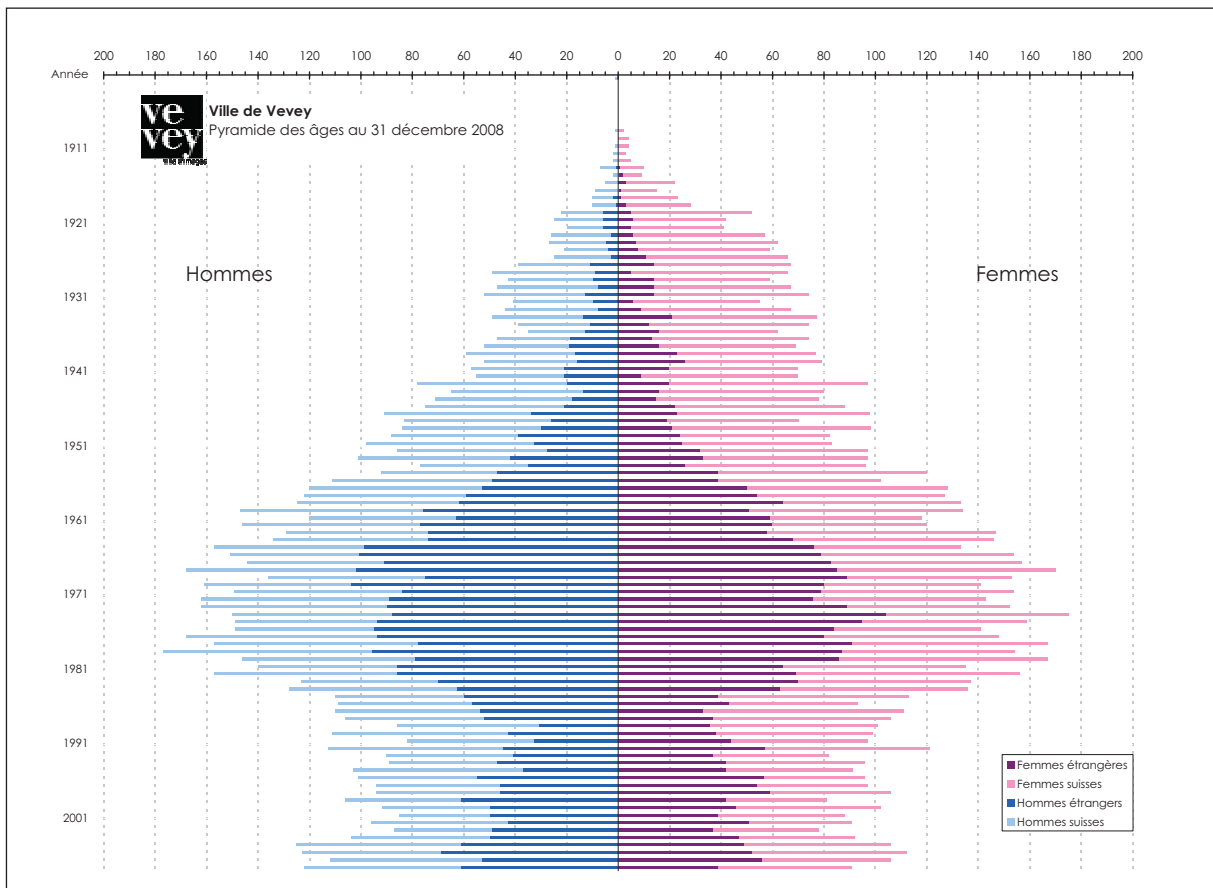
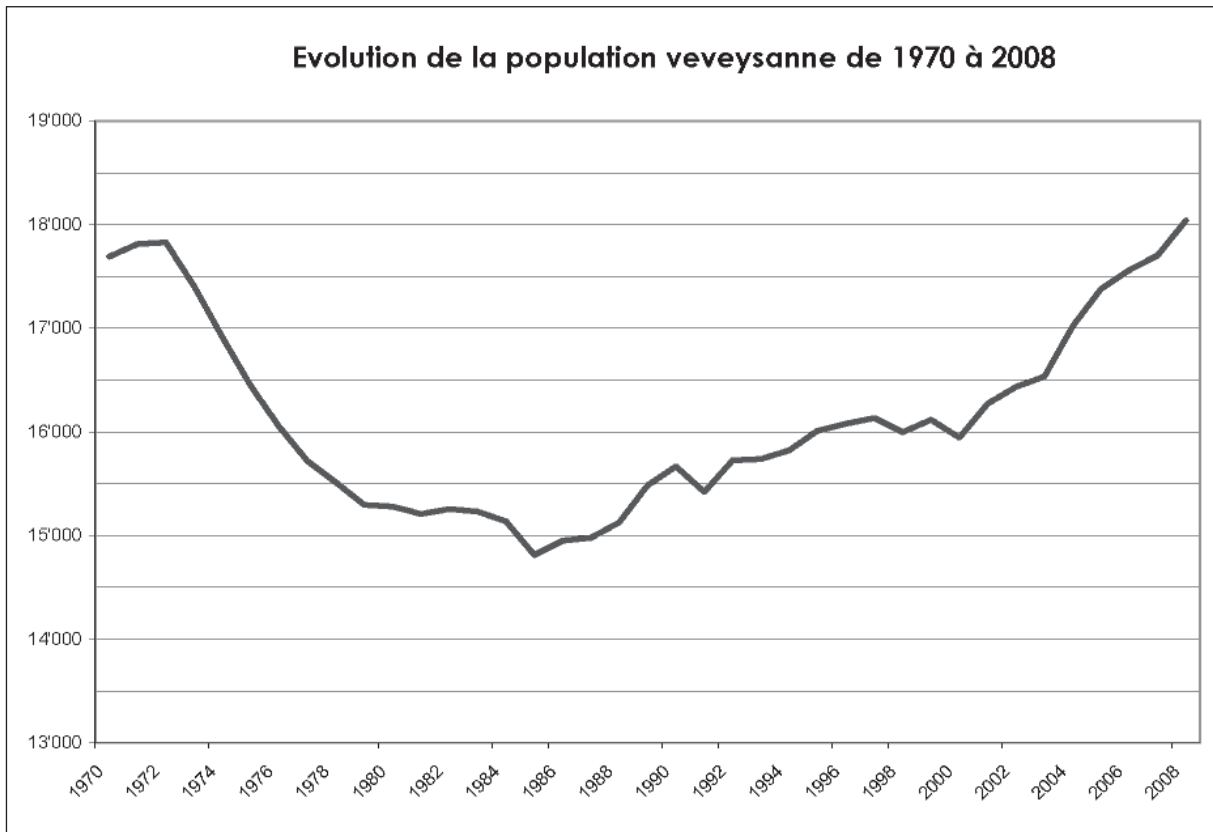
Communes	2005	2006	2007	2008	2008-2007
Blonay	5'272	5'392	5'430	5'552	+122
Chardonne	2'765	2'747	2'826	2'809	-17
Château-d'Oex		3'139	3'118	3'167	+49
Corseaux	2'092	2'078	2'071	2'066	-5
Corsier-sur-Vevey	3'119	3'125	3'159	3'197	+38
Jongny	1'336	1'403	1'422	1'428	+6
Montreux	23'010	23'170	23'758	24'496	+738
Rossinière		506	500	507	+7
Rougemont		892	903	909	+6
St-Légier-La Chiésaz	4'343	4'443	4'686	4'749	+63
La Tour-de-Peilz	10'470	10'478	10'494	10'677	+183
Vevey	16'641	16'927	17'084	17'653	+569
Veytaux	806	803	826	796	-30
Total	69'854	75'103	76'277	78'006	+1'729

Statistique des électeurs régulièrement inscrits à Vevey

	2007	2008
Citoyens suisses : hommes et femmes de plus de 18 ans	8'039	8'210
Citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans	3'260	3'196
Total des électeurs	11'299	11'406

Mutations enregistrées durant l'année	2001	2004	2007	2008
Arrivées ou retours à Vevey:	2'198	2'278	2'093	2'066
Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey):	207	186	240	234
Départs de la localité:	1'919	1'886	2'112	1'955
Décès de personnes domiciliées à Vevey:	166	147	151	154
Changements d'adresses en ville:	1'243	1'459	1'077	1'024
Mariages et partenariats de personnes domiciliées à Vevey:	121	129	135	134
Séparations de personnes domiciliées à Vevey:	48	53	83	59
Divorces de personnes domiciliées à Vevey:	98	85	91	91
Passages à majorité civile:	126	122	165	191
Reconnaissances + changements de nom + désaveux:	171	165	200	170
Transfert de séjour en établi, veuvages, naturalisations, réintégrations, reprises de vie commune, adoptions, tutelles/curatelles et mutations diverses:	277	436	445	411
Permis pour étrangers reçus du canton:	3'849	3'461	3'168	3'136





Analyse de la pyramide des âges au 31 décembre 2008

L'analyse de la pyramide des âges de la population veveysanne au 31 décembre 2008 permet de faire les constatations suivantes :

- la personne la plus âgée au 31.12.2008 est un homme de 106 ans;
- les personnes les plus nombreuses (338) sont celles nées en 1968 (40 ans au 31.12.2008);

- les personnes de plus de 65 ans sont au nombre de 2'587 et représentent le 14,34 % de la population;
- les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 3'551 et représentent le 19,68 % de la population;
- les personnes dont l'âge est compris entre 18 et 65 ans sont au nombre de 11'903 et représentant le 65,98% de la population.

Etat de la population étrangère à Vevey

Evolution de 2004 à 2008

	2004	2005	2006	2007	2008
Permis B et B CE/AELE	1'743	1'928	2'052	2'240	2'630
Permis C et C CE/AELE	4'947	4'892	4'796	4'766	4'790
Sous-total étrangers résidents	6'690	6'820	6'848	7'006	7'420
Permis A (saisonniers)	0	0	0	0	0
Permis L et L CE/AELE (courte durée)	372	446	531	425	226
Refus (délai de départ)	1	1	2	2	0
Fonctionnaires internationaux	2	2	2	4	2
Permis F (asile admis provisoirement)	194	210	214	182	175
Permis N (requérant d'asile)	235	196	157	115	55
Attestation de départ (asile)	31	25	14	12	4
Attestation d'admission provisoire	1	0	2	0	0
En cours, divers	85	122	97	163	121
Total des étrangers établis	921	1'002	1'019	903	583
Total étrangers résidents et établis	7'611	7'822	7'867	7'909	8'003
Etrangers (en résidence secondaire)	71	64	71	69	61
Etrangers (sans papiers nationaux)	0	0	0	0	0
Total étrangers en séjour	71	64	71	69	61
Total des étrangers habitant Vevey	7'682	7'886	7'938	7'978	8'064
Frontaliers	178	218	260	274	209
Total des étrangers	7'860	8'104	8'198	8'252	8'273

GÉRANCES

Activités

Le service des gérances :

- assure la gérance, avec la collaboration de trois régies immobilières de la place, de tous les immeubles et terrains appartenant au domaine privé de la commune, ainsi que des vignes de l'Hôpital
- dirige le service de conciergerie des immeubles locatifs, des bâtiments administratifs et scolaires
- gère la cave de l'Hôpital
- s'occupe des transactions immobilières
- gère la piscine de Vevey-Corseaux Plage
- gère le camping de La Pichette
- dirige l'exploitation du stand de Gilamont
- gère l'économat du matériel de nettoyage de l'administration communale
- gère le portefeuille des assurances-choses de la commune.

Propriétés communales

La liste détaillée des propriétés communales figure dans la brochure des comptes de l'exercice 2008.

Les transactions immobilières réalisées en 2008 ont été les suivantes :

- vente de la parcelle N° 2256 sise au Quai Perdonnet (7.11.2008, selon préavis N° 16/2007) ;
- vente du Château de l'Aile (11.11.2008, selon préavis N° 5/2007) ;
- acquisition de l'immeuble sis au chemin du Verger 10 (selon décision de la Commission des opérations immobilières concernant le Fonds d'urbanisme du 15.1.2008).

L'inventaire des propriétés communales peut être résumé comme suit :

Genre d'immeuble	Surface (m ²)	Valeur assurance incendie (indice 117)	Estimation fiscale	Valeur au bilan
Bâtiments locatifs	21'358	109'526'756.—	42'322'500.—	40'418'102.—
Bâtiments administratifs	16'882	76'473'808.—	8'790'000.—	8'500'000.—
Bâtiments scolaires et musées	114'342	156'645'539.—	1'170'600.—	—.—
Salles de spectacles	13'136	38'217'277.—	1'900'000.—	—.—
Terrains	264'964	133'179.—	6'838'700.—	6'719'900.—
Vignobles	117'307	2'934'965.—	2'372'700.—	2'372'700.—
Droits de superficie	69'577	22'892'254.—	2'665'000.—	1'790'000.—
Immeubles divers	183'350	65'697'054.—	10'802'000.—	8'738'750.—
Total	800'916	472'520'832.—	76'861'500.—	68'539'452.—

Piscine de Vevey-Corseaux Plage

L'exploitation du complexe balnéaire a enregistré la fréquentation suivante :

Bassin olympique	:	du 17 mai au 7 septembre	41'943 entrées	(2007 : 40'224)
Bassin couvert	:	du 3 janvier au 16 mai	11'135 entrées	(2007 : 10'553)
	:	du 8 septembre au 23 décembre	8'200 entrées	(2007 : 8'123)

soit un total d'entrées de 61'278 (58'900 en 2007) qui ont produit CHF 153'134.60 de recettes (2007 : CHF 145'827.50). Le laboratoire cantonal a procédé à des contrôles et prélèvements d'échantillons d'eau. Les résultats de ces examens ont été conformes aux exigences légales.

VIGNOBLES ET CAVES DE L'HÔPITAL

L'année viticole 2008

Tout au long de la période de végétation, la vigne a bénéficié d'un climat modéré lui garantissant un développement harmonieux.

Après un mois de février relativement doux et ensoleillé, une vague de froid, accompagnée de quelques chutes de neige a envahi le pays début mars. Il neige encore début avril en plaine repoussant le débourrement¹ à fin avril, ce qui correspond à un retard sur la moyenne décennale d'environ 10 jours.

La première quinzaine de mai nous a permis de nous réconcilier avec la nature grâce à la chaleur qui avait manqué jusque-là. Mai sera le mois présentant le plus fort excédent thermique de la période de végétation. La croissance de la vigne progresse sans problèmes et sans craindre les gelées printanières.

Dès mi-juin, les premières feuilles sont décelées dans les cépages précoces, mais c'est aux environs de la 3e semaine de juin que la pleine floraison est atteinte. Les taux de nouaison² sont suffisants. On constate de la coulure dans les parcelles du bas. Le monde viticole vit en pleine effeuille.

Le mois de juillet est exceptionnellement beau et la vigne peut profiter au maximum de ces conditions. A contrario, août nous offre des changements de temps (jours de pluie et alternance de beaux jours).

Contrairement à l'impression qu'il a pu laisser, l'été s'est réellement montré un peu plus chaud et sec que la référence météorologique.

Septembre commence mal (pluies) ; le froid est bénéfique pour lutter contre la pourriture. Mais octobre avec un radieux soleil fait monter le taux de sucre.

Que dire des soins aux végétaux : le mildiou³ fait l'actualité. Apparu avant la floraison ce dernier prolifère rapidement causant parfois des pertes de récoltes. Fort heureusement, les autres maladies fongiques⁴ et les ravageurs habituels n'ont pas causé de problèmes particuliers.

La pourriture grise reste discrète. Pourtant les trombes d'eau du début de mois de septembre laissent craindre le pire. Heureusement, dès la mi-septembre, un temps sec par régime de bise s'installe, ce qui procure à la vigne des conditions idéales pour les sucres et tanins, tout en empêchant la redoutée pourriture.

Le temps sec de début octobre, des journées ensoleillées associées à la bise et des nuits fraîches ont permis à la récolte 2008 de parfaire sa maturité. Les vendanges débutent le 6 et se terminent le 19 octobre 2008. La récolte fut magnifique qualitativement. Merci à Dame Nature et au Saint protecteur des travailleurs de la vigne.

En conclusion, la vendange 2008 est d'un état sanitaire irréprochable et se vinifiera sans accroc à l'issue de fermentations douces et régulières. Elle laisse augurer un Chasselas très en fruit et friand et des rouges denses.

¹ épanouissement des bourgeons de la vigne

² formation du fruit qui succède à la fleur

³ maladie de la plante cultivée provoquée par des champignons

⁴ intoxication par des champignons

NB: certains éléments de ce rapport ont été puisés dans l'édition du contrôle officiel de la vendange 2008

Résultats de la vendange 2008

A la cave de l'Hôpital, il a été pressuré 137'152 kg de raisin (151'761 kg en 2007), soit :

122'646 kg pour l'Hôpital
14'506 kg pour la Cave Vevey-Montreux

La récolte de l'Hôpital a été de :

- 66'721 litres de moût blanc, rive droite (Chasselas, Charmont, et Doral)
- 30'217 litres de moût rouge (Pinot noir, Gamay, Gamaret et Garanoir)

pour un total de 96'938 litres de moût.

La production de nos vignobles s'élève 0.829 litre au m² tous cépages confondus (0.923 l./m² en 2007).

Le rendement moyen du vignoble a été le suivant (au fos. = 450 m²) :

	2008	2007
Villard	369,09 litres	369,85 litres
Chardonne	405,93 litres	450,03 litres
Gonelles, Rueyres, Bordel	395,42 litres	453,07 litres

Les sondages ont varié entre 65° et 78° Oechsle pour le vin blanc et entre 76° et 96° Oechsle pour le vin rouge (2007: 66° et 77° pour le vin blanc et 80° et 95° pour le vin rouge).

Tableau comparatif des surfaces et des récoltes des dix dernières années

Année	Surface	Récolte
1998	11 ha 10	104'640 litres
1999	11 ha 10	118'808 litres (max. selon quotas)
2000	11 ha 10	118'808 litres (max. selon quotas)
2001	11 ha 10	118'808 litres (max. selon quotas)
2002	11 ha 10	106'350 litres
2003	11 ha 10	94'890 litres
2004	11 ha 10	103'982 litres
2005	11 ha 10	16'442 litres
2006	11 ha.10	51'993 litres
2007	11 ha.10	107'880 litres
2008	11 ha.10	96'938 litres

Il a été procédé aux travaux suivants :

Vignoble des Allours

Nettoyages des coulisses, vidages des dépotoirs, mise en place d'un tuyau d'eau

Minage des «resses», création de 3 rampes, nettoyages et réparations des murs, renforcements des fonds, démolition et évacuation d'un vieil escalier, etc...

Vignobles Rueyres, Bordel et Gonelles

Nettoyages des coulisses, bouchage des ruines

Piquage d'un mur, raccordement, fouille et pose de tuyaux

Vignoble de Villard

Nettoyage des coulisses

Cave

Installation d'un système de régulation de la température par drapeaux dans les vases

Canalisation des eaux usées : réhabilitation des canalisations existantes, recherche et inspection TV des canalisations

Réparation d'un vase et traitements de 3 autres vases.

La surface du vignoble de l'Hôpital, cultivée en 2008, a été de 11 hectares 10, soit :

8 hectares 56 sur la rive droite et

2 hectares 54 sur la rive gauche de La Veveysse

Les trois vignobles *Les Allours* sur Chardonne et Jongny (appellation Chardonne 39'300 m²), *Les Gonelles* sur Corseaux (appellation Chardonne 18'094 m²), *Rueyres* et *Ouz Bordel* sur Chardonne (appellation St-Saphorin 28'177 m²) et *Villard* sur La Tour-de-Peilz (appellation Vevey-Montreux 25'399 m²) sont cultivés par trois vigneron-tâcherons.

*Laurent Ballif, syndic
Gilles Altermath, chef de service*

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION — EXERCICE 2007

Finances

Vœu N° 2

La commission souhaite l'établissement d'un organigramme précis du partage des responsabilités entre gérances, urbanisme et services sociaux dans les locaux tels que garderies, salles de gymnastique et autres. Cet organigramme doit prévoir expressément que les auteurs soient informés de la suite donnée à leur demande ou information.

Réponse

La Municipalité relève qu'une nouvelle procédure a été établie au début de cette année pour améliorer la question de l'entretien des bâtiments des garderies communales. Celle-ci se compose des documents suivants :

- Une marche à suivre détaillée qui règle toutes les étapes depuis la constatation d'une réparation à effectuer jusqu'à la quittance finale à donner après l'exécution du travail commandé et réalisé
- Un formulaire de bon de commande de travaux
- Un formulaire de suivi des travaux commandés.

Ces documents ont été remis à la commission de gestion.

Les services concernés vont examiner maintenant l'extension à d'autres entités de cette procédure mise en place pour le suivi d'entretien des garderies communales, avec les éventuelles adaptations nécessaires.

La commission de gestion sera renseignée sur les résultats de cette extension et recevra les documents de travail utilisés par les services.

Suivi

La question du partage des responsabilités entre les services concernés par le suivi de l'entretien des bâtiments communaux et des petites réparations a été discutée lors de la rencontre avec la Commission de gestion, le jeudi 12 février 2009.

Celle-ci a été informée que les séances de coordination entre les directions des finances-gérances et architecture et infrastructures avaient été intensifiées. Par ailleurs, ces deux directions vont étudier la mise en place d'un nouvel outil de gestion dans le cadre du SIT qui permettra de gérer de manière dynamique toute la question du suivi de l'entretien des propriétés communales et des installations techniques. Les informations fournies par cette nouvelle base de données seront accessibles par les utilisateurs des locaux et installations. Le Conseil communal sera saisi le moment venu par une demande de crédit pour financer la mise en place de ce nouvel outil de gestion du suivi de l'entretien du patrimoine communal.

De plus, le renforcement de l'effectif du personnel de la DAI permettra dès cette année de disposer d'un collaborateur supplémentaire chargé du suivi de l'entretien du patrimoine immobilier communal.

Gérances

Vœu N° 3

La commission souhaite obtenir un double bilan de satisfaction, des usagers et du service, vis-à-vis des 3 gérances privées mandatées par la Commune.

Réponse

Le double bilan demandé, interne et externe, sera dressé après la réception des prochains comptes de gérances bouclés au 30 juin 2008. Ce bilan fera l'objet d'une communication au Conseil communal.

Suivi

Cette question a également été abordée lors de la rencontre du 12 février 2009.

La mise en gérance d'immeubles communaux a été réalisée en date du 1er juillet 2006. Les immeubles concernés sont les suivants :

- Tours de Gilamont 65 et 67
- Panorama 17 / Clos 9 (immeuble du Panorama)
- Simplon 31
- Conseil 15-17
- Simplon 14-16
- Byronne 4
- Swissmedia Center
- Bd de Charmontey 41-45 et 45-47 (propriété de la Caisse de dépôt pour l'amortissement de l'impôt communal)
- Deux-Marchés 3 et Ancien-Port 6 (propriété de la Caisse de dépôt pour l'amortissement de l'impôt communal).

La gérance des petits immeubles locatifs, ainsi que des logements de service est toujours assurée par le Service des gérances de la Ville.

Selon le cahier des charges et le contrat de gérance, les trois régies immobilières mandatées assument les tâches suivantes :

- Vérification initiale et mise à jour éventuelle des baux à loyer existants
- Etablissement des baux et contrôle de leur exécution
- Encaissement des loyers et des acomptes de charges
- Suivi du contentieux
- Etablissement des décomptes de chauffage et/ou de charges
- Traitement des résiliations
- Etat des lieux d'entrée et de sortie
- Recherche de locataires et choix selon les directives de la Direction des finances-gérances (la Municipalité choisit les locataires des locaux commerciaux et la Commune peut choisir directement des locataires)
- Appui de la Direction des finances-gérances pour la fixation et l'adaptation des loyers
- Traitement des questions et problèmes en relation avec le droit du bail et rédaction de la correspondance nécessaire
- Commande des petits travaux de réparations et d'entretien jusqu'à un montant maximum de CHF 3'000.— par cas.

La Direction des finances-gérances s'occupe directement et sous entière responsabilité :

- De l'engagement et du suivi du travail des concierges (employés communaux)
- Des commandes de combustibles
- Des travaux d'entretien et de réparations qui excèdent le montant de CHF 3'000.— par cas (les travaux « lourd » de rénovation et de transformation sont sous la responsabilité de la Direction de l'architecture et des infrastructures)
- Du paiement des factures qui excèdent le montant de CHF 3'000.—
- De la gestion des contrats d'entretien des installations techniques
- De la gestion des assurances des bâtiments.

Relevons finalement que les loyers sont versés sur un compte bancaire au nom de la Ville.

Aujourd'hui, la Commune dresse un bilan satisfaisant des prestations fournies par les gérances mandatées, dont les collaborateurs sont des professionnels de l'immobilier. La direction des finances-gérances est ainsi déchargée des tâches administratives et techniques liées au droit du bail (établissement des baux à loyer, états des lieux d'entrée et de sortie, suivi de l'encaissement des loyers, décomptes de chauffage et divers, commande de petites réparations). Elle bénéficie également de conseils avisés pour régler directement toutes questions concernant l'ensemble du patrimoine immobilier locatif et administratif de la Commune. L'examen du cahier des charges montre que la Commune a gardé dans les faits une entière maîtrise de la gestion de ses immeubles locatifs.

Du côté des locataires, ceux-ci n'ont pas vu de changement et peuvent comme par le passé, s'adresser directement à la Direction des finances-gérances en cas de questions ou de problèmes particuliers (guichet de réception au 1er étage de l'Hôtel de Ville). Celle-ci demeure l'interlocutrice privilégiée des locataires.



Direction de l'architecture et des infrastructures

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8

Une année 2008 chargée Les grands travaux de la DAI

Ces dernières années, des ressources financières limitées avaient ralenti le développement des projets et provoqué un retard considérable dans l'entretien des bâtiments et des infrastructures. Ce décalage devra impérativement être rattrapé dans les années à venir, ce qui va alourdir la charge de travail de manière conséquente.

L'excellent engagement de nos collaborateurs, leur efficacité et leur expérience leur ont permis jusqu'ici de mener à bien l'essentiel des missions qui leur ont été confiées. Mais la pression excessive a fragilisé le fonctionnement de l'équipe susceptible d'être déstabilisée en cas de maladie ou de départ.

La Municipalité a donc décidé de faire évaluer les ressources du service dans le but d'optimiser l'organisation et les méthodes de travail. L'étude, effectuée par Habilis Conseil SA à Sottens, a démontré qu'il était nécessaire de mieux répartir les tâches et de renforcer l'encadrement.

L'année 2008 peut être considérée comme une année charnière avec une importante restructuration opérée au sein du défunt service de l'urbanisme et des constructions. Cette entité a été divisée en deux : la direction de l'architecture et des infrastructures, désormais pilotée par Claude Lehrian et l'office de l'urbanisme avec à sa tête Renée-Laure Hitz. Une mesure décidée après une analyse de nos prestations, de nos moyens, de notre travail et de nos compétences par Habilis Conseil en collaboration avec chacun.

Le mandat d'analyse et la réorganisation qui en résulte ont été suivis par la mise en place d'une méthode de gestion de projets consistant à les mener de manière mieux organisée que ce soit pour leur définition, leur validation, leur gestion, le suivi des coûts, le respect des délais et leur clôture.

Ces mesures doivent nous permettre de faire face aux importants défis et projets d'importance prévus dans le programme de législation 2006-2011.

Jérôme Christen, municipal

La Direction de l'architecture et des infrastructures a pour mission principale la conduite des opérations des nouvelles constructions publiques. Elle pilote les projets de transformation et rénovation du patrimoine communal, aussi bien des bâtiments que des infrastructures souter-

raines et des routes. Elle en assure les programmes d'entretien. Elle collabore activement avec l'Office de l'urbanisme, la Direction des espaces publics et la Direction des finances-service des gérances.

La Direction comprend un secteur énergie chargé du développement et de l'ap-

plication de la politique énergétique communale. Pour la troisième fois, Vevey a reçu le label cité de l'énergie. La Municipalité a également adopté le standard bâtiment 2008 qui a pour objectif de réaliser des constructions respectueuses de l'environnement.

La Direction encadre l'activité de l'inspecteur des chantiers pour Vevey et les neuf communes de la région. Par son activité de contrôle il assure quotidiennement la prévention des accidents dus aux chantiers.

Architecture

Réalisations

Eglise Notre-Dame

Commencés le 9 mai 2005, les travaux de conservation (1^{re} étape) ont été achevés au printemps 2008.

Situation financière de fin de chantier:

- crédit voté par le Conseil communal CHF 1'100'000.-,
- coût des travaux CHF 1'050'776.-,
- solde CHF 49'224.-,
- total des subsides fédéraux, cantonaux et participation de la paroisse CHF 434'825.-.

Après déduction des différentes participations, le préavis de demande de crédits de réalisation prévoyait, pour chaque commune (La Tour-de-Peilz et Vevey), une contribution de CHF 335'201.50; après boucllement des comptes, celle-ci est de CHF 318'701.50.

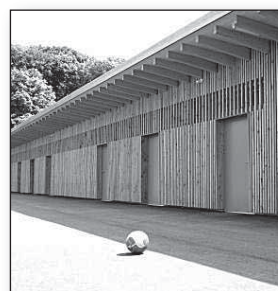


Rénovation des installations sportives de Copet I

Le chantier démarré en 2007 s'est terminé au mois de juillet 2008. Les nouvelles installations ont été inaugurées le 4 octobre. Cette journée a permis de faire revivre les belles années du Vevey-Sports. Mais ces installations profiteront surtout aux générations futures.

Les travaux consistaient à construire, d'une part, un nouveau bâtiment (quatre vestiaires, buvette, locaux d'exploitation) et à transformer, d'autre part, les locaux existants sous la tribune principale (deux vestiaires, une salle de musculation, bureaux du club).

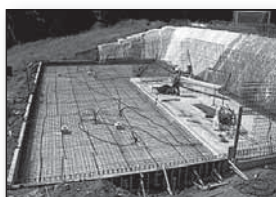
Le montant des factures payées au 31.12.2008 s'élève à CHF 2'844'744.-. La commission cantonale du Fonds du sport a confirmé l'octroi d'un subside de CHF 500'000.-. Le décompte définitif sera établi en début d'année 2009.



Nouvelles installations footballistiques du site de La Veyre

Dans sa séance du 10 avril le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 4'576'000.- pour la réalisation d'un terrain de football synthétique, d'un demi-terrain en gazon naturel, de vestiaires et places de parc. Un subventionnement cantonal estimé à CHF 675'000.- et la participation des autres communes du district de CHF 477'825.- viendront en diminution du crédit total accordé.

Le chantier a débuté au mois de mai. Les travaux du terrain synthétique se sont terminés en octobre. Le bâtiment des vestiaires et les places de parc seront terminés pour le mois de mars 2009. Le montant des factures payées au 31 décembre 2008 s'élève à CHF 2'940'323.—.



Grenette

En séance du 8 février 2008, le Conseil communal a accepté une demande de crédit de CHF 168'500.- pour financer la mise en valeur des éléments structurels du bâtiment, l'installation d'un éclairage fonctionnel sous le couvert extérieur, le remplacement de l'éclairage intérieur défectueux et l'utilisation de sources de lumière économes en énergie.

Les travaux de génie civil pour l'intégration des lignes et des éléments d'éclairage dans le sol ont été exécutés dès le 11 août 2008 et l'installation s'est déroulée durant la période d'août à octobre 2008. L'inauguration de l'éclairage attractif a eu lieu le 25 octobre 2008, à l'occasion du bicentenaire de la Grenette.

Coût des travaux réalisés

CHF 151'901.95. Le solde, CHF 16'748.05, sera utilisé pour travaux en cours et à venir tels: complément d'éclairage (porte d'entrée de l'office et sur présentoir), bandeau menuiserie sur appareils d'éclairage contre façade sous couvert, panneaux d'affichage à reconstituer.

Ancienne prison

En raison de la fermeture définitive de la prison, le bâtiment, situé à la rue du Panorama 4, a été remis à la Ville de Vevey en juin 2005. Un crédit de CHF 291'400.— a été demandé au Conseil communal par voie de préavis (N° 32/2007) pour financer les travaux nécessités par le changement d'affectation de cette ancienne prison en « Maison pour les sociétés locales ». Un permis de construire a été délivré

en date du 11 avril 2008. Les travaux se sont terminés en août et tous les locaux ont pu être loués. Le montant des travaux réalisés en 2008 se monte à CHF 290'006.-. Quelques petits travaux devront encore être réalisés en 2009 (exutoire de fumée, fermeture automatique de la porte d'entrée).

Ecole des Crosets

En 2005, une expertise avait révélé la présence d'amiante dans les plafonds de la partie nord du bâtiment. Un mandat a été confié à un bureau d'architectes spécialisés, en vue de réaliser un assainissement complet. Un crédit de CHF 940'000.- a été accordé par le Conseil communal (préavis N°14/2008, du 27.03.2008) pour la réalisation de ces travaux qui incluaient la rénovation complète de l'étape construite en 1974, ainsi que l'installation du réseau informatique pour l'ensemble du bâtiment.

Des mesures d'air, effectuées le 21.07.2008 ont confirmé que les locaux ont été parfaitement assainis.

Le coût final des travaux (honoraires compris) est de CHF 925'527.-.

Etudes

Place du marché

En début d'année, la Municipalité de Vevey a lancé une enquête sur l'avenir de la place du Marché. Cette enquête a été élaborée par l'institut Estia sur la base de sa méthode d'aide à la décision nommée Albatros. Les questions ont été définies en collaboration avec un groupe de travail spécialement constitué pour l'occasion et réunissant tous les groupes d'intérêt liés à l'avenir de la place du Marché. But de cette démarche: recueillir de la part de la population,

des commerçants et des visiteurs des informations utiles sur leur perception de l'attractivité et de la vitalité du centre historique, l'usage du centre et en particulier du parking de la place du Marché ainsi que leurs attentes et craintes à propos des transformations futures (aménagement de la place et modification de l'offre en parking).

La Municipalité a déposé un préavis de demande de crédit pour la réalisation d'un concours de projets d'aménagement de la place du Marché et demande de crédit d'ouvrage pour la construction d'un parking souterrain de 280 places (+ 60 places en surface) à la place du Marché. La commission ad hoc s'est réunie lors de quatre séances. A l'issue des débats le rapport de majorité a amendé les conclusions pour obtenir une zone de parcage de surface de 340 places et accorder à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 400'000.- pour la réalisation d'un concours d'architecture. Deux rapports de minorité ont été déposés; le premier proposait le maintien des conclusions du préavis de la Municipalité, le second demandait une zone de parcage de 340 places, puis une diminution ultérieure et progressive du nombre de places.

Pour mémoire, un crédit de CHF 880'000.— avait été accordé à la Municipalité pour l'étude d'un parking souterrain à la place du Marché. Le montant total du coût des études se monte à CHF 801'101.25 au 31.12.2008.

Musée Jenisch

Selon la procédure sélective des marchés publics, le mandat partiel d'architecte, soit jusqu'à la de-

mande de crédit d'ouvrage, a pu être attribué au bureau Bakker et Blanc, à Lausanne.

En étroite collaboration avec le directeur du musée, les conservatrices et le personnel technique, les architectes ont actualisé l'étude de faisabilité réalisée en 2006.

Dans sa séance du 2 octobre, le conseil communal a octroyé à la Municipalité un crédit de CHF 470'000.- pour financer les études jusqu'au dépôt d'une demande de crédit d'ouvrage, ainsi que la ratification des dépenses effectuées à ce jour. La demande d'autorisation de construire sera déposée au premier semestre 2009.

Office d'impôt, rue du Simplon 24

L'Administration cantonale des impôts va créer à Vevey une cellule spéciale de taxation des indépendants et des dossiers complexes de la région de l'Est vaudois.

Pour ce faire, l'Office d'impôt de Vevey nous a demandé d'étudier un projet de transformation des combles du bâtiment de la rue du Simplon 24 (ex-CFV) afin de pouvoir aménager une dizaine de places de travail.

La Ville de Vevey étant propriétaire du bâtiment, l'Etat demande que celle-ci réalise les travaux et loue les nouveaux bureaux. C'est ce qui a toujours été pratiqué à la Cour-du-Chantre.

Pour ce faire, un compte d'attente de CHF 80'000.- a été ouvert au bilan de la ville, afin de couvrir les frais d'études jusqu'au dépôt d'une demande de crédit d'ouvrage.

Un avant-projet a été développé, il sera présenté aux représentants de l'administration cantonale des impôts et du service des

bâtiments en début d'année 2009.

Vignoble des Allours

Le vignoble des Allours fait partie des trois domaines propriété de la Ville de Vevey.

La maison, sur la commune de Chardonne, est implantée en bordure de la route cantonale reliant Vevey à Châtel-St-Denis. Erigée dans les années trente, elle sert d'habitation à l'exploitante du domaine. Dans sa séance du 13 décembre 2007, le Conseil communal a pris connaissance du postulat d'urgence de Madame la conseillère Joëlle Zaugg au sujet de l'état de dégradation de cette propriété communale.

La vétusté de certaines parties de la construction et des installations techniques nécessite d'entreprendre, sans plus attendre, des travaux de rénovation. Par ailleurs, la vigneronne a fait part d'un besoin en locaux pour accueillir son personnel saisonnier et de surfaces de rangement pour son matériel dispersé sur le domaine.

Afin de tirer au mieux parti des volumes à disposition, il est nécessaire de bien définir le fonctionnement et l'organisation rationnelle des locaux en étroite collaboration avec les locataires.

Un compte d'attente d'un montant de CHF 60'000.- a été ouvert au bilan de la ville afin de financer les études en vue du dépôt d'une demande de crédit d'ouvrage. Le projet fera l'objet d'une demande d'autorisation de construire en 2009.

Bâtiment chemin du Verger 10

Le 19 février 2008, la Ville de Vevey faisait l'acquisition d'un nouvel immeuble

situé au 10 chemin du Verger, pour un montant de CHF 3'500'000.-. Le but de cet achat est de créer un lieu dédié aux activités culturelles et artisanales.

Cet immeuble de quatre niveaux sur rez-de-chaussée, de 1'677 m² de surface nette, est partiellement occupé par de petites entreprises et une association sportive occupant actuellement un surface globale d'environ 825 m².

La société Edipresse Publicitas SA, cherchant à regrouper ses activités journalistiques régionales sur la commune de Vevey, a manifesté son plus vif intérêt à pouvoir louer tout le rez-de-chaussée du Swiss-Media Center à la rue du Clos pour le 1^{er} juillet 2009. La Municipalité a répondu favorablement à cette demande, ayant comme corollaire le départ des actuels locataires pour le 30 avril 2009, afin de réaliser les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée. Les trois sociétés concernées par ce départ seront relogées dans l'immeuble chemin du Verger 10.

La première étape des travaux consistera donc à aménager le 1^{er} étage pour accueillir ces sociétés, le 3^e étage sera affecté à la danse et le 4^e étage est destiné aux sociétés d'arts martiaux.

Dans un deuxième temps, il s'agit d'entreprendre les travaux d'assainissement de l'enveloppe du bâtiment et la mise en conformité des installations techniques.

Afin de mener à bien ce projet prévu au plan des investissements 2006-2011 (objet N° 201), et conformément à l'article 44 du Règlement de la Municipalité, un compte d'attente d'un montant de CHF 80'000.- a été ouvert au bilan de la ville pour couvrir

les frais d'étude nécessaires à la préparation d'une demande de crédit d'ouvrage.

Couvert sur le préau du collège du Clos

Suite à de nombreuses demandes de parents d'élèves, des directions des établissements primaire et secondaire de la ville ainsi qu'à l'interpellation de M. Vincent Matthys, la Municipalité a décidé de faire étudier un couvert qui sera installé sur le préau du collège du Clos. Le montant de cette construction est estimé à environ CHF 300'000.-.

Pour ce faire, la Municipalité a ouvert un compte d'attente au bilan de la ville afin de couvrir ces premiers frais d'études. Ce montant, de CHF 32'280.— sera régularisé par un préavis sur crédit d'ouvrage qui interviendra dans le courant du premier semestre 2009.

Rue du Conseil 6

Le bâtiment fut acquis par la ville en 1972. Il abrite aujourd'hui les locaux de la Pomme d'Or ainsi que des chambres meublées. Des travaux de ferblanterie-couverture et peinture extérieure ont été réalisés en 2001 pour un montant de CHF 116'000.-.

Il s'agit de pouvoir intervenir sur les niveaux supérieurs (2^e, 3^e et combles) ainsi que la cage d'escalier. En accord avec la direction des finances, service des gérances, un programme de logement a été défini. Deux appartements de 3 pièces sont prévus.

En ce qui concerne les techniques, l'utilisation d'un appoint solaire est étudiée, tout en tenant compte de la situation dans le quartier historique du vieux Vevey. Un maximum d'éléments existants peut être récupéré et remis en place

après un travail de remise à neuf. Les fenêtres existantes seront conservées. Une solution pour remplacer le verre simple par du verre isolant sera étudiée. Cette rénovation a été confiée à un bureau d'architectes veveysans. Cet objet fait partie de la demande de crédit de CHF 1,8 mio pour l'entretien du patrimoine communal (N° 14/2008), tranche 2007-2009. Les travaux seront effectués en 2009.

**Eglise Notre-Dame
(2^e étape)**

Les travaux d'études de la 2^e étape comprenant la restauration des façades et l'entretien des toitures, des vitraux, des peintures décoratives intérieures et des installations techniques (électricité, chauffage), ont fait l'objet de nombreuses séances avec, notamment, la commission pluridisciplinaire regroupant les bureaux techniques spécialisés, l'architecte, les représentants du Canton, de la Confédération et des Communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz.

Les travaux touchant les matériaux pierreux ont été mis en soumission, selon les directives des marchés publics. Les autres travaux sont devisés et seront mis en soumission hors marchés publics.

Le préavis pour la demande de crédits d'exécution est en préparation et sera déposé au Conseil communal durant le 1^{er} semestre 2009.

Le montant des études, payées en 2008, se monte à CHF 74'000.- (crédit voté par le Conseil communal en 2007 CHF 200'000.-).

Couverture de la place Scanavin

Les études pour la couverture de la place Scanavin remontent à plusieurs années. En 2008, diverses

séances regroupant les représentants de Cinérive, du Festival des artistes de rue, les bureaux techniques, la direction de l'architecture et des infrastructures, ont eu lieu sur place et dans nos bureaux. Les difficultés rencontrées, touchant tant les aspects techniques que financiers, font que pour l'instant nous ne sommes pas en mesure de présenter un projet cohérent. Une décision municipale sera prise au début 2009 au sujet de la suite à donner.

**Clubhouse
port de plaisance**

Afin de répondre au vœu de la commission de gestion, d'une part, et des utilisateurs du port de plaisance, d'autre part, une étude a été réalisée pour la construction d'une buvette et l'exécution de travaux d'entretien du bâtiment existant. Dans ce but, une demande de crédit de CHF 550'000.- a été faite au Conseil communal par le biais du préavis N° 35/2008, déposé le 20 novembre 2008.

**Entretien
des bâtiments**

Hôtel de Ville
L'Hôtel de Ville est équipé d'une défense incendie avec détecteurs de fumée fixés au plafond de chaque pièce et reliés directement à une centrale d'alarme. Avec les années, ces détecteurs ne correspondent plus aux normes et recommandations de l'ECA (Etablissement cantonal d'assurances contre l'incendie et les éléments naturels) et nous avons dû les remplacer. Par la même occasion, nous avons renouvelé l'installation dans les combles, pour tenir compte de la modification du local d'archives. Coût des travaux CHF 24'978.25.

Grande Place 5

Depuis le 1^{er} juillet 2004, la norme EN 81-80 définit les règles à respecter pour la construction des ascenseurs et l'amélioration de la sécurité des installations existantes. La moitié des ascenseurs en service ont plus de vingt ans et doivent être remis aux normes. C'est ce qui a été fait pour l'ascenseur de Grande Place 5 (Riviera Lodge). Les travaux ont été réalisés du 30 octobre au 6 décembre 2008.

Coût final des travaux CHF 73'870.-.

Cour au Chantre

L'ascenseur de ce bâtiment a également dû être mis aux normes. Les travaux se sont déroulés du 3 novembre au 5 décembre 2008 et ont coûté CHF 54'387.-, sans les travaux d'électricité.

**Parking
du Panorama**

Les trois niveaux du parking ont été peints en blanc (cages d'escaliers, murs et piliers), dans le but de sécuriser les lieux.

Coût final des travaux CHF 46'200.- (budget CHF 50'000.-).

Ecole de la Veveysse

L'état des douches de l'école de la Veveysse ne permettait plus une exploitation dans des conditions d'hygiène satisfaisantes, raison pour laquelle il a été décidé de procéder à leur rénovation. Inclus dans le préavis des «Crédits cadres» (N° 13/2008), sous point 4.4, les travaux prévoyaient une redistribution complète des locaux. Cet assainissement a été confié à un bureau d'architectes.

Le coût des travaux pour l'année 2008 se monte à CHF 306'854.- (sans les honoraires d'architectes).

La modernisation de ces douches nous a obligés à

revoir l'ensemble des canalisations qui n'étaient plus adaptées. C'est ainsi qu'il a été possible de terminer la séparation des eaux claires et des eaux usées du bâtiment et un nouveau raccordement a dû être réalisé sur le collecteur du SIGE. Ces travaux, qui n'étaient pas prévus, se sont montés à CHF 94'646.-. Des travaux de rénovation ont également été entrepris dans six classes, pour un montant de CHF 91'681.-.

Ecole du Clos

Le préavis sur les «Crédits cadres» (N° 14/2008) incluait également la rénovation de la salle de gymnastique de l'école du Clos pour un montant de CHF 190'000.-. Les infiltrations d'humidité dans les murs des façades ont nécessité la réalisation d'une étanchéité à l'extérieur des murs de fondations. La salle de gymnastique ainsi que le vestiaire et le couloir du sous-sol ont également été repeints et un nouvel éclairage viendra équiper ce dernier durant les vacances de printemps 2009. L'éclairage de secours du bâtiment sera réalisé en même temps.

Le revêtement de sol de la salle de gymnastique a également fait l'objet d'une rénovation jusqu'au niveau de la sous-couche. Certains travaux avaient également été prévus dans le cadre du budget. Il s'agissait de la réfection des peintures des abergements et des lucarnes en tôle pour un montant de CHF 18'240.- (budget CHF 32'000.-) et la pose de vannes thermostatiques pour un montant de CHF 8'910.- (budget CHF 10'000.-).

Galerias du Rivage

Dans le cadre de la modernisation des ascen-

seurs (norme EN 81-80) il a été nécessaire d'intervenir pour le remplacement des portes et du moteur de cette installation.

Coût des travaux réalisés durant les vacances scolaires de l'été CHF 56'070.-.

Ecole à la montagne «La Cheneau», Château-d'OEx

Une importante fuite dans le boiler d'eau chaude a nécessité le remplacement de cet appareil. Les travaux ont dû être réalisés dans l'urgence pour éviter tout problème sanitaire sur la qualité de l'eau des douches. Une installation provisoire a été mise en place. Celle-ci pourra être récupérée pour la future installation de chauffage qui sera réalisée en été 2009.

Parallèlement à ces travaux, une fuite d'eau a été découverte sur le réseau de chauffage, au niveau du rez-de-chaussée. Les conduites étant enterrées dans le sol, il a été nécessaire de procéder à la transformation de tout le réseau de distribution des radiateurs du rez-de-chaussée. L'ensemble des travaux a fait l'objet d'un crédit supplémentaire d'un montant de CHF 39'869.-. Le carrelage de l'entrée a été remplacé, terminant ainsi les aménagements du rez-de-chaussée. Coût des travaux CHF 8'650.-.

Divers bâtiments

La direction de l'architecture et des infrastructures a procédé à une inspection générale des plafonds des établissements scolaires primaires et secondaires, suite à une demande du canton. Trois bâtiments font l'objet d'une analyse plus poussée au niveau structural, il s'agit de l'ancien collège 1838, de l'école de Plan et du bâtiment de l'Athénée à l'avenue de Cor-

sier 19. Ces expertises seront confiées à des bureaux d'ingénieurs qualifiés.

Préau St-Jean

Afin de répondre à la demande des locataires voisins, incommodés par les nuisances résultant de l'utilisation du préau en dehors des heures d'école, nous avons remplacé et réparé le grillage qui borde le préau et fermé l'accès par le tunnel. Nous avons profité également de remettre en état le pavage et les gradins. Coût des travaux CHF 20'191.15.

Musée suisse de l'appareil photographique

Le Musée suisse de l'appareil photographique est équipé d'une défense incendie avec détecteurs de fumée fixés au plafond. Nous avons complété l'installation suite au changement d'affectation du w.-c. aux combles, qui est devenu un dépôt pour le carton, et du local ascenseur qui a été modifié. Coût des travaux CHF 20'360.45.

Théâtre municipal

Le Théâtre municipal est équipé d'une défense incendie avec détecteurs de fumée fixés au plafond de chaque pièce et reliés directement à une centrale d'alarme. Avec les années, ces détecteurs ne correspondent plus aux normes et recommandations de l'ECA et il a fallu les remplacer. Nous avons également procédé au remplacement de la sonorisation. Coût des travaux CHF 73'445.75.

Camping de la Pichette

Assainissement de la terrasse extérieure par la création d'une terrasse en bois sur trois niveaux, posée sur le revêtement actuel. Coût des travaux CHF 36'930.-.

Vevey-Corseaux plage

La piscine de Vevey-Corseaux plage a été équipée d'un robot aspirateur pour le nettoyage des bassins extérieurs, pour un coût de CHF 27'000.-.

Il a également été nécessaire d'étanchéifier la face extérieure d'un mur du restaurant de la piscine, suite à plusieurs infiltrations qui avaient inondé les sous-sols. Coût des travaux CHF 14'770.-.

Centre médico-social

rue du Panorama 17

A la demande de nos locataires, et afin d'accueillir la personne qui s'occupe de l'animation du centre, nous avons créé un bureau au rez-de-chaussée, en face de l'entrée principale. Pour ce faire, nous avons modifié le faux-plafond métallique, les alimentations électriques et de ventilation, procédé à la peinture du mur existant et passé commande pour la fourniture et la pose de cloisons vitrées. Coût des travaux CHF 18'477.40.

Rue du Simplon 38

La cafétéria du poste de police étant devenue très vétuste, et pour répondre aux besoins de la police de proximité, nous avons commandé le rafraîchissement des murs et du plafond, le remplacement de l'agencement de cuisine et la fourniture de nouveaux frigos. Coût des travaux CHF 20'930.-.

Etanchéité de la voûte quai Perdonnet

Suite aux nombreuses infiltrations d'eau et dégradations du crépis constatées au niveau de la voûte susmentionnée, une rencontre a eu lieu sur place avec l'ingénieur et les représentants de la PPE «Le Royal»

et de la Ville de Vevey. L'expertise a révélé que les problèmes constatés étaient dus à la modification de la voûte pour l'accès au parking souterrain de la PPE. Les travaux ont été entièrement pris en charge par la PPE «Le Royal».

Kiosque «Chez Lisa», débarcadère Vevey-La Tour

A la demande de la locataire et pour donner suite à la communication municipale N°8/2008: décisions municipales d'intérêt général «Municipalité de Vevey... en bref» nous avons fait procéder au rafraîchissement des façades du kiosque et entrepris quelques travaux d'entretien. Coût des travaux CHF 15'079.- (peinture, vitrerie et serrurerie en attente).

Garderie

«Les Marionnettes»

Dans le cadre des travaux budgétisés en 2008, durant les vacances d'été, nous avons procédé au remplacement de la cuisine laboratoire de la nursery au premier étage, des sols synthétiques dans les dégagements et salles du premier étage, et à la pose de stores complémentaires au premier étage. Coût des travaux CHF 37'900.-.

Gestion énergétique Installations de chauffage

Le remplacement des trois installations de chauffage, effectué en automne 2007, a permis d'économiser 63'900 kWh pour l'année 2008, ce qui représente un coût approximatif de CHF 7'750.-. Il s'agit des installations situées dans les bâtiments Italie 6, Communaux 2a et Charmontey 30. Coût final des travaux CHF 68'063.-.

En 2008, nous avons installé six économiseurs d'énergie dans les bâtiments suivants : SwissMedia, école de Plan, école des Crossets, école de Charmonthey, garderie «La Barcarolle», temple de Gilamont, pour un montant total de CHF 12'232.-. Ces appareils ont permis d'économiser 171'800 kWh, soit un montant de CHF 13'740.-. Les économies réalisées pour ces deux opérations permettent d'absorber le coût total de ces travaux, qui est de CHF 80'295.-, en moins de quatre ans.

Ecole du Clos

Le bâtiment a été équipé de 89 vannes thermostatiques, pour un montant de CHF 8'910.35. Il n'est pas encore possible de chiffrer les économies réalisées.

Centrale thermique du collège Bleu

Une étude d'optimisation est en cours pour améliorer les performances énergétiques de l'installation et réduire les consommations. Plusieurs mesures ont déjà été réalisées. Cette étude s'étend aux principaux bâtiments reliés à cette centrale. Un rapport sera présenté en 2009.

Vevey-Corseaux plage

Le monobloc de ventilation datant de 1979 a été remplacé dans le courant de l'été. Il a fait place à une nouvelle installation, équipée d'un système de récupération de chaleur à plaques (rendement env. 70%), d'une pompe à chaleur permettant la déshumidification de l'air et de moteurs équipés de convertisseurs de fréquence limitant la consommation d'électricité. Une nouvelle régulation a également été installée. Ces travaux permettront une économie de 215'000 kWh

de gaz, mais augmenteront la consommation électrique de 7000 kWh. Dans l'ensemble, cela représentera un gain global de CHF 22'886.- par année, en prenant en compte les coûts externes (retour sur investissements en huit ans). Les travaux de branchement sur la prise d'eau du lac de Nestlé ont été repoussés et seront réalisés au mois de mars 2009, les travaux permettront une économie d'environ 10'000 m³ d'eau.

Plan directeur communal des énergies (PDCEn)

La finalisation de ce plan directeur est prévue pour le printemps 2009. Le retard est dû au choix de mettre en priorité la demande de renouvellement du label Cité de l'énergie.

Label Cité de l'énergie

Ce label a été remis pour la troisième fois en date du 23 octobre 2008, à l'occasion de la «Journée suisse de l'énergie» qui a eu lieu à Fribourg, en présence du Conseiller fédéral Moritz Leuenberger.

Cette distinction vient récompenser les efforts fournis par la Ville de Vevey en matière de politique énergétique exemplaire. Celle-ci s'est concrétisée par de nombreuses réalisations qui lui ont permis d'atteindre le 61% du potentiel réalisable et de remonter ainsi à la 86^e place du classement des cités de l'énergie qui en compte actuellement plus de 170.

Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable

Le règlement du fonds, du 22 mai 2008, a été approuvé par le département de la sécurité et de l'environnement en date du

1^{er} juillet 2008. Son entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} août de la même année. Le montant espéré pour 2008 s'élève à CHF 70'000.-. La Municipalité doit approuver le règlement d'application au début de l'année 2009. La commission du fonds est constituée de Mme Madeleine Burnier, municipale de la direction de la culture, de la jeunesse et des sports, M. Jérôme Christen, municipal de la direction de l'architecture et des infrastructures et de la direction de l'éducation, MM. Jean-Daniel Thenthorey et Serge Ansermet, membres de la commission de l'énergie du Conseil communal, M. Michel Bloch, coordination Agenda 21 et M. Thomas Würsten, délégué à l'énergie.

Commission de l'énergie

La commission s'est réunie quatre fois durant l'année 2008. Elle a porté son attention sur les divers préavis concernés par l'énergie ou la mobilité. La présidence a été assumée par MM. Serge Ansermet et Alexandre Vallotton. M^{me} Vera Feuerstein prendra le relais en 2009.

Standard bâtiment 2008

Dans sa séance du 30 octobre 2008, la Municipalité a adopté le Standard bâtiment 2008. Cette directive a été initiée par un groupe de travail issu des délégués à l'énergie des dix grandes villes suisses et élaborée avec l'aide de SuisseEnergie pour les communes. Ce standard permet d'analyser chaque projet communal au travers de sept critères énergétiques et environnementaux. Il vise à renforcer les mesures en faveur de l'efficacité énergétique,

du recours aux énergies renouvelables, ainsi que de la construction écologique et du climat intérieur sain. Ses propositions s'appuient sur des standards et des labels existants, reconnus et acceptés dans le milieu de la construction.

Etiquette énergie des bâtiments

Une campagne touchant les employés communaux et les membres du Conseil communal sera organisée au début de l'année 2009 en corrélation avec l'affichage des bâtiments communaux.

Chauffage de quartier à bois

Une étude de faisabilité pour un chauffage à bois a été initiée par un bureau d'ingénieur. Le projet consiste à réaliser un réseau dans les quartiers de Gilamont et des Toveyres pour alimenter en énergie les bâtiments existants et futurs de ces deux zones, notamment les deux tours de Gilamont 65 et 67.

Chauffage à distance Galeries du Rivage

Un projet est à l'étude pour un chauffage à distance dans le quartier du Rivage-Castillo. L'objectif est de fournir l'énergie pour les nouveaux bâtiments qui seront réalisés dans le quartier, ainsi que plusieurs propriétés communales situées dans ce secteur (Galeries du Rivage, salle del Castillo, Riviera-Lodge, rue Louis-Meyer 2, éventuellement école de la Veveysse). Le procédé utilisé serait un CCF (couple chaleur-force) à gaz, alimentant une pompe à chaleur.

Achat de courant vert

Dans sa séance du 17 juillet 2008, la Municipalité a décidé d'acheter du cou-

rant vert Naturemade star pour la consommation de ses bâtiments et l'éclairage public. Cela représente 5 GWh (5'000'000 kWh). Cette dépense a été acceptée par le Conseil communal, dans le cadre du budget global 2009. Ainsi, la Ville de Vevey peut certifier qu'elle ne consomme plus d'énergie nucléaire.

Gestion du central téléphonique

La direction gère les installations téléphoniques communales (transfert des lignes, modification des identifications sur les stations, gestion des dérangements, mise à jour des annuaires, etc.).

Le système de gestion des communications téléphoniques permet de gérer les appels sortants de l'ensemble des bâtiments administratifs et scolaires, de traiter et facturer, en toute confidentialité, les communications privées du personnel communal. L'installation comprend aujourd'hui 330 postes internes répartis sur 35 sites.

141'699 communications professionnelles sortantes ont été enregistrées en 2008, représentant plus de 5'097 heures de communication.

Infrastructures

Présidence des séances interservices (6 rencontres ordinaires en 2008), traitant de l'information et de la mise en coordination d'intervention sur l'ensemble des travaux projetés à court et moyen terme touchant au domaine public.

Lors des remplacements de conduites et câbles réalisés par les services industriels, surveillance de la qualité des matériaux de remblayages et la réfection des revêtements routiers,

principalement aux endroits suivant : av. Reller est, quai Perdonnet sur trois tronçons, Chaussée de la Guinguette, rue de l'Union aval, avenue Ruchonnet-Arabie, av. Gustave-Coindet aval – avenue Nestlé, liaison Clara-Haskil-Oyonne, avenue de Gilamont amont, Point-du-Jour.

Elaboration d'extraits de cadastre souterrain à l'intention des services communaux.

Réseau routier (aménagement des chaussées et trottoirs)

Des travaux d'entretien du réseau routier ont été effectués aux rues suivantes:

- av. de Gilamont, devant le nouvel immeuble N° 40-42: adaptation du trottoir avec création de

fosses pour plantation de deux nouveaux arbres,

- rue du Collège vers la Tour de l'horloge
- quai Maria-Belgia: création de zones de rebroussement,
- quartier de la Madeleine: liaisons ponctuelles aux rues Louis-Meyer et des Jardins pour complément du réseau en fibre optique de l'école de la Veveyse.

Direction ou en soutien technique sur des réalisations ponctuelles, réfections ou réaménagements de chaussées et trottoirs, soit:

- av. Reller: nouveau passage protégé pour piétons vers l'ancien poids public,
- bd Saint-Martin: dernière phase de pose de revêtement bitumineux,

- adaptation de l'éclairage public selon chantiers riverains : rue des Marronniers, angle rue de la Valsainte/rue du Chablais, rue des Moulins, rue d'Italie 54 et 61, rue du Simplon, av. de Rolliez-ch. du Petit-Clos, terrasse ouest de Saint-Martin,
- port de la Pichette ouest: suivi des travaux de curage de fond, coordination avec le garde port et les bateliers,
- ch. de Palud: implantation du nouvel éclairage et adaptation trottoir pour l'accès des riverains,
- quai Monnerat: nouvelle estacade pour les bateaux visiteurs,
- giratoire de Pra: fin de l'aménagement central avec disposition des œuvres scellées,
- quai Perdonnet: fin du remplacement des candélabres entre Ancien-Port et bas place du Marché,
- aménagement trottoir devant bibliothèque et café littéraire - supports à vélos,
- quai de la Veveyse: mise en séparatif des égouts pour le collège, suite à la rénovation des installations sanitaires en sous-sol,
- panneaux et bornes lumineuses interactives : coordination des travaux liés pour l'implantation des socles et leur alimentation électrique,
- ch. de l'Espérance: suite de l'avant-projet en incidence du relèvement aval du pont CFF,
- Grande Place sud: nouveaux segments pour les raccordements des forains, en électricité et égouts. Devis pour pose de revêtement en zone est,
- rives du lac : inspections locales et surveil-



Gilamont 40-42, avant



Gilamont 40-42, après

lance sur les travaux d'entretien au quai Perdonnet et devant le Creux de Plan,

- av. Gustave-Coindet: réfection ponctuelle des coulisses,
- av. de Pra: avant projet en 6 variantes pour la sécurisation des piétons côté est,
- rue Louis-Meye: adaptation de l'écoulement pour la borne télescopique du parc,
- av. des Pléiades sud: estimatif pour réaménagement routier,
- torrent de la Veveyse: inspections sporadiques du voutage des Toveires,
- rue du Midi: ragréage des revêtements bitumineux entre la rue de la Byronne et l'av. du Général-Guisan (1530+580 m²),
- rue du Panorama: mise en conformité de l'écoulement de la fontaine,
- informations à des tiers pour des repérages sur égouts publics ou privés et dans le cadre de problèmes d'écoulements (av. des Pléiades),
- analyses et remarques sur nouveau plan touristique SGA.

**Réseau d'égouts
(suite de la mise en
séparatif des collec-
teurs communaux)**

Av. de Rolliez/ch. du Petit-Clos : préparation, avec le bureau d'ingénieur mandaté, de l'avant projet puis du dossier d'enquête. Préavis ratifié le 6 novembre 2008. Entretien des canalisations Curage de quelque 1'600 m de collecteurs communaux et inspection télé visuelle de 500 m de canalisations par une entreprise spécialisée. Remplacements ponctuels de couvercles et regards de contrôle et réalisation de nouvelles chambres de visites sur les collecteurs communaux.

**Réfection du réseau
des canalisations**

Dans le cadre de la réhabilitation de certains collecteurs communaux des eaux usées encore en tuyau ciment, et afin d'en assurer l'étanchéité, nous avons fait chemiser, à l'aide de gaines thermodurcissables, les collecteurs centennaires des rues du Panorama aval, de Lausanne nord-ouest et du Conseil aval, pour une longueur totale de 280 m.

**Vidange de sacs
dépotoirs et grilles
des routes**

Chaque année, la ville confie à un concessionnaire la vidange des quelque 2250 sacs dépotoirs et grilles de routes. Au total, 144 t de résidus (jusqu'à 30%) ont été retirés et évacués par des entreprises spécialisées, pour un montant de CHF 82'000.-.

**Conditions pour
dossiers canalisations
et transition
du domaine privé au
domaine public des
bâtiments**

25 dossiers d'enquête ont été traités.

**Inspection
des chantiers**

Les rubriques qui suivent présentent les activités de l'inspecteur des chantiers pour Vevey et les 9 communes qui ont sollicité son concours pour l'exécution des tâches qui font l'objet d'une convention intercommunale. Activité exercée pour les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Saint-Légier-La Chiésaz, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Veytaux.

**Prévention
des accidents
dus aux chantiers**

2432 contrôles de sécurité publique et de sécurité au travail (rapports de visite)

Tableau prévention des accidents

	2006	2007	2008
Blonay	327	317	328
Chardonne	181	203	209
Corseaux	99	92	125
Corsier	80	83	145
Jongny	100	120	87
La Tour-de-Peilz	253	237	242
Montreux	572	587	634
St-Légier	303	288	291
Vevey	335	343	330
Veytaux	32	36	41
	2'282	2'306	2'432

ont été effectués au cours de l'année. Ils se répartissent comme ci dessus. L'inspecteur des chantiers a adressé 3'330 remarques orales et écrites aux directions de chantiers, architectes, contremaîtres,

ouvriers, portant sur les points suivants : Toutes les visites et remarques effectuées sur place ont fait l'objet d'un rapport et entrent dans cette statistique. 27 interdictions de conti-

Détail des contrôles	2006	2007	2008
Protections diverses	43	31	53
Dépôts de matériaux dangereux	13	9	14
Étayage des fouilles	6	2	2
Echafaudages	255	276	287
Défauts d'auvents de protection à 45°	32	22	17
Garde-corps	295	273	266
Filet de protection	102	104	125
Défaut de clôture de chantier	186	142	105
Paroi de protection	18	26	24
Passage public / signalisation, cheminement piétons	130	80	115
Dégagement de poussière, bruit, nettoyage	15	12	13
Contrôle de grue, permis	17	20	42
Barre de sécurité	16	30	26
Interruption momentanée ou arrêt des travaux	28	47	27
Avis de chantier, carte, écriteau	159	91	72
Rendez-vous de chantier	69	130	93
Travail de nuit	0	1	0
Visite de chantier avec la SUVA	15	40	34
Rien à signaler	1'059	1'111	1'107
Dégâts au voisinage, à la chaussée, etc.	74	36	27
Défaut carte d'ouverture de chantier	46	54	71
WC de chantier	15	8	1
Assurage de travaux acrobatique	2	1	0
Démolition dangereuse	5	0	7
Défaut d'étayage d'immeubles	4	1	4
Protections auriculaires	30	36	45
Chaussure de chantier	11	10	30
Casque de protection	240	280	289
Gants, lunettes et masques de protection	31	38	28
Harnais de sécurité	13	38	52
Câbles ou ligne de vie	10	4	15
Remarques diverses	309	339	339
	3'248	3'292	3'330

nuer les travaux sur des échafaudages en mauvais état, à des hauteurs dépassant 3 mètres ou à l'intérieur des bâtiments où la sécurité n'était plus assurée ont été ordonnées, jusqu'à la remise en état et contrôle de l'installation.

Cette remarque est identique à celle de l'année 2007: les mesures de sécurité publique sont bien appliquées sur les chantiers par les grandes entreprises. Il n'en est pas de même pour certaines entreprises petites et moyennes qui manquent de structures. Une surveillance régulière s'impose. Un effort pour 2008 doit être fait au sein des PME et indépendants, souvent peu ou pas au courant des normes de sécurité ou de la réglementation fédérale et cantonale. La SUVA et l'inspecteur des chantiers y travaillent avec ardeur par des campagnes et visites plus fréquentes. Depuis avril 2008, l'inspecteur des chantiers est en possession d'un ordinateur portable relié en réseau avec le PC central et peut de ce fait faire des visites plus fréquentes sans revenir au bureau.

Les contacts avec les architectes, les ingénieurs, les maîtres d'œuvre et entrepreneurs sont réguliers. De plus en plus, les prises de contact se font avant l'ouverture du chantier. Elles ont eu lieu, notamment au cours de 93 rendez-vous de chantier. Une collaboration étroite existe entre les inspecteurs de la CNA/SUVA, les inspecteurs cantonaux (travail au noir) et l'inspecteur des chantiers. Ensemble avec la SUVA, ils ont visité 34 chantiers.

Les entreprises de la région ont souvent des coordinateurs de sécurité au travail, chargés de contrôler les chantiers de l'entreprise. Avec cette personne, le groupement répond à la loi sur l'assurance-accidents,

LAA. Art. 82.1 et à l'ordonnance sur les travaux de construction: OTConst du 29 juin 2005 entrée en vigueur le 1er janvier 2006.

L'inspectorat a constaté que les rendez-vous avant le début des chantiers ont baissés. La carte d'ouverture de chantier n'est toujours pas remise systématiquement ou en cours de travaux; lorsque ceux-ci sont en phase des finitions, cela n'est pas utile et peu constructif si l'on veut faire de la prévention. Il est nécessaire, afin de déterminer un bon concept avant l'installation de chantier et définir avec l'organe de contrôle de sécurité le dispositif à prévoir, de recevoir la carte de contrôle 10 jours avant.

Cela provient en grande partie de la disparité entre les diverses communes et régions du canton où il n'y pas systématiquement de cartes d'ouverture de chantier envoyées avec les différents permis. Mais aussi avec l'ouverture du marché de la construction aux entreprises, maîtres d'ouvrage et mandataires extérieurs au canton.

Pour cette année, 71 lettres ou rapport ont été adressés pour demander le retour de la carte.

Accidents

Au cours de l'année, 5 accidents annoncés sont à déplorer contre 6 en 2007 et 5 en 2006. 2 accidents graves, 1 accident sérieux, 2 accidents légers. 1 accident mortel n'a pas été communiqué. Il est nécessaire que l'inspecteur des chantiers soit informé via la gendarmerie, afin d'établir les causes, défauts ou erreurs éventuels selon l'OFCConst et le Règlement vaudois.

Dénonciations

L'inspectorat des chantiers du district n'a pas eu de dénonciation à faire à la Préfecture.

Le nombre de chantiers annoncés se répartit de la manière suivante :

	2006	2007	2008
Blonay	73	48	53
Chardonne	20	35	37
Corseaux	25	26	22
Corsier	10	24	37
Jongny	15	20	16
Montreux	163	189	187
St.-Légier	87	63	49
La Tour-de-Peilz	57	62	52
Vevey	72	77	70
Veytaux	8	7	12
	530	551	535

Par contre, les inspecteurs cantonaux, au nombre de 11 pour 2008 sont intervenus à plusieurs reprises sur les chantiers de la région pour procéder à des contrôles de main d'œuvre utilisée au noir. Les personnes et les entrepreneurs indécents ont été interpellés et dénoncés à l'autorité compétente.

Formation

L'inspecteur des chantiers a suivi 5 journées avec le Groupement Romand de la Prévention des Accidents sur les chantiers du bâtiment et du génie-civil (GRPA), la SUVA et le Groupe CSD.

Le 6 mai 2008, Congrès romand sur «La sécurité et la santé au travail : des obligations et des actions rentables» organisé par la SUVA à Yverdon.

Le 7 mai 2008, une journée sur le chantier Learning Center à Lausanne (EPFL), sur le concept de sécurité et l'évolution de la sécurité durant ces 50 dernières années.

Le 3 octobre 2008, réunion d'information sur la sécurité liée aux travaux exécutés dans les conduites et en milieu confiné général à Bieudron-Dixence.

Deux conférences, le 9 septembre 2008 à Lausanne sur la «construction durable et la géothermie» et le 24 novembre 2008 à Sion, sur le «diagnostic amiante et renforcement sismique» organisées par le Groupe CSD.

Jérôme Christen, municipal
Claude Lehrian, chef de service

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2007: néant.

Les chantiers de génie-civil, tels que les ouvertures de fouille d'une durée de quelques jours, ne figurent pas dans le décompte ci-dessus. Il s'agit pour les communes qui nous font parvenir les permis de fouille de :

	2006	2007	2008
Blonay	43	41	25
Chardonne	31	35	34
Corseaux	23	20	16
Corsier	9	18	27
Jongny	11	7	6
La Tour-de-Peilz	0	42	63
Montreux	129	93	114
St.-Légier	32	32	18
Vevey	77	72	52
Veytaux	1	1	3
Totaux	356	361	358



Office de l'urbanisme

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8

Du jardin du Rivage au secteur gare Dossiers sensibles à gérer

Police des constructions		
Enquêtes publiques et dispenses	2007	2008
<i>Enquêtes publiques</i>		
- constructions	40	60
- plans d'extension	-	-
- cadastration/décadastration	1	1
<i>Dispenses d'enquêtes</i>		
- constructions	25	17
Permis délivrés		
Permis de construire	79	67
Estimation totale des travaux selon CFC2	89 Mios	112 Mios
Permis d'habiter	24	37
Nombre de log. nouv. (imm. neufs)	181	41
Taxes perçues (recettes pour la commune)		
Permis de construire	CHF 62'804.00	CHF 58'858.00
Anticipations et à bien plaisir	CHF 37'601.75	CHF 36'633.10
Contributions compensatoires (pl. de parc)	CHF 58'000.00	CHF ---
Statistiques		
Enquêtes et statistiques sur l'activité du bâtiment	3 (1 trimestrielle et 2 annuelles)	3 (1 trimestrielle et 2 annuelles)

Places de stationnement

66 places de stationnement ont été réalisées cette année sur les parcelles privées, ce qui porte le nombre total, en fin d'année 2008, à 9'977 places.

Le fonds pour la création de places de stationnement se monte à CHF 2'254'227.38.

Commission d'Aménagement du Territoire (CAT)

La commission municipale d'aménagement du territoire s'est réunie trois fois. Elle a été consultée dans le cadre:

- d'un projet à réaliser à l'av. de la Gare 8 et 10, rue des Communaux 31 : bureau A. Carré SA,
- de la Place du Marché, méthode Albatros,
- du dossier de valorisation du secteur «Gare aux marchandises», propriété des CFF,
- du Bourg de Bottonens, dans le cadre de la réponse à la motion de M. A. Gonthier.

Commission de Salubrité

La sous-commission «salubrité des constructions» a procédé à 23 visites en vue de la délivrance du permis d'occuper/d'habiter.

La sous-commission «plaintes» a été sollicitée à plusieurs reprises. La majorité des interventions a trait à des nuisances tant olfactives qu'auditives, liées généralement à la présence d'une ventilation de café-restaurant.

Cadastre

Mise à jour du registre des à bien plaisir.

Recensement fédéral 2010

Harmonisation des registres cantonaux

Alors que les derniers recensements fédéraux étaient effectués par le biais d'enquêtes, le recensement 2010 s'appuiera sur les registres du contrôle des habitants, ainsi que sur le registre cantonal des bâtiments tenus à jour par les communes.

Selon la nouvelle loi sur l'harmonisation des registres (LHR), entrée en vigueur en novembre 2006, chaque personne inscrite dans les registres du contrôle des habitants doit être rattachée au logement dans lequel elle habite ou séjourne.

Selon la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR), les communes doivent assurer la reprise des identifiants fédéraux de bâtiments (EGID) et logements (EWID) dans le registre du contrôle des habitants.

Ce registre basé sur d'anciens recensements comportait nombre de données désuètes ou erronées.

La première étape consistait à mettre à jour le registre cantonal des bâtiments (RCB) et principalement les données de base d'identification des bâtiments (N° ECA, parcelle, surface, situation).

Débutée au mois de juillet, cette première étape a été achevée fin 2008.

La mise à jour du registre cantonal des logements (RCL) à réaliser en 2009 servira de base au travail à effectuer par l'office de la population : rattachement habitants et logements.

Aménagement du territoire

Concours

Cour aux marchandises

Le secteur dit «Cour aux marchandises» constitue une friche industrielle au centre de Vevey.

La Municipalité en étroite collaboration avec les CFF et leur partenaire, l'entreprise générale Bernard Nicod, ont lancé un concours de projets d'urbanisme en vue de valoriser cette friche et d'augmenter ainsi l'attractivité de la ville par une nouvelle offre en matière de logement, complétée par des locaux administratifs, commerciaux et artisanaux.

A l'issue du 2^e tour du concours, le projet Digits, bureau Farra&Fazan à Lausanne, a été choisi comme base de développement pour l'étude et la mise au point du PPA.

Le projet propose l'aménagement de places à caractère urbain qui s'intègrent harmonieusement au quartier. De par la hauteur de ses bâtiments, sa flexibilité et son potentiel d'évolution, il offre les garanties nécessaires à la poursuite de l'étude.

L'ensemble des projets issus du concours, incluant le projet lauréat, ont été exposés à la Gare de Vevey, galerie du quai 1, du 9 au 13 juillet 2008.

Jardin du Rivage et salle del Castillo

Le préavis 24/2008, «Demande de crédit pour l'organisation d'un concours Jardin du Rivage et salle del Castillo» a été adopté par le Conseil communal dans sa séance du 2 octobre 2008.

Il s'agit d'un **concours de projets, d'architecture paysagère et d'architecture, visant à réaménager l'ensemble des espaces accessibles au public** dans le secteur compris entre la rue de la Madeleine, la rue Louis-Meyer, le quai Monnerat et le lac.

Eléments signifiants du site :

- le Jardin du Rivage, le théâtre de verdure, le bassin, le kiosque de la CGN et le débarcadère,
- le Château de l'Aile, la salle del Castillo, le futur bâtiment du Rivage.

Lieu de promenade et de détente, le secteur est principalement affecté à des activités de loisir.

Le concours est organisé selon les termes de mise en concurrence définis dans le règlement SIA 142 «Règlement des concours d'architecture et d'ingénierie» édition 1998.

Ilot Bergère – parcelles 186 à 189

Préalablement à la vente de ses terrains, la Municipalité entend mettre en place un concours d'architecture au sens de la norme SIA 142 pour assurer la qualité architecturale des bâtiments nouveaux.

Un préavis sera prochainement déposé au Conseil communal.

Secteur Gare

Le secteur fera l'objet d'une étude préliminaire à l'organisation de deux concours pour le développement et la mise en valeur du secteur Gare.

Phase 1: Concours d'idée sur un large périmètre incluant les sous-secteurs nord et sud du secteur Gare, en procédure ouverte, cinq équipes seront retenues au terme de cette 1^{re} phase.

Phase 2: Concours de projet au nord de la Gare, le gagnant sera chargé de la réalisation du projet.

Le moment venu, les outils légaux seront adaptés pour assurer la réalisation du projet lauréat.

Plans partiels d'affectation, plans de quartier

Cour aux Marchandises

Le bureau Farra&Fazan a procédé à l'élaboration du plan partiel d'affectation, compte tenu des remarques du jury et des commissions techniques.

Le projet a fait l'objet d'une première présentation aux services cantonaux.

Prochaine étape : examen préalable en vertu de l'art. 56 LATC.

Jardin du Rivage et salle del Castillo

Le plan partiel d'affectation sera soumis à l'enquête publique une fois le résultat du concours connu.

Prochaine étape : examen préalable en vertu de l'art. 56 LATC.

Les Toveires

But du plan : créer une zone artisanale à l'emplacement du stand de tir de Gilamont, à désaffecter.

Ce site de 74'173 m², dont 23'634 m² de forêt, est propriété de la commune de Vevey. Il se développe au nord du quartier de Gilamont, quartier qui regroupe principalement de l'industrie, de l'artisanat et des logements collectifs de forte densité.

Cette nouvelle zone répond à une demande pressante d'entreprises et permettra de libérer en ville des espaces appropriés à la construction d'un éco-quartier.

Ilot Bergère – parcelles 186 à 189

La procédure de plan de quartier se déroulera en parallèle à celle du concours. Un même préavis sera déposé pour les deux objets.

*Jérôme Christen, municipal
Renée-Laure Hitz, architecte-urbaniste*

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2007: néant.



Direction des Espaces publics

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8

Pour que «Vevey-la-jolie» demeure Sur le pont sept jours sur sept

Préambule

En charge de la gestion, de la maintenance et de l'embellissement du domaine public, le service et ses quatre secteurs d'activité pluridisciplinaires ont contribué, par un plein engagement du personnel et des moyens, à maintenir à niveau l'aspect général du domaine public, de ses équipements, de ses parcs et promenades ainsi que la qualité des prestations servies à la population, aux commerçants ou encore aux organisateurs d'évènements.

Avec ses 67 collaborateurs, lors de situations particulières, en cas d'intempéries ou en hiver, la nuit comme le jour, en semaine, le week-end ou lors de jours fériés, il répond présent à chaque sollicitation. Cette disponibilité fait aussi l'efficacité des différentes équipes qui s'impliquent avec conviction autant dans leurs missions courantes que dans des interventions plus spécifiques ou qui pourraient être considérées comme peu gratifiantes.

Le service trouve évidemment et également ses ressources dans les compétences et la polyvalence de ses collaborateurs et dans la diversité des métiers pratiqués par ceux-ci.

En résumé, une activité qui s'exerce avec des forces, des moyens mais aussi et c'est indispensable, avec du cœur.

- un collaborateur des parcs & jardins ;
Engagement durant l'année :
- six nouveaux employés ont été engagés ;
- une nouvelle collaboratrice a rejoint les parcs et jardins pour occuper un poste laissé vacant lors d'un changement de taux d'occupation au sein du secteur;
- un employé de voirie a rejoint les effectifs pour occuper un poste complémentaire créé en attendant une décision des assurances sociales après mise en arrêt total du titulaire.

Pour les autres secteurs d'activité du service, aucune mutation n'est à signaler. Arrivées et départs naturels des apprenties et apprentis débutant, respectivement terminant leur formation.

A relever que certains postes sont partagés entre deux rubriques différentes.

Vacances – Absences

Le droit aux vacances s'exerce selon les règles en vigueur. Les vacances sont planifiées pour répondre aux besoins du service et si possible aux attentes de l'employé.

Dans la mesure où le cumul des absences, voire leur durée, affecte le fonctionnement, le remplacement du personnel devient inéluctable. Pour cette raison, en 2008 encore, deux ouvriers auxiliaires ont complété les équipes durant pratiquement toute l'année.

Le tableau ci-après résume toutes les données relatives aux effectifs de la direction et aux absences de son personnel.

Mesures de sécurité et de santé au travail (MSST)

Les structures se mettent en place pour appliquer les mesures de sécurité et de santé au travail.

PERSONNEL – EFFECTIFS – VACANCES – ABSENCES – MESURES DE SECURITE ET DE SANTE AU TRAVAIL – FORMATION

Personnel – Effectifs

Départ durant l'année :

- cinq collaborateurs de la voirie dont deux à la retraite;

Rubriques	Secteurs d'activité	Nbre de personnes	Nbre de postes	Apprentis(es) Nbre	
400	direction, secrétariat	5	3.85	1	
410	voirie	26	25.15		une partagée 410/440 une partagée 410/435
430	parcs & jardins	21	19.52	7	une partagée 430/431
431	cimetière	7	6.10		une partagée 431/430
435	garage	4	3.30	1	une partagée 435/410
440	gestion des déchets	7	6.30		une partagée 440/410
	Total personnes/postes	70	64.22		
Absences	Maladie 5.76 %	Accidents prof./non prof. 1.29 %	Autres (militaire, p.c, etc.) 0.37 %	Vacances prises 8.76 %	

Les répondants de sécurité ont été désignés pour chacun des secteurs d'activité. Leur formation a débuté et se poursuivra selon leur cahier des charges.

Le budget dédié à l'introduction de ces mesures et aux adaptations techniques à réaliser est prévu en conséquence.

Les directives relatives à l'habillement du personnel appelé à travailler sur les chantiers comme en atelier ont été adaptées pour répondre aux exigences actuelles.

Formation continue

Les possibilités de formation continue offertes au personnel sont bien utilisées par la direction qui souhaite maintenir et développer les compétences de ses collaborateurs.

Si des formations individuelles ont été accordées pour certains postes de travail spécifiques :

- procédé de soudure alu-inox, conduite nacelle élévatrice, conduite d'équipe, conduite des véhicules et machines, sécurité pour les tailleurs d'arbres, biologie des arbres, décision d'abattage ou de soins, permis d'utilisation des produits de traitement,

l'accent a été principalement mis sur deux formations de groupe, auxquelles ont participé l'ensemble des collaborateurs subalternes du service :

- le cours théorique ECO-DRIVE du TCS ; utile à chacun, au travail comme dans le privé, il sera suivi lors d'une prochaine session du cours pratique et
- un cours « sur mesure » dont les thèmes abordés avaient pour objectifs de développer des valeurs de reconnaissance et de respect au sein des équipes, de passer d'une logique d'équipe à une logique de service, de mieux percevoir la mission de chacun, de travailler au relais de l'information et de favoriser la culture d'entreprise.

Six jeunes ont commencé ou poursuivent leur formation en CFC, soit :

- trois apprentis horticulteurs-floriculteurs et trois payagistes ; une apprentie floricultrice a obtenu son CFC à l'issue de ses examens alors qu'un apprenti paysagiste a malheureusement échoué à l'examen final ;
- un(e) apprenti(e) est en formation au bureau administratif.

GESTION DES RESSOURCES

Carburants

Malgré un engagement accru des véhicules et machines, la consommation globale du service est stable à quelque 35'000 litres de carburant diesel et essence.

Ce résultat récompense une politique ciblée et judicieuse du remplacement d'anciens véhicules, une meilleure organisation du transport en général et une optimisation du parc. L'achat d'un premier véhicule à gaz et de vélos électriques contribue également à l'amélioration du bilan CO₂.

Déchets verts

La production interne de déchets verts – voirie = feuilles en automne et bois du lac, parcs & jardins = déchets de l'entretien des zones de verdure – s'est élevée à 399 tonnes en 2008 contre 321 tonnes en 2007. Cette dernière quantité semble être le seuil minimal atteignable en fonc-

tion de la nature de nos espaces publics, des parcs et promenades ainsi que des méthodes actuelles d'entretien.

Gestion de l'eau

Bonne surprise dans ce domaine également ! Une consommation totale en régression à 79'890 m³ au lieu de 91'063 m³. C'est un bon signe et encourage à mieux maîtriser encore la consommation ainsi qu'à rechercher toutes économies possibles. La rigueur et la prise de conscience des collaborateurs portent leurs fruits.

SECTEUR ADMINISTRATIF

Rouage indispensable dans l'organisation, ce secteur est en prise directe autant avec l'activité de la direction qu'avec celle des secteurs d'activité de terrain.

Un chef de bureau (1.0), une secrétaire de direction (1.0), une employée d'administration (0.5) et une employée d'administration (0.35) occupent les 2.85 postes de travail et assument ensemble le secrétariat et la gestion des dossiers administratifs du service.

Un ou une apprenti(e) les accompagne tout en se formant aux différents travaux exécutés au sein du bureau.

Au-delà des missions de secrétariat, les activités principales du secteur se sont concentrées autour des thèmes suivants :

- Dépenses budgétaires : contrôle, suivi des engagements et de la facturation.
- Déchets industriels et commerciaux : recensement des entreprises, mutations, facturation.
- Bureau des inhumations : délivrance des permis d'inhumer ou de transfert, suivi des dossiers, facturation, tenue des registres.
- Cimetière de Saint-Martin : gestion des tombes, abonnements ou contrats d'entretien et facturation, désaffectation.
- Permis de fouilles et d'occupation du domaine public: délivrance des permis, facturation.
- Ports : proposition d'attribution des places, listes d'attente, facturation des locations.
- Taxes égouts : gestion et taxation (eaux claires et eaux usées).
- Gestion informatique : suivi des bases de données, développement de nouvelles applications pour la gestion interne.

Les compétences et l'expérience des collaboratrices et collaborateurs, leur polyvalence, leur flexibilité et leur disponibilité ont permis d'assurer à satisfaction les missions confiées.

Locaux administratifs

La recherche d'une solution pour agrandir la surface des bureaux nécessaires à l'activité n'a pas encore abouti.

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2007: néant.

COMMUNICATIONS

C19/2008

Réponse à l'interpellation de M^{me} Fabienne Despot «Un toit de toile pour nos manifestations»

C27/2008

Réponse à l'interpellation de M^{me} Fabienne Despot «Les relations SIGE-SERONO»

C28/2008

Réponse à l'interpellation de M. Marc-Henri Tenthorey «Incivilités. Quel est leur coût et qui paie?»

C30/2008

Réponse à l'interpellation de M. Serge Ansermet concernant la liquidation de la SA Compost Chablais Riviera

C47/2008

Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour financer les études préalables relatives au renouvellement et à la mise en conformité des places de jeux

Gestion administrative et technique des ports et places dériveurs

Gestion administrative

La gestion des places de port ne pose pas de souci. La liste d'attente Vevey - 150 personnes inscrites - fournit suffisamment de prétendants pour trouver les navigateurs intéressés à celles qui se libèrent en cours de saison. A défaut de trouver quelqu'un sur cette liste, celle dite des «Extérieurs» qui compte plus de 280 inscriptions pourrait en dernier ressort être mise à contribution pour repourvoir une place.

Recettes

Elles se montent à CHF 189'400.- pour les taxes d'amarage et CHF 2'950.- pour la mise à disposition des cofres.

Gestion technique

Les plaisanciers des trois ports veveysans paraissent satisfaits des équipements mis à disposition.

Ceux de la Pichette-Ouest le sont d'autant plus que les travaux de dragage du fond du port, effectués avec l'accord des services cantonaux, ont apporté une nette amélioration à son couloir d'accès principal ainsi qu'au tirant d'eau à disposition sous les embarcations.

Cette intervention a permis d'évacuer environ 3'500 m³ de matériaux sur les 5'000 estimés. Ils ont été immergés au large, à un endroit fixé par l'autorisation cantonale.

Le port de la Pichette se trouvant dans un site national de la couleuvre vipérine, une remise en forme de la berge côté Nord a été réalisée à la demande du service de la Faune qui a pris en charge la part des travaux y relative. Quelques enrochements sont venus compléter la protection de la berge. La dépense totale pour le dragage s'est élevée à CHF 208'000.- sur les CHF 240'000.- budgétisés. Dans le port Eiffel, les deux accès par escaliers ont été munis de barrières métalliques.

Au port de Plaisance, une entreprise spécialisée est intervenue pour réparer les articulations des estacades et remplacer les caissons flottants devenus poreux sur celle Ouest.

Les gardes-ports auxiliaires veillent tout au long de l'année sur les petits détails et signalent toutes autres défectuosités pouvant avoir des conséquences matérielles.

Ils accueillent les visiteurs sur les quatre places prévues au port de Plaisance et les trois à la Pichette.

L'entretien technique courant est assuré par la voirie. La surveillance générale de l'ouvrage de génie civil est de la compétence de la direction de l'architecture et des infrastructures.

Places dériveurs Creux-de-Plan

Les douze places pour dériveurs ont été louées toute l'année. La construction du nouveau bâtiment Nestlé étant terminée et les négociations entre la Société Nestlé et la commune de Corseaux ayant abouti, les embarcations ont vécu leur dernière saison à cet endroit. Elles ont été transférées au lieu-dit «Tranche Cou» et seront désormais gérées par l'administration communale de Corseaux.

Sous-commission Lac

La «Sous-commission Lac» s'est réunie le 1^{er} avril. Elle a abordé les questions de gestion technique et administrative des ports, examiné la procédure d'attribution des places vacantes, passé en revue les entretiens réalisés en 2007, pris connaissance du programme pour l'année en cours et adopté une position claire au sujet de la sécurité d'accès au port de Plaisance.

Débarcadère Vevey-La Tour

Pour répondre à une légitime demande, un éclairage complémentaire a été posé sur l'accès au débarcadère de Vevey-La Tour.

Eclairage public et attractif illumination de fin d'année

Travaux d'entretien et de renouvellement

L'ensemble du parc d'éclairage public – armoires de commande, câblage, mâts et luminaires – a bénéficié des disponibilités budgétaires pour son entretien courant, pour les réparations et pour le renouvellement de certains secteurs ou équipements.

En résumé, il est possible de répartir les dépenses comme suit :

- Remplacement d'armoires de commandes CHF 30'000.-.
- Entretien et réparations de luminaires et échanges de mâts CHF 45'000.-.
- Renouvellement et modification d'installations CHF 50'000.-.
- Réalisation d'un éclairage à la Promenade Eiffel (parcelle cédée par la Société Nestlé à la Ville de Vevey) CHF 70'000.-.

Le budget disponible est aussi grignoté pour une part d'environ CHF 15'000.- par les déprédations dues au vandalisme et aux accidents dont les auteurs restent anonymes.

L'éclairage public a un coût d'exploitation qui est détaillé ci-après :

- maintenance par Romande Energie (nettoyage, contrôle et changement des sources lumineuses) CHF 307'000.- ;
- énergie (puissance installée 300 KWH) CHF 242'000.-.

Eclairage attractif

L'éclairage dit «attractif» ne concerne aujourd'hui plus que les monuments, ouvrages, arbres et autres sites mis en valeur par de l'éclairage. Il n'occupe par conséquent qu'une place marginale dans l'éclairage de la Ville.

Eclairage de fin d'année

L'année 2008 aura inauguré un nouveau concept d'illumination de fin d'année développé en collaboration avec Romande Energie. Il introduit progressivement l'ampoule LED – diodes électroluminescentes – dans les décorations lumineuses.

L'étape 2008 d'acquisition de nouvelles décorations lumineuses a concerné le secteur Vieille Ville. Les phases 2009, 2010 et 2011 permettront d'équiper avec 150 motifs les secteurs restants encore illuminés avec le fil lumière. Le budget a permis de couvrir les frais d'achat du nouveau matériel à hauteur de CHF 50'000.- pour 50 motifs. Le solde de CHF 60'000.- a couvert la location des décorations fil lumière et la mise en œuvre de tous les motifs installés.

A la place Robin, après un essai infructueux avec des projecteurs LED, un sapin illuminé par un système d'ampoules LED variant de couleurs a mis une ambiance particulière sur le site.

La voirie a collaboré avec un employé au montage de cette illumination.



Illumination fin d'année : rue des Deux-Marchés

Secteur voirie

Répartition indicative des postes de travail

Avec ses 31.45 postes, la voirie a pour mission de maintenir la propreté et la qualité des espaces publics dits de circulation et de déplacement, ainsi que de toutes celles en relation avec le quotidien d'une ville et les prestations à la population. Pour mener à bien ces tâches :

- le responsable de la voirie organise, planifie et contrôle le travail de son secteur ;
- les deux coordinateurs l'assistent et conduisent les équipes sur le terrain ;
- trois ouvriers qualifiés – menuisier, serrurier, peintre – oeuvrent dans leur propre domaine en participant également aux travaux généraux ainsi qu'aux interventions rapides lors de dégâts suite à des actes de vandalisme, des sprayages et autres graffiti sur le domaine public ;
- cinq machinistes et chauffeurs professionnels pilotent les engins spécifiques comme les balayeuses, laveuses, pelle-rétro, nacelle élévatrice et respectivement le camion de 12 to ;
- trois ouvriers spécialisés en génie civil travaillent aux réparations sur les chaussées, trottoirs, murs et autres petits ouvrages publics ;

- onze ouvriers polyvalents rattachés aux missions générales de voirie assurent le nettoyage du domaine public, des WC publics, des fontaines et bassins d'agrément ;
- cinq ouvriers de voirie polyvalents consacrent leur temps à la collecte journalière des déchets urbains ;
- un employé, surveillant de la gestion des déchets s'investit à faire progresser les résultats en général et les conditions techniques d'entreposage et de collecte des déchets urbains en particulier.

Les collaborateurs du secteur ont été à tour de rôle engagés à la mise en place d'infrastructures pour les manifestations, pour l'organisation du 1er Août et de son feu, pour le 31 décembre et pour tous les autres moments conviviaux mis sur pied officiellement à Vevey, ceci représentant 2300 heures de travail.

Le déneigement

Le parc de machines est polyvalent (été-hiver) et performant pour assurer les interventions en cas de neige ou de verglas. Le secteur voirie est associé à celui des parcs et jardins pour ces circonstances. Environ 40 employés peuvent ainsi être mis sur pied graduellement en fonction des besoins. Les essais effectués dans d'autres régions avec d'autres produits ou matériaux, n'ont pas vraiment convaincu. Le sel reste encore le moyen le plus efficace pour lutter contre le verglas et les gelées. Il est utilisé avec la parcimonie qui se doit, de manière curative plutôt que préventive, ce qui permet une optimisation des dosages, voire d'y renoncer en fonction de l'évolution des conditions météorologiques.

Sur la base d'un contrat reconductible, deux entreprises régionales viennent si nécessaire en soutien pour les axes de circulation importants avec leur engin de déneigement et de salage. Un forfait garantit leur disponibilité ainsi que l'amortissement de leur investissement. Elles travaillent sur la base du tarif horaire ASTAG*.

De janvier à décembre, les équipes de neige ont consacré 300 heures à la main et 210 heures à la machine pour les interventions. Elles ont été aidées par un sous-traitant pendant 22 heures. Environ 25 tonnes de sel ont été épanchées sur les routes, trottoirs et places, selon le degré d'enneigement ou de verglas. La limite des chutes de neige s'est très régulièrement située à l'altitude de la Terrasse de Saint-Martin.

Mobilier urbain – corbeilles, bancs, barrières

Le mobilier urbain – corbeilles, bancs, barrières – souffre autant des intempéries que de son utilisation, voire des déprédations qu'il subit. Les collaborateurs spécialisés l'ont passé en revue, réparé, fixé ou peint. Ils ont posé 20 nouvelles corbeilles à déchets, installé 4 bancs soulevés en différents endroits, réfectionné des dizaines de mètres de barrières, de main-courante ou encore de glissières de sécurité.

220 de mètres de barrières de sécurité ont été posés le long de la Veveyse, au droit de Copet III, en partenariat avec l'entreprise d'insertion sociale OSEO. Coût de cette opération CHF 16'000.-.

Dans sa partie inférieure, sur une longueur de 240 mètres, la barrière située en bordure du cheminement piétons reliant l'avenue de Gilamont à l'avenue de Pra, a été totalement transformée pour assurer la sécurité des usagers.



Sentier Copet III : pose de barrières

L'entretien des chaussées et des trottoirs

Les travaux d'entretien nécessaires à garantir dans la mesure du possible un état correct du domaine public, à maintenir la valeur du patrimoine et aussi à redonner une nouvelle fraîcheur à certains ouvrages, ont été exécutés, selon leur importance par l'équipe de génie civil ou par des entreprises.

Les plus importantes interventions de réparations et d'entretien de la voirie : reprises de fouilles affaissées et de revêtements ponctuellement dégradés ; réparation de nids de poule ; réfection de pied d'arbres sur trottoir ; réfection du trottoir sortie nord (passage piétons sous-voies de la place de la Gare) ; réfection trottoir rue des Tilleuls.

Coût total de ces réparations CHF 50'000.-.

Les autres chantiers de réfection :

- Quai Perdonnet Est, travaux exécutés par une entreprise, remplacement de la terre-gravier et mise à niveau des regards dans les zones entre les arbres, pose d'un pavage, reprise des différences d'altitude du bord de chaussée à la piste pour vélo. Ces espaces d'une centaine de m² sont maintenant praticables à pied. Coût de la réfection CHF 33'000.-.

Reprise des entourages d'arbres sur le secteur et pose d'un revêtement poreux type Limanat, CHF 2'000.-.

- Boulevard d'Arcangier, travaux exécutés par la voirie, remise à niveau des entourages d'arbres, pose de bordures, mise en place de Limanat au pied des arbres. Ces réfections faciliteront tant la circulation piétonne que les tâches d'entretien du domaine public.



Passage des Bosquets : nettoyage des murs

Entretien des WC publics

Selon un programme établi en fonction de la saison et de leur situation, les WC publics sont contrôlés et nettoyés journalièrement. L'ancienneté de certains édicules et parfois le comportement individuel ne facilitent pas une tâche déjà ingrate par elle-même. Pourtant le personnel de la voirie consacre le temps et l'engagement nécessaires pour offrir des lieux tout de même acceptables.

Les déprédations constatées sont très importantes, surtout sur les portes et les installations sanitaires. L'estimation des coûts de réparation s'élève à quelque CHF 6'000.-.

Les constats sont suivis d'un dépôt de plaintes dont aucune n'a abouti.

Fontaines - Bassins d'agrément - Pataugeoire - Plage

Un service spécial «entretien fontaines» fonctionne au cours des saisons pour maintenir leur état intérieur correct. Certaines sont arrêtées en hiver. Cinq restent en service toute l'année.

La réfection de la fontaine de la Tour Saint-Jean était prévue au budget. Pour des raisons techniques elle n'a pu se réaliser. Elle sera effectuée en 2009 pour un montant de CHF 15'000.-.

Les bassins d'agrément - eau en circuit fermé - reçoivent quant à eux des soins réguliers et un service annuel sur l'installation de pompage.

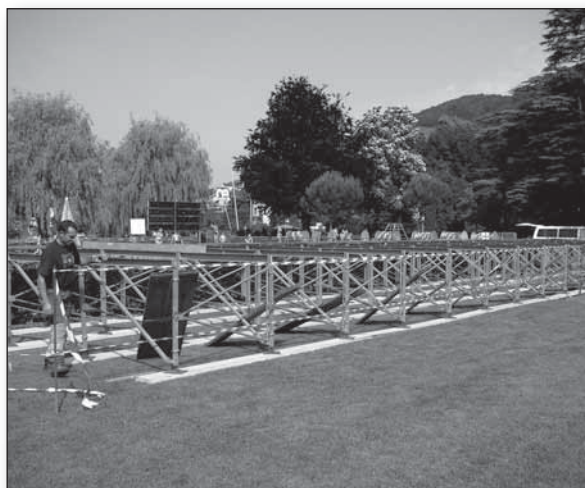
Une première intervention sur la fontaine des Hippocampes du Jardin du Rivage a permis d'assainir le traite-



Parc de l'Arabie : remplacement des douches



Pataugeoire : réfection avec peinture à l'eau



Meeting du Lac : prestations de la voirie

ment de l'eau et de s'assurer de la stabilité des statues. Coût CHF 20'000.-.

La pataugeoire du Parc de l'Arabie, mise en service en 1976, a bénéficié de la deuxième et dernière étape de rénovation concernant l'installation de traitement physique de l'eau comprenant la filtration, le système de circulation, le pompage et les armatures. Ceci a permis d'obtenir du Laboratoire cantonal l'autorisation d'exploiter.

Un montant de CHF 55'000.- a été consacré à ces indispensables travaux réalisés avec une entreprise vaudoise spécialisée.

Le revêtement intérieur de la pataugeoire a également été refait à neuf pour supprimer d'anciens dépôts de peinture et lui appliquer un produit conforme aux directives actuelles.

La qualité de l'eau de la plage du Parc de l'Arabie ainsi que de la pataugeoire est régulièrement contrôlée par le SIGE* et par le laboratoire cantonal. La pataugeoire répond parfaitement aux exigences malgré parfois une très forte concentration de petits baigneurs.

Enrochements – Bois du lac

Au début du printemps, sur la base d'un rapport de situation établi préalablement d'entente avec le Service cantonal des eaux, sols et assainissement, des travaux de relevage ou de mise en place de nouveaux enrochements ont été exécutés en collaboration avec une entreprise spécialisée. Le montant des travaux s'est élevé à CHF 55'000.- dont CHF 24'570.- ont été subsidiés par le canton.

Pas d'événements majeurs à noter en ce qui concerne les arrivées de bois au lac.

Organisation de manifestations et d'événements

Le service est le partenaire incontournable des organisateurs de manifestations soutenues par la municipalité comme des autres demandeurs de matériel de fêtes pour des événements privés.

Les manifestations ont été nombreuses : 238 dont 5 officiellement organisées par la Ville.

La municipalité a soutenu 176 d'entre elles au niveau des prestations de la voirie ou des parcs & jardins.

Le service a fourni des prestations ou la livraison de matériel à 62 reprises à des services communaux, aux organisateurs privés qui se sont occupés tant de fêtes

familiales, d'immeubles ou de quartiers que de manifestations à caractère plus confidentiel.

L'engagement total du service représente plus de 2'500 heures de personnel et 1'000 heures de véhicules mis à disposition pour les transports.

Avec le concours de Police Riviera, cellule Police du commerce, un guide à l'intention des organisateurs a été édité. Il donne toutes les coordonnées et indique de manière détaillée les procédures à suivre pour organiser un événement ou pour obtenir du matériel de fête communal.

Quelques exemples d'implication : Euro 08, Meeting du Lac et Meeting international, Marchés Folkloriques, manifestations Associations Vevey-Est, Parade CGN, Fête Multiculturelle, Fête de l'APERRO, campagne d'information du Château de l'Aile, sondage sur l'avenir de la Grande Place, Vevey-Retro, Foire de la Saint-Martin, Artistes de Rue, Pictobello, Images 08, 1er Août, 31 décembre, etc.

Propreté du domaine public et dégâts à la propriété

La situation reste stationnaire. Le « littering » ou de manière plus compréhensible « l'abandon sans scrupules de ses déchets de la consommation quotidienne et extérieure sur le domaine public », reste une des incivilités les plus visibles et difficiles à traiter. Quant aux dégâts à la propriété, ils sont toujours aussi nombreux et coûteux en réparations. Souvent les remises en état sont assurées par le service qui engage, selon le type de déprédations, ses secteurs ou une entreprise.

Treize dossiers de plainte ont été déposés en ce qui concerne les déprédations sur le domaine public. Un seul a abouti, celui de la destruction d'une poubelle avec un explosif. Un montant de CHF 630.- a pu être récupéré après décision du Tribunal.

Une campagne de sensibilisation a été menée auprès des 150 propriétaires d'immeubles victimes de graffiti et tags. Un bilan des réactions, des attentes et des mesures prises sera tiré au printemps 2009.

Directement concerné, le service participe au Groupe de travail constitué dans le but d'élaborer un plan et un catalogue d'actions traitant l'entier de la problématique, dont l'aspect propreté de la Ville fait d'ailleurs l'objet de la motion de M. Pascal Nicollier.

Gestion des déchets

Bilan général

Le dispositif proposé par la Ville pour la collecte des déchets urbains fonctionne à satisfaction. Seuls quelques moyens logistiques, sans conséquence pour l'utilisateur, ont été adaptés aux réalités du terrain, notamment la vidange des conteneurs enterrés avec un nouveau camion fourni par l'entreprise sous mandat avec la Ville.

Tout en sachant que la population est en augmentation, le bilan de l'exercice permet de tirer une synthèse intéressante et rassurante :

- les usagers veveysans restent attachés ou se rallient volontiers au concept de gestion des déchets urbains qui leur est proposé ;
- la production globale est stable à 9'997 tonnes pour 338 habitants de plus. Le tri à la source, à domicile, se

pratique de façon méthodique chez les personnes convaincues. Les chiffres, aussi directement influencés par la consommation, le confirment et indiquent même que la part des recyclables a plutôt tendance à augmenter + 2% pour atteindre un 40% bien confirmé;

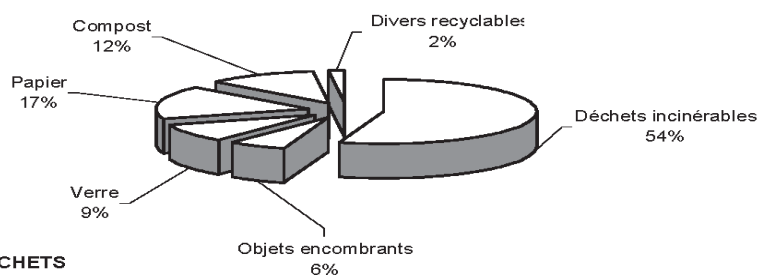
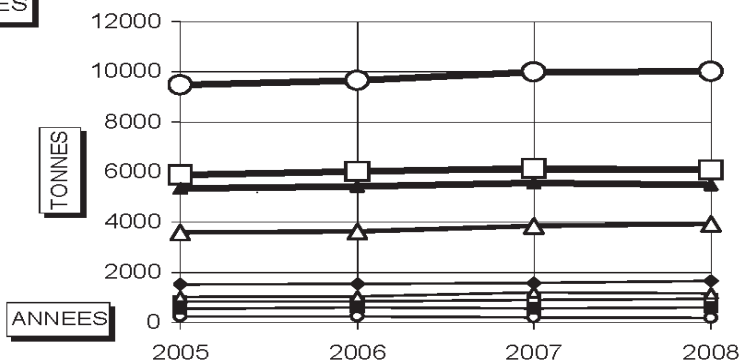
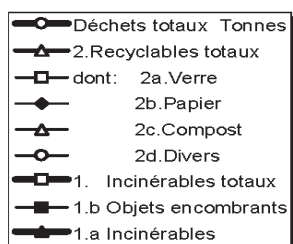
- les messages officiels comme les moyens mis en œuvre pour informer semblent ainsi porter leurs fruits. Ils incitent à poursuivre ces efforts indispensables de communication qui représentent pour cette problématique complexe, un coût annuel et habituel fort modeste d'environ CHF 1.50 par habitant ;

Les coûts de la gestion des déchets urbains se montent globalement à CHF 2'600'000.-, dont CHF 382'000.- pris en charge par les entreprises et CHF 2'218'000.- pour les habitants. Ramenés au coût par habitant cela représente CHF 123.-/an.

EVOLUTION DES QUANTITES - PRODUCTION PAR HABITANT - COUT PAR HABITANT

	2005	2006	2007	2008	Coûts de gestion / ou - Prix reprise par tonne
Déchets totaux Tonnes	9469.4	9648.1	9984.2	9996.8	
1. Incinérables totaux	5875	6015	6135	6070	
1.a Incinérables	5345	5424	5568	5475	284.00
1.b Objets encombrants	530	591	567	595	284.00
2. Recyclables totaux	3594.4	3633.1	3849.2	3926.8	
dont: 2a. Verre	839	836	896	931	91.00 / - 27.72
2b. Papier	1507	1533	1568	1660	138.00 / - 45.00
2c. Compost	1016	1028	1193	1165	386.00
2d. Divers	232.4	236.1	192.2	170.8	
dont: 2d.1 Piles	4.7	8.1	2.2	2.3	
2d.2 Fer/Alu/App./div.	102.7	105	105	77	Fer-Alu - 75.00
2d.3 Textiles	25	25	15	15	
2d.4 P.E.T.	90	88	60	60	PET - 200.00
2d.5 Huiles, spéciaux	10	10	10	16.5	
Nombre d'habitants	17379	17561	17703	18041	
Prod. par hab. en kg/an¹⁾ yc ind.+comm.²⁾	545²⁾	549²⁾	563²⁾	554²⁾	
Coûts tot./an pr les hab.	Fr. 2'057'000	Fr. 2'097'000	Fr. 2'100'000	Fr. 2'218'627	
Coût /an et par hab.	Fr. 118.36	Fr. 119.41	Fr. 118.62	Fr. 122.98	

EVOLUTION DES QUANTITES



REPARTITION DES DECHETS



Collecte des déchets : un problème résolu...

Communication et sensibilisation

Des moyens budgétaires ont été engagés à hauteur de CHF 2.- par habitant pour développer un concept d'information cohérent tant sur le plan du calendrier annuel que dans les bâtiments privés ou sur les sites publics de collecte des recyclables. Il s'agit ainsi d'influer tant sur le comportement de l'utilisateur que sur la responsabilité des propriétaires plus spécialement intéressés par l'équipement de leur bâtiment pour le stockage des déchets.

Le surveillant, qui a débuté sa mission en janvier, a pu entrer immédiatement dans le vif du sujet. Les différentes situations rencontrées lui permettent d'acquérir progressivement le métier qui comporte autant d'interventions techniques que de tâches relationnelles avec les usagers privés, les gérances et propriétaires, les entreprises ou même les contrevenants extérieurs. Dès lors et notamment, il :

- assure une surveillance générale en matière de gestion des déchets et d'hygiène du domaine public. L'avertissement en cas d'infraction est la première mesure prise pour sensibiliser l'utilisateur, ce qui semble être d'une manière générale efficace. La procédure et le suivi de ces cas sont maintenant opérationnels ;
- contribue à l'information et conseille les usagers en expliquant les règles, les objectifs et les mesures ainsi qu'en participant à des rencontres d'information et de sensibilisation ;
- collabore avec le responsable de voirie, à l'étude des dossiers de police des constructions sous l'aspect de l'évacuation des déchets ;
- maintient le contact avec les architectes et les propriétaires pour déterminer les besoins en équipements et les dimensionner ;



Concept d'information : vue sur un centre de collecte public...

- met en œuvre les moyens de communication et de sensibilisation ;
- répond aux questions formulées par les usagers et gère l'évacuation sur appel des déchets encombrants ;
- participe au développement des applications informatiques destinées à l'analyse des données logistiques, de production et de coûts internes.

Résultats sur le terrain

Des résultats notoires ont déjà été obtenus, particulièrement :

- à l'avenue du Général-Guisan, côté amont, du N° 32 au N° 60, où après de longues discussions avec les gérances, une amélioration de la situation des dépôts intermédiaires de déchets peut être aujourd'hui constatée. Le résultat n'est cependant pas encore totalement satisfaisant. Une autre approche technique été présentée par le surveillant. Des moyens financiers doivent être débloqués par les propriétaires qui semblent prêts à adhérer à l'idée de créer des mini-déchetteries à l'arrière de leurs immeubles. Cette initiative s'inscrit d'ailleurs dans le cadre des « Projets Urbains 2008-2012 » soutenus par la Confédération.

A titre d'exemple, quelques autres situations réglées aujourd'hui ou en passe de l'être et qui démontrent l'utilité des démarches entreprises auprès des propriétaires :

- avenue Gustave-Coindet, Centre commercial, adaptation des équipements ;
- avenue du Général-Guisan 26-30, optimisation de la gestion interne des déchets des immeubles d'habitation et administratif ;
- rue des Deux-Marchés, mesures organisationnelles de collecte ;
- route de Saint-Légier 11 et 15, introduction d'un système de conteneurs enterrés en lieu et place de ceux de 800 litres stationnés notamment sous les fenêtres des immeubles ;
- boulevard Henri-Plumhof du 2 au 14, où les dispositions ont été prises pour amener les conteneurs en bordure du domaine public ;
- et encore une quarantaine de dossiers ouverts dont ceux de la rue des Marronniers 25, de l'avenue Nestlé 9, 29 et 31, de la rue du Clos 2 et 4, de l'avenue de Rolliez 16, du chemin Emile-Javelle 1 et 2, du boulevard Henri-Plumhof 7, de l'avenue de Gilamont 15, 40 et 42, du boulevard de Charmontey 68, de la rue du Dévin 2-4-6 et des Moulins de la Veveyse, où les architectes, propriétaires et gérants étudient avec le service la solution de mini-déchetteries d'immeuble.

En conclusion, une démarche bien engagée, un bilan qui s'annonce positif et une écoute attentive de tous les partenaires comme des usagers rencontrés. Ce service permettra à terme d'améliorer encore le tri des déchets à la source et l'impact des équipements sur leur environnement immédiat.

GEDERIVIERA

Le Périmètre de gestion des déchets de la Riviera, dont le président et le délégué technique sont respectivement MM. Raoul Baud, municipal et Victor Béguelin, chef de service, à La Tour-de-Peilz, a conduit diverses réflexions intéressantes les dix communes du district, notamment :

- la finalisation d'un projet de règlement type communal sur la gestion des déchets urbains;
- la réalisation d'une étude d'opportunité concernant la création d'un centre de transfert régional pour les déchets urbains en vue d'optimiser les systèmes de collecte et de transport ; il s'avère en conclusion que cette idée doit faire son chemin et qu'une étude technique plus poussée doit être poursuivie en collaboration avec la SATOM.

Atelier mécanique - garage

Le garage, avec ses 3.30 postes, fournit toutes les prestations de réparations, de maintenance et d'assistance à l'ensemble des secteurs d'activités communaux détenant des véhicules. Il est organisé avec un responsable de manière à pouvoir faire face très rapidement aux interventions sur les véhicules de service, des pompiers, des ambulances et du SMUR. Il offre un suivi technique rapproché et veille à un temps d'immobilisation minimum. Il collabore étroitement avec les utilisateurs au choix des nouveaux véhicules.



Machine : nouveau tracteur John Deere

Gestion technique

L'atelier mécanique-garage a notamment effectué 934 réparations mécaniques et dépannages, la préparation de 17 véhicules pour les contrôles périodiques, les démarches d'immatriculations pour 3 véhicules, le suivi des travaux d'entretien, de réparations et de contrôles particuliers confiés à l'extérieur ainsi que la formation spécifique des chauffeurs et machinistes.

Parc et jardin - cimetière

Pour remplir leurs missions, les parcs & jardins – cimetière sont dotés de 25.62 postes occupés par des ouvriers(ères) qualifiés(es) et des ouvriers jardiniers. Le responsable organise, planifie et contrôle le travail de son

secteur et deux coordinateurs l'assistent et conduisent les équipes sur le terrain.

Aménagements – entretien paysager – chantiers

L'entretien des espaces verts demeure la principale attribution du secteur avec ses 18 collaborateurs.

Les équipes assurent pendant l'année l'entretien de 2'500 arbres, plus de cinq kilomètres de haies ainsi que l'ensemble des gazons des parcs publics, des terrains de sport, de la piscine et des garderies.

Elles ont apporté la touche finale à l'aménagement du rond-point du Rio-Gredon, par un complément végétal composé de rosiers couvre-sol, lavandes et tapis de sedums.

Divers arbres isolés ont été renouvelés à l'avenue Louis-Ruchonnet, à la rue des Marronniers, au quai Maria-Belgia, au jardin du Rivage et au quai de la Veveyse. Au cimetière de St-Martin, un nouvel alignement de cyprès a été planté dans le secteur Nord.

Les réaménagements nécessaires et l'entretien courant de la piste finlandaise de La Veyre ont été assurés en collaboration avec le service des sports.



Rond-point Rio-Gredon - av. de Pra : aménagement de sol

Production horticole

Les cultures produites par 5 collaborateurs sur les sites du centre horticole et du cimetière représentent, tous végétaux confondus, plus de 145'000 plantes. En outre, 20'000 bulbes à fleurs ont été achetés. Le centre de production a innové en matière de culture des chrysanthèmes cascades. Ce mode de faire, en poches textiles, mis au point à l'interne est une vraie révolution. Elle réduit notablement les opérations de culture et simplifie la manipulation et l'entretien.

L'équipe du centre horticole a assuré 150 décorations pour toutes les manifestations officielles, qui ont occasionné 308 heures de travail, équivalent à CHF 23'000.- de prestations.

La décoration courante des bureaux et guichets de l'administration nécessite annuellement la confection et la mise en place de 2'000 arrangements fleuris ou de plantes.

Aménagements du boulevard de Saint-Martin

Les derniers aménagements de surface et l'installation du mobilier urbain sur le tronçon du boulevard de Saint-Martin, réfectionné en 2007, ont mis un point final au chantier réalisé par une entreprise de génie civil. Le crédit accordé se montait à CHF 765'000.-, prix 2004. Augmenté des hausses légales sur les travaux de génie civil et principalement de celles ayant touché de plein fouet les revêtements bitumineux et leur pose, le crédit représente ainsi un montant total arrondi à CHF 784'000.-.

En finalité, le compte boucle avec un total de CHF 801'947.-, soit un dépassement réel de crédit de CHF 17'947.-. Celui-ci s'explique par des dépenses non dévisées au départ mais qui se sont avérées obligatoires en cours de travaux (reprises de soubassements de chaussées et de trottoirs, redressement de bordures).

Décoration de la Ville

Le thème de l'année 2008 s'est articulé autour de l'utilisation de tressages d'osier et la mise en valeur du lien des plantes et de l'homme, sur les plans alimentaire, utilitaire et ornemental.

Ainsi ont été mis en place des corbeilles et nasses à l'intérieur desquelles céréales, bleuets, coquelicots, plantes grimpantes, riz, sorgho et coton se sont épanouis ou ont poussé dans les divers sites fleuris pour la saison.

Le renforcement des décorations florales dans les quartiers périphériques a été poursuivi.

La place Robin a été agrémentée par un tableau végétal. Le mur fleuri de la place St-Jean a été imaginé par une apprentie et le jardin méditerranéen éphémère de la place de la Gare a également été réalisé par un apprenti dans le cadre de leur travail de diplôme.

Les draperies de chrysanthèmes et autres plantes d'automne ont illuminé les bâtiments et fontaines avant que les décorations d'hiver ne prennent leurs quartiers.

Gestion des forêts

Il n'y a pas eu de travaux importants en 2008 dans les forêts communales. A l'initiative de l'Etat de Vaud, le Triage de la Veveyse, qui regroupe huit communes du district se dote de nouvelles structures. Cette entité devient un groupement forestier avec des compétences lui permettant de gérer ses charges et de mettre en valeur les produits de la forêt.

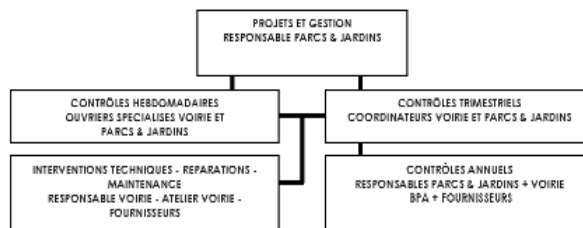


Parc de l'Arabie : place de Jeux

La filière du bois-énergie en est un des aspects. Ainsi, en 2008, un second contrat de fourniture par le Triage de la Veveyse a été conclu pour alimenter la chaufferie de l'îlot du Centre à Blonay.

Places de jeux publiques

L'établissement des projets, le mode de gestion, de contrôle et l'organisation de l'entretien dans le respect des normes et recommandations en vigueur sont maintenant définis et appliqués au quotidien selon le schéma ci-après:



Le projet « LUDO » qui prévoit le renouvellement des espaces de jeux sur les cinq prochaines années est conduit en étroite collaboration avec un bureau d'architectes-paysagistes mandaté pour mener à terme les études préalables. En attendant, d'autres places ont été mises en sécurité, notamment à la rue de la Byronne, au square de l'Indépendance et au parc de l'Arabie, dont le grand jeu « bateau ensablé » a été entièrement remis à neuf par les ateliers de la voirie et l'intervention du fabricant. Un jeu de sable et d'eau est venu compléter l'aspect ludique de ce site, le revêtement de gravier a été entièrement remplacé par 250 m³ de sable, recyclé de « Vevey-plage ».

Le responsable des parcs & jardins a été délégué pour appuyer techniquement la direction des affaires sociales et familiales confrontée à des questions d'équipement de jeux sur ses garderies des Marionnettes et des Cèdres. Il fait également partie du groupe de travail mis sur pied au niveau suisse pour l'organisation des cours de formation obligatoires pour les collaborateurs chargés de la maintenance des espaces de jeux publics, cours qui se dérouleront dorénavant régulièrement en Suisse Romande.

Animai

Pour la troisième fois, le service a contribué à l'animation de l'après-midi « jardinage » dans le cadre d'Animai. Cette action a obtenu un grand succès avec plus de 150 enfants, qui se sont initiés tout en s'amusant au semis, à la multiplication et aux soins des plantes.

Passeport vacances

Les trois activités organisées ont été suivies par une centaine d'enfants, notamment la découverte :

- des serres de la Ville, lors de laquelle les enfants peuvent voir les travaux de cultures des fleurs et réaliser eux-mêmes une décoration ;
- de la nature en Ville, par un jeu de piste interactif qui sensibilise les enfants à leur environnement, à la nature en Ville mais aussi au tri des déchets, etc. ;
- des arbres par l'escalade.

Action «MA VILLE, CÔTE NATURE....»

Les activités proposées par la voirie, avec Summit Foundation à Lausanne, « Lieux publics et propreté... », c'est



Arbre de mes 7 ans

aussi notre responsabilité ! » et par les parcs & jardins avec le concours du Cercle des sciences naturelles de Vevey-Montreux, « Les oiseaux et leur habitat... » et si nous posons quelques nichoirs en bois ! » ont été l'occasion de partager un moment très instructif et fort apprécié par les participants.

Arbre de mes 7 ans

La plantation de 15 sorbiers, cornouillers et érables le long du quai de la Veveyse a joyeusement animé une nouvelle génération de planteurs. Cette initiative, à cet endroit, devrait réveiller la conscience de certains individus qui par leur comportement inadapté avaient vandalisé l'ancienne plantation.

Cimetière - Aménagements - Entretien

L'activité au Cimetière exige la présence de 5 collaborateurs pour assurer l'entretien général du domaine de Saint-Martin et des tombes, les inhumations de corps et de cendres.

Ils ont également procédé à l'aménagement des allées et l'engazonnement des secteurs 52 et 63 à la suite de la désaffectation.

La rénovation du grand portail de l'entrée sud a été confiée à un serrurier.

La fontaine Alfred Ceresole a été remise en eau après installation d'un limiteur de débit et d'une horloge.

Les murets de soutènement aux secteurs 44 - 45 et la reprise des soubassements d'une fontaine au même endroit ont été exécutés par une entreprise de maçonnerie. L'installation par un électricien de boîtiers de distribution électrique enterrés, nécessaires à une utilisation rationnelle des machines et aux besoins des entreprises œuvrant dans le cimetière, a été réalisée en cours d'année.

Gestion des secteurs

Les statistiques mentionnées plus haut, comparées sur le long terme, nous permettent de connaître avec précision l'évolution du mode de sépulture et ainsi d'adapter l'occupation des secteurs aux besoins des inhumations.

Inhumations

Inhumations de corps

Tombes à la ligne de corps	18
Concessions de corps	4
Tombe enfant	1

Total

Inhumations de cendres

Tombes à la ligne cinéraires	27
Concessions cinéraires nouvelles	4
Tombes ou concessions existantes	38
Jardin du Souvenir	83

Total

152

FLUCTUATION DES DECES/INHUMATIONS/INCINERATIONS 1998 - 2008										
Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Personnes veveysannes décédées	177	149	165	161	143	151	180	158	141	143
Personnes veveysannes incinérées	127	118	118	130	105	112	124	133	113	126
Personnes veveysannes inhumées	31	16	31	20	16	24	34	25	28	17
Inhumations autres provenances	9	9	9	5	21	9	6	8	9	5
Rapport incinérations veveysannes/décès totaux en %	71.75	79.19	71.52	80.75	73.43	74.17	77.50	84.18	80.14	88.11
Rapport inhumations veveysannes/décès totaux en %	17.51	10.74	18.79	12.42	11.19	15.89	21.25	15.82	19.86	11.89
Total Inhumations	40	25	40	25	37	33	40	33	37	22

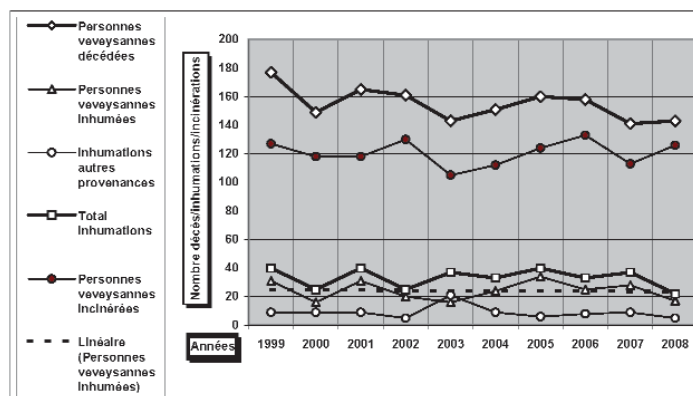


Illustration 2 : Tableau et graphique évolution des inhumations et incinérations

Le choix de l'incinération représente 87 % du total des décès.

Dans 121 cas (80 %), la mise en terre des cendres sur une tombe déjà existante ou au jardin du souvenir a été préférée à l'inhumation dans une nouvelle tombe.

PROJETS DE LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

Au-delà des tâches courantes de la direction, l'exercice aura été marqué par la mise en œuvre de différents projets d'importance, notamment ceux relatifs au renouvellement, d'une part, des places de jeux, projet « LUDO » et, d'autre part, de l'éclairage public, projet « CANDELA ».

Par ailleurs, la réflexion de fond sur le maintien d'une production horticole communale et sur le regroupement des secteurs d'entretien de voirie et des parcs & jardins a abouti à la volonté de lancer les études relatives à la construction d'un nouveau centre de production horticole et par conséquent de poursuivre celui concernant le regroupement des équipes d'entretien à la route des Entrepôts 9.

Marcel Martin, municipal
Gérard Amoos, chef de service



Sécurité Riviera

(Association de communes)

Le rapport de gestion 2008 de Police Riviera est visible sur le site internet: www.police-riviera.ch.

RAPPORT
DE GESTION
2 0 0 8



Service de défense incendie et secours

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8

De plus en plus sollicités mais de moins en moins disponibles

Les pompiers sont sortis 422 fois en 2008



Généralités

Le bilan de l'année 2008 se présente comme suit :

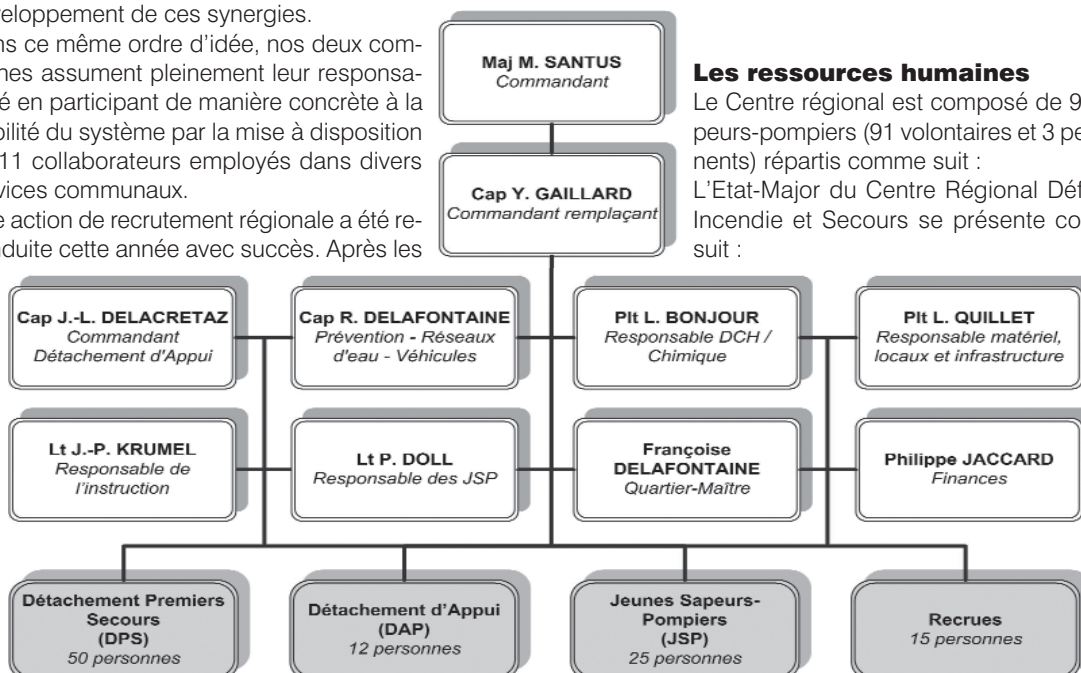
1. Les entreprises et les collectivités publiques doivent faire face à des contraintes économiques croissantes. Cette situation réduit fortement la disponibilité des collaborateurs, et ceci particulièrement en journée.
2. Pour palier au point ci-dessus, des collaborateurs de détachements de premiers secours d'autres communes, ayant une activité professionnelle dans notre région, ont intégré les rangs des groupes d'intervention de jour. Le Centre régional va intensifier le développement de ces synergies.
3. Dans ce même ordre d'idée, nos deux communes assument pleinement leur responsabilité en participant de manière concrète à la viabilité du système par la mise à disposition de 11 collaborateurs employés dans divers services communaux.
4. Une action de recrutement régionale a été reconduite cette année avec succès. Après les

différentes étapes de sélection, dix nouveaux collaborateurs ont été recrutés.

5. Les officiers de service du Centre peuvent désormais bénéficier d'un véhicule de permanence leur permettant d'assurer de manière optimale leur rôle de chef d'intervention. Que nos autorités en soient sincèrement remerciées.
6. Encore une fois, le Centre régional aura pu bénéficier du partenariat privilégié qu'il entretient avec l'ECA: il s'est vu attribuer un nouveau véhicule tonne-pompe de nouvelle génération.

Les ressources humaines

Le Centre régional est composé de 94 sapeurs-pompiers (91 volontaires et 3 permanents) répartis comme suit :
L'Etat-Major du Centre Régional Défense Incendie et Secours se présente comme suit :



Nouvelle répartition des tâches

Afin d'assurer toutes les tâches inhérentes au bon fonctionnement de la compagnie des jeunes sapeurs-pompiers, ainsi que la gestion de l'instruction de notre centre, deux nouveaux collaborateurs ont intégré l'Etat-Major en 2008. Il s'agit des lieutenants Philippe Doll et Jean-Patrice Krümel.

Personnel permanent

La situation économique d'aujourd'hui génère dans pratiquement tous les cas une surcharge professionnelle chez tous nos collaborateurs. Force est de constater que l'appui de ressources humaines permanentes est indispensable à la viabilité de notre service.

Admissions

- 15 jeunes recrues ont été incorporées en 2008 et ont suivi le cours de formation de base cantonal, ainsi que l'école de formation régionale.
- 1 jeune sapeur-pompier, au bénéfice de la plus haute distinction dans le domaine des JSP (Flamme 3), a rejoint lui aussi le Centre.
- 3 sapeurs-pompiers venant de corps voisins ont été incorporés dans les groupes d'intervention JOUR en 2008.

Départs

Suite à l'atteinte de la limite d'âge, pour des raisons professionnelles ou personnelles, ou encore suite à des déménagements, ce sont 15 personnes qui ont quitté le CRDIS en 2008, dont 3 membres du détachement de premiers secours.

Promotions au 1^{er} janvier 2009

- Au grade d'appointé: Florian Mounoud, Jean-Pierre Schaad
- Au grade de caporal: Pedro De Lima, Guillaume Augnet
- Au grade de sergent: Bruno Alves
- Au grade de premier-lieutenant: Claude-Alain Jacot
- Au grade de premier-lieutenant et officier d'Etat-Major: Philippe Doll
- Au grade de capitaine et officier d'Etat-Major: Jean-Patrice Krümel, Laurent Quillet, Laurent Bonjour

Nouvelles fonctions au 1^{er} janvier 2009

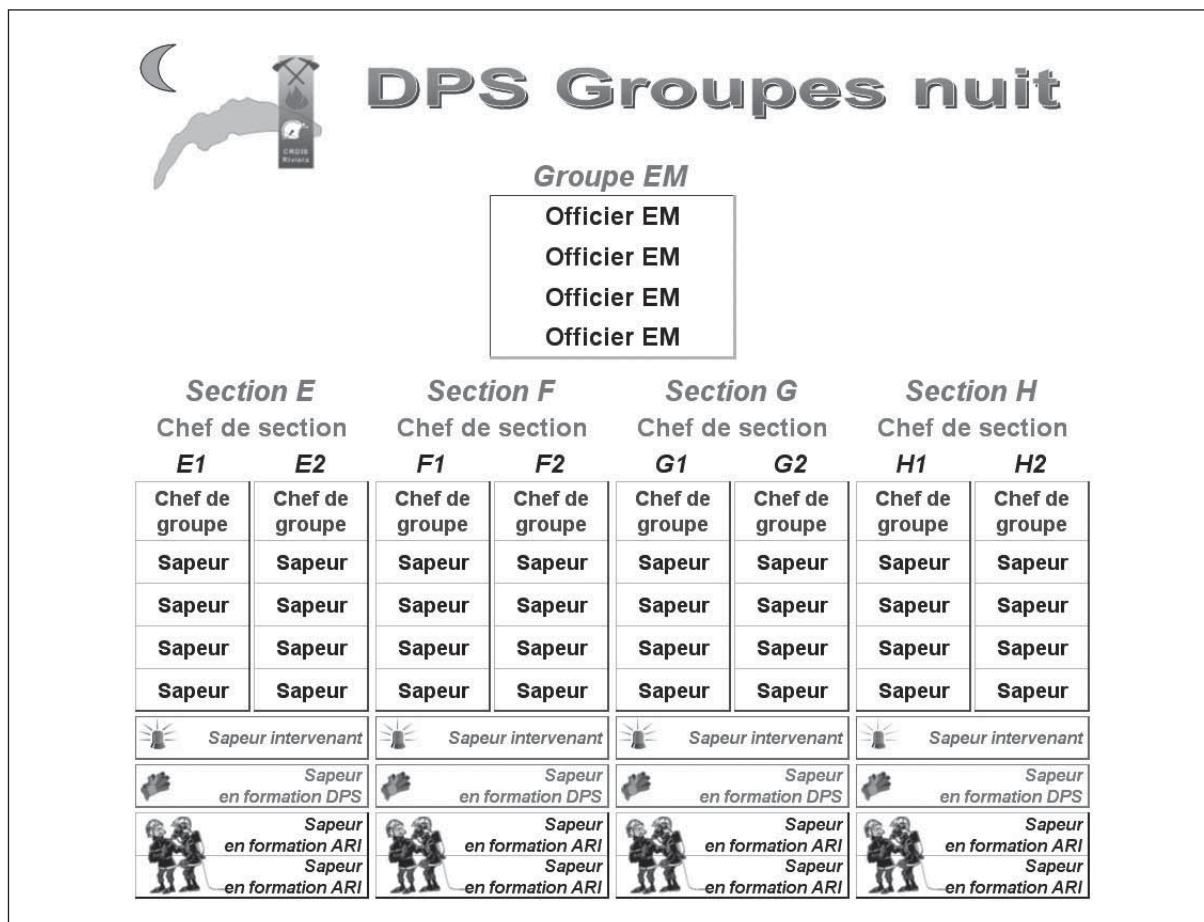
Les collaborateurs suivants ont accepté d'assumer de nouvelles responsabilités:

- A la fonction de responsable de l'instruction: cap Jean-Patrice Krümel
- A la fonction de commandant du Détachement d'appui : sgt Bruno Alves
- A la fonction de commandant de l'école de formation du district : lt Patrick Chappuis

Organisation des sections du Détachement de Premiers Secours

De nuit, l'organisation du détachement de premiers secours se présente comme suit :

Quatre sections de dix intervenants, chacune dirigée par un chef de section. Chacune d'entre-elles est composée de deux groupes avec, à leur tête, un chef de groupe.



Le bon fonctionnement du système conforte l'Etat-Major dans l'idée de maintenir à tout prix ce type de structure, certes très complexe à gérer avec des volontaires, mais extrêmement performante. Preuve en est que plusieurs centres régionaux ont calqué tout ou partie de leur mode de fonctionnement sur le nôtre.

Avant de pouvoir intégrer un groupe d'intervention, le collaborateur doit passer par les étapes suivantes :

1. Incorporation avalisée à l'issue d'un contrôle médical. A ce sujet, il est à relever que ses exigences ont été renforcées afin d'assurer un maximum de sécurité à nos collaborateurs.
2. Formation de base (cours de formation de base cantonal, et une année de formation régionale des recrues), gérée dès 2009 par un officier du CRDIS Riviera.
3. Durant ce premier parcours, les aptitudes et compétences du jeune sont analysées par le commandant du Détachement d'Appui (DAP), et sur ses recommandations, le jeune sapeur est intégré dans la structure de formation du détachement de premiers secours.

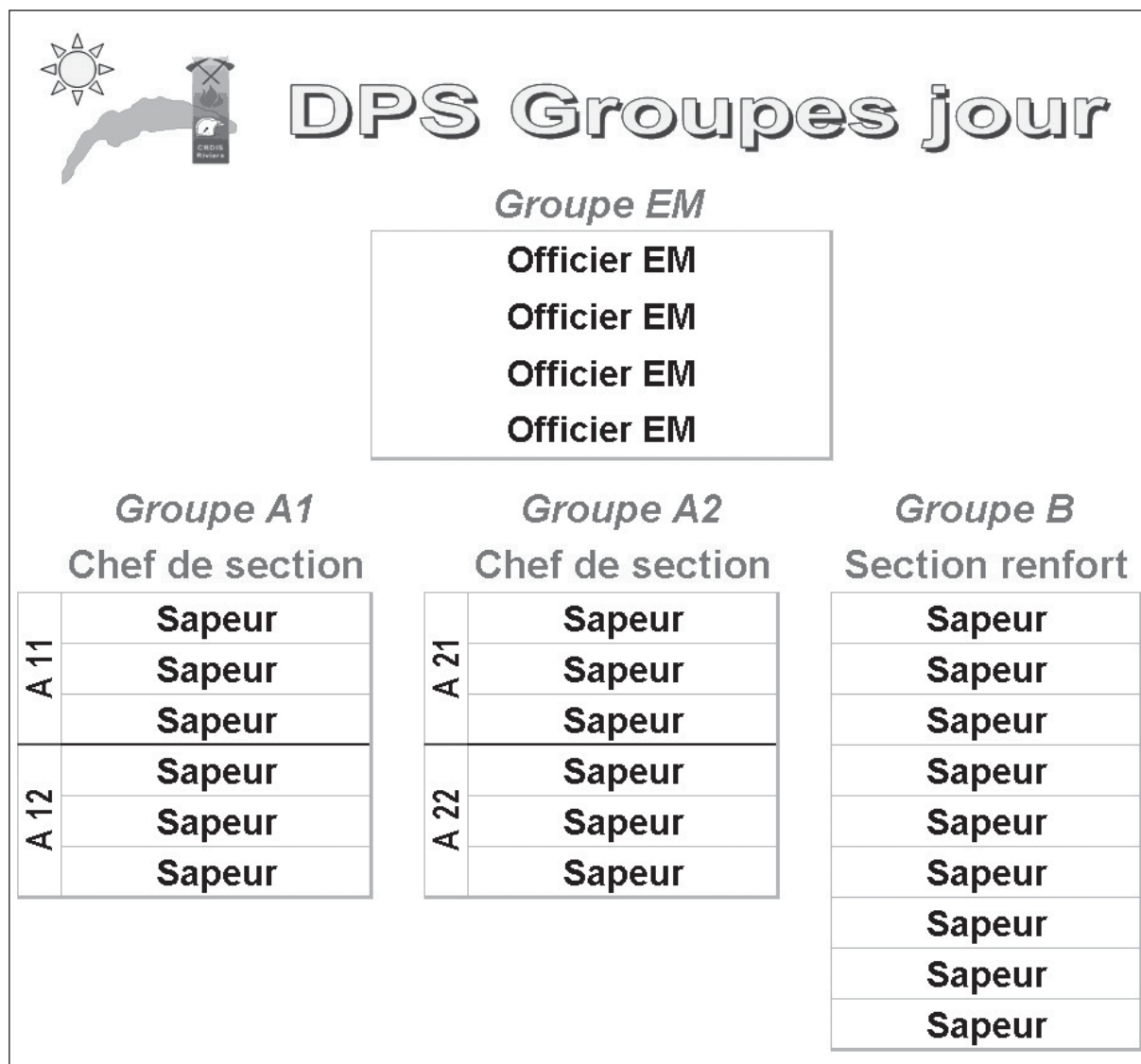
Niveau 1: Formation de base protection respiratoire.

Niveau 2: Incorporation à tous les exercices de formation du DPS.

Niveau 3: Sur recommandation des formateurs de notre Centre, le sapeur pourra intégrer un groupe lui permettant de suivre une formation d'intervenant. Durant cette période, il est parrainé par les sapeurs les plus expérimentés. Cette méthode de faire permet un transfert de compétences très gratifiant pour nos formateurs.

Niveau 4: A l'issue d'une période variable, ses performances en intervention lui donnent la possibilité de devenir titulaire d'un poste. Cette méthodologie a pour avantage de disposer d'un réservoir de personnes bien formées et prêtes à intervenir. Depuis plus de quatre ans déjà, cette manière de faire a porté ses fruits, et nous avons pu réduire de manière très conséquente la durée moyenne de la formation nécessaire à un sapeur-pompier pour intervenir efficacement.

L'organisation de jour se base sur le même principe à la différence près que seuls douze collaborateurs répartis dans deux groupes, assurent toutes les interventions de jour.



Ici, la disponibilité des collaborateurs, respectivement la liberté accordée par leur employeur dans le cadre de leur activité professionnelle, rend très difficile le recrutement de nouvelles ressources humaines.

Le Centre régional est conscient des contraintes que les services des deux communes ainsi que les entreprises privées ont accepté d'assumer en libérant leur collaborateur durant la journée.

Bien conscients de ces difficultés, les responsables du Centre régional planchent actuellement sur plusieurs pistes qui permettraient de renforcer cette structure de jour :

- Intensification des synergies avec les corps voisins
- Campagne de recrutement auprès des services communaux
- Prospection auprès d'autres corps de sapeurs-pompiers ayant des collaborateurs qui ont une activité professionnelle sur nos deux communes

Formation

Après 8 années à la tête de l'instruction, le cap Yves Gaillard a transmis le flambeau au Lt Jean-Patrice Krümel qui a su relever ce défi d'une admirable manière. Ainsi, notre centre bénéficie d'un pool d'instruction composé de 10 personnes au bénéfice du diplôme d'instructeur fédéral, renforcé par un team de formateurs internes très expérimentés, de surcroît très motivés et engagés. Ce team d'instruction a dispensé plus de 5000 heures d'instruction en 2008, complétées plus de 100 journées de cours de formation auprès de l'Etablissement Cantonal d'Assurance.

Les thèmes principaux traités durant l'année ont été :

1. Sanitaire (massage cardiaque, défibrillation semi-automatique).
2. Secours routiers.
3. Défense contre les hydrocarbures (gestion d'engagements multisites et utilisation de nouveaux produits absorbants et neutralisants).
4. Défense chimique (exercice de grande envergure avec plusieurs moyens régionaux engagés ainsi qu'identification des produits et connaissance des appareils de mesure).
5. Protection respiratoire.
6. Ecole de conduite. Ici un effort particulier a été fait quant à la formation de nos collaborateurs sur la nouvelle tonne-pompe.
7. Instructions permanentes.
8. Formation du Détachement d'Appui (DAP). Cette année, la structure de cette formation a été complètement revue. En effet, les thèmes instruits ont été adaptés de telle sorte que le personnel soit plus rapidement préparé à intégrer le Détachement de premiers secours. Pour la première fois, la formation du DPS et du DAP s'est faite en commun. La dynamique du groupe qui s'en est dégagée a été très profitable au renforcement de l'esprit de camaraderie cher à notre corporation.
9. Formation des recrues (15 collaborateurs du CRDIS Riviera ont pu profiter d'une instruction régionale, avec une trentaine d'autres collègues de la région).
10. Formation des jeunes sapeurs-pompiers (25 jeunes ont bénéficié d'instructions variées et ludiques). Tout

au long de l'année, le programme des activités ne traite pas uniquement des thèmes spécifiques au Service Défense Incendie et Secours, mais bien d'autres domaines très importants aux yeux des responsables du service:

- Sensibilisation sur la protection de l'environnement (tri des déchets, économie d'énergie)
- Renforcement des valeurs chères aux sapeurs-pompiers (respect des autres, camaraderie, aide à autrui)

11. Nos cadres ont eu la chance de bénéficier d'un cours traitant de la médiation qui a un rencontré un vif auprès des participants.

12. L'Etat-Major a activé trois séances avec nos chefs de section (qui sont nos chefs d'intervention et la courroie de transmission avec les intervenants), qui ont permis d'approfondir des thèmes tels que : la gestion des ressources humaines, les procédures d'engagements, la formation du personnel, la sécurité de nos collaborateurs.



Exercices particuliers et d'envergure

Notre Centre régional a depuis de nombreuses années été très actif dans l'organisation d'exercices particuliers tant au niveau régional, cantonal que fédéral.

Certes, l'organisation de ces activités complémentaires nécessite un engagement important pour nos collaborateurs, cependant la valeur ajoutée est primordiale pour notre Centre. Elle permet une intensification des relations avec nos partenaires, elle renforce le niveau de formation de nos collaborateurs et le niveau de compétence de nos formateurs.

En 2008, notre SDIS a organisé les activités complémentaires suivantes:

- Cours de perfectionnement des ambulanciers professionnels des cantons romands et du Tessin. En collaboration avec l'institut Bois-Cerf qui a dispensé l'instruction, nous avons assuré toute la logis-

tique et l'engagement technique «secours routier» durant le cours.

- Cours de l'Ecole Suisse des Instructeurs Sapeurs-Pompiers
Nous avons activement participé à la réalisation de deux exercices de grande envergure durant ce cours.
- Cours cantonal PR 14
Notre service a organisé et assuré la logistique de ce cours qui a pour but de former les futurs formateurs dans le domaine de la protection respiratoire.
- Journées techniques des instructeurs et des responsables des DPS du canton
Durant deux jours, plus de 200 personnes ont pu suivre une instruction très spécialisée dans le domaine de l'hydraulique. Ce cours a été conçu et organisé intégralement par notre service.

Dossiers régionaux

L'organe de coordination, futur état-major régional, est composé de 6 membres représentant les 4 plateformes du district.

Deux collaborateurs du service sont en charge des dossiers régionaux suivants:

Dossier Instruction : maj Michel Santus

- Ecole de formation des recrues du district.
- Formation des recrues dans le domaine de la protection respiratoire.
- Formation des cadres dans le domaine de la protection respiratoire.
- Formation complémentaire des préposés à l'entretien des appareils respiratoires.

Relève jeunes sapeurs-pompiers: cap Yves Gaillard

- Planification de l'instruction régionale.
- Formation des moniteurs JSP.
- Elaboration des épreuves de qualification des JSP; la qualité de celles-ci a été reconnue au niveau cantonal

Administratif : cap Yves Gaillard

- ECADIS (base de données de gestion des SDIS, mise à disposition par l'Etablissement Cantonal) : dans ce dossier, l'objectif ambitieux est d'harmoniser l'exploitation de cette base de données.
2009 verra l'implémentation d'une nouvelle version du logiciel ECADIS, et un effort particulier sera fourni pour que ce logiciel soit configuré selon les besoins de notre Centre et pour faciliter le travail de nos collaborateurs.

Bien que les responsables des SDIS de la région se soient rencontrés à de multiples reprises, l'organe de coordination en tant que tel ne s'est pas réuni de manière formelle en 2008.

Force est de constater que pour maintenir les lignes directrices régionales, il est indispensable que cet organe soit réactivé.

Après analyse de ses besoins par chaque SDIS, l'idée d'un bureau administratif commun à tous les SDIS ne répond pas, pour l'instant tout au moins, à un réel besoin. Néanmoins, la gestion par des volontaires, aussi dévoués soient-ils, ne garantit pas la pérennité de ce système. Il

est inévitable qu'à court terme, des synergies devront être trouvées au niveau de la région.

Suite au succès rencontré lors de l'action de recrutement en 2007, le CRDIS Riviera, en collaboration avec les plateformes du Pèlerin et des Pléiades, a réitéré cette expérience. Ainsi, et pendant une semaine complète, les collaborateurs de ces différents SDIS ont animé plusieurs stands au Centre Saint-Antoine et mis en place une campagne d'affichage dans toute la région. De plus, une invitation personnalisée a été envoyée à toute la population susceptible d'être incorporée.

Cette année encore, le résultat a été probant et ce sont 23 personnes qui se sont présentées à la séance de recrutement, dix-sept citoyens ont été vivement intéressés à l'issue de la présentation du service. Après les différentes phases de sélection, dix candidats ont été retenus et débiteront leur formation en 2009.

Les véhicules - le matériel

Le CRDIS dispose de:

- 12 véhicules d'intervention dont :
 - 5 véhicules appartenant au CRDIS Riviera, dont le remplacement cette année, du véhicule de l'officier de service
 - 6 véhicules appartenant à l'Etablissement cantonal, dont le remplacement d'un véhicule tonne-pompe lourd
 - 1 véhicule appartenant au Service des eaux sols et assainissement
- 11 remorques dont :
 - 10 remorques appartenant au CRDIS Riviera
 - 1 remorque appartenant au Service des eaux sols et assainissement
- 2 bateaux dont :
 - 1 bateau appartenant au CRDIS Riviera
 - 1 bateau appartenant au Service des eaux sols et assainissement
- 1 élévateur appartenant au CRDIS Riviera

Une grande partie des frais d'entretien de ces véhicules est prise en charge par les services cantonaux suivants :

- Etablissement Cantonal d'Assurance
- Service des eaux, sols et assainissement
- Service de l'environnement et de l'énergie
- Service des routes nationales

Cette répartition des moyens permet de réduire très fortement les coûts de fonctionnement et d'entretien des divers véhicules et matériels.

Le solde à charge des communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz est ainsi fortement réduit.

Comme cité plus haut, notre Centre s'est vu doté d'une tonne-pompe 2000 litres de toute nouvelle génération, en remplacement d'un véhicule vieux de 20 ans.

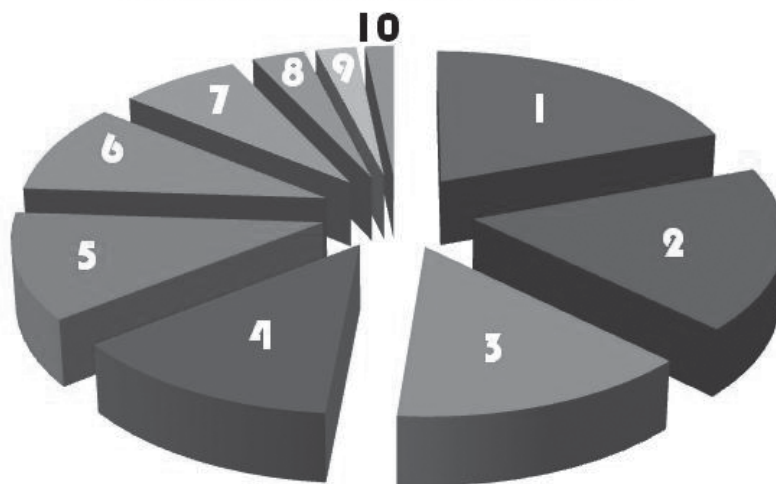
D'autre part, notre Centre a fourni à l'Etablissement Cantonal d'Assurance un dossier extrêmement détaillé sur les démarches entreprises pour l'acquisition du matériel de secours routier que nos deux communes ont acheté en 2007.

Après analyse de notre dossier, l'ECA a accepté de prendre en charge la quasi totalité du montant investi par nos deux communes, soit CHF 60'000.-, ainsi que l'entretien futur de ce matériel.

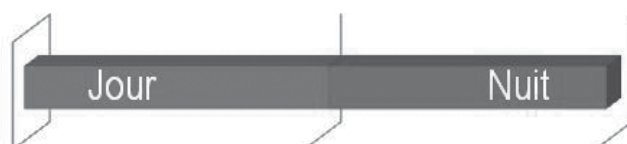
Les interventions

En 2008, le personnel du CRDIS a assuré 422 interventions.
Elles se décomposent de la manière suivante :

Répartition des interventions



- 1_Feu > 82
- 2_DCH > 75 déf ense c/hydrocarbures
- 3_TNA > 60 alarmes automatiques
- 4_Inondations > 55
- 5_Ascenseurs > 49
- 6_Divers > 41
- 7_Assist. Sanitaire > 30
- 8_Sauvetage > 13
- 9_Chimique > 10
- 10_Pionnier > 7



- Interventions de jour > 221
- Interventions de nuit et week-end > 201

Capture d'écran effectuée : 03.02.2009; 07:42

Objectifs 2009

1. Réorganisation de l'Etat-Major en vue de l'horizon 2010 (suite au départ du commandant)
2. Réactivation de l'organe de coordination
3. Intensification des synergies avec les corps voisins

Il est bon de relever que notre corporation, basée sur le volontariat, est la seule entité à pouvoir assurer un service à la population (complexe et exigeant), 24 heures sur 24 et ceci tous les jours de l'année.

L'Etat-Major remercie très sincèrement tous ces hommes et ces femmes, pour cet énorme investissement.

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2007: néant

*Lionel Girardin, municipal
maj. Michel Santus, commandant*



Culture

Succès pour le festival en 2008

La nouvelle vie d'«Images»

Généralités

Le service culturel est placé sous la direction de la municipale Madeleine Burnier. L'année 2008 a été la cinquième année de fonction de M. Stoll. Le service peut compter depuis janvier 2007 sur une collaboratrice administrative à mi-temps en la personne de M^{me} Brigitte Greaves.

Le service tient sa ligne directrice: renforcer les relations entre les milieux culturels, économiques et touristiques de la région, tout en faisant du label Vevey ville d'images une réalité perceptible dans l'offre culturelle. 2008 se caractérise par l'amélioration de l'organisation administrative du service et par la consolidation de l'offre culturelle existante. Les autres objectifs du service sont restés les suivants:

1. confirmer la position de Vevey comme deuxième ville la plus attrayante du canton sur le plan de l'offre culturelle (après Lausanne) ;
2. susciter l'intérêt de la population et des médias par une meilleure promotion de l'offre ;
3. créer des synergies solides et durables entre les acteurs culturels veveysans ;
4. valoriser le patrimoine urbain par des actions dans l'espace public.

Ce dernier point a reçu une attention particulière par le développement du festival Images sous la direction du service culturel (voir plus loin). Le projet One Night in Vevey with... n'a pas pu avoir lieu en 2008 faute de candidats adéquats (date/cachet/style/notoriété); il reste toutefois un élément marquant la volonté qu'a le service de valoriser le patrimoine urbain par des propositions culturelles, aux côtés de projets tels que Images, PictoBello, la Fête de la musique, le Cinérive open air, Animai ou encore le Festival des artistes de rue.

Début 2007, le service culturel a reçu la mission de restructurer le festival Images: cette nouvelle tâche a occupé une part importante des disponibilités du service en 2007 (placer le Grand prix de photographie de Vevey sur la carte des rendez-vous internationaux en la matière) comme en 2008 (donner une visibilité forte à l'événement et le rapprocher des Veveysans).

Administration Collaborateurs

Quatre collaborateurs à temps partiel sont rattachés au service culturel:

1. M. Daniel Chappuis, organisateur de la Ville de Vevey, engagé depuis

le 1^{er} août 2008 et remplaçant de M. Marc Dubugnon, à la retraite depuis juin 2008.

- 2 et
3. M. Georges Cardis et son épouse, préposés aux temples (125%).

M^{me} Cardis a été nommée à la ville en janvier 2008 (sous contrat avec la ville directement).

4. M^{me} Brigitte Greaves, secrétaire, nommée depuis janvier 2007 (50%).

La collection d'histoire naturelle n'a plus de conservateur. Un mandat est donné au musée cantonal de zoologie pour la surveillance de ces pièces.

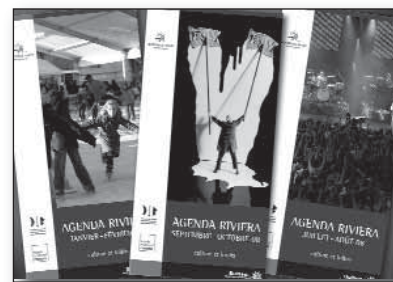
Activités 2008 du Service culturel

Service ouvert au public, le service culturel répond à de multiples sollicitations, telles que: traitement des demandes de subvention, information sur les manifestations en cours, information sur les lieux culturels, mise à disposition d'adresses utiles, mise en réseau des acteurs culturels, conseils pour l'élaboration de dossiers et pour la recherche de financement, analyses de faisabilité des divers projets, orientation vers les autres services communaux, etc. De plus, le service étudie les dossiers qui lui sont transmis par la Municipalité et qui touchent aux affaires culturelles. M. Stoll participe également aux séances de divers conseils de fondation et comités d'associations soutenues par la ville. Depuis 2004, le service s'attache à être l'interlocuteur privilégié des professionnels et semi-professionnels des milieux culturels ainsi que des institutionnels et des politiques. La constitution de la SDV (Société de développement

de Vevey) en 2007 permet d'assurer la diversité de l'offre vu que la SDV prend en charge les activités relevant de l'animation générale de la Ville.

Mise en place d'un secrétariat à temps partiel

En 2008, le service a poursuivi son organisation administrative grâce au poste de secrétariat à mi-temps. L'environnement de travail est désormais conforme aux normes et diverses procédures ont pu être mises en place pour répondre aux exigences minimales du domaine. M^{me} Greaves gère en outre les réseaux culturels SGA, la réalisation de 6 numéros de l'Agenda Riviera, la facturation et les paiements ainsi que les affaires courantes.



Agenda Riviera

Distribué 6 fois par année à l'intégralité des ménages du district, avec un tirage de 45'000 exemplaires, l'Agenda Riviera a trouvé son rythme de croisière. Les lecteurs comme les annonceurs apprécient le développement de cet outil. Un rapport intermédiaire détaillé (daté de février 2007) est à disposition auprès du Service des affaires intercom-

municipales. Début 2008, le service culturel a finalisé la mise en ligne d'un site web facilitant la saisie d'informations (site de saisie et non site de diffusion de l'information) à l'adresse www.agendariviera.ch. Cet outil a permis en 2008 d'alléger la charge de travail relative au suivi de production de chaque numéro et de simplifier le travail de saisie des multiples annonceurs. Le succès grandissant se traduit par une augmentation du nombre d'annonces qui pourrait à terme poser problème. Le graphisme devrait également être actualisé. La plate-forme Internet pourrait devenir aussi un moteur de consultation.

Affichage culturel

La ville dispose de quatre réseaux d'affichage culturel F4 (SGA) comprenant chacun 20 emplacements. Ces réseaux sont mis gratuitement à disposition des principaux partenaires culturels de la ville par le service culturel qui en gère le calendrier. Le service essaie de satisfaire aussi les demandes émanant de Montreux et des communes voisines (échanges). La gestion équitable de ces emplacements demande un suivi important au vu de la très forte demande; depuis 2007 cette tâche a pu être déléguée au secrétariat. Des négociations ont eu lieu avec la SGA fin 2008 de manière à augmenter la capacité d'affichage dès l'hiver 2009. L'alternative (affichettes A2) mise en place en 2007 avec la société «Affichage vert» a fait ses preuves en 2008.

Remboursement de salles

Le service culturel gère les remboursements des locations des salles veveysannes aux sociétés et associations locales (près de CHF 25'000.-/année).

Depuis 2007 cette tâche a pu être déléguée au secrétariat. L'agenda des locations et toute la conciergerie est assurée par la FAS. L'incertitude quant à la fermeture de la salle Del Castillo reste une préoccupation pour les associations planifiant leurs activités au-delà de 2008. Les dernières indications de la Municipalité autorisent la FAS de louer la salle jusqu'en automne 2010. Des discussions sont en cours pour intégrer le RKC à l'offre des salles remboursées aux sociétés locales.

Site Internet

Depuis l'entrée en service d'un secrétariat à mi-temps, les informations présentées sur la page Internet du service sont régulièrement mises à jour. Un diaporama de l'artiste veveysan Bruno Mesrine figure sur les pages «culture» du site; la convention passée avec l'artiste concerne les années 2008 et 2009; les photographies sont toutes prises à Vevey, la nuit.

Musique One Night in Vevey with...

En 2007 s'est déroulée la première édition de One Night in Vevey with... Elton John, avec le succès que l'on sait, attirant quelque 20'000 spectateurs sur la Grande Place. Le service culturel est l'initiateur de cette démarche, conjointement avec la société ArtContacts basée à Avenches. ArtContacts assure toute l'organisation et assume l'intégralité des frais de production ainsi que le risque financier de l'opération. Par la forte implication des services communaux il s'agit d'un exemple de partenariat privé-public réussi. L'appellation One Night in



Bruno Mesrine_Couteau et fouchette_Diaporama sur les pages Internet du service culturel

Vevey with... a été inventée par le service en tant que «marque» de l'événement; elle indique bien les particularités du concept, soit: One night: un seul soir par année, donc une formule clairement différenciée de celle de «festival»; in Vevey: un événement étroitement lié au nom de la ville; with... : une star invitée par année. En créant le concept One Night in Vevey with... et en l'inscrivant d'emblée dans la durée (répétition annuelle), le service culturel s'est donné les objectifs suivants :

- 1) créer un concept qui devienne un véritable produit d'appel pour l'ensemble de la vie culturelle de Vevey;
- 2) attirer l'attention des médias nationaux et internationaux sur Vevey une fois par année;
- 3) apporter une contribution substantielle pour participer au rayonnement de la «Riviera de la musique» aux côtés d'événements tels que le Montreux Jazz Festival, le Septembre Musical, le Montreux Choral ou encore le concours Clara Haskil

et le Cully Jazz Festival;

- 4) renforcer la collaboration entre culture, tourisme et économie dans l'ensemble du district;
- 5) valoriser la Grande Place comme site exceptionnel ainsi que sa proximité des moyens de transports (train, bateau, nœud autoroutier).

En 2008, aucun concert n'a eu lieu; diverses tentatives ont échoué dont celle avec Stevie Wonder qui a finalement demandé un cachet trop élevé pour les capacités du projet. Il en ressort que la fréquence annuelle est un objectif mais ne peut être garantie, le projet étant tributaire des intentions des managers et de la qualité des artistes en tournées. Le service culturel, rejoint par le délégué à la communication et avec l'appui de la Municipalité, a mis en place un partenariat clair avec la société Art Contact portant sur les années 2009 à 2010.

Association ATAC* - Rocking Chair

Pour donner suite à la restructuration du RKC entre-



Fête de la Musique 08 Parc Roussy

prise entre 2004 et 2007 et conformément aux vœux émis par la commission de gestion communale en 2005, une commission de gestion a été créée dès 2007. Elle est présidée par Alexandra Melchior (PS). Administrativement, la situation est assainie. En 2008, la Municipalité a octroyé à l'association ATAC un prêt sans intérêts de CHF 25'832.- remboursable en trois tranches annuelles égales à compter de fin 2008 pour régler la question des impôts à la source et de la TVA. A ce jour, l'association ATAC n'a plus aucune dette connue de la ville. L'administrateur Joris Rossier, cheville ouvrière de cette restructuration, a quitté ses fonctions et a été remplacé par Monsieur Joel Bovy. L'association sollicite la commune pour une augmentation de la subvention annuelle de 20% (100'000 à 120'000) justifiée par le besoin d'augmenter les temps de travail des salariés de 20% afin de répondre aux besoins d'exploitation de la salle; cette mesure permettrait également d'éviter le renouvellement trop fréquent des employés, dangereux pour la stabilité du lieu. Le rapport d'activité 2008 du RKC est à disposition au service culturel.

Fête de la musique

Sur demande de la municipale en charge de culture, le service culturel a organisé en 2005 la première Fête de la Musique de

Vevey. Manifestation d'envergure mais réalisée avec un très petit budget (CHF 15'000.-) elle résulte depuis 2006 de la collaboration entre le service culturel et l'association Live in Vevey. En 2007, le service culturel a créé l'Association Ville en Fête qui pilote l'organisation de cet événement depuis lors; les administrateurs des principales scènes musicales veveysannes siègent au comité. L'édition 2008 a permis d'intégrer également la commune de La Tour-de-Peilz qui a d'ores et déjà annoncé son intention de continuer cette collaboration et d'inscrire un soutien financier à son budget 2009. En 2008, l'association a également souhaité clarifier ses relations avec les autorités communales afin de garder son indépendance pour l'organisation de cet événement dans l'avenir. La question des limites du bénévolat a été évoquée.

Live in Vevey

Les résidences jazz de l'association LIVE IN VEVEY bénéficient depuis 2004 d'une ligne au budget communal pour CHF 20'000.-. Suite au risque de faillite, le service culturel a accompagné la restructuration de cette association tout au long des années 2005 et 2006. Les résultats sont positifs et l'association a recommencé à programmer des résidences de qualité dès la rentrée 2006 et a poursuivi avec

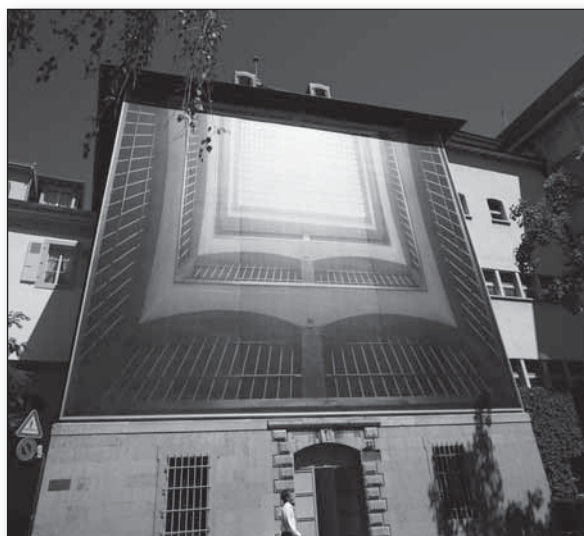
une bonne programmation en 2007 et 2008. La gestion est devenue plus professionnelle et d'autres soutiens financiers ont ainsi pu être trouvés.

ARTS VISUELS PHOTOGRAPHIE CINEMA

Fondation Vevey Ville d'Images et Festival IMAGES'

En 2007, le Fonds intercommunal a diminué son soutien à la Fondation Vevey Ville d'Images. Le montant est passé de CHF 163'000.- annuels à CHF 120'000.- annuels soit une diminution de CHF 86'000.- (!) par édition. La ville subventionne la Fondation et met à sa disposition un bureau dans les locaux de Swiss-Média. Le service culturel s'est investi pour restructurer le festival IMAGES

après l'édition de 2004 qui s'était soldée par un important déficit, en termes financier et de notoriété. En 2007, le conseil de fondation a procédé à un remaniement de l'équipe opérationnelle et a sollicité le service culturel pour assurer la direction de l'édition 2007/2008, avec l'appui du nouveau secrétaire général de la Fondation. Le service culturel a voulu spécifier le positionnement de la manifestation et sa visibilité auprès du grand public en proposant un tout nouveau concept de photographie en plein air. Avec le slogan «Habiller la ville d'images» la manifestation veut véritablement matérialiser le label de la ville; c'est pourquoi elle s'est déroulée pour l'essentiel dans l'espace public, en présentant de la photographie sur des



Images08 - Renate Buser: Installation géante sur les anciennes prisons

bâtiments et dans les parcs. Les artistes locaux ont été fortement impliqués comme l'atteste notamment la performance «Transformers 1» de Guillaume Reymond sur la totalité de la Grande Place. La manifestation est devenue gratuite. Les deux Grand prix internationaux (photographie et cinéma) ont été maintenus. Le Grand Prix de photographie a connu une affluence record avec plus de 600 candidats participant depuis plus de 60 pays des cinq continents. La manifestation s'est déroulée du 11 au 30 septembre, a comptabilisé plus de 10'000 visites dans les différents lieux; selon les sondages quelques 30'000 personnes en tout ont été concernées par l'accrochage en plein air des photographies. L'écho médiatique a été très important. Plusieurs pièces ont été appréciées au point que certains habitants ont demandé de ne pas les démonter; la pièce monumentale (env. 12 m x 12 m) de l'artiste bâloise Renate Buser sur l'ancienne prison a été particulièrement sollicitée. Actuellement, seule la pièce de l'américain Peter Garfield est encore en place.

PictoBello

Avec l'ambition de faire vivre le label Vevey ville d'images à même les rues, le service culturel a inventé une manifestation originale. PictoBello se veut une vitrine pour dessinateurs professionnels ainsi qu'une plate-forme de rencontre annuelle autour du dessin et de l'illustration ; simultanément, le musée Jenisch a créé le centre national du dessin en ses murs. Edition 2008: 3 au 25 mai 2008 avec la thématique «20'000 lieues sous les mers». Comme

prévu, les dessinateurs ont pu utiliser les panneaux «politiques» (F12), assurant une bonne concentration de la manifestation et une meilleure visibilité par le public. PictoBello suscite un enthousiasme stimulant. Chaque édition est marquée par une petite publication commémorative disponible auprès du service culturel; depuis 2007 cette publication est éditée par la maison d'édition veveysanne Castagniéé et diffusée en francophonie par ses soins. Depuis 2006 le service collabore avec l'ancien directeur du festival de BD de Sierre, M. Pierre Alain Hug, en tant que coordinateur de la manifestation.

Film Location Riviera

Film Location Riviera est une association soutenue depuis 2003 par la ville à hauteur de CHF 10'000.- par année. Le but de cette commission du film est de constituer une politique d'accueil de tournages de films dans la ville et la région, en dotant petit à petit un fonds d'incitation. Ce projet alliant l'économique, le touristique et le culturel s'inscrit dans la politique que défend la ville en la matière. Film Location Riviera est membre de Film Location Switzerland (structure nationale faîtière basée à Vevey depuis 2004) avec qui elle collabore étroitement. L'intervention du service culturel a porté principalement sur la définition du projet, sa réorganisation et sa coordination. Depuis 2005 la commission compte des représentants de la PRO-MOVE, de Montreux-Vevey Tourisme et des communes voisines susceptibles d'être intéressées par les éventuelles retombées. Depuis 2006, la commune de Montreux participe au fi-



«Au café romand», court métrage, Louise Production/Vevey

nancement de cette structure à hauteur de CHF 10'000.- par an. En 2008 deux films ont reçu le soutien de FLR. «La Poudre Magique du Dr Freud» d'Edouard Gétaz ainsi que le court métrage «Au café romand» d'Heinz Dill produit par Louise Productions Vevey. Le film d'archives intitulé «Sur les traces de Gustave Eiffel» produit par HB Productions a quant à lui reçu l'autorisation de tournage en Ville de Vevey.

Aides aux tournages

Dans la logique de Vevey ville d'images, le service culturel a apporté son soutien à la réalisation de courts métrages par des équipes locales. Le court-métrage est un exercice délicat et onéreux. Toutefois soutenir un premier court métrage revient à aider ces réalisateurs à se

faire une carte de visite en vue de décrocher plus tard de plus importantes subventions cantonales et fédérales pour leurs prochains projets. Lorsque le service soutient un film, il demande qu'une copie du résultat final soit déposée à la médiathèque communale. En 2008, divers films ont bénéficié d'un soutien direct du service : « L'art de faire des choix », par Alain Wirth ; le court métrage «Au café Romand» produit par Louise Production à reçu un soutien à la diffusion (il a été retenu pour faire la première partie de « Garçon stupide » de Lionel Baier dès début 2009). Les films soutenus par le service culturel entre 2006 et 2008 ont été projetés en septembre 2008 lors de l'événement «Vevey ville de tournages» présenté dans le cadre d'Images 08.



Charles Morgan, *Le Centurion*, le mobile a été acquis par la commune en 2008

Danse

Compagnie Nomades

En 2008, la Compagnie NOMADES a fait savoir qu'elle cessait ses activités. Les subventions du Fond intercommunal et de la ville de Vevey sont par conséquent supprimées dès 2009. Le service culturel considère que la ville doit favoriser le développement de la danse contemporaine en ses murs. En ce sens le service met en place un terrain favorable à l'éclosion professionnelle de jeunes compagnies créées à Vevey comme «Prototype Status» et «ADN Dialect». Un projet de « centre de création contemporaine » est discuté depuis 2008; ce lieu devrait permettre aux compagnies émergentes de préparer leurs spectacles et leurs tournées. La ligne budgétaire dévolue à la Compagnie Nomades sera affectée à la danse contemporaine dès 2009.

Quai1

Depuis 2005 le CEPV et le Service culturel mettent à disposition un espace dédié aux arts visuels portant le nom de QUAI 1. Le CEPV y présente des expositions ou y réalise des ateliers avec des élèves. En 2008, l'étudiante aux arts appliqués Barbara Schwaller a exposé son projet sur le développement durable en collaboration avec l'association Nice Future. D'autres utilisateurs y ont présenté des projets et des expositions : Joseph Martin (exposition de graphisme) et la Direction de l'architecture et des infrastructures de la Ville de Vevey (concours d'architecture). A l'ordre du jour : trouver un lieu mieux adapté à la présentation de l'image contemporaine (photographie, graphisme, vidéo projection) dans le cadre du label Vevey ville d'images.

Collections d'art de la ville de Vevey

Sur demande écrite de l'artiste, la ville de Vevey a fait l'acquisition en 2008 de la statue de Charles Morgan intitulée « Centurion » qui est installée au bas de la Grande Place depuis de nombreuses années. L'accord comprend également l'entretien de l'œuvre par

l'artiste. Par voie de conséquence le « Fond de réserve pour achat d'œuvre d'art » devrait être réalloué courant 2009.

Théâtres Arts de la scène

Pour la troisième année consécutive les principales scènes de théâtre de la ville ont collaboré en décembre 2008 autour d'un même projet, soit le volet veveysan du Festival du rire de Montreux (voir plus loin). Cette expérience a permis de consolider les liens entre les directions de ces lieux de création et d'accueil. Le bilan de cette troisième édition a été jugé positif et l'expérience sera vraisemblablement renouvelée en 2009, même si le Théâtre de l'Oriental sera fermé pour travaux.

Théâtre de Vevey

Le rapport détaillé de la Fondation des arts et spectacles est à disposition.

Oriental

La qualité des activités de l'Oriental sont unanimement reconnues par les différentes instances de soutien à la culture. Vitrine régionale de la création scénique contemporaine depuis août 2001, l'association est au bénéfice d'une convention avec la

ville et d'une subvention annuelle passée de CHF 185'000.- à CHF 215'000.- en 2006. Le délégué à la culture, aux côtés du chef du service des Finances et d'un municipal (Jerôme Christen dès 2007), participe au comité de gestion. Le théâtre de l'Oriental est fermé depuis décembre 2008 pour effectuer les importants travaux de rénovation du bâtiment et ce jusqu'à mi 2011. Une signalétique de substitution en béton en forme d'anneau sera installée à la Place Ronjat afin de communiquer des informations au public. Les salaires de l'équipe de direction bien que légèrement augmentés en 2007 restent très bas. Une part importante de bénévolat est nécessaire à la survie de ce lieu. La convention de 3 ans passée entre la Ville de Vevey et le théâtre doit être renouvelée.

Grenette

Le théâtre de la Grenette a racheté ses murs en 2005. La ville continue de verser une subvention de CHF

35'000.-, répartis en 20'000 pour les frais administratifs et 15'000 d'aide aux créations. L'exploitation du théâtre a été entièrement revue en 2007, suite à la démission de M^{me} Claire Vermeil-Gervasoni (fondatrice et directrice depuis les débuts) et l'intégration de M^{me} Stéphanie Furrer en tant qu'administratrice des lieux; la communication, l'aménagement et la programmation ont également été revus par la nouvelle équipe dirigeante.

Guinguette

La scène de l'Espace Guinguette continue de rencontrer un succès important. Le service culturel soutient activement l'évolution de ce lieu qui contribue au rayonnement de la culture veveysanne et régionale. Le service a soutenu les démarches en vue de la prolongation du bail de l'association. En 2007 l'association a fêté ses 5 ans; elle compte rester active jusqu'en 2009, puis prendre une année sabbatique pour définir son avenir. Le service culturel et la Municipalité sont très



Festival du Rire 08, Théâtre de la Grenette, F. Eboué

Temples

Activités liées aux temples

Le préposé aux temples et son épouse, M. et M^{me} Cardis, ont un taux d'occupation de 125% + 5% secrétariat. En plus des travaux de nettoyage, d'entretien et de surveillance, le préposé doit également gérer l'occupation des temples et des locaux annexes pour que tous les utilisateurs puissent organiser leurs activités sans risque de chevauchement. Il organise tous les mariages, services funèbres, concerts et services religieux. Il ouvre et ferme les églises sept jours sur sept, participe à toutes les activités culturelles et culturelles, organise la mise en place de tout le mobilier annexe (estrades et chaises) et organise les répétitions et les visites. Trois communautés se partagent l'occupation des trois temples de Vevey: l'église évangélique réformée qui utilise principalement le temple de St-Martin; l'église évangélique du réveil qui base ses activités au temple de Gilamont; l'église évangélique de Pentecôte, paroisse africaine, qui se réunit au temple de Gilamont. La Commune peut également compter sur les services d'un nouvel organiste, M. Daniel Chappuis (M. Marc Dubugnon a pris une retraite anticipée dès juin 2008).

concernés et aident l'EG à retrouver des locaux à la mesure de leurs besoins.

Festival du rire de Montreux

Les activités du service culturel se développent autant que possible dans le sens de la régionalisation. En témoignent le rôle clé joué par Vevey dans la mise sur pied d'un outil de promotion efficace des activités sport, culture et loisirs (Agenda Riviera), mais aussi le rapprochement entamé en 2005 entre les théâtres de Vevey et le Festival du Rire de Montreux. Celui-ci propose, depuis 2006, une partie de son programme sur chacune des scènes veveysannes (théâtre de Vevey,

théâtre de l'Oriental, Grenette et Guinguette). L'objectif est de générer ainsi un événement annuel autour duquel les quatre scènes théâtrales de Vevey collaborent et se rapprochent. Dans le cadre de ce projet le Service culturel a joué en plein son rôle de créateur de synergies locales et régionales. Il a attribué à ce projet un soutien de CHF 10'000.- annuels. Sur la base de la volonté de chaque administrateur de salle cette collaboration peut être reconduite annuellement ou stoppée le cas échéant.

Collection d'histoire naturelle

L'état des collections, ainsi que les conditions de stockage (température et humidité) sont toujours stables et satisfaisants. Un projet nommé Zoopark a été développé en 2007 par le service culturel pour mettre en valeur une partie des collections dans les vitrines des galeries du rivage; ce projet est suspendu en raison du départ de Monsieur Glaizot. La gestion de la collection sera confiée par mandat au Musée cantonal de zoologie. La collection de géologie sera offerte au musée cantonal de géologie, qui se chargera du tri, du transport et de la conservation des pièces.

Subventions

Aides et subventions 2008

Le service est chargé de soutenir les multiples projets culturels qui sont développés dans notre ville par des professionnels ou semi-professionnels. Ce soutien passe par du conseil et de la disponibilité. L'aide n'est pas uniquement financière; le service informe sur les nombreux réseaux existants, sur les prestataires de services, sur les contacts auprès des bail-

Bénéficiaire et titre de l'événement	Catégorie	Montant attribué
Festival du Rire		10000
Panneau «Ville d'images» - Grande Place		904
Association Contrepoint - «Mozartmessiaen»	Musique	11000
Laurent Estoppey - «1 + 1 au Rocking Chair»	Musique	1500
Le Bout du Monde - Festival de musiques	Musique	4000
Commune de Cully - Cully Jazz Festival - VMCV	Musique	4500
Navarino Editions - «Il se peut qu'ils n'aient pas mangé assez de crustacés»	Edition	1300
Compagnie Loutop - «Desmond»	Danse	1500
Sigismond de Vajay - Diffusion "Repeat All" au Brésil	Diffusion	1500
Association Voix En Jeu - «Les Voix Humaines»	Théâtre/Opéra	3500
Soften - Enregistrement du 2 ^e album	Musique	1500
Stéphane Zaech - Publication d'une monographie	Publication	1200
Théâtre du Monde - «Et la Démocratie bordel»	Théâtre	4000
Alain Wirth - «L'art de faire des choix»	Cinéma	800
Editions Castagniéé - «Camouflage»	Edition	2500
Scorpio Electric et J-P Schaller - Enregistrement d'un 2 ^e CD	Musique	1500
Cie Prototyte Status - Spectacle à l'Oriental	Danse	4000
Malcolm Braff Trio - Projet Enregistrement CD	Musique	1000
Quixotic Records - Concert Howe Gelb Espace Guinguette	Musique	1800
Cie du Phonoscope - «KlangKabarett»	Musique	4300
Bruno Mesrine - Photographies pour le site de Vevey 2008	Photographie	1500
Peter Scholl - Livre «Vevey Ville d'images»	Publication	5000
Les Trois Quarts - «15 ^e saison d'activités»	Théâtre	3000
I.trio " triasom - Enregistrement d'un 1 ^{er} CD	Musique	500
Septembre Musical - «Projet Interreg 2008, 2009, 2010»	Musique	5000
Association Le Local - «Festival local 5, 6 et 7 septembre»	Musique	3300
Editions Castagniéé - «Fast Fridge» de Florence Grivel et Anne Crausaz	Publication	1000
Samuel Huguenin Symbolic Quartet - Enregistrement d'un premier CD	Musique	3000
Vibiscum, "Publication des annales veveysannes"	Publication	2000
Editions Castagniéé - «Polaroid»	Publication	1000
Union Chorale - Anniversaire «150 ans»	Musique	5000
The Songwriters Festival - 2 ^e édition	Musique	1000
Chœur d'enfants - «Pro Arte»	Musique	500
Solange La Frange - soutien au premier CD (Poor Records)	Musique	3500
Cinérive SA, 75 ans du Cinéma Rex, Plaquette commémorative	Publication	700
Le Mesureur - Créations «L'Amant» et «Ashes to Ashes»	Théâtre	2000
Louise Production - «Au café romand» - diffusion	Cinéma	1300
	Total	101604

leurs de fonds et sur les réseaux de diffusion ou de promotion par exemple. L'attribution des montants est discutée avec la municipale en charge. Le budget comporte une ligne «Aides et subventions» pour un montant de CHF 100'000.- en 2008 et une ligne «Expositions» pour CHF 25'000.-. C'est le montant dont dispose le service pour répondre à l'ensemble des demandes de soutien qui lui parviennent durant l'année de la part de structures qui ne sont pas au bénéfice d'une ligne au budget. Au vu des montants et du grand nombre de demandes, les soutiens communaux ne sont jamais décisifs pour un projet. Toutefois ils sont essentiels pour donner de la crédibilité et de la légitimité à certains projets, ce qui permet de déclencher d'autres contributions (effet levier).

Depuis 2007, grâce au soutien administratif obtenu par la création d'un demi-poste de secrétariat, nous avons pu mettre en place une procédure assurant un traitement professionnel des demandes. La gestion des demandes en est devenue plus efficace et plus conforme aux usages du secteur (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, numéro de saisie, analyse du dossier, archivage correct). Cette procédure a permis de mettre en évidence que le service culturel a été sollicité par une centaine de

demandes en 2008. Conformément aux objectifs du service culturel, les aides et subventions vont prioritairement à des projets réalisés par des professionnels (ou semi-professionnels), avec la priorité aux projets émanant d'acteurs ou institutions locales (voir tableau récapitulatif). Points forts : soutiens aux festivals émergents (Le Local, Festival du Bout du Monde, Songwriters, Kino'08) et aux festivals plus importants (MozartMessaen, Rire); soutien aux publications (castagniée, Vevey ville d'images, Vibiscum) ; soutien à la production de premiers disques (Solange La Frange, Samuel Huguenin, etc.) ; le théâtre reçoit toujours une attention particulière, de par le dynamisme des quatre scènes veveysannes.

Conclusions

Alors qu'en 2004 il existait juste un embryon désorganisé de service culturel, l'on peut considérer que le service est aujourd'hui véritablement fonctionnel. La plupart des dossiers jugés critiques en 2004 ont été traités ; le service se dit satisfait de l'évolution de ces chantiers et peut commencer à envisager des projets de développement de l'offre culturelle sur le moyen et le long terme. L'offre culturelle de la commune est diversifiée, dynamique et qualitative. Elle couvre tous les secteurs, de la culture populaire à la culture plus élitaire, des arts de la scène aux arts de la rue en passant par la danse, les beaux-arts, la musique et le théâtre. La culture contribue clairement au rayonnement positif de la ville et de son image tant dans les médias qu'après des habitants actuels et des contribuables potentiels.



IMAGES08 - Guillaume Reymond: Performance TRANSFORMERS sur la Grande Place

La constance avec laquelle la « Vevey culturelle » apparaît dans les médias (sous de multiples rubriques et dans divers supports) en donnant une image positive de la ville est sans égale tous domaines confondus. En matière culturelle Vevey consolide chaque année un peu plus sa place de « challenger » dans le canton de Vaud; elle est de plus en plus souvent considérée comme la ville la plus attractive dans ce domaine après Lausanne. Toutefois des villes comme Nyon, Yverdon et surtout Renens se profilent à l'horizon, avec des programmes de législature planifiant d'importants investissements en matière culturelle (salles de spectacles, ressources humaines, etc.). Les efforts portant sur la valorisation du patrimoine urbain par des actions culturelles se sont poursuivis en 2008, notamment par la mise en place d'une ambitieuse formule open air du festival Images. La régionalisation reste à terme un enjeu majeur du service, considérant que la proximité avec Montreux est un atout, les deux villes disposant clairement d'infra-

structures et d'événements plutôt complémentaires que concurrentiels.

Le service tient à rendre hommage à tous ceux et celles qui - au sein des équipes, dans les musées, les théâtres ou les diverses associations - font vivre la culture de la ville au quotidien, avec beaucoup de professionnalisme et énormément de cœur. Grâce à leur travail Vevey dispose d'une offre culturelle remarquable, offre qu'il convient de maintenir au meilleur niveau en anticipant les futurs enjeux régionaux et cantonaux en la matière. Les fondements sont posés; avec le soutien des élus et des habitants, il s'agit dorénavant de consolider ces éléments et de leur donner les moyens de s'améliorer en permanence, d'atteindre leurs objectifs et de faire rayonner le nom de Vevey loin à la ronde.

Madeleine Burnier,
municipale
Stefano Stoll,
délégué à la culture

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2007: néant.



Musée suisse de l'appareil photographique

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8

Le festival Images'08 profite au musée 2008, année record en fréquentation

Préambule

Le musée a particulièrement bénéficié cette année de la reconnaissance des milieux sensibles à la conservation du patrimoine photographique: outre le soutien financier de près de CHF 200'000.- apporté par divers organismes tant publics que privés pour le remaniement de l'exposition permanente, nous avons été abordés par divers acteurs de la scène photographique suisse soucieux d'assurer la pérennité de leurs collections en collaboration avec notre institution.

Aux travaux habituels sur les collections et à la préparation des expositions temporaires s'est ajoutée cette année toute l'élaboration du projet de remaniement de l'exposition permanente (2009-2011) qui débutera effectivement en janvier 2009 par le rez-de-chaussée intitulé «Aux origines de la photographie».

Conservation

Lors de la séance de juin de notre conseil de fondation au cours de laquelle nous évoquions nos problèmes de locaux de réserve devenus trop exigus, M. Yves Christen nous a proposé des espaces à louer, situés au Passage Saint-Antoine et appartenant à Grisoni et Zaugg. Nous avons proposé au Musée Jenisch également à la recherche de lieux de stockage de partager ces locaux. Leur location a été acceptée et nous pourrions les occuper dès 2009.

Dépôt de Sainte-Claire

Les lieux ont été rendus à nouveau praticables après le rapatriement des collections du dépôt du CEPV.

Compactus de la salle des mariages

Ce compactus a été affecté à l'ensemble des périodiques des divers fonds d'archives. Son contenu rejoindra le nouveau dépôt de Saint-Antoine en 2009, qui deviendra un lieu accessible aux chercheurs.

Compactus du musée

La mise en ordre, l'étude et l'inventaire systématiques des collections iconographiques et des plaques de lanterne magique de la collection Honegger se sont poursuivis.

Restaurations

Avec un restaurateur spécialisé, nous avons procédé à des essais de mise au point d'une méthode de restauration des bandes de films pour lanternes cinématographiques.

Nous avons établi un programme de restauration de notre collection de daguerréotypes. Une convention va être passée avec Memoriv, association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, qui assurera la moitié du financement de cette opération.

Dons et acquisitions

Dons

130 objets ont été donnés au musée et intégrés dans les collections, parmi lesquels plusieurs appareils et leurs accessoires des années 1960-1970.

Acquisitions

Une quarantaine d'objets ont été acquis au cours de l'année 2008, dont 34 par l'association des amis et 2 par la fondation du musée. L'ensemble de ces dons et acquisitions a fait l'objet d'un inventaire illustré, auxquels s'ajoutent des pièces jusqu'ici non traitées. Ce sont ainsi près de 400 nouvelles fiches qui ont été rédigées en 2008. La webcam Seitz est la principale de ces acquisitions, faite avec l'aide de Nestlé, de Montreux-Vevey Tourisme, du service informatique de la Ville de Vevey et de l'entreprise Seitz qui en a offert l'installation.

La collection Thomas Ganz

Le grand collectionneur zurichois à qui nous avons acheté en 2007 une remarquable boîte d'optique ainsi qu'une magnifique série de vues d'optique nous a encore cédé pour un prix dérisoire un dernier ensemble comprenant quelques objets et essentiellement des photographies et documents parmi lesquels un très bel ouvrage du XVII^e siècle de Athanasius Kircher, Le grand art de la lumière et de l'ombre.

Dépôt de la collection SINAR MILESTONE

SINAR (Studio - Industrie - Nature - Architecture - Reproduction), fabrique suisse dès 1948, est devenu le leader des producteurs de la chambre à banc optique, outil par excellence du photographe professionnel. En 1998, à l'oc-



Séance de prises de vues en 1956 dans la Bullinger-Kirsche à Zurich pour la briqueterie Ziegelei Paradies avec trois appareils SINAR. Carl Koch l'inventeur de cet appareil, tout à droite

casion des 50 ans de la marque, SINAR réalisait l'exposition SINAR MILESTONE, destinée à voyager et à être présentée dans les grandes foires photographiques du monde entier.

Dépôt de la collection Alpa Bourgeois – Columberg

La seconde collection déposée en 2008 au musée, consacrée à la production des appareils ALPA et constituée par Alfred Columberg, est remarquable. Elle regroupe pour ainsi dire l'ensemble des productions d'appareils photographiques de l'entreprise Pignons S.A., l'un des fleurons de l'industrie suisse de mécanique de précision établie à Ballaigues dans le Jura vaudois. Son actuel propriétaire, Olivier Bourgeois, a décidé de procéder à son dépôt auprès de notre institution.

Collections iconographiques, documents et bibliothèque

Le musée a poursuivi sa quête pour la collection iconographique représentant la vie des photographes afin de garder la mémoire de leurs gestes. Cette collection unique en son genre acquise avec l'aide de l'office fédéral de la culture et de la fondation Dubois constitue une excellente source d'information pour la compréhension de l'histoire de la photographie. 45 images ont été acquises tandis qu'une soixantaine a fait l'objet de dons.

Nous avons également acquis grâce à notre association une magnifique série de plus de 60 daguerréotypes et ambrotypes.

La bibliothèque s'est enrichie de 350 ouvrages et périodiques (acquisitions et dons). A côté de publications récentes sur l'histoire de la photographie et du matériel photographique, nous avons aussi acquis d'anciennes parutions.



Le collectionneur zurichois Thomas Ganz présentant le livre de Athanasius Kircher, *Le grand art de la lumière et de l'ombre*

Fonds documentaires: suite aux progrès réalisés ces dernières années dans le tri et le classement effectué par un photographe, le témoin a été passé à une archiviste qualifiée afin d'en poursuivre le traitement.

Cependant, un futur heureux événement a empêché cette nouvelle collaboratrice d'entrer en fonction, nous contraignant à reporter ce travail en 2009 et à renoncer à la subvention de la Protection des biens culturels pour l'année 2008.

Exposition permanente

Dans le but de documenter et de conserver une trace de cette exposition permanente avant son remaniement, une campagne photographique systématique du contenu de chaque vitrine a été entreprise. Le rez-de-chaussée qui sera démonté au début de 2009 a été ainsi complètement documenté.

Installation de la webcam Seitz

Seitz Phototechnik AG, établie à Lustdorf, est l'une des dernières entreprises suisses à fabriquer du matériel photographique et s'est spécialisée depuis une cinquantaine d'années dans la production d'appareils panoramiques pour prises de vues à 360°. Toutes les cinq minutes, l'appareil entre en rotation pour effectuer un scanning du paysage sur 360°.

L'image directe de la web camera panoramique et de son serveur est visible sur un écran voisin de la passerelle côté Grande Place. Elle est associée à diverses fonctionnalités comme une station météo et peut être consultée sur le site cameramuseum.ch (lien direct sur la page d'accueil) et divers autres sites.



Installation de la webcam Seitz



Vue du cirque Knock et de la parade de la CGN (été 2008)

Expositions temporaires

Alain de Kalbermatten – Territoires infimes (jusqu'au 17 février 2008)

Ses images ont invité le public en douceur à découvrir un monde, son monde, où la poésie de lieux ou d'objets abandonnés nous parle d'humanité par absence, en silence, au travers de traces, comme si tout était encore habité. Sa couleur est particulière, faite de la rencontre des lumières qui fascinent le photographe et d'un procédé

photographique de grande stabilité appelé Cibachrome, puis Ilfochrome produit par Ilford sur son site de Marly à Fribourg, qui a tiré une partie des photographies pour l'exposition.

Les photographes; regards inversés (du 12 mars au 31 août 2008)

Le musée, en plus de sa vocation première de conserver un patrimoine technologique, s'intéresse de très près aux images évoquant la vie des photographes. Il s'agit dans cette démarche de fixer la mémoire de leurs gestes et de leurs techniques, mais aussi leurs relations dans leurs divers environnements, face à leurs sujets, ou leur clientèle. Images de photographes en action ou portraits, constituent une iconographie riche et diversifiée.

Images'08

(du 11 septembre 2008 au 15 mars 2009)

Yvan Dalain photographe

Photographe, cinéaste et écrivain, ce personnage étonnant a notamment produit une grande quantité d'images, album de la Suisse des années 1950-1970, véritable miroir d'une société. Sa formation de photographe a eu lieu sous l'égide de Gertrude Fehr, à l'Ecole des arts et métiers de Vevey, et l'a propulsé dans une carrière exemplaire, entre mode, publicité et reportage.

Sinar à 60 ans

Sinar a fêté cette année ses 60 ans d'existence ! Une belle histoire que le public a pu découvrir au musée dans une suite de vitrines commémoratives.

Un photographe et sa Sinar - Ambroise Tézenas: Pékin, théâtre du peuple, dans le cadre d'Images'08 (dès le 11 septembre 2008)

Après cinq voyages dans la capitale chinoise en chantier dans la perspective des Jeux olympiques de 2008, Ambroise Tézenas montre une ville en pleine mutation. Ce travail magnifique, éminemment contemporain, a été réalisé à la chambre Sinar, sur pied. Il a été récompensé par le prix Leica European Publisher's Award for Photography en 2006.

Fréquentation

13'681 visiteurs ont fréquenté le musée (soit 1807 visiteurs de plus qu'en 2007). 64% de ce public a bénéficié d'une entrée libre: aux habitués bénéficiaires d'une telle entrée s'est ajoutée cette année la gratuité durant le festival IMAGES'08. 2008 a été la meilleure année depuis l'ouverture du musée sur la Grande Place.

Nous avons reçu 62 classes (soit environ un millier d'élèves) dans le cadre de visites libres ou accompagnées: peu de classes de la région, plusieurs écoles privées. Une centaine de séances ont été proposées par les ateliers. Les ateliers du mercredi pour jeunes ont été nettement moins bien fréquentés que les années précédentes alors que ceux pour adultes ont très bien fonctionné. Nous avons organisé une vingtaine d'anniversaires. Quelques groupes ont été accueillis, parmi lesquels les Photographes professionnels suisses qui organisent des conférences au musée, et y tiennent régulièrement leurs assises.

Dans le cadre de l'exposition temporaire «Les photo-

graphes; regards inversés», 12 jeunes photographes en herbe âgés de 10 à 15 ans ont participé à une semaine de stage à la rencontre des touristes et des visiteurs de la région. Pour clore la semaine de stage, une exposition des meilleures images de chacun a fait l'objet d'une invitation pour les parents et amis. Au vu du succès de cette opération, nous allons réorienter le contenu des ateliers du mercredi pour les jeunes dans cette direction pour 2009. Nous avons également reçu des jeunes des passeports-vacances de Vevey, Oron, Nyon, Rolle, Saint-Maurice et la Gruyère.



Une photographe photographiée lors du second camp d'été 2008 par Quentin Gex

Activités diverses

Conférence d'André Gunthert vendredi 4 avril

«La photographie numérique et la parenthèse du film». André Gunthert est maître de conférences à l'EHESS à Paris (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) et directeur de la revue Etudes Photographiques. Comment faire l'histoire de la photo numérique ? Comment la photo numérique nous apprend-elle à faire l'histoire ?

Conférence de Patrick Tourneboeuf mardi 6 mai

Membre de l'agence Tendance Floue à Paris, le photographe a présenté ses divers travaux.

Cette conférence était organisée conjointement avec les Photographes professionnels suisses et le Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV).

Prêts

Le musée a prêté des objets et images de ses collections pour l'exposition « Girault de Prangey » organisée par le musée de la Gruyère, ainsi que pour un tournage d'une chaîne de télévision allemande. Il a également fourni des images pour une exposition dans le cadre de la foire photographique de Bièvres.

Publications

Dans le cadre du Festival IMAGES'08, nous avons contribué à l'édition par Peter Scholl, graphiste auteur du logo de la ville de Vevey, d'un livre regroupant les images des affiches uniques qu'il réalise depuis le début des années

2000, hors de tout mandat, en faisant appel à tous ses amis peintres et photographes. Cette opération a reçu le soutien de la Ville de Vevey, de la Fondation Vevey Ville d'Images, de l'Ecole de photographie, et d'un important don privé.

Formation continue

Séverine Pache et Dominique Savoia Diss ont suivi un cours Filemaker Pro avancé.

Nathalie Monney a suivi un cours Photoshop avancé.

Olivier Morel a suivi un cours général d'introduction au PC et à Windows.

Séverine Pache et Pascale Bonnard Yersin ont suivi un cours MEMORIAV en deux parties: 1) l'identification des divers procédés photographiques 2) le catalogage des photographies.

Les directeurs au printemps, la conservatrice adjointe à l'automne, se sont rendus à Paris pour rencontrer des confrères, faire des acquisitions et visiter des expositions. Les directeurs se sont également rendus à Chalon-sur-Saône au Musée Niépce ainsi qu'à sa propriété de Saint-Loup de Varennes pour la préparation de la première étape de la nouvelle exposition permanente.

Jean-Marc Yersin fait partie du groupe photographie de Memoravi qui définit la politique d'aide de cette association oeuvrant pour le patrimoine audio-visuel suisse.

Interpellés par le débat sur la formation professionnelle, nous avons essayé d'apporter quelques informations ou corrections sur l'histoire des métiers de l'image, pour ensuite nous interroger sur l'identité et les motivations des apprentis et étudiants en regard des formations et enfin tenter de projeter notre regard sur l'avenir. L'effort conjoint des divers milieux professionnels a permis de débloquent la situation au niveau fédéral et d'obtenir le maintien de la formation de photographe par le biais de l'apprentissage.

Les musées de la Riviera

L'Association des musées de la Riviera vaudoise a organisé ses deux événements annuels destinés au public ré-



En famille aux musées : « Venez créer votre double et photographier votre jeu... »

gional, soit la Nuit des musées le samedi 17 mai, durant laquelle le Baobab Théâtre a présenté au Musée «Il pleut des fruits rouges», un étonnant spectacle visuel et rythmé, associant le théâtre d'ombres et d'objets, la marionnette, le mime, la musique et la percussion.

..., et le week-end En famille aux musées les 1^{er} et 2 novembre (36 familles comptant 63 adultes et 74 jeunes ont suivi ces ateliers) : « Venez créer votre double et les mettre en scène avec votre famille sans l'aide de l'ordinateur, comme adoraient déjà le faire nos ancêtres photographes amateurs au début du vingtième siècle... et vous repartez avec l'image imprimée – numériquement cette fois – de votre création collective familiale ».

Promotion du musée

Comme chaque année, le musée a été présent à des marchés d'occasions et d'antiquités photographiques, tant à Vevey lors de Photobourse en mai qu'à la Foire suisse de Lichtensteig en septembre.

La promotion des expositions temporaires s'est faite par affiches, affichettes, cartons d'invitation et papillons. Le dépliant promotionnel du musée dans lequel figurent également les expositions temporaires et les ateliers, se prépare à l'automne et est réédité chaque année. Il s'avère très efficace dans notre communication régionale.

Le site du musée cameramuseum.ch a été visité par environ 33'500 personnes, soit une moyenne mensuelle de près de 2'800 visites.

Association des amis du musée et fondation L'association des amis du musée

Le bureau exécutif s'est réuni à plusieurs reprises en 2008 et le bulletin d'information «Le Petit Révélateur» dont Laurent Ballif assume toujours la rédaction, est paru à deux reprises.

L'assemblée générale a tenu ses assises le 11 avril à Vevey. En fin de séance, les directeurs ont présenté aux membres le système d'inventaire qu'ils ont mis au point pour les collections, puis les membres présents ont visité l'exposition en cours «Les photographes; regards inversés» sous la conduite de Séverine Pache, conservatrice adjointe et commissaire de cette exposition.

La fondation du musée

Etat de la recherche de fonds pour le remaniement de l'exposition permanente (2009-2011) : les fonds accordés au début de l'année étaient ceux du fonds des équipements touristiques du Canton de Vaud (CHF 150'000.-). Durant la seconde partie de l'année, notre fondation a encore reçu des réponses positives de la Loterie Romande (CHF 100'000.-), de l'Office fédéral de la culture (CHF 50'000.-), du Casino Barrière (CHF 25'000.-), du Pourcent culturel Migros (CHF 10'000.-) et de la Taxe de séjour (CHF 6'000.-). La fondation Göhner a fait un don de CHF 5'000 pour la collection Honegger.

*Madeleine Burnier, municipale
Pascale Bonnard Yersin et Jean-Marc Yersin, directeurs*

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2007: néant.



Musée Jenisch

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8

Plus de 14'000 visiteurs en 2008 Dernière année avant travaux

Présentation des expositions

Dans le cadre de l'exposition Denis Savary qui s'est terminée en début d'année, le musée Jenisch proposait – en guise de finissage – une soirée commémorative en hommage à Fanny Jenisch et en présence de l'artiste, avec un concert de harpe de verre. L'exposition a, au lendemain de sa fermeture à Vevey, été reprise par les Galeries nationales du Jeu de Paume à Paris avec un catalogue réunissant des vues des installations au musée Jenisch Vevey. L'année 2008 a été placée sous le sceau de la déclaration d'amour avec trois expositions coups de foudre, lesquelles chacune à leur manière sensibilisaient les visiteurs au patrimoine exceptionnel qui est le leur, et ce en préambule aux importants travaux de réaménagements prévus dès 2009. C'est ainsi que l'exposition I ♥ Jenisch proposait un

voyage au cœur des collections de peinture, dessin et estampe réunies à Vevey. En déployant le panorama de ses richesses, le musée Jenisch présentait une sélection de près de 300 œuvres représentatives, soit la peinture des XIX^e et XX^e siècles (Courbet, Hodler, Corot, Picasso, Giacometti, Morandi, Alechinsky), le Centre national de dessin qui, depuis 2004, positionne Vevey comme capitale en la matière, l'art contemporain, la Fondation Oskar Kozschka qui réunit le fonds d'œuvres le plus important consacré au peintre autrichien, et le Cabinet cantonal des estampes qui conserve aujourd'hui plus de 20'000 pièces entrées selon les modes d'acquisitions traditionnels.

Dans le cadre du programme de sensibilisation des enfants aux arts plastiques, un dossier de présentation de l'exposition a été envoyé à l'ensemble des collègues de la région. C'est ainsi que 15 classes ont été accueillies et guidées par la médiatrice auxiliaire lors d'une visite comprenant un parcours dans l'exposition, l'observation de certaines œuvres et un atelier créatif. Deux visites ont également été offertes durant les vacances d'été à des enfants dès 7 ans ainsi que pour le *Passeport vacances*.

Expositions

jusqu'au 20 janvier 2008

Denis Savary (avec catalogue-roman et édition d'un porte-folio)

Poursuite de l'exposition où le jeune artiste suisse revisitait l'espace du musée par une exposition qui retraçait métaphoriquement l'histoire de l'institution veveysanne.

Du 22 février 2008 au 17 août 2008

I ♥ Jenisch – Voyage au cœur des collections

La manifestation, par son ampleur – une durée de près de six mois et la totalité des espaces d'exposition consacrés pour la première fois à un ensemble des plus belles peintures et pages dessinées et gravées – invitait le visiteur à parcourir l'histoire des collections, donations, dépôts et autres legs formant l'identité du musée.

Du 12 septembre 2008 au 11 janvier 2009

Balthasar Burkhard : Reconnaissances 1969-2007 (avec catalogue)

En partenariat avec le Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg, cette exposition consacrée à l'artiste suisse de renommée internationale retrace le parcours d'un photographe comptant parmi les plus importants et fascinants de sa génération.

Cette rétrospective s'inscrit dans le festival Images'08 dont elle constitue l'un des points forts.

Du 26 septembre 2008 au 11 janvier 2009

Raymond Meyer: Un atelier d'impression au jour le jour (avec dossier publié aux Nouvelles de l'estampe)

Cet accrochage évolutif permettait aux visiteurs de vivre une tranche de vie (mai-décembre 2008) de l'atelier d'impression de Raymond Meyer, reflétant ainsi la diversité de ses activités, de ses rythmes de travail et de la recherche constante de solutions inédites

Total des visiteurs en 2008 (expositions et hors expositions): 14'189

L'exposition rétrospective dédiée à Balthasar Burkhard, mise sur pied dans le cadre du Festival Images 08, réaffirmait la voie contemporaine dans laquelle le musée s'est engagé il y a quatre ans. Elle offrait ses cimaises à un artiste emblématique de la scène photographique des trente dernières années, célébré unanimement à l'étranger, mais rarement présenté en Suisse romande.

Dans le cadre de l'exposition, un cycle de quatre conférences a été proposé : Rendre la présence extraordinaire (conférence également présentée dans le cadre du festival Images'08) par Sophie Delpoux, maître de conférence de l'Université de Paris-I, Sorbonne, Retour sur une période décisive de la formation de Balthasar Burkhard : la fin des années 1960 et le début des années 1970, par Jean-Christophe Blaser, conservateur-adjoint du Musée de l'Elysée, En quête de Balthasar Burkhard, par Rainer Michael Mason, conservateur honoraire du Cabinet des estampes de Genève, Graver la lumière, par Florian Rodari, conservateur de la Fondation William Cuendet et Atelier de Saint-Prex.

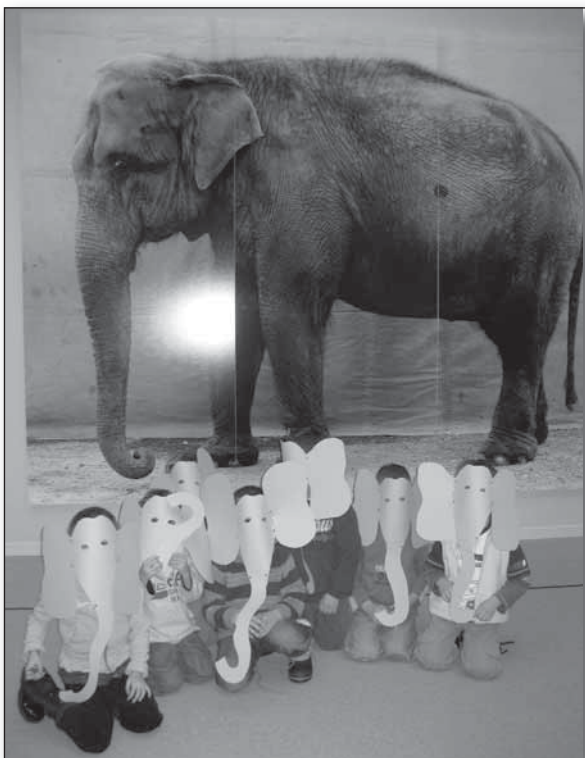
En lieu et place du carnet-découverte habituellement proposé aux enfants, le musée a offert un objet souvenir lié à

l'exposition consacrée au photographe. Cet objet a pris la forme d'un jeu de mémoire visuelle de type memory basé sur une quinzaine d'œuvres de Burkhard et intitulé Mémoire d'éléphant, jeu photographique avec les images de Balthasar Burkhard. Cette action ayant pu bénéficier du précieux soutien de la Fondation des Amis du musée et de la Fondation Baccarini, le musée s'est particulièrement réjoui de pouvoir offrir aux enfants un jeu de qualité, à la fois didactique et esthétique. Conçu par Nathalie Compondu, relieuse d'art aux Editions Castagniéé et aux Ateliers de l'Union à Vevey, ce jeu a été réalisé à 500 exemplaires, offerts aux enfants venus voir l'exposition Balthasar Burkhard (plus de 200 ex.) Mis en vente au prix de CHF. 28.-, les jeux étaient entièrement écoulés au terme de l'exposition.

Dans le cadre de cette exposition temporaire, de nombreuses visites guidées gratuites ont été proposées aux classes enfantines, primaires et secondaires (23 classes totalisant plus de 400 enfants).



Pierre Bonnard (1867-1947),
Pas du tout, passionnément,
1891-1892, dessin à l'encre de
Chine sur préparation à la
mine de plomb sur papier
beige, 40 x 30.3 cm,
Musée Jenisch Vevey



Visite guidée de l'exposition Balthasar Burkhard pour les enfants, un groupe d'enfants âgés de 6 ans, 11 décembre 2008

L'exposition consacrée au travail de l'imprimeur en taille-douce Raymond Meyer se voulait une coupe franche à travers la vie d'un atelier d'impression. En exposant les estampes qui sortent de presse, le Cabinet cantonal des estampes rendait hommage à un artisan de l'ombre dont l'objectif depuis trente-cinq ans est de donner vie à l'estampe.

Une visite commentée publique en compagnie de Raymond Meyer permettait au public de bénéficier des commentaires vivants de l'imprimeur.

Deux visites de l'atelier de Raymond Meyer à Lutry ont été organisées qui permettaient, la première, d'assister à la réimpression de matrices de Desarzens, la seconde d'initier les artistes en herbe (5 à 13 ans) à la gravure.

A l'occasion de toutes les expositions, diverses animations ont été proposées. Intitulés Pupilles et Papilles, huit rendez-vous, aussi instructifs que gourmands, ont permis de découvrir différents aspects des expositions, tout en savourant quelques spécialités culinaires adaptées à chaque artiste. Le musée a également reconduit les visites réservées à la Fondation des amis du musée.

Publications, éditions

- Catalogue Denis Savary du Jeu de Paume, 2008 (avec photos de l'exposition du musée Jenisch Vevey)
- Catalogue Balthasar Burkhard. Reconnaissances 1969-2007 coédité par les Musées de la Ville de Strasbourg et le Musée Jenisch Vevey, avec des textes de Joëlle Pijaudier-Cabot, Patrick Javault, Julie Enckell Julliard, Lauren Laz, Guillaume Le Gall et Dominique Radrizzani.
- En exclusivité pour Vevey, Balthasar Burkhard a réalisé une héliogravure, tirée à 65 exemplaires, numérotés et signés (épuisée en moins de deux mois), jointe à l'édition de tête.
- Jeu Mémoire d'éléphant
- Faisant office de catalogue de l'exposition Raymond Meyer, un article de Lauren Laz dans la revue Nouvelles de l'estampe, mai-juin 2008.

Animations diverses

Si la plupart des animations proposées par le musée sont principalement rattachées aux expositions temporaires, deux rendez-vous sont désormais inscrits ponctuellement par l'Association des Musées de la Riviera AMRV qui regroupe une dizaine d'institutions muséales de la région et qui bénéficie du soutien du Fonds culturel Riviera et du Canton de Vaud. C'est ainsi qu'en qualité de partenaire, le musée Jenisch participe à l'organisation de la Nuit des Musées, en mai, et du week-end En famille aux musées, début novembre.

Lors de la 9^e Nuit des Musées, samedi 17 mai 2008, la jeune artiste Anne Rochat était l'invitée du musée pour une soirée de performance sonore et visuelle. Lors de cette soirée, quelque 5'500 visiteurs ont écumé les dix musées de l'AMRV.

Quant au week-end *En famille aux musées* du samedi 1^{er} et dimanche 2 novembre, il proposait de partir sur les traces du photographe Balthasar Burkhard, en s'inspirant tout particulièrement de ses clichés de détails animaliers tels que plumes, pelages et autres fourrures. Les enfants et leurs parents étaient invités à s'essayer à la photographie macro et à repartir munis de leurs propres tirages.

Pour l'occasion, des animaux des anciennes collections de zoologie du musée avaient été sortis des dépôts et mis en scène sur des socles dans le hall du musée. Les familles pouvaient choisir l'animal à photographier et se rendre ensuite à la table de tirage des clichés. Secondée par une équipe du musée, la photographe mandatée pour superviser l'atelier photo prenait ensuite les familles en charge. Au terme de l'atelier, les 36 familles ayant participé à cette animation repartaient avec leurs tirages et un jeu Mémoire d'éléphant.



Les éléphants du cirque Knie de passage à Vevey devant le musée Jenisch, 13 octobre 2007 (carte de vœux du musée pour l'année 2009)

Le musée a également été associé aux festivités marquant la Fête de la musique du 21 juin 2008 en proposant un concert gratuit mêlant poèmes et mélodies sentimentales, avec Fanny Noël, comédienne et chanteuse, et Antonio Albanese à la guitare. Un bar à sirops était offert à la sortie.

Fondation Oskar Kokoschka

Durant cette année, la Fondation à la mémoire d'Oskar Kokoschka a initié un projet de recherche dirigé conjointement par sa conservatrice, l'Institut d'Histoire de l'Art et de Muséologie de l'Université de Neuchâtel et la Zentralbibliothek de Zurich. Ces trois institutions se sont associées pour explorer systématiquement deux importants fonds en Suisse : celui de la Fondation Oskar Kokoschka au musée Jenisch Vevey qui conserve la plus vaste collection au monde d'œuvres de l'artiste et offre ainsi une vision complète de l'évolution artistique du peintre et le fonds manuscrit Oskar Kokoschka géré par la Zentralbibliothek de Zurich qui rassemble à ce jour plus de 20'000 documents.

D'entente avec les membres du groupe de chercheurs, deux étudiantes ont inscrit un sujet de thèse de doctorat relatif à un aspect de l'œuvre de Kokoschka à l'Université de Neuchâtel. Outre leurs recherches personnelles, elles participent à des projets futurs d'expositions de la Fondation Oskar Kokoschka.

Collections déposées au musée Jenisch Vevey

Une stagiaire a été engagée pour dresser l'inventaire d'un fonds de dessins anciens de plus de 300 pièces. Cet in-

ventaire donnera lieu à une exposition et à un catalogue à la réouverture du musée.

Archives et collection Marcel Duchamp

Ce fonds d'archives et cette collection d'œuvres ont été déposés au musée en novembre 2006 par Jacques Caumont et Jennifer Gough-Cooper. Le fonds d'archives et une partie des œuvres font l'objet d'un don et l'autre partie des œuvres est remise sous la forme d'un prêt à long terme, jusqu'au décès des deux dépositaires, et deviendra ensuite un don au musée Jenisch. L'ensemble bénéficie d'une grande richesse, vu la qualité des œuvres, la notoriété des artistes représentés, l'importance de Marcel Duchamp pour l'art contemporain et le potentiel du fonds d'archives en termes d'études et de recherches sur place, dans un futur espace de consultation. Cette présence à Vevey pourra attirer de nombreuses personnes, spécialistes de l'histoire de l'art ainsi que le grand public.

Amorcé en 2007, le programme d'inventaire, de numérisation d'une partie des documents et de conditionnement du fonds d'archives s'est poursuivi avec l'adaptation du logiciel et base de données MuseumPlus aux besoins du traitement archivistique de ce fonds.

En cours d'année, l'archiviste auxiliaire affecté à ce travail a procédé, avec les dépositaires, à l'établissement d'un répertoire de l'ensemble des œuvres et objets de la collection Marcel Duchamp et à la vérification de leur état, avec une mise au propre ultérieure d'un inventaire sommaire, pour les besoins de la Convention passée entre le musée Jenisch et les dépositaires. Par ailleurs, un inventaire des œuvres et documents ayant été exposés au Museum Tinguely à Bâle lors d'une rétrospective sur la vie et l'œuvre de Marcel Duchamp a démarré dans l'optique d'une éventuelle future exposition à Vevey. Enfin, il a été procédé au conditionnement des outils de recherche manuels rédigés avant l'arrivée des archives de ce fonds au musée Jenisch, afin de tracer le parcours de ces dernières. En outre, le travail de recherche sur le monde de Marcel Duchamp, pour le référencement de l'inventaire, s'est poursuivi.

Collections

Achats du musée

- Degas, *Etude de nu*, monotype
- Steinlen, *La promeneuse*, 1898, pointe sèche
- Robert Ireland, *Tropismes*, 2007, graphite sur calque, jalplex sur carton
- Robert Ireland, *Lacs de non-être*, 2006, photogramme
- Fabrice Hyber, *Dessous de table*, 1995, huile et fusain sur toile
- Gustave Doré, *Dents du Midi*, aquarelle sur papier
- Félix Vallotton, *La santé de l'absent* ou *La santé de l'autre*, 1898, pinceau et encre de Chine
- Pierre Bonnard, *Pas du tout, passionnément*, dessin à l'encre de Chine
- Félix Vallotton, *Crimes et châtements*, 1902, lithographie rehaussée
- Steinlen, *Nu féminin*, vernis mou et aquarelle
- Steinlen, *Nu féminin*, vernis mou
- Steinlen, *Nu féminin*, aquarelle
- Balthasar Burkhard, *Eléphant*, 1995, sérigraphie
- Jean Scheurer, *livre rehaussé* de dessins originaux



Théophile-Alexandre Steinlen (1859-1923), *La promeneuse*, 1898, pointe sèche, Musée Jenisch Vevey, Cabinet cantonal des estampes, collection de la Ville de Vevey

Dons au musée

- Pierre Alechinsky, *Les jours rallongent*, peinture à l'acrylique
- Denis Savary, deux dessins, 2006, mine de plomb sur papier, don de l'artiste
- Claire Koenig, *Prétextes à mes départs*, 2007, impression numérique tirée sur japon, don de l'artiste
- Jean-Luc Manz, *Suite africaine*, 1996, 33 dessins au crayon de couleur sur papier Arches, don de la Fondation Léo Fiaux
- Jean-Luc Manz, *Bang-bang*, acrylique sur bois, 21 pièces, don de la Fondation Léo Fiaux
- Jean-Luc Manz, *Le mont analogue I*, 1995, eau-forte, don de l'artiste



Pierre Alechinsky (*1927), *Les jours rallongent*, 1986, peinture à l'acrylique avec remarques marginales à l'encre de Chine sur papier marouffé sur toile, 270 x 500 cm, acquis grâce à un généreux donateur en 2008, Musée Jenisch Vevey

- Jean-Luc Manz, *Le mont analogue II*, 1995, eau-forte, don de l'artiste
- Léopold Survage, 21 dessins, don de François-Xavier Ribière en souvenir de Janine Andrade
- Marc Gonthier, *Village*, bois, don de Nane Cailler
- Marc Gonthier, *Rose rouge*, 1951, bois, don de Nane Cailler
- Marc Gonthier, *Entrée, homme aux bottes*, bois, don de Nane Cailler
- Albert Gleizes, *Sans titre*, linoléum, don de Nane Cailler
- Albert Gleizes, *Sans titre*, linoléum, don de Nane Cailler
- Albert Gleizes, *Sans titre*, linoléum, don de Nane Cailler
- Florian d'après Jean-Louis Forain, 3 lithographies, don de Nane Cailler
- Balthasar Burkhard, *Reconnaitances 1969-2007*, exemplaire de tête accompagné d'une héliogravure en couleurs de Balthasar Burkhard, édition du Musée Jenisch Vevey
- Fred Deux Cécile Reims, *La ligne de partage*, exemplaire de tête accompagné d'une taille-douce de Cécile Reims d'après Fred Deux, don de l'artiste Cécile Reims
- Francesco Villamena d'après Giovanni Jacopo Caraglio, *Junon*, burin, don de Dominique Radrizzani
- Francis John Lecoultre, *Visage*, bois, don de Béatrice Lecoultre-Miéville
- François Aimé Louis Dumoulin, *Mort de Le Pelletier de Saint-Fargeau*, eau-forte, don de Dominique Radrizzani
- François Aimé Louis Dumoulin, ensemble de 14 eaux-fortes tirées à part du *Robinson Suisse*, don de Dominique Radrizzani
- Anonyme, *Judith*, bois, don de Béatrice Lecoultre-Miéville
- Anonyme, *L'arche d'alliance*, bois, don de Béatrice Lecoultre-Miéville
- Ensemble de douze estampes pour *l'Almanacco di Italia Nostra 2008*, don de Marco Carminati
- Jean Scheurer, *Série noire*, 2007, acrylique sur toile, dont de l'artiste
- Léo Fiaux, *Santé de Saint-Saphorin*, huile sur toile
- Artiste russe (signature non déchiffrée), *Paysage*, dessin, don d'Edmond Bourqui

Achats de la Collection Nestlé au musée Jenisch

- Andy Wahrol, *Girl's head*, 1953, encre et aquarelle sur papier

Dépôt de la Société des Beaux-Arts de Vevey

- Steinlen, *Le tombereau dans les champs*, vers 1920, eau-forte et roulette, impression en couleurs
- Jean-Claude Schauenberg, *Espace*, impression numérique sur aluminium et verre acrylique, triptyque
- Jean Scheurer, deux grandes peintures

Collection d'estampes de l'Etat de Vaud déposée au musée Jenisch

Dons

- Emmanuelle Antille, *The Blazing Family*, 2007, sérigraphie sur aluminium, abonnement de la SGG

- Francis Baudevin, *Sans titre*, 2007, 2 sérigraphies en pendant, abonnement de la SGG
- Fanny Boucher, *René Tazé et François Da Ros*, 2007, héliogravure, don de René Tazé
- Marcel Göhring, *Gegensätze*, 2008, album de six linogravures, don de l'association Xylon
- Francisco de Goya, *Bien tirada esta*, 1799, eau-forte avec aquarelle, don de Stanislav Arczynski
- Jean-Michel Jaquet, *Saint Christophe*, lithographie, don de Raynald Métraux
- Albert Mauerhofer, *Sans titre*, bois, don de l'association Xylon
- Josef-Félix Müller, *Blütenblätter*, 2008, album de huit bois, don de l'association Xylon
- Martin Müller Reinhart, *Wegstrecke-Trajectoire*, 2004, eau-forte, aquarelle, pointe sèche et burin, don de l'artiste
- François Pont, *Atelier*, 2005, photogravure, don de l'artiste
- Maxime Préaud, *Coin d'atelier*, 2007, eau-forte, don de la galerie Paul Prouté SA
- Emma Stibbon, *Firn*, 2008, album de quatre bois, don de l'association Xylon
- Albert-Edgar Yersin, ensemble de 96 estampes donné par la Succession Yersin

Achats

Achats grâce aux fonds alloués par l'Etat de Vaud

- Francis Baudevin, *Richemont*, 2008, sérigraphie
- Abraham Bosse, *Les imprimeurs en taille douce*, 1642, eau-forte
- Valentin Carron, *Héroïque horizon*, 2008, sérigraphie
- Sébastien Dizerens, Albert-E. Yersin. Une écriture arachnéenne, 2008, édition de tête contenant une pierre gravée et un burin de Albert-Edgar Yersin
- Zacharias Dolendo d'après Jacques de Gheyn II, *La richesse*, 1596, eau-forte et burin
- Fabrice Gygi, *Plafonniers*, 2008, sérigraphie
- Alain Huck, *Idea*, [s. d.], bois
- Vincent Kohler, *Woodcut*, 2008, bois
- Stéphane Kropf, *Sans titre*, 2008, sérigraphie
- Jean-Luc Manz, *Diptyque*, 2008, diptyque de lithographies
- Jean-Luc Manz, *Lulu à la plage*, 1992, portfolio de trois lithographies
- Genêt Mayor, *Cube*, 2008, sérigraphie
- Jacques Villon, *Jeune femme*, 1898-1958, pointe sèche et aquarelle.

Dépôt de la Fondation W. Cuendet & Atelier de Saint-Prex

- Nicolas Poignon, ensemble de 229 linogravures
- 57 estampes d'artistes divers, dont Tiepolo, Mellan ou Bocion (collection P)

Collaboration extérieure, mouvement des collections

Fréquemment sollicité, le musée a participé à de nombreuses expositions organisées en Suisse et à l'étranger, par le prêt d'œuvres des collections, soit :

- 1 œuvre de Balthus *Le Roi des chats*, 1935, et 3 eaux-fortes de Rembrandt pour l'exposition *Comme des bêtes* au musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne

- 8 œuvres de Théophile-Alexandre Steinlen pour l'exposition *Théophile Alexandre Steinlen : Chronist des «fin de siècle»* au Museum Langmatt à Baden
- 1 œuvre de Hélène Thomasset, *Trois religieux dans un paysage*, pour l'exposition *La Chute d'eau* à Circuit, Association d'art contemporain
- 7 œuvres de Balthus pour l'exposition *Balthus* à la Fondation Gianadda à Martigny
- 1 œuvre de Gustave Courbet, *Coucher de soleil sur le lac Léman*, 1874, pour l'exposition itinérante *Rétrospective Courbet* aux Galeries nationales du Grand Palais à Paris, au Metropolitan Museum of Art à New York et au Musée Fabre à Montpellier
- 1 œuvre de Denis Savary, *Alma*, 2007, pour l'exposition *La dégelée Rabelais* au FRAC Montpellier
- 3 œuvres de Théophile-Alexandre Steinlen pour l'exposition *Steinlen, l'œil de la rue* au musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne
- 10 œuvres de Denis Savary pour l'exposition *Billard* à la galerie Evergreene de Genève
- 22 héliogravures de Balthasar Burkhard pour l'exposition *Balthasar Burkhard Reconnaissances 1969-2007* au Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg
- 1 eau-forte de Camille Corot pour l'exposition *Camille Corot. Souvenirs da Riva del Garda* au Museo Riva del Garda à Riva del Garda.
- 7 œuvres de Jean Huber pour l'exposition *Papierschnittkunst aus China und Europa* au Museum Burg Zug à Zug
- 2 matrices de Albert-Yersin pour l'exposition *Yersin* à l'espace Yersin à Yverdon-les-Bains
- 6 estampes de Cécile Reims pour l'exposition *Fred Deux et Cécile Reims* à la Halle Saint Pierre à Paris
- 106 estampes de la Collection Alexis Forel pour l'exposition *A la recherche de la lumière*. De Dürer à Corot au Musée des Beaux-Arts du Locle

Communication et presse

Tels qu'en témoignent les excellents échos rapportés par la presse régionale et nationale, la promotion des expositions et activités par voie de presse a été assurée par de nombreux articles dans les médias écrits (24Heures, Le Temps, Le Matin, L'Hebdo, Le Courrier, La Tribune de Genève, Le Nouvelliste, Kunstbulletin, Le Journal des arts). La presse alémanique a été plus rarement présente, néanmoins la *Neue Zürcher Zeitung* et le *Bund* ont suivi notre programmation. Au niveau publicitaire, une campagne médiatique sous forme d'affichage et des actions publicitaires ont fait état des expositions présentées durant l'année. L'échange promotionnel (rubrique A voir également... sur les dépliants du musée) s'est poursuivi avec succès avec la Fondation de l'Hermitage et la Fondation Pierre Gianadda.

Personnel

Afin de renforcer la visibilité du musée qui souffre depuis plusieurs années d'un déficit en communication, un poste de responsable presse et communication a été créé dès cette année. A la suite du départ de deux anciennes collaboratrices qui a donné lieu à différentes restructurations au niveau du personnel de la conservation, le poste s'est ainsi vu confié à Fabienne Aellen qui avait été engagée



Week-end En Famille aux musées (Association des Musées de la Riviera), 1er et 2 novembre 2008. Activité proposée: en s'inspirant des photographies réalisées par l'artiste Balthasar Burkhard, les familles s'essaient à un atelier photo à partir des animaux empaillés des anciennes collections de zoologie du musée, et repartent munies de leurs tirages

en 2005 en qualité d'assistante à la conservation du Cabinet des estampes.

Après un temps d'essai infructueux, l'assistante de conservation engagée en décembre 2007 a été remplacée dès le 1^{er} mai par Lydie Schmutz.

Julie Enckell Julliard, conservatrice Art moderne et contemporain a bénéficié d'un congé maternité du 21 août au 20 décembre. Federica Martini Schellenberg a été engagée durant cette période pour la remplacer.

Deux stagiaires ont été engagées cette année pour effectuer d'importants travaux d'inventaire informatisé. Au Cabinet cantonal des estampes, une jeune historienne de l'art, engagée à 30% pour un semestre, a été associée, sous la conduite de la conservatrice, au travail d'inventaire et de conditionnement de plus de 1'500 pièces. Dès le 1^{er} avril, l'inventaire d'une collection de dessins anciens déposée au musée a également été confiée à une historienne de l'art à raison de 8 h p/semaine.

L'inventorisation informatisée des œuvres nouvellement entrées dans les collections a été complétée régulièrement par l'équipe de conservation.

Nouveau musée

Le 18 janvier 2008, la commission ad hoc, formée de

- Jérôme Christen (président), municipal de la Direction de l'urbanisme et des constructions (actuelle Direction de l'architecture et des infrastructures)
- Michelle Antipas, architecte à la section des Monuments historiques du canton de Vaud (Service des bâtiments)
- Bruno Marchand, architecte
- Sara Speckinger, architecte, adjointe technique à la Direction de l'urbanisme et des constructions - Dominique Radrizzani, directeur du musée Jenisch Vevey
- Rainer Michael Mason, ancien conservateur du Cabinet des estampes des Musée d'art et d'histoire de Genève

- Claude Lehrian, architecte, adjoint technique à la Direction de l'urbanisme et des constructions
- Jean-François Richard, dessinateur en bâtiment, adjoint technique à la Direction de l'architecture et des infrastructures

a analysé les résultats de la mise au concours et procédé à la sélection de l'architecte chargé des travaux de rénovation et transformation du musée. Le choix s'est porté sur le bureau Bakker & Blanc de Lausanne.

Une séance de travail réunissant des représentants de l'urbanisme et des constructions (actuel Office de l'urbanisme) (Jérôme Christen, Claude Lehrian), de la culture (Madeleine Burnier), du musée (Dominique Radrizzani) et du cabinet d'architectes (Marco Bakker, Alexandre Blanc, Olivier Rochat), concernant la rénovation du musée Jenisch et les rôles et missions de chaque partie a eu lieu le lundi 5 mai 2008 dans les bureaux de l'urbanisme et des constructions.

Dès cette date et jusqu'à la fin de l'année civile, les architectes ont élaboré un projet de réaménagement en accord avec les besoins exprimés par les utilisateurs (principalement la conservation et l'équipe technique). Les études de transformation du musée ont fait l'objet d'un préavis pour l'obtention d'un crédit d'étude de CHF. 470'000.- ; celui-ci a été largement adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 2 octobre 2008.

*Madeleine Burnier, municipale
Dominique Radrizzani, directeur du musée Jenisch*

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2007: néant.



Musée historique de Vevey

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8

Nouvelle réception, horaires modifiés et libre accès Le musée historique soigne son accueil

En 2008, le musée a remodelé en profondeur son accueil : rénovation de sa réception en collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons, instauration de la gratuité pour les deux musées, changement d'horaires, engagement d'une réceptionniste, autant d'éléments visant à améliorer l'image que perçoivent les visiteurs lorsqu'ils entrent dans le Château. La fréquentation s'en est favorablement ressentie, semble-t-il, mais il faudra voir si cette tendance se confirme ces prochaines années.

Dons

Comme chaque année, les collections du musée se sont enrichies de dons, parmi lesquels il convient de citer :

- une «table-réclames», brevetée vers 1890, comprenant 31 cartes publicitaires de commerces veveysans
- deux volumes constitués par M. Victor Cuenod, ancien directeur de la Bibliothèque de Vevey, contenant la liste des acquisitions de la Société littéraire de 1780 à 1806, le relevé des livres donnés à la Bibliothèque de 1805 à 1907, ainsi que celui des achats faits durant le XIX^e siècle. Relevés auxquels s'ajoutent un bel ensemble d'ex-libris ainsi que des listes de circulation des livres, antérieures à la Révolution vaudoise
- une carte de la Suisse en 1798, à l'époque de la République Helvétique, constituée de 18 cantons
- une casquette de cadet (tambour) et une coupe de métal argenté gravée offerte aux Anciens Cadets de Vevey en 1919
- l'enseigne de «La Mercière», ancienne dénomination du magasin Dormond, fondé en 1897 par M. Jean Dormond et qui a fermé ses portes en 2008



Nouvel accueil en compagnie de M^{lle} Alexandra Seraïdaris, réceptionniste

- divers objets publicitaires (boîtes de cigares et de thé), documents et photographies relatifs à l'histoire de Vevey, dont un album de photos retraçant l'incendie des Entrepôts en décembre 1976.

Notons également le don de CHF 5'000.-, somme offerte par la Société de Bourgeoisie de Vevey, en vue d'un achat pour les collections du musée.

Achats

Le musée a acquis auprès d'une galerie spécialisée de Genève et d'un collectionneur privé :

- 5 affiches soit : le Grand Hôtel de Vevey, anonyme (env. 1890) - Vevey Suisse par Aubert (env. 1940) - Vevey avec baigneuse par Victor Rutz, dit Ruzzo (env.1950) - Foire aux vins de Vevey par Samuel Henchoz (1947) - Marchés folkloriques, anonyme (env.1980)

Une partie de la somme offerte par la Société de Bourgeoisie de Vevey nous a permis d'acquérir, auprès

d'une maison de vente aux enchères de Genève :

- 4 carnets de croquis de Christian Gottlieb dit Théophile Steinlen (1779-1847), réunissant environ 150 dessins au crayon, à l'encre et à l'aquarelle de personnages, d'animaux et de paysages de la région lémanique. Rappelons que Christian Steinlen, originaire de Stuttgart et reçu bourgeois de Vevey en 1832, est le père de Marius et le grand-père d'Alexandre (le plus célèbre des Steinlen). Professeur de dessin au Collège, c'était un peintre «de vues» de grand talent. La majorité de ses œuvres est conservée au Musée historique.

Nous avons également acheté à des personnes privées, notamment par le biais de sites de collectionneurs sur Internet :

- la médaille de l'Exposition de Vevey de la Société vaudoise d'agriculture en 1869 - une bouteille de bière de la Brasserie Friedrich, à Vevey (1936) - des cartes

postales (quasi introuvables aujourd'hui) montrant l'intérieur de l'Hôtel-Pension du Château (actuelles salles de la Confrérie des Vignerons et restaurant Denis Martin) vers 1910.

Conservation et restauration

L'informatisation du fichier des peintures et estampes constituant le fonds iconographique du musée arrive à son terme, avec plus de 2000 fiches, qui pourront bien sûr être complétées ultérieurement. Le travail se poursuit avec la saisie informatique des fiches concernant les arts graphiques (affiches, placards), ainsi que de tous les objets entrés dans les collections ces cinq dernières années.

L'inventoriage et le rangement des photographies, effectués par Mme Marie-Elena Grandio, photographe, se sont doublés cette année du travail de développement d'une partie des négatifs sur plaques de verre remis par le service de l'Équipement (actuelle direction des Espaces publics) en 2006. Il s'agit d'images de travaux exécutés par la Ville dans les années 1920 et 1930, d'un grand intérêt pour notre fonds photographique.

M^{me} Michelette Rossier, comme elle le fait depuis de nombreuses années, s'est investie bénévolement dans la mise à jour de la bibliothèque du musée, qui ne cesse de s'enrichir.

La conservation des affiches anciennes (dont la plupart ont été acquises récemment) a occupé encore une place prépondérante en 2008. Toutes ont été mises sous verre, après nettoyage, et certaines, très fragiles, ont été entoilées. Le système d'entoilage choisi, qui permet à la fois de consolider l'affiche et de la mettre à l'abri de futurs dégâts dus aux manipulations, a l'avantage d'être réversible. Les colles utilisées sont d'origine naturelle et solubles dans l'eau.

Exposition permanente

Suite aux démarches menées en 2007 et à l'accord de la Municipalité, les premiers mois de l'année ont été consacrés à la réalisation d'un espace d'accueil commun pour le musée et la Confrérie des Vignerons. Ce lieu de réception se situe désormais au premier étage du Château, dans l'ancien bureau de la conserva-

trice. La rénovation et le réaménagement de la salle ont été confiés à Edouard Zahnd, décorateur, selon une répartition des frais équilibrée entre la Ville et la Confrérie. Ce partenariat s'est poursuivi dans le hall du 1^{er} étage où les visiteurs sont accueillis par un montage vidéo intitulé «Une ville, une place, une fête», composé à la fois d'images de Vevey, de la place du Marché et des fêtes des Vignerons. Les deux institutions sont libres d'accès. Le musée n'ayant plus de finances d'entrée, il est prévu, en contre partie, de développer la boutique (encore très modeste), en offrant davantage de produits à la vente.

La transformation de l'accueil s'est accompagnée de l'engagement d'une nouvelle réceptionniste, au 1^{er} avril 2008, date également de la mise en place de la gratuité.

Le musée a profité de ces changements pour revoir complètement son dépliant de présentation, qui a été réédité dans une version new look très rafraîchie et bilingue français-anglais. A noter également la confection de panneaux explicatifs bilingues pour la nécropole celtique, dont les objets et leur présentation ont été récemment restaurés. Il s'agit en fait de deux panneaux, largement illustrés, qui présentent l'un la découverte du cimetière en 1898, l'autre la restauration proprement dite. Cette installation met un terme au réaménagement de cette partie de l'exposition permanente.

Personnel

M^{lle} Alexandra Seraidaris a été engagée en tant que réceptionniste/responsable de l'accueil du musée à 70%. Les horaires d'ouverture ont été modifiés de la manière suivante :

- d'avril à octobre (horaire d'été) : ouverture non stop de 11h à 17h
- de novembre à mars (horaire d'hiver): ouverture seulement l'après-midi de 14h à 17h

M. Claude Monney, ancien gardien, reste au musée en tant qu'employé à 50%. Il s'occupe désormais de tâches d'ordre technique et du rangement des collections.

Expositions temporaires

En 2008, le musée n'a pas réalisé d'exposition temporaire «en son nom». En revanche, en collaboration avec la Confrérie des Vignerons, il a accueilli dans les combles du Château, durant le Festival Images'08, une exposition consacrée à Peter Garfield. Le public a pu ainsi découvrir les images de maisons volantes et l'installation vidéo Deep Space de cet artiste new-yorkais. Cette participation au Festival Images est toujours bienvenue. Elle l'était d'autant plus cette année, où le festival a démontré qu'il avait vraiment trouvé sa direction, ce qui lui a valu un large succès. Le musée en a bénéficié, puisqu'en l'espace de 3 semaines, soit du 11 au 30 septembre, il a reçu 1430 visiteurs. Un record ! A noter que toutes les expositions du festival étaient gratuites.



Enseigne de «La Mercière», bien connue des Veveysans

Par ailleurs, pour le 10^e anniversaire du jumelage Vevey-Müllheim, le musée a prêté au Markgräfler Museum 41 tirages photographiques extraits de son exposition de 2004 «Vevey autrement», devenue pour l'occasion «Vevey anders». Cette présentation d'événements insolites veveysans a été l'un des points marquants de ce jubilé et le directeur du Musée de Müllheim, M. Jan Merk, avec lequel se sont établis d'excellents contacts, l'a prolongée jusqu'en janvier 2009.



Lausanne consacrée au tunnel du Simplon.

Collaborations extérieures - publications

Le musée a été comme chaque année fortement sollicité pour l'utilisation des documents iconographiques qu'il conserve : la réflexion autour de la restauration du château de l'Aile, le bicentenaire de la Grenette, les projets de réaménagement de la place du Marché, les 90 ans de l'UBS à Vevey ont été des sujets (parmi d'autres) largement documentés par les gravures et les photos de nos collections.

Nous noterons encore notre participation par de nombreuses images à la publication éditée à l'occasion des 150 ans de l'Union Chorale de Vevey, ainsi que le prêt de notre beau drapeau de l'Echo du Simplon à l'exposition du Musée historique de

Animations - fréquentation

Montées dans le cadre de l'Association des Musées de la Riviera, en collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons, les deux animations «Nuit des musées» et «En famille aux musées» ont amené comme d'habitude un large public dans nos salles.

Nuit des musées (17 mai) : dans l'espace des combles du Château, les armaillis du Chœur Candy de Vuadens ont interprété, à chaque heure de la nuit, leur riche répertoire de chants traditionnels, parmi lesquels le fameux Ranz des vaches. Une rencontre très chaleureuse qui a réuni 400 personnes.

En famille aux musées (1^{er} et 2 novembre) : cette année, les enfants étaient invités à découvrir l'ancienne tradition de la figurine de plomb. Après avoir contemplé de magnifiques exemplaires anciens (prêtés pour l'occasion par le Musée militaire vaudois de Morges), ils se sont essayés à la fabrication, sous l'œil de quatre animatrices d'ateliers. 250 personnes ont fréquenté le Château lors de ce week-end.

En tout, 4120 visiteurs ont franchi les portes du musée en 2008. Pour une année sans exposition particulière, c'est un chiffre encourageant, notamment si on le compare à 2007 où, malgré la présentation du 300^e anniversaire du Messenger boiteux, le musée n'avait compté que 2800 personnes. La gratuité de l'entrée, l'amélioration de l'accueil, la participation à Images et une bonne année touristique en général sont sans doute les facteurs qui expliquent cette hausse.

*Madeleine Burnier, municipale
Françoise Lambert, conservatrice*

*Suivi des réponses aux vœux
de la commission de gestion,
exercice 2007:
Néant.*



Bibliothèque médiathèque municipale

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8

Hausse des prêts, notamment dans le multimédia Les jeunes, de plus en plus accro à la lecture

Comme pour les exercices précédents, la bibliothèque médiathèque municipale a connu une hausse des prêts et une forte fréquentation. La barre des 150'000 prêts a été dépassée, preuve de l'attractivité de la bibliothèque auprès de ses usagers.



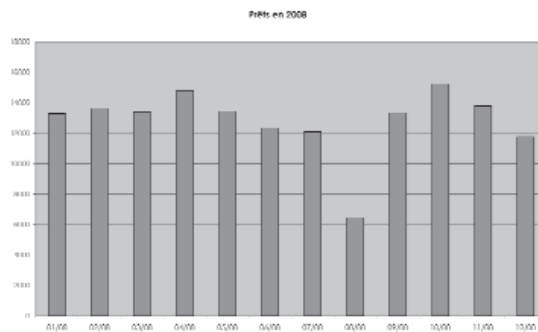
Désirant rendre son action plus visible, la Fondation Sophie et Gio Brentano a contacté la bibliothèque au début de l'année et un projet de partenariat sur 5 ans a été mis en place. Grâce à l'apport financier de la Fondation Brentano, un poste à 50 % a pu être créé permettant ainsi de mettre en place un programme d'animations et de développement des collections. Si ce partenariat déploiera ses effets durant les prochaines années, des animations et des achats de nouveaux documents, notamment pour la salle de lecture, ont déjà pu avoir lieu en 2008. La salle de lecture a vu ses collections réactualisées et rangées selon une nouvelle classification plus adaptée. Cette tâche a été confiée à M. Oliver Petereit, étudiant en information documentaire à la Haute école de gestion de Genève, dans le cadre d'un stage de huit se-

maines à la rentrée d'août. Une section médiathèque jeunesse a été créée permettant désormais aux jeunes lecteurs d'emprunter 2 documents audiovisuels. Grâce au soutien de la fondation, celle-ci pourra se développer ces prochaines années. Pour des raisons de place et de prévention contre le vol, ce secteur se trouve actuellement à la médiathèque, mais sera transféré dès que cela sera possible.

Fréquentation

En 2008, la bibliothèque a comptabilisé 1'110 nouvelles inscriptions dont 631 adultes et 479 jeunes, soit une très légère baisse par rapport à 2007 (1'123). Si les inscriptions des adultes sont toujours majoritaires, les inscriptions en jeunesse sont en hausse, grâce aux visites de classe qui ont été nombreuses durant l'année. La fréquentation de la salle de lecture et des différentes places de travail est toujours importante. En tant que lieu de travail et d'étude, la bibliothèque attire un public nombreux. Les services, tels que l'accès sans fil à Internet, consultation des courriels, location de l'ordinateur portable, sont grandement appréciés et toujours plus sollicités.

Prêts



153'629 prêts en 2008, soit une hausse de 5 % par rapport à l'année précédente (146'132 prêts). Les prêts du secteur adulte qui avaient connu une hausse de 20% en 2007 sont stables pour les documents imprimés ; les documents audiovisuels, particulièrement les DVD connaissent un succès grandissant. Les prêts de la bibliothèque section jeunesse augmentent de 7% comme l'année précédente et deviennent aussi importants que ceux des adultes.

Acquisitions

4535 documents de tous types ont été intégrés dans les collections de la bibliothèque. Le quart des acquisitions proviennent des dons. 550 documents obsolètes ou en mauvais état ont été mis au pilon. Grâce au soutien de la Fondation Brentano, des encyclopédies et dictionnaires pour la salle de lecture ont été acquis.

Pour compléter les collections en langues étrangères une série de 100 ouvrages destinés à la jeunesse allophone a été louée à la bibliothèque interculturelle Globlivres de Renens, comme l'année précédente.

Disques et multimédia	333
Fictions adultes	1163
Documentaires adultes	729
Reuves adultes (fascicules)	803
Fictions jeunesse	1188
Documentaires jeunesse	219
Reuves jeunesse (fascicules)	100
Total	4535

Activités

Comme chaque année, la bibliothèque a incité ses jeunes lecteurs à participer aux concours Prix Chro-

nos, proposé par Pro Seneclute, et Prix Lab-elle, proposé par l'association Lab-elle, qui combat les stéréotypes des hommes

et des femmes, des garçons et des filles dans les albums pour enfants. Ces deux concours soumettent chacun une sélection de livres et d'albums parmi lesquels les enfants désignent leur favori. Les auteurs choisis sont récompensés au salon du livre de Genève.

La section jeunesse a accueilli 39 classes et garderies, ce qui a représenté plus de 150 visites durant l'année. Pour l'année 2008-2009, toutes les classes de 1^{re} primaire de Vevey auront visité la section jeunesse.

L'association Lire et Ecrire organise tous les mercredis soirs un cours de français pour personnes illettrées dans la salle de lecture.

Depuis le printemps, la bibliothèque fournit au Café littéraire une collection de livres (dons à double, livres de poche). Ceci permet de mettre à disposition de ses clients un choix d'ouvrages sous forme de passe-livres (bookcrossing).

Expositions

Cinq expositions ont eu lieu dans les locaux de la bibliothèque dont deux conjointement avec le Café littéraire.

- Portraits de Corinne Spielwoy, exposition de peintures du jeudi 13 décembre 2007 au jeudi 31 janvier 2008.
- Du Vallon-de-Villard à Bamako, exposition de photographies par Micheline Hoesli-Stettler du 29 février au 19 avril 2008.
En collaboration avec Swiss art ventures, une exposition de 3 élèves photographes du CEPV du 9 mai au 19 juillet.
Dans le cadre d'Images 08, la façade de la bibliothèque a accueilli une photo géante

d'Yvan Dalain tandis que l'œuvre écrite de celui-ci était présentée à l'intérieur de la bibliothèque.

- Noir et Blanc, photographies de Paul Hulewicz du 6 octobre au 15 novembre.
- Un aperçu de Vevey = A glance at Vevey, techniques mixtes de Sylvia Pincas du 17 novembre au 24 décembre.

Animations

Le programme des animations, contes, lectures et conférences a été varié et a touché un public nombreux.

- Lundi 3 mars: Conférence de l'association Défense du français sur le thème: l'anglais fait-il vendre?
- Vendredis 14 mars, 18 avril et 13 juin: trois rendez-vous avec Laurent Estoppey et ses invités dans le cadre de la 2^e saison de la Musique des mots.
- Vendredi 4 avril: présentation par Fweley Diangitukwa de deux de ses ouvrages récemment publiés.
- Mercredi 16 avril: Tintamarre aux pays des livres, contes par Deirdre the Bard.
- Mercredi 23 avril: Journée mondiale du livre, lectures de textes par des bénévoles et le personnel de la bibliothèque.
- Vendredi 6 juin: soirée de contes grecs animée par Gilles Decorvet
- Vendredi 20 juin: Afghanistan, un voyage dans le temps et dans l'espace, rencontre avec Fateh Emam à l'occasion de la publication de son ouvrage Au-delà des mers salées.
- Samedi 21 juin: dans le cadre de la journée de

la musique, la bibliothèque accueillait le groupe veveysan Solange la Frange.

- Mardi 15 juillet: dans le cadre du Passeport vacances, contes par Claire-Anne Magnollay, suivi d'un atelier de bricolage animé par Claire Kraehenbuhl.
- Vendredi 12 septembre: lecture et présentation par Eberhard Raetz de son roman Le dernier jour de l'espion Reiss.
- Vendredi 19 septembre: Haïku et Koto, poésie japonaise, textes de Basho et accompagnement musical par Yukiko Aeby Sato et Nicolas Favre.
- Vendredi 3 octobre: Le fromager, spectacle de contes par Roger Atipko
- Vendredi 7 novembre: présentation par les éditions la Valsainte de leur nouvelle publication 1968: archéologie d'une pensée d'Ilija Bojovic.
- Vendredi 14 novembre: Nuit du conte en Suisse, conteuses et conteurs se sont succédés pour animer cet événement qui a lieu dans toute la Suisse.
- Vendredi 5 décembre:

Poèmes de Thomas Hardy, lecture et présentation de l'anthologie éditée par Eric Christen et Françoise Baud, cette soirée était organisée par l'Association des Amis de l'Aire.

- Mercredi 24 décembre: Au commencement, conte poétique et musical par Pascaline de la compagnie Amaranthe.

Personnel

M^{me} Alice Ebbutt a été engagée comme bibliothécaire à 40 %.

M^{me} Anne-Françoise Burri, ayant terminé sa formation de bibliothécaire CLP, a été promue bibliothécaire.

10 stagiaires ont été accueillis 2 à 3 jours chacun pour des stages d'orientation professionnelle.

M. Oliver Peteret a effectué un stage du 18 août 18 octobre dans le cadre de ses études en information documentaire à la Haute école de gestion de Genève.

*Madeleine Burnier, municipale
Christian Graf, conservateur*

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2007: néant

Statistiques

Nombre de prêts:	2007	2006	2005
Adultes	66720	66079	54789
Enfants	76285	71309	66637
Disques et DVD	10624	8764	5812
Totaux	153629	146152	127238

Acquisitions

Adultes	2609	2173	771
Enfants	1507	1562	596
CD et DVD	333	318	131
Livres en anglais	32	37	4
Livres en allemand	40	21	4
Autres langues	14	12	8
Prêts entre bibliothèques	40	33	23



Sports et jeunesse + Agenda 21

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8

Sport et jeunesse + A21 multiplie les actions Prévention, information, sensibilisation

Organisation du service

Le service sport et jeunesse fait partie de la direction de la culture, de la jeunesse et des sports. Ce dicastère est placé sous l'autorité de M^{me} Madeleine Burnier, municipale, depuis le 1^{er} janvier 2002.

Secrétariat

Le secrétariat, assuré par M^{me} Marina Rochat et un/e apprenti/e de commerce, assume les charges administratives les plus diverses en fonction des nombreuses activités dans lesquelles les animateurs sont engagés, telles que correspondance diverse, utilisation et facturation des installations sportives, comptabilité et paiement des salaires, gestion des dossiers, etc.

Locaux

Les bureaux de la Grande-Place 5 sont un relais efficace, connus des jeunes en général et des diverses sociétés locales et régionales.

Les bureaux abritent, outre sport & jeunesse, la municipale en charge du dicastère ainsi que le coordinateur de l'Agenda 21 et son stagiaire.

Sports

Personnel

- Délégué au sport à 100%
- Secrétaire à 50%
- Apprentie à 50%
- Stagiaire et civiliste (salaire mensuel - de 3 à 6 mois)
- Moniteurs engagés à la tâche (50 personnes)
- Spécialistes - mandats extérieurs afin de décharger un peu le service.

La mission prioritaire de cette structure est de s'impliquer dans la vie sportive de Vevey et ses environs en tant que soutien, coordinateur et initiateur d'événements sportifs de toutes sortes. Nous relevons plus particulièrement le besoin accru d'aide du milieu associatif, en raison principalement de la crise du bénévolat. Le service des sports est en outre chargé de :

- promouvoir le sport en général auprès de la population
- coordonner des actions ayant trait au sport
- mettre sur pied des événements sportifs dans le cadre «sport pour tous»
- soutenir et encadrer les sociétés sportives dans leurs activités
- conception, mise à disposition, entretien et construction en matière d'équipements sportifs
- gestion des subsides et dons divers
- organisation, animation et contrôle des activités sportives destinées à la jeunesse pendant les loisirs sportifs
- encouragement de projets en relation avec le sport et la jeunesse (surpoids, manque d'activité physique, le défi à relever pour les collectivités publiques).

- relations avec l'école fédérale de Macolin et le service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud
- coordination et développements d'actions intercommunales.

Depuis le début de cette législature 2006-2011, nous mettons l'accent sur 3 objectifs prioritaires :

- uniformiser, améliorer et créer des installations sportives sur le plan local et régional (convention signée le 26.11.01 par l'ensemble des communes du district + Villeneuve et St-Saphorin - 10 millions d'investissement 2007-2010)
- favoriser les contacts et interactions entre les sociétés sportives du district (réseau local et régional)
- gestion du réseau intercommunal Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux www.sportinforiviera.ch et d'une ligne téléphonique commune aux trois administrations de Vevey - La Tour-de-Peilz et Montreux, le N° 0840 20 14 00.

Sur le plan régional

Suite à la décision politique prise en 1999 déjà par les

communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey de coordonner leurs actions en faveur du sport, un certain nombre d'actions se sont concrétisées. L'année 2008 a été riche en événements : il est à relever qu'en matière d'initiative en faveur du sport, la ville de Vevey est toujours « leader » car c'est la seule à avoir un responsable des sports. Dans les autres communes il y a toujours plusieurs intervenants en matière de sport.

- 11^e édition du programme commun des loisirs sportifs pour les écoliers de Vevey et La Tour-de-Peilz; l'organisation et la conception sont entièrement gérées par Vevey. Une participation financière de la commune de La Tour-de-Peilz est facturée pour le secrétariat, la conception et le coaching
- un groupe de travail mené par le SAI, en étroite collaboration avec le service des sports, est mandaté par la «Corat» pour proposer la création de nouvelles installations de football dans le district. Le dossier a été accepté par l'ensemble des municipalités du

district. Différentes réalisations ont été terminées en 2008, vestiaires de Copet I et II, terrains synthétiques de La Veyre et de Gérénaz à La Tour-de-Peilz

- mise en réseau de l'ensemble des installations sportives du district de Vevey, y compris Villeneuve
- offre d'une quinzaine de camps de vacances aux enfants du district
- un groupe de travail a été constitué avec la commune de Montreux afin de concevoir et présenter un projet régional de stade d'athlétisme à la Saus-saz
- étude sur l'harmonisation de l'utilisation des piscines dans le district de Vevey.

2008 sur le plan local

Le service des sports est intervenu dans différents projets et recherches de locaux pour le Club d'Escrime, Vevey-Riviera Basket, Badminton Club, Compagnie des Archers, Handball Club, Club sub-aquatique, Club de pétanque de l'Avenir, clubs d'arts martiaux. Certains ont abouti ou sont encore en cours. Un arrangement financier et sportif a été convenu avec le Club veveysan de tennis dans le cadre de l'agrandissement de La Veyre. La salle multisports sera louée 520 heures/année pour différentes sociétés sportives veveysannes.

Activités en faveur de la jeunesse

Les loisirs sportifs connaissent toujours un vif succès auprès des jeunes de 5 à 18 ans, les villes de Vevey et Lausanne sont les seules dans le canton à avoir une organisation structurée dans ce do-

maine-là. Quelques chiffres : 65 cours, 1000 participants, 50 moniteurs, 2000 heures de cours sportifs donnés en dehors des heures d'école. Une telle organisation engendre un suivi administratif et pédagogique important. La promotion et l'organisation se font de manière commune entre Vevey et La Tour-de-Peilz. Il est à relever que les sociétés sportives sont étroitement associées en mettant à disposition du matériel spécifique et des moniteurs. Cela est un bon moyen de recrutement de nouveaux membres.

Les camps de vacances ont pris une grande importance. En 2008, nous avons mis sur pied 5 camps: 1 camp de ski et snowboard à Fiesch, 2 camps d'été à Château-d'Oex, 2 camps multisports à Castillon du Gard en France. Nous pouvons offrir des conditions financières intéressantes grâce à l'implication active des communes de Montreux par la mise à disposition gratuite avec personnel des chalets de Leysin et Champéry, de La Tour-de-Peilz par un apport financier et participation de son animateur, de Vevey qui assure l'organisation générale du projet et met à disposition le chalet de La Cheneau.

Nous avons mis en place une organisation commune, plus développée, et au total, nos trois villes ont proposé 15 camps qui ont fait la joie de 450 enfants du district.

Associations sportives

Le service des sports fait office de plate-forme d'information pour les clubs de la région. Elle collabore de manière active à l'organisation de toutes les manifestations sportives de Vevey et du district. Elle suscite et



Les camps de vacances

apporte son aide à la création de projets et facilite le regroupement de nouveaux clubs sportifs. Elle tient à jour l'agenda régional des manifestations sportives organisées par les sociétés. Celui-ci va permettre une meilleure répartition des locaux, d'éviter des doublons et arriver à terme à une véritable planification du sport au niveau du district. Le point fort du service des sports est qu'il peut s'appuyer sur un réseau local du milieu associatif d'excellente qualité. C'est par cette interaction que naissent de nombreux événements sportifs dans la région. Un groupe informel avec différents municipaux du district est constitué, au gré des demandes, par le délégué au sport qui étudie la nécessité de créer une structure régionale du soutien au sport. Cette dernière est validée dans le cadre du Plan Directeur Régional. Le délégué au sport collabore au sein de l'ASR (anciennement ASSV) et un nouveau comité est en place depuis fin 2002.

Événements sportifs

Dans ce domaine, nous travaillons essentiellement avec des groupes structurés (associations, clubs). Nous participons ou organisons près d'une vingtaine de manifestations à l'année. Le service des sports est de ce fait largement engagé dans l'ensemble des

manifestations organisées à Vevey et dans le district. Son rôle va du conseil à l'organisation générale :

- coordonner les demandes et faciliter les contacts
- mise à disposition de locaux et de matériel – soutien logistique – tenue de secrétariat – promotion – soutien financier – conception – partenariat – conseil, etc.

Événements particuliers:

- 4^e Lavaux Nordic Walking - 1400 participants
- Action la Suisse bouge / Go for five le 5 mai - 700 participants
- Euro 2008 - écrans géants au Jardin et Galeries du Rivage
- Patinoire sur la place du Marché
- Organisation des jeux internationaux des écoliers par les villes de Montreux et Vevey
- Vevey Plage
- Marathon « tong » international
- Organisation, encadrement, du voyage au Team swiss Riviera aux jeux internationaux pour écoliers à San Fransico. Un budget de CHF 110'000.- couvert par de nombreuses actions de parrainages.

Le petit budget d'animation disponible de CHF 19'000.- par année ne permet pas d'assurer l'assise financière

Sport pour tous

Un domaine dans lequel le service des sports s'implique beaucoup. Le but est de développer le sport de masse en offrant la possibilité de participer à des événements sportifs populaires et de faciliter l'utilisation des infrastructures sportives communales. Nous avons ouvert nos installations aussi bien plein air qu'intérieures au public depuis quelques années déjà. Elles sont utilisées surtout pendant les week-end, jours fériés et vacances scolaires. Nous rencontrons inévitablement des petits problèmes de bruit et de vandalisme, mais qui restent toutefois dans les normes. Le résultat de cette politique d'ouverture est très positif et ancré. Au fur et à mesure des départs à la retraite des concierges, nous devons revoir, en collaboration avec la direction des finances, leur cahier des charges et adapter leurs horaires en fonction de l'utilisation, non seulement des écoles mais également des clubs. Nous travaillons étroitement avec l'association «Handisport Rivera» ainsi que la fondation «Sport Smile» pour permettre l'accessibilité et les bienfaits de l'activité physique à tous. En 2008, Vevey a fait partie des deux villes vaudoises à avoir adhéré et organisé des actions de promotion du sport dans le cadre de la Suisse bouge

de la vingtaine de manifestations. Il est là pour donner l'impulsion de départ et pour la promotion en général. La plupart des événements s'autofinancent grâce aux finances d'inscription des participants. Nous assurons également une recherche de sponsoring qui facilite largement notre programme manifestations. Nous sommes très attentifs à ne pas démarcher systématiquement les sponsors. Ceux-ci doivent être, avant tout, des soutiens aux associations et non des partenaires des

communes! Notre souci permanent est d'autofinancer les activités avec le budget d'animation. On peut estimer le budget «extra communal» des événements payants auxquels nous participons à près de CHF 1'000'000.-. La grande partie de ce montant est réinvestie dans le commerce local et régional.

Installations sportives

Le service des sports gère l'ensemble des installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès, soit 16

salles de gymnastique, 6 terrains extérieurs (football et athlétisme), 5 installations annexes libres d'accès, en assurant la gestion, l'entretien et le renouvellement de matériel. Nous assurons également la gestion des Galeries du Rivage et la piscine de Vevey-Corseaux-Plage. Le Centre nautique et balnéaire, le stand de tir sont sous la responsabilité de la direction des finances. Nous louons nos différents locaux aux écoles privées : Blancpain, Institut du Haut-Lac, Ecole spécialisée d'Arcangier, Fondation des Eglantines. Nous collaborons et coordonnons la mise sur pied aux Galeries du Rivage de différentes expositions d'animations locales: manifestations sportives, foire à la brocante, concerts, fêtes multiculturelles, expositions, réceptions, foires, meeting, etc. Les infrastructures sont mises gratuitement (participation aux frais de conciergerie) à disposition des sociétés locales. Des locaux sont également loués à divers groupements pour des activités sportives. L'étude de nouveaux projets et l'amélioration d'installations existantes ne sont pas négligées :

- rénovation et construction de nouveaux vestiaires du terrain de Copet I et II (terminé en 2008);
- création de nouveaux terrains de football dans le cadre d'un projet régional (Vevey, La Tour-de-Peilz, St-Légier);
- utilisation des Galeries du Rivage en salle de sport scolaire. En cours d'étude, isolation du hall d'entrée, création de vestiaires supplémentaires et remplacement du sol sportif;

- étude intercommunale d'un projet de stade d'athlétisme à la Saus-saz;
- création d'une nouvelle salle de musculation à disposition des sociétés sportives dans le complexe de Copet 1;
- aménagements techniques ainsi que la pose d'un nouveau sol pour la salle d'escrime du bâtiment de l'Aviron;
- étude sur l'agrandissement des vestiaires du Club subaquatique à la piscine de Vevey Corseaux plage ;
- participation à l'étude de l'agrandissement du Centre de tennis de La Veyre ;
- conduite du projet pour la création du dojo du chemin du Verger 10.

Un manque cruel de locaux (salles de conférence, base administrative, archives, bibliothèque et vidéo-thèque sportives) se fait sentir dans les nombreuses sociétés sportives que compte Vevey. Actuellement, celles-ci s'occupent et encadrent avec compétence plus de 2'900 jeunes âgés de 5 à 20 ans. La volonté de la municipalité de transformer l'ancienne prison en maison des associations est une bonne solution. L'aménagement des combles en salle polyvalente doit se faire dans les meilleurs délais pour offrir une attractivité supplémentaire pour les associations.

Représentations diverses et réceptions

La ville de Vevey, grâce à une équipe d'athlètes très complets, participe avec réussite depuis quinze ans au **Grand Prix des Villes Sportives** organisé par la Fondation de l'Aide Sportive Suisse qui a eu lieu cette année à Aigle (4 victoires: Montreux/1989-



La patinoire située au bas de la place du Marché

Martigny/1990 - Bulle/1995 - Morges/1996, 2^e place au Sentier/Vallée de Joux/1997, Meyrin/2002, Lausanne/2003, St-Maurice/2004 et Aigle en 2005). Vevey a organisé cette manifestation en 1994. Depuis 2007 en lieu et place du grand prix nous soutenons directement la Fondation vaudoise d'aide aux jeunes sportifs, et la Fondation de l'aide sportive suisse. D'autre part, le délégué au sport :

- assure l'organisation de la réception des sportifs méritants ;
- visite et représente la ville dans la plupart des manifestations à caractère local et régional ;
- participe à un grand nombre de séances de comités divers (près d'une centaine en 2008, dont ASR, Commissions de jumelage Carpentras et Müllheim, Commission des sports, Commission des sports, Triathlon BCV Riviera, Course de la Vieille Ville, Marathon de Lausanne, Meeting du Lac, Skate-park, Mérites sportifs vaudois, Commission cantonale

du Sport-Toto, Volley Masters, Passeport-vacances, Kid's Triathlon, Lavaux Nordic Walking, Comité de l'EURO 2008, Comité des jeux internationaux pour écoliers, divers comités spécifiques, etc.);

- effectue, dans le cadre J+S, des cours de perfectionnement, cours d'expert ;
- participe au séminaire à Macolin sur les installations sportives ;
- participe aux séances de travail avec le service cantonal du sport/Sport-Toto/Jeunesse et Sport ;
- est président du comité du Triathlon de la Riviera et vice-président du Meeting du Lac ;
- est membre du groupe de travail sur l'optimisation de l'utilisation des installations sportives du district dans le cadre de la Corat ; de l'Association Suisse des services des sports et du Fonds régional d'aide aux jeunes sportifs ; du Fonds régional de renouvellement d'unités de sauvetage ; de la

plate-forme «sport» du Plan Directeur Régional ; du groupe de travail «rapprochement USL Montreux et des sociétés de Vevey et environs»; du groupe de pilotage interne «développement durable»; du comité de fondation du Théâtre de Vevey ; du comité des Colonies de vacances de Vevey ; de l'organe de supervision intercommunal du skate-park ; du comité du Kid's Triathlon ; du jury "Prix Nestlé Sport" ; du comité élargi de l'Association des piscines romandes, du comité du Lavaux Nordic Walking ;

- participe aux séances de travail avec les services des sports vaudois : Nyon, Lausanne, Yverdon ;
- collabore avec l'IDHEAP sur différents projets de mémoires ;
- participe aux séances de travail avec le service du sport universitaire à Lausanne ;
- est l'initiateur du projet des jeux internationaux pour écoliers «Team Ri-

viera» ;

- est responsable de la commission technique «Corat» - installations sportives ;
- collabore à (GPSHL) police sport Riviera ;
- est l'initiateur d'un groupe de réflexion «Sport-étude» sur la Riviera ;
- est l'initiateur d'un groupe intercommunal de réflexion sur la création d'une structure « Sport régional » ;
- est chargé de cours et expert aux examens à l'université de Lausanne - formation des maîtres d'éducation physique ;
- présente une politique sportive communale dans le cadre de la formation post-grade des managers du sport de l'IDHEAP ;
- collabore étroitement avec l'Office fédéral du sport pour le concept des réseaux locaux ;
- collabore avec l'Association suisse des managers du sport.

*Madeleine Burnier,
municipale
Jean-Marc Bryois,
délégué au sport*

Jeunesse

Personnel

- Animation jeunesse et direction
 - Déléguée à la jeunesse à 70%: Michèle Theytaz Grandjean
 - Animatrice jeunesse à 30% depuis le 18 février 2008: Marie Neumann
 - Secrétaire à 50%: Marina Rochat
 - Concierge auxiliaire à 15%: Michèle Guisolan jusqu'au 31 août, puis Isabella Schettino.
 - Apprenti/e de commerce, profil E
 - Moniteur-trice-s – techniciens: 17 personnes engagées de manière ponctuelle pour Animai et les Ateliers découvertes.
- Travail de proximité et Ginkgo
 - éducateur, responsable du travail de proximité à 90% : Stephan Hürzeler jusqu'au 29 février 2008, remplacé par Marco Pavarini depuis le 1^{er} avril 2008
 - éducatrice de proximité à 60 % : Karine Clerc Ulloa
 - éducateur de proximité à 90% : Nicolas Delavy depuis le 1^{er} janvier 2008

- animatrice de l'atelier emploi à 50%, puis à 80% depuis le 1^{er} août : Estelle Rivier
- coordinatrice des appuis scolaires à 55% depuis le 1^{er} février : Sylvie Grisoni Procacci
- secrétaire à 20%, puis à 30% depuis le 1^{er} mai: Rosa Memmo.
- femme de ménage auxiliaire.
- Equinox
 - responsable / animatrice à 80% : Marie Briguet
 - animateur à 70% : Joseph Santacroce
 - animatrice à 80% : Naïma Steiger.
 - moniteurs et animateurs auxiliaires : 6 personnes pour de l'accueil, des ateliers et des projets.
- Animation jeunesse du cercle de Corsier
 - animateur jeunesse à 50% depuis le 1^{er} janvier 2008: Thierry Chevalley.
- Stagiaires à 100%
 - Gian Marco Raffaele en 3^e année de formation HES Sion - animation socioculturelle, puis Karim Boukhaf en 2^e année de formation HES Lausanne – éducation sociale.

Animai 2008

Pour sa 26^e édition, Animai s'est déroulé sur cinq jours consécutifs, soit du 21 au 25 mai au Jardin du Rivage. Organisation

L'organisation est principalement assurée par la déléguée et l'animatrice jeunesse avec la participation soutenue d'un stagiaire ainsi que du secrétariat de sport et jeunesse. En outre, un coordinateur des soirées musicales est engagé pour gérer le déroulement des concerts (respect des heures, contrôle décibels, accueil des musiciens, etc.) en plus des techniciens du Rocking Chair.



L'équipe d'Equinox participe activement à la gestion des animations pendant la manifestation et se répartit une présence préventive avec les éducateurs de proximité durant les soirées.

Plusieurs services communaux sont également de précieux partenaires pour le bon déroulement de la manifestation (espaces publics, sécurité et finances).

Plus d'une trentaine d'organismes, associations ou en-

treprises sont également actives pendant la manifestation, soit sous forme de soutiens logistiques variés, soit pour animer des activités particulières.

Bilan

Pour 2008, nous estimons qu'environ trois mille personnes se sont rendues aux diverses animations dans une ambiance des plus conviviales, dont plus de 500 enfants et adolescents aux 18 ateliers. Comme chaque année et malgré une augmentation de l'offre, les ateliers ont affiché complet très rapidement.

Le groupe Impro Riviera a continué son concept de spectacle « inconventionnel » avec une improvisation théâtrale intitulée « IMPROfever – La fièvre du dimanche soir ». Cet événement a accueilli 5 comédiens professionnels et 6 comédiens amateurs de la Riviera.

La présence active de jeunes adultes accompagnés par des professionnels de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme et du Centre d'information pour la prévention du tabagisme ont renouvelé leur travail de sensibilisation à la consommation d'alcool et de tabac auprès du public.

Finances

Animai est principalement soutenu sous forme de prêt de matériel, de personnel, de rabais spéciaux par différents fournisseurs de services.

Les dépenses liées à la manifestation se sont élevées à CHF 50'000.-- et les recettes à CHF 20'000.--. Le coût de la manifestation imputé au service jeunesse s'élève à CHF 30'000.--.

A noter qu'au fil des années et malgré une bonne fréquentation de la manifestation, le public ne consomme que très modestement au bar. L'importante implication financière de la Ville est dès lors vitale pour la pérennité de la manifestation.

La déléguée à la jeunesse conseille le personnel, veille au bon fonctionnement du secteur jeunesse (évaluation, coordination, supervision d'Equinox, du travail social de proximité – Ginkgo ainsi que de l'Animation jeunesse du cercle de Corsier); elle assure encore le rôle de praticien-formateur pour les stagiaires.

Il faut souligner que les arrivées et départs de collaborateurs entre fin 2007 et mi 2008 ont pris une place importante dans le travail de la déléguée à la jeunesse, cela afin d'assurer au mieux les transitions et la mise au courant des nouveaux venus.

Ginkgo – Travail social de proximité

La déléguée a participé activement et supervisé le fonctionnement et le développement de Ginkgo en 2008, notamment dans le cadre des négociations pour la reconduction et l'augmentation du financement par le canton de la mesure d'insertion sociale conventionnée avec le département de la Santé et de l'Action sociale ce qui a permis d'augmenter les postes de travail.

En outre, la déléguée a été très engagée auprès de l'équipe pendant la période de transition entre le départ et l'arrivée du nouveau responsable.

Animation jeunesse du cercle de Corsier

Suite à la convention signée entre les communes de Vevey et du cercle de Corsier, la déléguée a procédé à la mise en place du poste d'animateur jeunesse à 50% en accord avec le Groupe de conduite formé de représentants des quatre municipalités du cercle. L'animateur jeunesse, M. Chevalley, a débuté ses activités au 1^{er} janvier 2008.

Un colloque hebdomadaire a lieu entre la déléguée et l'animateur pour superviser le développement et les activités de l'Animation jeunesse du cercle de Corsier (cf. chapitre Egzeko - animation jeunesse du cercle de Corsier).

«Ateliers découvertes» Vevey – cercle de Corsier

Après 6 ans de collaboration régionale avec La Tour-de-Peilz, l'animateur sport & jeunesse a cessé d'y participer pour des raisons d'indisponibilité.

L'animateur jeunesse du cercle de Corsier s'étant montré intéressé, Vevey collabore désormais avec ces communes dans cette offre. De plus, Mme Neumann, animatrice jeunesse à Vevey, a repris la co-organisation et la coordination de ces ateliers avec Mme RoCHAT pour le secrétariat et la facturation.

Depuis la rentrée d'août 2008, les « Ateliers découvertes » s'adressent à des enfants de 8 à 16 ans, domiciliés ou scolarisés à Vevey ou dans le cercle de Corsier, dans le but de

leur faire découvrir des activités culturelles et «branchées» à prix modique (entre CHF 5.-- et CHF 10.-- par atelier). 48 enfants se sont inscrits à un ou plusieurs des 6 ateliers proposés, deux d'entre eux ayant été annulés pour manque d'inscriptions.

La participation financière demandée aux parents permet de financer les défraiements et les dépliant des ateliers à hauteur de 60%. Le solde des charges, soit CHF 1'600.-- est encore divisé à parts égales entre les communes du cercle de Corsier et Vevey.

Comité Culturel

Le CoCu a reçu treize demandes de couverture de déficit dont douze ont été acceptées pour un montant total de CHF 20'500.--. Sur les douze projets acceptés, sept projets ont nécessité le versement de la garantie de déficit du Comité Culturel pour un montant total de CHF 14'591.75, les autres ayant réussi à s'autofinancer. A noter l'exception faite pour l'association Local qui nous a envoyé sa demande le premier jour de son festival. Vu les conditions météorologiques déplorables, le CoCu a accepté tout de même de leur verser une garantie de déficit.

Projet urbain d'intégration sociale - quartier Général-Guisan

La déléguée à la jeunesse a participé aux séances du comité de pilotage du projet.

Espace culturel de la Ferme Menthée - Association de la Ferme Menthée (AFM)

Les activités de l'Association de la Ferme Menthée répondent aux besoins des jeunes musiciens de Vevey et région : les locaux affichent complets à l'année.

La déléguée à la jeunesse participe ponctuellement à l'avance des différents dossiers et sert de médiateur entre ces associations et les différents services communaux.

L'AFM a revu son fonctionnement interne et a engagé un caissier pour gérer la comptabilité.

Outre son traditionnel festival, l'association a élaboré avec le Rocking Chair, le concept des soirées mensuelles «résidence» dans le but de créer des échanges musicaux interrégionaux et d'exporter les groupes de l'AFM durant la saison 2008-09.

Campagne régionale de prévention alcool

Cette action, débutée en 2006, a perduré en 2008 sous la conduite du chargé de prévention de Police Riviera et avec le soutien de la Commission prévention Riviera.

Achats-tests

Afin de mesurer la réalité et d'évaluer l'impact de la campagne de sensibilisation menée en 2007 sur la Riviera auprès des vendeurs d'alcool, les animateurs de Montreux et La Tour-de-Peilz ont mis en place des achats-tests avec la déléguée à la jeunesse de Vevey. Le but n'étant pas de réprimer les vendeurs, mais de les rendre encore plus attentifs vis-à-vis des mineurs.

Organisation

Une trentaine d'établissements (cafés-restaurants et commerces) de la Riviera, choisis pour leur clientèle jeune, ont été visités par quinze jeunes de 14 à 17 ans, au préalable

formés par les chargés de prévention de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme et Police Riviera. Les achats-tests consistaient à envoyer des jeunes de moins de 16 ans pour acheter de la bière ou du vin et des jeunes de moins de 18 ans pour acheter des boissons avec alcool fort. Ils ont effectué ces achats en binôme et ont été suivis discrètement par un professionnel de la prévention.

Résultats

Sur la Riviera, 28 établissements ont reçu la visite de jeunes, dont 11 commerces de détail ou grandes surfaces. 21 ont vendu de l'alcool illicitement, ce qui représente un taux de 75%.

Pour les établissements de Vevey, il est intéressant de faire une comparaison avec les achats-tests effectués en 2002 où le 100% des achats d'alcool avaient pu être réalisés sur un échantillon de 5 magasins et 14 cafés-restaurants. En 2008, 9 établissements publics et 3 commerces ont été visités à Vevey et seul un café-restaurant a refusé la vente ! Un important travail reste donc à faire.

Cette action va continuer à développer des interventions en 2009.

Projets

De nombreux jeunes sont venus au service jeunesse pour demander des conseils, la mise à disposition de locaux ou de matériel ainsi que des aides financières pour la réalisation de leurs projets (comédie musicale, cd, pièce de théâtre, etc.). Concernant les soutiens financiers, CHF 1'800.-- ont été versés pour :

- une série de concerts organisés par l'association Sound For Unity ;
- une pièce de théâtre «Boulevard du Mélodrame» réalisée par la Cie La Batifoleuse réunissant une quinzaine de jeunes entre 13 et 17 ans.

Annuaire des associations et sociétés locales

L'édition 2008 de l'annuaire des associations et sociétés locales, réalisée par le secrétariat, a été distribuée à 1'500 exemplaires par le biais du bureau de l'information, de l'office de la population, du service des affaires sociales et familiales, du service culturel et de sport & jeunesse.

Bilan de la politique de la jeunesse

La recherche d'informations et la rédaction finale du document se sont terminées en décembre 2008. Le bilan de la politique de la jeunesse sera présenté en Municipalité durant le premier trimestre 2009.

Conseil - Accueil - Information

Le service jeunesse est souvent sollicité pour des conseils et informations dans divers domaines tels que :

- conseil, soutien administratif et/ou financier pour des projets d'animations divers (recherche de financement, organisation d'animations, etc.);
- rencontres et échanges avec des jeunes ou groupes de jeunes;
- collaboration avec les réseaux professionnels de la région;
- information à la demande pour des personnes intéressées à une formation de type socioculturel;
- présentation du service à des étudiants, des professionnels de l'animation, des représentants politiques.

Autres activités

- coordination et communication des activités du service;
- engagement et gestion du personnel (équipes d'animation Equinox et Egzeko, équipe du travail de proximité et secrétariat);
- formation pratique et suivi des stagiaires;
- gestion administrative du secteur jeunesse (budget, correspondance, internet, etc.);
promotion des activités du service;
entretien du matériel (de sonorisation, d'activités, etc.);
suivi des différends entre Riviera Lodge et Equinox.

Membre

- du groupe de prévention du Groupement romand d'études sur les addictions au niveau romand;
- du groupe romand des délégués à la jeunesse;
- du Fonds spécial de la Commission Pro Juventute région Vevey;
- de la commission municipale « jeunesse »;
- de la commission municipale « des affaires interculturelles »;
- du groupe de travail cantonal « Fô K'sa bouge » pour promouvoir des politiques communales de la jeunesse dans le canton de Vaud;
- de différentes associations ou groupes de jeunes : AFM, Animation Jeu-Vevey, etc.

Collaborations

Le service jeunesse collabore avec des professionnels de différents milieux :

- communal (différents services communaux);
- scolaire du district (chef de service, directions, enseignants, médiateurs, infirmières);
- formation sociale (HES Santé et Social);
- social (Action Communautaire et Toxicomanie, Action Educatrice en Milieu Ouvert, animations jeunesse La Tour-de-Peilz et Montreux, Service de Protection de la Jeunesse, etc.);
- culturel (AFM, délégué culturel de Vevey, Théâtre de Vevey, musées, Rocking Chair, etc.);
- prévention (Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, Centre d'informations et de prévention du tabagisme, etc.).

Espace de rencontres et d'animations Equinox

Heures d'ouverture

lundi	Fermé
mardi	16h-18h (Espace Autogéré) 18h-20h (Entraînements de Break et Rap - 1 mardi sur 2) 18h-20h (Repas - 1 mardi sur 2) Dès septembre 2008 : repas tous les mardis
mercredi	14h30-18h (Espace rencontres-projets = ERP) 18h30-22h (Répétition improvisation théâtrale - autogéré)
jeudi	16h-18h (Espace Autogéré) 18h-20h (Entraînements de Break et Rap)
vendredi	15h30-19h (Espace rencontres-projets = ERP)
samedi	14h-18h (Espace rencontres-projets = ERP - 1 semaine sur 2) 20h-23h (Soirées à thème; ex.: discos, repas, etc. - 1 semaine sur 2)

dimanche 9h - 17h (Sorties sportives ou de découvertes)
(1 x par mois)

L'année 2008 a commencé avec la mise en place de la nouvelle équipe (pour rappel, de septembre 07 à décembre 07 l'équipe a fonctionné avec un 80% en moins et une nouvelle animatrice a été engagée en décembre 07). Durant les deux premiers mois, cette nouvelle composition a dû trouver ses marques, mais très rapidement l'équipe d'animation a repris son rythme de croisière et a pu à nouveau mettre en place différents projets. Notons tout de même que l'équipe fonctionne toujours avec un 5% en moins dû à l'incapacité de travail partielle d'un des animateurs. Pour pallier à ce 5%, différents moniteurs ont été engagés soit ponctuellement pour des projets spécifiques, soit régulièrement (tous les samedis après-midi ouverts).

Fréquentation du lieu

- **Membres inscrits:** en 2008, Equinox compte 51 membres inscrits. Ce chiffre ne représente pas exactement le nombre de jeunes qui viennent à Equinox car certains fréquentent le centre occasionnellement et ne prennent pas la carte de membre. Les garçons sont environ 85% pour 15% de filles ; cependant les animateurs ont pu observer le dernier trimestre que plusieurs filles (environ une quinzaine) commencent à investir les lieux, certaines étant présentes à la plupart des accueils. Ces filles ne sont pas comptabilisées dans le décompte des membres inscrits ; effectivement, si des jeunes commencent à fréquenter le centre peu de temps avant la fin de l'année, l'achat de la carte de membre n'est exigé qu'en début de l'année suivante. Cette nouvelle présence de filles est très appréciée des animateurs après une très longue période de présence essentiellement masculine.
- **Fréquentation moyenne:** l'année 2008 a vu une augmentation de la fréquentation du centre, particulièrement depuis la rentrée scolaire. Cette augmentation n'est pas visible dans le nombre de membres inscrits mais dans la fréquentation journalière du centre et la participation aux activités. En moyenne, une trentaine de jeunes participent aux accueils, avec régulièrement des journées avec 40 jeunes et plus qui passent à Equinox. Les soupers du mardi soir affichent complet et les animateurs doivent refuser du monde, de même que pour les différentes activités organisées.
- **Moyenne d'âge:** la moitié des membres inscrits ont entre 15 et 16 ans, un peu moins d'une dizaine entre 13 et 14 ans et une quinzaine sont âgés entre 17 et 20 ans. En comparaison avec l'année précédente, on constate que la moyenne d'âge est légèrement plus basse mais qu'il y a à nouveau peu de membres de 13 et 14 ans. Cette année encore, cette constatation est certainement due au fait que la visite des classes n'a à nouveau pas pu avoir lieu pour des questions d'organisation avec les écoles.
- **Provenance :** en 2008, 75% des membres inscrits sont domiciliés à Vevey et le reste sur la Riviera (Clarens, Montreux, Blonay). La plus grande partie sont originaires des Balkans (49%), 10% d'Afrique du Nord, 10% de Suisse, 13% des pays latins d'Europe (Italie, Espagne, Portugal). Les autres proviennent de diverses origines (Turquie, Amérique latine, Afrique centrale) ou sont binationaux.

Les jeunes

Dans le courant de l'année 2008, l'équipe d'animation a constaté une augmentation constante de la fréquentation et un changement de la population qui s'amorçait déjà en 2007. Une des raisons de ce changement est l'autonomisation du groupe de danse K-Unik. Une partie des fondateurs et des danseurs de K-Unik qui fréquentaient le centre s'en sont peu à peu éloignés depuis qu'ils ont leurs propres locaux. Pour l'équipe d'animation, cette autonomisation est très positive et démontre que ces jeunes n'ont plus besoin d'Equinox pour réaliser leurs activités. Peu à peu, le centre a été investi par d'autres jeunes (certains fréquentant le centre précédemment mais de manière moins assidue), une grande partie provenant des Balkans. L'ambiance au sein du centre est très positive et au fil des mois l'équipe d'animation a su tisser des liens solides avec les jeunes. Même si une grande partie des interventions des animateurs dans le cadre de l'accueil et des activités relève du domaine du socio-éducatif, ils ne rencontrent que très peu de problèmes de comportements. Ce constat est très positif en regard du fait que certains de ces jeunes rencontrent de grandes difficultés d'intégration à l'extérieur (école, espaces publics, etc.) ou dans le cadre familial. Equinox a fait deux signalements au Service de protection de la jeunesse dans le courant de l'année.

Activités organisées

Atelier d'écriture rap: ce projet a été réalisé par la stagiaire (sept. 07 – janv. 08) comme projet de stage. Il a été mis sur pied en collaboration avec Sick Swan Records (label regroupant plusieurs artistes de Vevey), avec comme prix une journée d'enregistrement en studio chez Sick Swan Records. Le thème était la prévention des violences dans les relations filles-garçons. Six jeunes rappeurs ont participé à l'atelier et étaient encadrés par Spitch de Sick Swan Records. Une vingtaine de jeunes sont venus en tant que spectateurs.

Week-end montagne: dans un premier temps ce week-end était organisé en collaboration avec les jeunes pour une sortie ski à Jaun. Les pistes étaient malheureusement fermées à cause du manque de neige. Le week-end a quand même eu lieu et nous avons remplacé le ski par les bains de Charmey. Afin de pouvoir s'offrir ce week-end, plusieurs jeunes ont participé à deux marchés le samedi matin en vendant des gâteaux confectionnés au centre les vendredis précédant les marchés. 23 jeunes ont participé au week-end.

Tournoi intercentres de foot en salle aux Galeries du Rivage: pour la première fois, le tournoi de foot a été organisé au mois de mars (il est généralement organisé en décembre, mais le sous-effectif de l'équipe n'avait pas permis de l'organiser à cette période). Le championnat de foot débutant le même jour, moins d'équipes se sont inscrites que les autres années. Au total six équipes ont participé, dont quatre de l'extérieur (deux de Renens, une d'Orbe et une de Lausanne). Afin de diminuer les risques de conflits, il a été décidé de diminuer l'âge des participants (13-17 ans au lieu de 14-18 ans). Une équipe de Renens a cependant été éliminée du tournoi pour mauvais comportements. Au final le tournoi s'est déroulé sans problèmes majeurs et les jeunes ont eu beaucoup de plaisir comme à chaque tournoi de foot.



Tournois de foot intercentres extérieurs: au mois de juin Equinox a participé avec deux équipes (17 jeunes) au tournoi de foot du centre d'Orbe et est rentré victorieux! L'ambiance était très agréable lors de ce tournoi organisé en plein air. En septembre et en octobre, Equinox s'était inscrit également avec deux équipes à deux tournois de foot à Lausanne, mais ces derniers ont été annulés à la dernière minute par les organisateurs à la grande déception de nos joueurs.



Sortie mini-moto: cette sortie a été organisée par le stagiaire (fév. 08 – juil. 08) comme projet de stage, en collaboration avec les jeunes. 14 jeunes ont participé à la sortie mais également à trois marchés leur

permettant de financer cette sortie. L'ambiance était très conviviale; tous les jeunes présents ont eu beaucoup de plaisir et désirent pouvoir organiser à nouveau une sortie mini-moto.

Sortie karting : cette sortie a été organisée à la demande des jeunes suite à la sortie mini-moto. Ici aussi les jeunes ont participé à deux marchés pour pouvoir s'offrir cette sortie. 12 jeunes y ont participé.



Soirées: suite à une diminution de la fréquentation des soirées dans le courant 2007, l'équipe d'animateurs avait décidé de ne plus organiser de soirée sans une demande claire des jeunes. Deux soirées ont été orga-

nisées courant 2008. Au mois de mai, une soirée intitulée «White party» avec une décoration exotique a été organisée en collaboration avec un jeune d'Equinox. Environ 60 personnes y ont participé, dont 50% de filles dans une ambiance très festive.

Au mois de novembre, le même jeune a désiré organiser une deuxième soirée avec un concert de rap d'un artiste de Vevey (Brissa), un DJ extérieur et une session micro-ouvert. Environ 30 jeunes ont participé à la soirée et l'ambiance y était également excellente.

Projet radio «Pull up»: ce projet a été organisé par le stagiaire (sept. 08 – jan. 09) comme projet de stage. Le stagiaire qui anime une émission de radio hebdomadaire a réalisé ce projet afin de permettre aux jeunes de s'exprimer à la radio. Une dizaine de jeunes ont donc pu créer des chroniques diverses pour l'émission. Les chroniques

ont été enregistrées au centre. Le centre a été ouvert lors de la diffusion de l'émission et environ 25 jeunes sont venus l'écouter dans une ambiance très conviviale et respectueuse.

Caravane contre le racisme: Equinox a accueilli le "Kiosque-caravane stop au racisme" durant une journée. Ce projet fait partie de la campagne "Tous différents – tous égaux" lancée par le Conseil de l'Europe, qui présente de la documentation et des supports didactiques sur le thème du racisme. Cette journée a permis d'aborder avec les jeunes le thème du racisme.

En vrac : d'autres projets ont été réalisés durant le courant 2008 : une sortie luge (6 participants), deux soirées films, un tournoi de baby-foot (11 participants), une sortie bowling (10 participants), un clash-test (battle de rap avec 6 participants + spectateurs), un cours de D'jing (3 participants), un stage d'auto-défense pour jeunes filles en collaboration avec Ginkgo, la Fête des voisins (Equinox a invité les voisins à partager le verre de l'amitié), six repas les samedis soirs (soirée couscous, grillades, soirée crêpes...) et le repas de Noël.

Les repas du mardi : lancés en 2007, les repas du mardi connaissent un grand succès, d'où la décision de l'équipe de les pérenniser tous les mardis depuis septembre 08 (un mardi sur deux précédemment). Dix places sont proposées pour ce repas et, depuis la rentrée scolaire, les animateurs refusent du monde chaque semaine. Ces repas se font dans une ambiance très agréable et sont de vrais moments de partage entre les jeunes, mais également entre les jeunes et les animateurs. Pour information, tous les repas à Equinox sont gratuits pour les participants, mais chaque jeune doit participer à une tâche (courses, confection du repas, vaisselle, etc.).

Autres activités en 2008

Participation au festival Animai: comme chaque année, l'équipe d'Equinox a participé à l'organisation et à l'encadrement de plusieurs animations pour les enfants et les jeunes. Elle a également mis sur pied une scène « micro ouvert » sur laquelle les jeunes pouvaient venir rapper, les meilleurs d'entre eux ayant la possibilité ensuite de passer dans l'émission de radio « C'est le Week-end » présente sur place. L'équipe d'animateurs a été également présente lors des concerts à titre préventif. En effet, les animateurs connaissant un certain nombre des jeunes de Vevey et environs, leur présence lors de la manifestation leur permet soit de faire de la prévention (consommation d'alcool, stupéfiants), soit d'intervenir dans des situations plus délicates.

Participation à la fête multiculturelle: en collaboration avec Tremplin, Equinox a organisé des activités pour les enfants dans le cadre de la fête multiculturelle.

Collaboration avec Ginkgo

Les équipes d'Equinox et de Ginkgo, qui comptent toutes les deux de nouveaux collaborateurs, ont encore renforcé leur collaboration. Les éducateurs de Ginkgo passent régulièrement à Equinox durant les accueils, ce qui leur permet de rencontrer les usagers d'Equinox. Durant ces visites, les animateurs sont attentifs de présenter les éducateurs auprès des jeunes. Les animateurs aiguillent également les jeunes d'Equinox auprès de Ginkgo dès qu'ils identifient des situations qui nécessitent un suivi individuel

ou des problématiques d'intégration professionnelle. En novembre, les responsables de Ginkgo et d'Equinox ont entamé une réflexion sur les moyens de renforcer encore leur collaboration, réflexion qui va se poursuivre durant les premiers mois de l'année 2009. Equinox et Ginkgo ont également collaboré à la mise sur pied d'un stage d'auto-défense destiné aux jeunes filles de la région. Equinox met à la disposition de Ginkgo les locaux pour l'organisation de repas.

Réseau

- Commission gestion
- Commission jeunesse
- Groupe Intercentre de loisirs du canton de Vaud (6 réunions)
- Forum Jeunesse Riviera
- Séminaire de la Commission fédérale de la Jeunesse à Bienn
- Journée attitudes-respect

Collaborations - contacts

Les organismes d'animation et de loisirs: sport et jeunesse de La Tour-de-Peilz (emprunt du bus et de matériel, particulièrement).

Divers centres de loisirs vaudois et chablaisiens, notamment lors des tournois de foot intercentres.

Intégration pour tous : Equinox a accueilli deux stagiaires du programme Intégration pour tous Altmann Sports et Cinérive Vevey (réduction de prix de location, prix sur les entrées).

Services rendus

- Riviera Lodge (RL): utilisation du rez-de-chaussée pour leurs petits-déjeuners et mise à disposition durant la période de vacances d'été pour un groupe. Les tensions entre Riviera Lodge et Equinox dues à leur cohabitation ont pratiquement disparu depuis que Riviera Lodge n'utilise Equinox que pour le matin.
- Location à des tiers: durant l'année, Equinox a loué ses locaux à des particuliers pour des anniversaires ou des séances d'information. Il est à noter que cette année encore les locations ont été peu nombreuses mais qu'elles ont augmenté les derniers mois.
- Prêt de nos locaux à des tiers : les locaux d'Equinox ont été prêtés au groupe d'improvisation théâtrale amateur les mercredis soir, et durant une courte période au jeune rappeur Karim pour des répétitions. Ponctuellement, des danseurs de K-unik profitent de la salle du sous-sol pour s'entraîner en vue d'événements.

Bilan général

L'année 2008 a vu la mise en place d'une nouvelle équipe et la fréquentation régulière du centre par de nouveaux jeunes. Une année durant laquelle les animateurs et les usagers ont appris à se connaître au travers des projets, des activités et des moments d'accueils. La nouvelle équipe a été très attentive à créer des liens forts et solides avec les jeunes tout en établissant clairement le cadre imposé à Equinox. Comme il a été indiqué précédemment, plusieurs jeunes fréquentant Equinox sont en rupture scolaire, sociale, professionnelle ou même familiale. Pour certains d'entre eux, Equinox est leur dernier lien social avec

des adultes. L'équipe d'animation a ressenti très fortement dans le courant de cette année l'importance de son rôle d'observateur privilégié (identifier les jeunes en situation de rupture ou de détresse) afin de pouvoir ensuite les orienter vers des structures pouvant répondre à leurs besoins. Au fil des mois, la demande des jeunes pour des activités a été croissante. L'équipe ne peut malheureusement pas répondre à toutes ces demandes en raison de son effectif (200%).

Travail social de proximité

L'année 2008 a amené son lot de changements dans le travail social de proximité: les engagements d'un deuxième éducateur de proximité à 90%, d'une nouvelle coordinatrice des appuis scolaires à 55%, l'augmentation du poste d'animatrice de l'atelier emploi, le départ de M. Hürzeler, éducateur de proximité responsable de Ginkgo et l'arrivée de son remplaçant, M. Pavarini. La période de transition entre le départ de M. Hürzeler et l'arrivée de M. Pavarini a bien été gérée par l'équipe, la qualité du travail effectué n'en a aucunement pâti. Les augmentations de poste ont permis une présence plus importante des éducateurs de proximité dans la rue et une prise en charge plus pointue des jeunes qui bénéficient de la mesure «Coup de pouce Emploi Jeune» à Ginkgo.

Le travail de rue

Les éducateurs ont été présents de manière régulière dans les endroits fréquentés par les jeunes. Leur présence a été assurée en moyenne quatre après-midi et deux soirs par semaine dans des lieux tels que le centre ville, les centres commerciaux, la gare, Equinox, la Place Robin, les bords du lac. D'autres endroits ont fait l'objet de visites plus régulières, entre autres St-Martin, la buvette de l'Aviron et les parcs publics suite à des incivilités commises à plusieurs reprises. Dans le travail de rue, il s'agit de s'adapter aux saisons et aux habitudes des jeunes, afin de découvrir d'autres lieux de rassemblement. Lors des rencontres avec les jeunes, les échanges ont été riches ayant souvent pour thème la recherche de logement ou d'emploi, les difficultés familiales et relationnelles, l'intégration et la précarité. Une oreille attentive a permis de créer de véritables liens de confiance avec ces jeunes. Ces liens permettent ainsi d'apporter un soutien à ceux qui le demandent, d'orienter vers d'autres solutions ceux qui en ont besoin et d'entrouvrir une porte à ceux qui sont les plus blessés dans leurs relations à la société. La présence dans la rue permet également de garder le lien avec les jeunes déjà connus et ainsi de suivre leur évolution. C'est souvent aussi par le bouche-à-oreille entre les jeunes que les éducateurs sont interpellés sur de nouvelles situations. Parallèlement, les éducateurs ont fait beaucoup d'observations qui sont partagées pendant les colloques et qui permettent de préciser et commenter les limites de leurs interventions; ces observations sont aussi partagées avec les partenaires du réseau local et régional. Le travail de rue, en plus de permettre aux éducateurs d'observer l'évolution des jeunes qu'ils connaissent, permet de se rendre compte des besoins des jeunes les plus démunis. Quelques situations difficiles nous ont permis une bonne collaboration avec Equinox ; par contre, il faut malheureusement relever que certaines situations néces-

sitant l'intervention du Service de protection de la jeunesse ont été plus compliquées, du fait de difficultés de collaboration avec cet organisme.

Ginkgo

Beaucoup de professionnels de l'aide sociale conseillent aux jeunes adultes (18 à 25 ans) de se rendre à Ginkgo, dont la qualité des prestations est reconnue. Pour les mineurs, les premiers contacts se font plutôt par le travail de rue (ce sont alors les éducateurs qui invitent les jeunes à venir faire un entretien à Ginkgo), par les parents ou par les animateurs d'Equinox. Dans un premier temps, les jeunes prennent rendez-vous à la permanence sociale de Ginkgo pour évaluer leurs besoins. A partir de là, les collaborateurs de Ginkgo les accueillent dans un des cinq axes propres à Ginkgo, à savoir :

1. **L'accompagnement individuel** sous forme de permanence sociale a accueilli pendant trois après-midi et un matin par semaine des jeunes qui sont venus pour différents types de demandes, telles que : questions administratives, logement, problèmes financiers, familiaux, de formation ou d'insertion professionnelle. Les éducateurs proposent au jeune une aide ponctuelle ou l'orientent vers une structure d'aide plus spécifique une fois qu'ils l'ont aidé à travailler et reformuler sa demande. Les problématiques qui touchent le plus les jeunes venus à la permanence sociale sont la recherche d'un logement, d'un emploi ou d'une formation.
2. **Les activités socio éducatives** permettent de renforcer le lien et la confiance avec les collaborateurs de Ginkgo. Les activités se mettent en place en collaboration avec les jeunes en les impliquant dans toutes les étapes de cette élaboration : du choix initial, à la recherche de renseignements sur les différents projets de sorties et de loisirs proposés, en passant par les achats (si nécessaires) ou l'organisation du transport. Plusieurs sorties ont eu lieu cette année : Europapark, sortie à skis, musée anatomique de Bâle, sortie en bateau et visite de Morat, week-end dans une cabane à la montagne, visite du musée ethnographique de Neuchâtel et luge d'été, visite du musée des transports et de Lucerne. Pour terminer l'année, un atelier de création de bougies et de biscuits de Noël a eu un franc succès juste avant les vacances de décembre. Ces activités ont permis à ces jeunes de découvrir des possibilités de loisirs qu'ils ne connaissaient pas encore, de pouvoir côtoyer d'autres jeunes et des adultes dans un climat de détente et de convivialité.
3. **L'Atelier Coup de Pouce Emploi Jeunes (CPEJ)** a connu plusieurs changements cette année. Le premier est l'augmentation du nombre d'ateliers proposés par l'animatrice. Cette augmentation est due à la reconnaissance par le canton du travail effectué à Ginkgo dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle, ce qui a permis d'augmenter les effectifs à 16 jeunes à l'année. Le deuxième est lié au programme STOMP (Stage d'Observation en Milieu Professionnel) créé et géré par la direction des affaires sociales et familiales jusqu'en juin 2008, puis repris par Ginkgo. En ce qui concerne le déroulement du CPEJ, la procédure reste la même :
Un entretien d'admission est fait par le responsable

de Ginkgo accompagné suivant les cas par le conseiller en insertion d'un centre social intercommunal afin que les objectifs à atteindre soient entendus et clairs pour tous les partenaires.

La journée d'introduction vise à préparer la mise en route du travail de groupe. Elle a été agrémentée d'un repas de midi confectionné à tour de rôle par les collaborateurs de Ginkgo, repas auquel les jeunes et tous les collaborateurs participent. Cette journée permet également d'entamer une réflexion sur le repérage et la valorisation des compétences et de la motivation de chacun-e, de créer un lien entre l'animatrice et les jeunes et entre les jeunes eux-mêmes. Elle permet aussi de fixer le calendrier des différents rendez-vous avec les collaborateurs proposant les appuis scolaires, les rendez-vous individuels et les activités socio éducatives.

Pour l'élaboration du curriculum vitae (CV), le jeune rencontre son référent avec lequel il refait son parcours de vie et de compétences, ce qui permet de faire plus ample connaissance et de préparer la deuxième étape qui se déroulera à l'atelier avec l'animatrice. L'animatrice discute avec le groupe de jeunes de la meilleure manière de se présenter, de faire ressortir ses expériences et ses compétences, d'affiner son objectif et de mettre ces résultats dans le CV.

L'élaboration de la lettre de motivation est un des points les plus compliqués dans la création du dossier du jeune. Il demande un accompagnement intense de la part de l'animatrice, celui-ci se fait alors sous forme individuelle.

Une fois leur dossier constitué, les participants viennent 2h par semaine pour effectuer des démarches de recherches de stages et d'apprentissages, ou pour travailler au sein de l'atelier afin de peaufiner ou d'adapter leur dossier. L'animatrice les assiste dans leurs démarches : recherches d'adresses, contacts téléphoniques, envois de dossiers, accompagnement auprès des patrons. Ces démarches sont discutées préalablement avec les référents en entretien individuel.

L'atelier «entretien d'embauche» permet au jeune d'expérimenter une situation proche de la réalité à l'aide de jeux de rôles filmés. Le fait d'être observé par des pairs et de s'auto-observer peut permettre de mieux se connaître soi-même et de prendre confiance en soi. Les jeunes inscrits dans ces ateliers bénéficient d'un suivi individuel par un éducateur de proximité. L'éducateur coach le jeune dans ses recherches d'une place d'apprentissage ou de travail et sert aussi d'oreille attentive en ce qui concerne les problèmes de tout ordre rencontrés par le jeune.

Dans le cadre des mesures du revenu d'insertion, au cours de la mesure A (3 mois) et à la fin de celle-ci, un bilan en présence du conseiller en insertion est fait afin de constater les progrès effectués. Une mesure B (4 mois) peut être mise en place si nécessaire. Le jeune peut alors continuer à fréquenter l'atelier deux heures par semaine et être soutenu par son référent dans ses recherches.

4. **Les appuis scolaires** ont lieu dans le cadre du CPEJ. Le jeune bénéficie de deux heures d'appuis scolaires hebdomadaires. Ces heures sont données en partie

par des bénévoles et en partie par des personnes faisant partie du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ). Ces répétiteurs, au nombre de 6, ont fait tout au long de l'année un travail remarquable. Ils déploient des trésors d'ingéniosité pour insuffler, avec succès, le plaisir d'apprendre à ces jeunes, qui pour la plupart sont ou ont été fâchés avec l'école.

Un **projet de collaboration avec l'école** a été élaboré pour remplacer les rattrapages scolaires proposés auparavant aux élèves de 9^e année. Une rencontre avec le directeur du secondaire, différents enseignants et spécialistes a permis de confirmer un réel intérêt pour ce projet. Avant de démarrer, il doit recevoir encore l'approbation officielle de la direction dans le courant 2009.

5. **La permanence socio-juridique Jet Service Riviera** (antenne de la permanence Jet-Service du Centre Social Protestant de Lausanne) ouvre ses portes un après-midi par semaine dans les locaux de Ginkgo.

Bilan Ginkgo

Durant l'année 2008, l'atelier CPEJ a fonctionné à 115% ; nous avons même dû mettre une quinzaine de jeunes en attente, preuve qu'il est de plus en plus connu et reconnu. Cet atelier a été fréquenté par des jeunes motivés et pleins d'enthousiasme, étonnants par leur volonté de se sortir de situations particulièrement difficiles.

En ce qui concerne la permanence sociale, elle a été fréquentée de manière régulière pour toutes sortes de problématiques dont quelques-unes se sont avérées très compliquées. Grâce au développement du réseau, certains de ces jeunes ont été accompagnés vers des structures et services adéquats. Notons que de plus en plus de parents font appel à Ginkgo pour demander de l'aide pour leurs enfants; cela concerne souvent l'insertion professionnelle, des problèmes de dépendance ou d'absence de vie sociale (certains jeunes ne sortent pas de chez eux et jouent en réseau sur leur ordinateur). Ce constat a amené l'équipe à s'interroger sur un aspect de son travail. En effet, mandatés pour s'occuper des jeunes en difficulté, les collaborateurs utilisent le travail de rue et la permanence sociale de Ginkgo pour les repérer et leur venir en aide. Mais qu'en est-il de ces jeunes qui vont mal et qui ne sortent pas de chez eux? Comment les atteindre et les contacter? C'est une réflexion qui va se poursuivre également avec le réseau en 2009.

Financement de Ginkgo

En 2008, le service de Prévoyance et d'Aide Sociale du canton a financé Ginkgo pour un montant de CHF 210'000.- dans le cadre des mesures du revenu d'insertion pour les moins de 25 ans. La permanence socio-juridique a été financée à moitié par le Centre Social Protestant et à moitié par des différents dons.

Projets communautaires

En mai, les éducateurs ont participé aux soirées d'Animax en collaboration avec Equinox et la déléguée à la jeunesse avec pour mission l'observation et la prévention de comportements à risques.

En juin, des jeunes de Ginkgo ont participé avec des éducateurs au montage et démontage de la structure de la fête multiculturelle.

Au mois d'octobre Ginkgo a invité les habitants du quartier Louis-Meyer, les jeunes et le réseau à une brisolée.

Grâce à la collaboration avec l'association des commerçants de la Vieille Ville, des jeunes ont pu travailler dans les chalets de Noël à la place Scanavin.

Plusieurs projets ont été initiés et certains verront leur aboutissement en 2009. Dans le cadre d'un futur projet «Genre», 2 jours de self-défense pour les jeunes femmes ont été organisés avec Equinox en octobre 2008 dans le but de leur apprendre à se protéger et d'augmenter la confiance en soi. Il y a également le projet «30 ans du Musée de la Photo» où des jeunes de Ginkgo vont pouvoir faire un travail autour de la photo et exposer ce qu'ils auront fait le 13 juin 2009.

Travail de réseau

De nombreux jeunes sont suivis par les éducateurs de proximité en complémentarité avec d'autres partenaires professionnels comme le Service de Protection de la Jeunesse, les éducateurs du Tribunal des Mineurs et le Centre Social Intercommunal de Vevey. La collaboration avec ces services est indispensable et doit encore se développer. Des collaborations sont établies avec les institutions suivantes :

Action Communautaire et Toxicomanie, Action Educative en Milieu Ouvert, Service de Protection de la Jeunesse, Office d'Orientation Professionnelle, Semestre de Motivation, Entreprise sociale OSEO Vaud, Ecoles primaires et secondaires, Police Riviera, Centre Social Intercommunal de Vevey et de Montreux, Office Régional de Placement, La Villa St-Martin, Tribunal des Mineurs, Centre Social Protestant, La Fondation vaudoise pour l'accueil des requérants d'asile, Jet-Service, Fondation Vaudoise de la Probation, Transition Ecole Métier, Départ.

Il est à noter avec beaucoup de regrets de part et d'autre l'arrêt de la collaboration avec la conseillère en orientation qui venait tous les mercredis matin à Ginkgo. En effet, l'Orientation professionnelle ayant créé une structure spéciale s'occupant des jeunes au bénéfice du revenu d'insertion, tous ces jeunes sont redirigés pour leurs tests et bilans d'orientations sur Lausanne ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes.

Les collaborateurs de Ginkgo participent à différents groupes de travail en lien avec leur mission à la ville de Vevey: Plateforme des travailleurs sociaux vaudois (TSP), groupe des travailleurs sociaux hors murs romand (TSHM), Association Swissprevention, Forum Jeunesse Riviera.

Egzeko

Service d'animation jeunesse du cercle de Corsier

Organisation du service

Les municipalités du cercle ont proposé une collaboration en matière de politique de la jeunesse à la ville de Vevey. Ceci s'est concrétisé par l'engagement d'un animateur jeunesse à 50% au 1^{er} janvier 2008 et par la signature de deux conventions, l'une entre les communes du cercle, l'autre entre ces communes et Vevey. La gestion administrative et l'encadrement professionnel du service d'animation jeunesse du cercle de Corsier sont effectués par le service jeunesse de Vevey, sous la responsabilité de la déléguée à la jeunesse. Un groupe de conduite, constitué de délégués municipaux des quatre communes, veille au respect des modalités de coopération, de financement et des conditions fixées afin que le

service d'animation jeunesse du cercle de Corsier corresponde aux besoins et attentes de la population.

Locaux

Un bureau de fonctionnement est installé au sein de l'administration, dans la maison de commune de Corsier. Des locaux sont disponibles selon les activités dans les quatre communes.

Collaborations entre les animations jeunesse du district

Les animations jeunesse du cercle de Corsier, de Vevey, La Tour-de-Peilz et Montreux se rencontrent et collaborent en fonction des projets communs mis en place.

Conseil - Accueil - Information

L'animation jeunesse du cercle de Corsier a été sollicitée pour des conseils et informations dans divers domaines tels que :

- conseil, soutien administratif et/ou financier pour des projets d'animations divers (recherche de financement, organisation d'animations, etc.);
- rencontres et échanges avec des jeunes ou groupes de jeunes;
- collaboration avec les réseaux professionnels de la région;

Membre

- du groupe de prévention du Groupement romand d'études sur les addictions au niveau romand;

Collaborations

L'animation jeunesse du cercle de Corsier collabore avec des professionnels de différents milieux :

- communal (différents services communaux);
- scolaire du cercle (direction, enseignants, médiateurs, infirmière);
- social (Ginkgo, Action Communautaire et Toxicomanie, service jeunesse Vevey, sport & jeunesse La Tour-de-Peilz et animation jeunesse Montreux, etc.);
- culturel (sociétés de développement des communes du cercle, sociétés locales du cercle, Fest'events, Roadmovie, etc.);
- prévention (Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies, etc.).

Participation aux groupes de travail

Social

- Plateforme des travailleurs sociaux de proximité Rel'ier.
- Forum Jeunesse Riviera.
- Prévention Jeunesse – Cercle de Corsier.

Politique

- Commission jeunesse Vevey.
- Séminaire de Bienne de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse.

Activités organisées

Concours «hein, quoi, comment on l'appelle?»

Rencontre des 435 élèves de 5^e à 9^e année du cercle de Corsier afin de trouver la nouvelle appellation du service.

Projet plébiscité: «Egzeko» proposée par Marie-Olive Duplan, 12 ans.

Aux jus de raisin

Organisé dans le cadre du Marché des vins de Chardonne, il s'agit d'un parcours dégustation de cocktail sans alcool à base de jus de raisin. 350 verres distribués pour environ 300 litres de mélanges pur fruit.



Fête de l'Euro à Corsier

Après-midi de loisirs avec activités ludiques, bricolages et jeux aux abords et dans la grande salle de Corsier, en préambule du premier match de l'Euro 2008.

Fête du village de Corseaux

Stand d'information pour la population et atelier de dessin au marché du matin. Participation active aux côtés des jeunes pendant la soirée de fête.

Euro 2008 à Corsier

Collaboration avec la Jeunesse du Pressoir dans l'organisation de projections publiques de matchs de football dans le cadre de l'Euro 2008.

Fête du village de Jongny

Stand d'informations pour la population et atelier « Photographe d'un jour » proposant aux jeunes de revêtir le rôle de photographe de la fête et d'illustrer leur regard.

Bal des promotions à Corsier

Collaboration avec des élèves de 9^e année scolaire dans l'organisation du Bal de promotion.

1^{er} août à Corseaux-Corsier

Collaboration avec les sociétés de développement dans l'organisation des animations à l'intention des enfants.



En bas à gauche - Corsier en Fête

En collaboration avec le comité d'organisation, projet d'aménagement du pavillon Chaplin en un espace ludique, de rencontre et de repos pour les jeunes.

Ateliers découvertes

Activités réalisées conjointement avec le service jeunesse de Vevey, proposant aux élèves de 8 à 16 ans de découvrir des activités artistiques et ludiques (sculpture, danse tecktonik, break-dance, création de bijoux, magie, musiques actuelles, pâtisserie et balades trappeurs).

Y'aura du sport à Corseaux

10 après-midi sportifs et ludiques ouverts à tous dans la salle de gym de Corseaux.



Tourni foot à Chardonne

Collaboration avec 3 jeunes dans l'organisation d'un tournoi de football en plein air.

Teen city au Musée de l'Elysée à Lausanne

Visite d'une exposition de photographie ayant pour thème les jeunes et leur regard sur leur vie.



Le cinéma de Jongny

En collaboration avec l'association Roadmovie (cinéma itinérant), Jongny a été choisie comme étape pour l'ensemble de la population du cercle, avec la projection dans la grande salle, transformée en cinéma d'un soir, du film suisse d'animations «Max & Co».

Boum R & B à Chardonne

Collaboration avec 3 jeunes pour l'organisation d'une boum.

Subventions projets de jeunes

Sound 4 unity – organisation de concerts au RKC.

Jeunesse du Pressoir – projet Euro 2008.

Riv1déci – projet d'improvisation théâtrale pour un jeune public.

Bilan général

Cette première année de fonctionnement a permis à la population et plus particulièrement aux jeunes de découvrir la fonction d'un service d'animation jeunesse. La présentation du service dans les classes a suscité beaucoup de remarques tout en créant un contact très positif. En consacrant du temps à la rencontre des membres des sociétés locales et des différents partenaires régionaux, les collaborations menées lors des projets et activités organisés ont été très riches. La participation des jeunes a été bonne, voire excellente pour les projets initiés par leurs pairs. Dans le but de poursuivre le chemin initié en 2008, des objectifs liés à la promotion de la santé, au suivi des demandes des jeunes et à la valorisation de l'individu et de ses compétences sont fixés pour 2009.

*Madeleine Burnier, municipale
Michèle Theytaz Grandjean, déléguée à la jeunesse*

Développement durable - Agenda 21

En complément aux différentes actions qui se poursuivent d'une année à l'autre, 2008 a vu se développer d'importants projets, en particulier :

- Plan de mobilité de l'administration
- Plan directeur communal des énergies
- Place du marché
- Conférences à thèmes

A côté du poste à temps partiel (50%) du coordinateur de l'Agenda 21 local, Bettina Di Lello, sociologue, a effectué

un stage à 80% de janvier 2008 à octobre 2008 pour parfaire sa formation. Cindy Freudenthaler, géographe, a repris la place de stage, également à 80%, en octobre 2008. La ville de Vevey permet ainsi à des universitaires fraîchement diplômés de participer à la gestion de différents projets de développement durable. Ces expériences pratiques facilitent grandement l'insertion professionnelle de jeunes diplômés.

Une administration exemplaire

Durant l'année 2008, plusieurs projets visant une prise en compte du développement durable au cœur de l'administration ont été poursuivis. Ils permettent à la Ville de remplir sa fonction d'exemplarité et de légitimer ses actions ou son soutien à différents projets auprès des privés, entreprises ou habitants.

Plan de mobilité dans l'administration

Pour rappel, les objectifs du plan de mobilité sont les suivants :

- Optimiser l'organisation des déplacements et contribuer à la réduction des émissions de CO2 en incitant les collaborateurs à une pratique croissante des transports écomobiles.
 - Mettre en place un système d'utilisation des modes de transports en fonction de critères d'écomobilité.
 - Définir une politique de gestion des places de stationnement pour les collaborateurs et des principes d'utilisation des modes de transports professionnels au plus près des besoins.
- Suite à la phase de test, qui s'est tenue de septem-

bre 2007 à février 2008, le volet «déplacements professionnels» du Plan de mobilité a été mis en service en mars 2008. L'ensemble du territoire communal constitue désormais une zone écomobile, à l'intérieur de laquelle les moyens de transports sont hiérarchisés: 1. Vélo et marche; 2. Transports publics; 3. Véhicules communaux; 4. Véhicules Mobility; 5. Véhicules privés. Les frais occasionnés par l'utilisation d'un véhicule privé ne sont en outre plus remboursés. Dans ce cadre, l'Agenda 21 assure un suivi de l'utilisation des véhicules et des abonnements à disposition (vélos électriques, véhicules communaux, cartes journalières CFF, Flexicard VMCV), dans le but d'obtenir des indicateurs fiables pour évaluer les changements de comportements en terme de déplacements professionnels.

Le volet «déplacements pendulaires» du Plan de mobilité a été adopté par la Municipalité le 26 juin 2008. Il prévoit une réglementation de l'attribution des places de stationnement situées sur le domaine privé communal, qui sera effective dès janvier 2009, comme suit : les collaborateurs à mobilité réduite, horaires de nuit réguliers, les municipaux et les chefs de service peuvent obtenir sur demande et indépendamment de leur lieu de domicile, une place de parc.

En dehors de ces catégories, les critères d'attribution sont les suivants:

1. Etre domicilié hors de la Commune de Vevey.
2. Avoir un temps de trajet porte à porte en transports publics supérieur à 30 minutes.
3. Avoir un temps de trajet porte à porte en transports publics une

fois et demi supérieur au temps de trajet en transport individuel motorisé (selon calcul standardisé par un logiciel ad hoc).

La location des places de parc est de CHF 80.- par mois, excepté pour les collaborateurs à mobilité réduite ou horaires de nuit réguliers. Les fonds dégagés par la location des places serviront à financer des «mesures d'incitation aux mobilités douces et aux transports publics». Celles-ci seront données sous la forme d'une participation financière à un abonnement de transports publics, de Flexicards CFF, de surfcards VMCV ou bons de prestation vélo.

Groupe de liaison sur la Mobilité (Entreprises et Communes)

Courant 2008, un groupe de liaison réunissant les représentants de collectivités locales et d'entreprises de la région a été mis en place pour discuter le thème de la gestion durable des déplacements.

Les entreprises ont ainsi exprimé le besoin de trouver des solutions face à l'augmentation du nombre de collaborateurs, induisant des problèmes de congestion routière, de pollution et de stationnement sauvage. Elles ont notamment souhaité faire état de leur situation et s'informer sur la politique des communes en matière de gestion des déplacements (stationnement, aménagements, transports en commun, mobilité douce) ; l'objectif étant de trouver des solutions passant par des partenariats entre privés et pouvoirs publics.

Lors de la première réunion (8 juillet 2008), plusieurs points sont ressortis, notamment la nécessité de développer

une offre de transports publics en accord avec les besoins des entreprises ainsi que la mise en place de parkings d'échange (P+R) à des endroits stratégiques.

Parking de la Place du Marché

L'Agenda 21 a pris part au travail du groupe d'accompagnement qui a planché sur les différentes variantes d'aménagement de parking pour la Place du Marché. Il a également participé au travail d'amélioration du questionnaire destiné aux habitants. Celui-ci donne de nombreuses informations utiles qui dépassent le cadre spécifique de la Place du Marché. Ces données seront précieuses pour une vision plus large des besoins des Veveysans quant à la mobilité sous ses différentes formes dans et aux environs de Vevey. Le délégué a pu bénéficier d'une formation à l'EPFL de 2 jours donnée par Estia sur les systèmes d'aide à la décision, la ville de Vevey servant de lieu d'exercice pour les participants.

Plan directeur communal des énergies et label «Cité de l'Energie»

Le délégué A21 a participé aux séances pour le renouvellement du label «Cité de l'énergie», qui a été octroyé le 23 octobre 2008. Il a également pris une part active dans le groupe de pilotage en charge de l'élaboration du Plan directeur communal des Energies avec le délégué à l'énergie. Des objectifs ambitieux mais réalistes ont été établis, la vision à 2050 serait la suivante «Objectifs 2000 Watts: L'énergie d'y croire». Des objectifs ont

été déterminés pour les quatre fonctions suivantes: La ville aménageuse – la ville consommatrice – la ville productrice et distributrice – la ville incitatrice. Une part importante des actions prévues dans ce plan sont de la responsabilité de l'A21, notamment ce qui a trait à la mobilité et à la politique d'achats de l'administration.

Tours de Gilamont

Avec les différents services concernés, l'A21 a pris part au groupe de travail pour définir différentes options quant à la rénovation des tours, lesquels seront ensuite soumises au Conseil Communal par voie de préavis. Les enjeux de cette rénovation sont un bon exemple de l'application des trois dimensions du DD (enjeux sociaux – économiques – environnementaux). Conserver des loyers modérés, disposer d'un bien raisonnablement productif avec l'objectif d'une grande efficacité énergétique, tels sont les enjeux de cette rénovation.

Consommation de papier

La consommation de papier pour l'année 2008 n'a pas pu être établie faute de données disponibles dans les délais de la part du centre d'impression.

Démarches participatives

Membre du comité de pilotage « Général-Guisan », le délégué Agenda 21 a pris part aux rencontres et s'est chargé du suivi de mesures liées au groupe Aménagements urbains, notamment un futur passage piéton. Sur la base d'une proposition avec une variante légère ou plus lourde la municipalité s'est prononcée pour la 2^e, à savoir un passage piéton éclairé avec arrêt intermé-

diaire là où cela faisait défaut. Celui-ci sera réalisé courant 2009. Par ailleurs, un appui a été donné au délégué à l'intégration (ASF) pour la demande auprès de la Confédération pour faire partie des projets urbains pilotes.

Santé – environnement auprès des employés

Durant l'année 2008, les employés de l'administration ont eu l'occasion de se mesurer à d'autres entreprises et collectivités sur le thème de la mobilité douce au quotidien.

La Ville de Vevey a ainsi participé à l'action « A vélo au boulot! », lancée par Pro Vélo Suisse et soutenue la Confédération, aux côtés de 850 entreprises, dont le SIGE (Service intercommunal de Gestion).

Une cinquantaine de collaborateurs se sont ainsi regroupés pour former douze équipes. L'objectif était d'utiliser le vélo pour au moins la moitié des déplacements des jours de travail durant tout le mois de juin. La bicyclette pouvait être combinée avec les transports en commun en cas de longue distance et une personne par équipe était piétonne.

L'action « Ça marche dans l'administration veveysanne », qui s'est déroulée durant la semaine de la mobilité, a permis aux collaborateurs de comptabiliser leurs pas pendant quatre jours, au moyen de podomètres fournis par l'Agenda 21. Une centaine de personnes ont été séduites et ont marché en moyenne 9900 pas par jour (environ 7 km). Cette moyenne relativement élevée a permis à l'ensemble des participants de parcourir plus de 1900 kilomètres, reliant ainsi Vevey à Lisbonne ou à Stockholm.

Commission développement durable

Accompagnés par le délégué A21, trois groupes de travail de la Commission Développement Durable ont planché sur différentes propositions des membres, afin de mieux prendre en considération les principes du DD dans l'administration. Celles-ci ont fait l'objet d'une décision municipale, qui peut consister à :

- Relancer l'usage simplifié de la grille d'analyse Agenda 21
- Inviter les commerces partenaires de la Commune à privilégier les principes de proximité, de produits de saison et de commerce équitable lors de sollicitations de services communaux
- Etudier la possibilité d'exiger la conformité d'un produit à un écolabel, une éco-certification ou des normes sociales

Ce dernier point permettrait de privilégier des produits correspondant à certains critères environnementaux et sociaux dans les achats et les appels d'offres de la Ville, tout en étant conforme aux principes de l'OMC.

Des actions auprès de la population

L'Agenda 21 a aussi comme fonction de promouvoir les principes d'un développement durable auprès des citoyens et des entreprises de Vevey, au moyen de différentes actions concrètes sur des thèmes variés, tels que la mobilité, l'énergie, la consommation ou le renforcement des liens sociaux.

Ville-campagne

La promotion de l'achat de produits agricoles régio-



naux a été poursuivie en 2008, toujours dans le but de renforcer les liens entre citadins et ruraux, de raccourcir le transport des produits et d'assurer des revenus stables et équitables aux agriculteurs à des prix attractifs.

L'association l'Agrihotte

encourage la production et la consommation de denrées alimentaires de proximité et de qualité, élaborées dans le respect de la santé et de l'environnement. Les consommateurs s'engagent à payer des prix équitables, généralement à l'avance par un contrat conclu avant les récoltes. Pour la quatrième année consécutive, les hottes, disponibles en deux variantes (grande et petite), proposent des denrées alimentaires parcourant des distances minimales, et produites avec le moins de traitements possible, voire de façon biologique. En 2008, le contenu des hottes a été étoffé, proposant ainsi des fromages et une terrine de volaille. Près de 200 hottes ont été distribuées, soit une cinquantaine de plus qu'en 2007.

En 2008, suite aux démarches de l'Agenda 21, un magasin vendant des produits régionaux a ouvert ses portes au cœur de Vevey. « Côté Potager » est tenu par la fille d'un maraîcher du marché et bénéficie d'un grand succès auprès de la population, depuis son ouverture.

Toujours dans l'optique de promouvoir les produc-

teurs et détaillants locaux, l'Agenda 21 a conseillé les responsables du Café Littéraire. Par des contacts répétés, le tenancier a pu s'impliquer dans une démarche proposant à ses clients un assortiment croissant de produits locaux et de saison. Pour le soutenir dans ce projet, des lignes directrices «Restauration et développement durable» ont été rédigées. Enfin, le tableau des producteurs / détaillants qui pratiquent la vente directe dans la région a fait l'objet d'une rediffusion en 2008.



Mobilité douce

Faire connaître et inciter les Veveysans à opter pour des moyens de transports alternatifs à la voiture constitue une part importante des actions menées par l'Agenda 21.

1. Promotion du vélo électrique, participation au programme New-Ride

Depuis septembre 2006, un soutien financier d'un montant de 300.-/vélo est octroyé pour l'achat de vélos électriques par les habitants et entreprises de la commune de Vevey. Corseaux et Jongny offrent également ce soutien et Corsier-sur-Vevey s'est joint à la démarche en 2008. On dénombre 16 bons délivrés à Vevey, 5 à Corseaux, 3 à Jongny et 2 à Corsier. Plusieurs autres communes du district se

sont déjà annoncées partantes pour 2009. Le dépliant promotionnel a donc été entièrement revu et devrait être disponible en janvier 2009.

En tant que «Commune NewRide», le secteur Agenda 21 a organisé trois journées d'essais de vélos électriques, la première à l'occasion de la bourse aux vélos, la seconde lors de la Fête de la musique et le troisième au mois de septembre. Ces promotions ont attiré de nombreux curieux, qui ont pu tester l'efficacité des vélos. Une journée d'essais a également été organisée par Nestlé International au mois de juin, afin de promouvoir la mobilité douce chez leurs collaborateurs.



2. Vevey Roule

L'antenne de Lausanne Roule, inaugurée en juin 2007, a permis de disposer gratuitement d'un vélo à la gare de Vevey, 7 jours sur 7, d'avril à fin octobre. Vevey Roule bénéficie d'un financement à la fois public (confédération, canton, commune) et privé (Nestlé).

En 2008, la saison de Vevey Roule a débuté à mi-avril avec un nouveau logo ainsi que des nouvelles offres, notamment «les baladeurs» qui permettent de télécharger des balades guidées en format mp3. Les statistiques sur le taux

d'utilisation des vélos font état d'une affluence croissante, soit 3900 prêts, ce qui représente 73% d'augmentation, démontrant ainsi un succès grandissant de ce service. Trois raisons contribuent à ce succès : une ouverture avancée, un meilleur emplacement et des vélos neufs. Un projet de transformation de cette station de prêt en station libre service est actuellement à l'étude avec une possible multiplication des stations libre service sur le modèle du système italien «bicincittà». Paris et Lyon se sont notamment dotées de ce type de service et au niveau vaudois, Morges prévoit d'installer cinq stations en 2009.

3. Semaine de la Mobilité

La semaine de la Mobilité s'est tenue du 19 au 28 septembre 2008 dans différentes communes du canton de Vaud. Vevey et l'Agenda 21 y ont activement participé en organisant diverses manifestations et actions pour promouvoir la mobilité douce au sein de la ville. Les habitants de Vevey ont pu découvrir de nouveaux panneaux de signalisation dans divers lieux d'intérêt de la Ville indiquant les temps de trajet à pied ou à vélo pour se rendre à la gare CFF. Un cours sur le thème de la sécurité à vélo a été proposé aux enfants et différentes balades thématiques ont été organisées par Vevey Roule, les Baladeurs et le cercle des sciences naturelles de Vevey-Montreux. Celles-ci ont

aussi bien associé la mobilité douce à la nature en ville, au patrimoine culturel ou aux monuments et mémoriaux dédiés à différents hôtes illustres.

La Semaine de la Mobilité a également été l'occasion de communiquer sur le nouveau service du site Internet de la Ville mis en place par l'Agenda 21, www.vevey.ch/sedeplacer, ainsi que sur le Plan de mobilité de l'administration.



4. Aménagements cyclables

Les réflexions menées en collaboration avec l'office de l'urbanisme et police pour améliorer le stationnement pour cycles ont abouti au choix d'un mobilier uniforme pour l'ensemble de la Ville. Un stationnement mixte entre vélos et deux-roues motorisés a été privilégié et des arceaux choisis pour permettre de cadenasser et d'appuyer les vélos. Plusieurs ont déjà été implantés et un inventaire des besoins est en cours de réalisation.

5. Mobilité auto-partage

La coopérative d'auto-partage Mobility a manifesté son besoin d'augmenter le parc de véhicules à Vevey, en passant de 7 à 9 voitures; elle a sollicité la Commune pour la location de places de stationnement.

L'Agenda 21, avec la collaboration de Finances/Gérances, a entrepris les démarches nécessaires pour trouver les emplacements adéquats et stratégiques. Début décembre, la Municipalité a accepté de louer deux places de parc à cette coopérative, l'une à côté de l'Hôtel de Ville, l'autre à côté de la Place du Marché; cette dernière permettra de rendre des services aussi bien aux habitants qu'aux commerces.

Economie d'énergie

Les deux wattmètres acquis par l'Agenda 21 ont été bien utilisés par les employés de l'administration qui ont ainsi pu traquer les consommations de divers appareils électriques et électroniques. Ce service est maintenant offert aux veveysans depuis novembre 2008.

Fête des voisins

La Fête des voisins, organisée en collaboration avec la direction des affaires sociales le 27 mai, a connu un grand succès avec une trentaine de fêtes mises sur pied par les habitants dans toute la ville. Des fêtes se sont également déroulées à Glion, la Tour-de-Peilz, Corsier, Veytaux. Afin de développer un principe de solidarité entre voisins, la Ville de Vevey a mis en place une action spécifique sur le thème de l'échange de services intitulée «Et si mon voisin avait besoin de moi...?». Les habitants d'un immeuble ont pu s'inscrire sur un tableau mis à disposition en indiquant les services qu'ils désirent offrir et ceux dont ils ont besoin. L'évaluation de la fête est d'une manière générale très positive.



Forêts durables

A partir du questionnement de membres du Conseil communal au sujet de l'impact des méthodes d'exploitation de la forêt sur la diversité et la pérennité des champignons, une «table ronde» a été organisée. Elle a permis de mettre en contact des mycologues et cueilleurs de champignons avec des forestiers. Plusieurs éléments sont ressortis de cette rencontre, notamment la nécessité de mieux informer la population de la possibilité de récolter du bois coupé en certains endroits. Une cartographie des sites où se trouvent des champignons rares est prévue et une sortie en forêt entre plusieurs intéressés est agendée pour le printemps 2009.

Information - communication

Le développement durable passe aussi par des campagnes d'information sur différentes thématiques auprès des milieux concernés. Plusieurs conférences ont été organisées pendant l'année 2008, qui ont attirés un public large ou plus spécialisé. Un nouveau site internet destiné à la population a en outre été mis en place.

Conférence «Ecoquartier à Vevey, mythe ou réalité?»

En réponse à une demande de la Commission municipale DD, l'A21 a organisé avec un de ses membres, une conférence sur les Ecoquartiers, qui s'est tenue le 20 mai. Des-

tinée à un public de professionnels (architectes, promoteurs immobiliers), elle a permis une présentation de projets en cours dans d'autres villes de la région, dans le but de stimuler la réflexion sur la construction d'un tel quartier à Vevey. Elle a réuni une cinquantaine de participants. La présentation du projet du WWF «One Planet Living» par Gaël Leopold a permis de donner des critères pour définir un écoquartier. Yves Bach, du Bureau d'ingénieurs edms, a fait une présentation du cahier des charges d'un écoquartier situé dans la région de Genève. Jean-Luc Kolb, urbaniste à la Ville de Lausanne a, quant à lui, exposé le projet «Métamorphose» et le futur écoquartier de la Pontaise. Enfin Christophe Gnaegi, architecte et Camille Roll d'Equiterre ont présenté les aspects sociaux à prendre en compte lors de la conception et de la mise en œuvre d'un écoquartier.

Conférence Ecobuilding

En collaboration avec l'Agenda 21, le programme Ecobuilding a tenu une conférence le 4 juin à Vevey sur la thématique de l'assainissement énergétique des bâtiments. Destinée à un public de propriétaires de maisons de plus de 20 ans, la conférence a réuni plus de 200 personnes venues de tout le district. Ecobuilding est un programme qui s'adresse directement aux propriétaires et offre informations, conseils et suivi de



projets de rénovation thermique. Cette association à but non lucratif fonctionne comme une plate-forme favorisant le partenariat avec des architectes, bureaux d'ingénieurs, entrepreneurs et autres acteurs locaux sensibles aux questions énergétiques. Les objectifs de cette conférence étaient, d'une part, de fournir des informations complètes sur les rénovations thermiques et l'efficacité énergétique et, d'autre part, d'inciter les propriétaires à entreprendre de tels travaux et proposer un accompagnement de leur projet.

Conférence «Consommer éthiquement, placer son argent. Comment choisir?»

En collaboration avec l'Eglise Réformée Vaudoise, l'Agenda 21 a organisé le 3 novembre 2008, une soirée conférence-débats traitant de la consommation éthique qui a réuni plus d'une centaine de personnes. M. Robin Cornelius a présenté l'entreprise Switcher, dont il est le fondateur, et les raisons qui l'ont poussé à instaurer des critères éthiques. Ensuite, l'assistance s'est divisée en groupes, pour participer à trois ateliers: 1. «biens de consommation courante» avec M. Cornelius, 2. «achats alimentaires» avec M^{me} Ersan-Berdoz, rédactrice en chef de «Bon à savoir», et 3. «placements financiers» avec M^{me} Anne-Kathrin Glatz, de la Déclaration de Berne.

Site internet «Se déplacer»

Le site internet de la Ville de Vevey offre un nouveau service sur les différents modes de déplacement dans la région de Vevey. En conjuguant informa-

tions pratiques et conseils écomobiles, les pages internet «se déplacer» fournissent un accès simplifié à de nombreux renseignements utiles sur les transports publics et la mobilité douce, avec quelques astuces écologiques pour circuler en voiture «autrement». Ces informations pratiques sur les différents moyens de transport sont hiérarchisées suivant des critères d'écomobilité.

Les rubriques «se déplacer en train, en bus et en bateau» permettent un accès aisé à tous les renseignements concernant les horaires et tarifs des TP. Sans oublier un accès direct à la réservation des cartes journalières CFF à la disposition des habitants. La rubrique «se déplacer à vélo» permet de trouver facilement toutes les informations utiles pour emprunter gratuitement un vélo, se balader en sécurité dans Vevey ou encore bénéficier d'une subvention de CHF 300.- à l'achat d'un vélo électrique. La ru-

brique «se déplacer à pied» fournit de nombreux liens internet, dont un site étonnant qui offre la possibilité de découvrir plus de 1500 balades à choix en Suisse romande. Outre l'accès au plan de la Ville de Vevey, cet onglet permet de découvrir l'association Mobilité piétonne ainsi que l'initiative Pédibus. Hormis des informations pratiques (stationnement et parkings), la rubrique «Se déplacer en voiture» permet de découvrir l'autopartage et de se mettre au covoiturage grâce à des sites mettant en lien conducteurs et passagers potentiels.

Collaboration avec les services communaux et le district

En 2008, la collaboration entre l'Agenda 21 et différents autres services communaux a été intensifiée. En effet, les importants dossiers visant à réduire l'impact environnemental de l'administration ont né-

cessité des compétences diverses et un dialogue accru entre départements. Ainsi, tant pour le Plan de Mobilité de l'administration que pour le Plan directeur des Energies, des comités de pilotage interservices ont été mis en place. De plus, l'Agenda 21 a eu l'occasion de travailler sur de nombreux projets visant à développer la composante sociale du développement durable, ce qui a également engendré une approche multi-acteurs. Ce contact soutenu avec l'ensemble de l'administration a aussi permis une meilleure compréhension de la démarche de développement durable parmi les collaborateurs. Plusieurs actions à l'échelle du district ont été menées, notamment la Fête des Voisins, ou le soutien aux vélos électriques. Ce rapprochement permet une vision régionale du développement durable, particulièrement indiquée dans de nombreux dossiers (mobilité, énergie, etc.)

Réseaux et communication

Sollicité pour des conseils de la part de communes, collectivités, associations ou individus, l'Agenda 21 renvoie ces interlocuteurs au site internet www.vevey.ch/agenda21 régulièrement mis à jour. Une priorité est donnée pour de brefs conseils aux communes ou à des projets destinés à la région. La ville fait partie d'un réseau romand de villes engagées dans des agendas 21, elle y participe dans la mesure de ses moyens. Vevey a aussi pris part aux forums organisés par la Confédération.

*Madeleine Burnier,
municipale
Michel Bloch,
délégué à l'Agenda 21*

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2007: néant.



Direction de l'éducation

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8

Forte augmentation des effectifs à l'horizon Les écoles préparent leur croissance

Généralités

Administrativement et pédagogiquement, les établissements scolaires sont placés sous la direction du DFJC du canton de Vaud.

Pour sa part, la municipalité est responsable du contrôle de scolarisation, de l'encadrement parascolaire et périscolaire (devoirs surveillés, UAPE, salles à manger, cafétéria, etc.), de la fourniture et de l'entretien de toutes les infrastructures nécessaires (bâtimens, salles de classes et spéciales, salles de gymnastique, mobilier, câblages informatiques, etc.).

Elle conserve également sous son aile le service dentaire, l'école à la montagne, l'organisation et/ou le financement des échanges de classes, des courses et camps, des transports d'élèves, des manifestations telles que fête des écoles et promotions, fête du printemps, spectacles, conférences, expositions, activités de vacances et certaines actions de prévention.

Il appartient à la direction de l'éducation de gérer ces différents dossiers, à l'exception de l'entretien des bâtiments qui revient à la direction de l'architecture et des infrastructures.

Cette tâche a été remise à 2009 et intégrera, notamment, les nouveaux horaires des classes enfantines et l'entrée en activité du Conseil d'établissement.

Evolution de la population scolaire et des besoins en locaux scolaires 1990 - 2025

En plus des indications fournies par l'office de la population, une nouvelle analyse de l'évolution démographique veveysanne a été demandée au SCRIS. Compte tenu des constructions en cours à Vevey et des projets qui vont se développer très prochainement, principalement à l'ouest de la Veveyse, notre population va atteindre assez rapidement les 20'000 habitants, entraînant un important accroissement du nombre d'enfants scolarisables.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du nombre de classes entre

1990 et 2008 (+ 20) et celle qui nous attend vraisemblablement jusqu'en 2025-2026 (+ 25) après une période de stagnation qui prendra fin en 2013-2014, et dont il faudra profiter, à la fois pour procéder à quelques rénovations et transformations importantes du parc immobilier scolaire existant, et pour entamer la phase de construction de nouveaux locaux indispensables. A noter que le tableau ci-dessous ne mentionne que le nombre de salles de classe nécessaires. Il faut bien évidemment y ajouter les locaux spéciaux tels que salles de travaux manuels, de couture, de dessin, d'informatique, de sciences, de gymnastique, de musique, des maîtres, etc.

A noter également que, si l'ensemble des volées de 7^e à 9^e du cercle de Saint-Saphorin devaient être scolarisées à Vevey dès 2012-2013, ce qui, d'une part, serait très favorable sur le

Années scolaires	Etablissements			Prévisions s/chiffres fournis par		Evolution annuelle			Cumul > 08-09
	primaire	secondaire	Total	PAI	SCRIS	prim.	sec.	total	
1990-1991	45	47	92						
1991-1992	45	47	92			0	0	0	0
1992-1993	48	47	95			3	0	3	3
1993-1994	48	45	93			0	-2	-2	1
1994-1995	49	44	93			1	-1	0	1
1995-1996	51	45	96			2	1	3	4
1996-1997	54	45	99	97		3	0	3	7
1997-1998	57	44	101	102	102	3	-1	2	9
1998-1999	59	44	103	104	106	2	0	2	11
1999-2000	61	46	107		108	2	2	4	15
2000-2001	62	47	109	118	112	1	1	2	17
2001-2002	63	50	113		114	1	3	4	21
2002-2003	63	51	114		120	0	1	1	22
2003-2004	64	52	116		121	1	1	2	24
2004-2005	63	51	114		123	-1	-1	-2	22
2005-2006	62	54	116	130	123	-1	3	2	24
2006-2007	62	54	116		123	0	0	0	24
2007-2008	59	53	112		121	-3	-1	-4	20
2008-2009	58	54	112		121	-1	1	0	20

Années scolaires	Etablissements			Prévisions s/chiffres fournis par		Evolution annuelle			Cumul dès 09-10
	primaire	secondaire	Total	PAI	SCRIS	prim.	sec.	total	
2009-2010	58	53	111		120	0	-1	-1	-1
2010-2011	61	52	113	125	120	3	-1	2	1
2011-2012	62	53	115		121	1	1	2	3
2012-2013	63	50	113		121	1	-3	-2	1
2013-2014	67	48	115		120	4	-2	2	3
2014-2015	69	47	116		120	2	-1	1	4
2015-2016	71	49	120		120	2	2	4	8
2016-2017	72	51	123		120	1	2	3	11
2017-2018	74	53	127			2	2	4	15
2018-2019	75	55	130			1	2	3	18
2019-2020	76	58	134			1	3	4	22
2020-2021	77	60	137			1	2	3	25
2021-2022	77	60	137			0	0	0	25
2022-2023	76	62	138			-1	2	1	26
2023-2024	76	63	139			0	1	1	27
2024-2025	75	63	138			-1	0	-1	26
2025-2026	74	63	137			-1	0	-1	25

Brochure d'information générale

La brochure d'information générale «L'école vous informe», disponible en huit langues, est remise systématiquement aux nouveaux habitants et lors de chaque nouvelle inscription à l'école. Une version simplifiée, en français, est tenue à jour sur le site "vevey.ch". Une nouvelle fois, le temps a manqué pour procéder à une mise à jour en profondeur nécessaire de ce document important.

plan pédagogique et, d'autre part, répondrait à un vœu des autorités communales locales, le besoin en nouvelles salles de classe devra être augmenté de 6 à 10 selon les années.

Les accords intercantonaux «Harmos», visant à harmoniser les systèmes scolaires dans le but de faciliter la mobilité des familles et améliorer l'efficacité de l'école, pourraient également avoir des incidences sur les besoins en locaux et sur la répartition de ceux-ci entre les établissements scolaires. Il faudra en effet tenir compte de l'introduction de l'école infantine obligatoire, de la primarisation des classes du cycle de transition et de l'option qui sera retenue pour l'organisation des voies secondaires de 7^e à 9^e actuelles.

Etablissements

L'établissement primaire est dirigé par M. Patrick Gavillet, le secondaire par M. Serge Overney.

L'encadrement des élèves est assuré par 111 enseignant(e)s dans l'établissement primaire et 113 dans le secondaire, dont une majorité à temps partiel.

L'évolution des effectifs respectifs au cours des trois dernières années scolaires est indiquée dans le tableau ci-contre.

La répartition des classes dans les 15 bâtiments scolaires veveysans est la suivante selon le tableau ci-dessous.

Bâtiments et locaux

La commune de Vevey est tenue de mettre des locaux meublés à la disposition des établissements scolaires et de les entretenir.

En 2008, la direction de l'architecture et des infrastructures a engagé d'importants travaux d'entretien dans plusieurs bâtiments, pour le plus grand bonheur des utilisateurs. Le collège des Crossets a été désamianté et partiellement rénové. La salle de gymnastique du Clos a été assainie et six salles de classe du collège de la Veveyse ont été rafraîchies.

Dans l'une des classes du collège de la Veveyse, lors du démontage d'un podium, un document écrit par un ouvrier menuisier lors de la construction du bâtiment, en 1909, a été découvert. Ce précieux témoignage fait état des conditions de travail et de vie difficiles de l'époque. Ce message sera exploité dans le cadre du centenaire du collège de la Veveyse,

fêté en juin 2009, et dont les préparatifs ont commencé en juin 2008 déjà.

Toujours au collège de la Veveyse, les rideaux des classes étant fortement usés, la direction de l'éducation a proposé de les faire remplacer par des stores-toiles. Une première étape de ce renouvellement a été entreprise durant l'automne. La fin des travaux est prévue pour le mois d'avril 2009. La commune est aussi tenue de fournir et d'entretenir les bureaux et le mobilier destinés au CROSP*, ainsi qu'au Centre régional des PPLS*, situés à la maison du Conseil.

L'installation de la nouvelle mise en passe s'est poursuivie. Les entrées principales des bâtiments sont maintenant équipées de systèmes de sécurité électroniques. Le renouvellement des anciens cylindres des portes intérieures est achevé au col-

Evolution des effectifs au 1er octobre

		2006	2007	2008
Cycle initial	CIN	347	346	330
1er cycle primaire	CYP 1	353	343	332
2e cycle primaire	CYP 2	366	367	354
Classes à effectifs réduits primaires	ERP	62	62	61
Total établissement primaire		1128	1118	1077
Cycle de transition secondaire	CYT	307	303	334
Voie secondaire à options	VSO 7-9	189	165	168
Voie secondaire générale	VSG 7-9	162	164	157
Voie secondaire baccalauréat	VSB 7-9	210	218	228
Classes à effectifs réduits secondaires	ERS	83	86	81
Total établissement secondaire		951	936	968
Total général établissements primaire et secondaire		2079	2054	2045

Bâtiments	Nb. de salles à disposition *	Etablissement primaire						Etablissement secondaire						Nb. de classes	Salles de dégagement	
		CIN	CYP1	CYP2	ERP	DEP	COES/P	CYT	VSB	VSG	VSO	DES	COES/S			ACC
1 Quai Ansermet	2	2													2	0
2 Collège de la Veveyse	21	3	6	6		1									16	5
3 Galeries du Rivage	9	1						8							9	0
4 Collège du Clos	20	3	4	1				8							16	4
5 Collège Bleu	17										7	4		2	13	4
6 Collège 1838	2											1			1	1
7 Collège Jean-Kratzer	24								9	8	5				22	2
8 Collège de la Part-Dieu	9	2	2	4											8	1
9 Pavillon de la Prairie	2												2		2	0
10 Collège de Charmontey	7	2	1	2											5	2
11 Pavillon de Charmontey Sud	2		2												2	0
12 Pavillon de Charomontey Nord	2														0	2
13 Collège des Crossets	13	3	3	2	1	2									11	2
14 Collège de Plan	8			2			2								4	4
15 Ecole de l'Athénée	1	1													1	0
Totaux		17	18	17	1	3	2	16	9	8	12	5	2	2	112	

* sans les salles spéciales (travaux manuels, sciences, couture, informatique, dessin, etc.)

Scolarisation hors Vevey

La répartition des enfants domiciliés à Vevey et fréquentant d'autres écoles ou institutions que les établissements officiels veveysans se présente comme suit :

	2006	2007	2008
Ecoles privées	171	187	183
dont Ecole internationale bilingue du Haut-Lac	117	103	99
Institutions spécialisées	36	38	40
Etablissements scolaires de la région (équilibrages)	70	33	40
Sport/études		1	1
Autres cantons	3	3	3
A l'étranger	1	1	1
Instruit à domicile	0	1	1
Totaux	281	264	269

lège de la Veveysse. Les autres bâtiments seront progressivement équipés entre 2009 et 2011. Au 31 décembre 2008, 470 nouvelles clés ont déjà été distribuées aux divers utilisateurs.

Mobilier scolaire

L'inventaire complet du volumineux mobilier scolaire veveysan est achevé. Au 31 décembre 2008, nos bâtiments scolaires renferment 10'488 pièces de mobilier pour une valeur de CHF 5'084'000.00. Elles sont réparties dans les classes et les salles spéciales, ainsi que dans les locaux administratifs scolaires et parascolaires (tables, chaises, bureaux, corps de bureaux, étagères, armoires, tableaux noirs, écrans de projection, tableaux d'affichage, etc.) La direction de l'éducation dispose maintenant d'un outil de gestion efficace de ce parc très important qui nécessite une attention particulière pour être constamment en parfait état de fonctionnement.

Les tableaux noirs du collège du Clos, datant des années 1950, ont été remplacés par du matériel adapté à l'enseignement moderne, comprenant à la fois des surfaces d'écriture et de projection.

La direction de l'éducation a pu s'attacher temporairement les services d'un employé auxiliaire qui se trouvait à quelques mois de la retraite; formé dans la menuiserie, ce collaborateur s'est vu confier de nombreuses tâches de maintenance en souffrance. En outre, il était apte à intervenir rapidement en cas de problème. L'expérience a démontré que le fait d'avoir un dépanneur à disposition pour régler tous les petits problèmes quotidiens est une excellente formule, beaucoup plus souple

que le recours à des entreprises qui doivent conjuguer leurs activités courantes et les horaires scolaires pour programmer leurs interventions.

Usage extrascolaire des locaux

La direction de l'éducation gère la mise à disposition de locaux scolaires à des tiers en dehors des périodes d'école, à l'exception des salles de gymnastique qui sont du ressort du service des sports. Chaque attribution est faite en respectant le cadre de travail des élèves et des enseignants qui demeurent les utilisateurs prioritaires. La demande reste forte pour diverses activités de sociétés locales et manifestations temporaires, de même que pour l'organisation des cours de langues et de cultures étrangères que la commune favorise depuis de nombreuses années (portugais, italien, espagnol, albanais, serbe, macédonien, arabe, sri lankais, anglais). Ces derniers sont le plus souvent mis sur pied par les ambassades, consulats et associations de parents concernés.

Des frais de location, parfois des indemnités de conciergerie, sont facturés aux bénéficiaires.

Trottinettes

De nombreux élèves viennent à l'école en trottinette, moyen de transport très répandu, mais posant un problème de stationnement dans et autour des bâtiments. A ce jour, pour éviter des vols, les élèves sont autorisés à entreposer leurs engins pliés dans les classes. Cette solution n'est cependant pas satisfaisante (encombrement, dégâts au sol, salissures, etc.). Par conséquent, au même titre qu'elle pro-

pose des supports à vélos, la ville doit envisager l'installation de supports à trottinettes à l'extérieur des bâtiments.

La direction de l'éducation a développé un projet de support permettant de ranger et d'amarrer les trottinettes dans de bonnes conditions de sécurité. Elle a demandé à un serrurier de réaliser un prototype qui a été testé par deux classes au collège du Clos. Moyennant quelques adaptations, notamment pour la fixation des trottinettes, ce système sera généralisé à tous les bâtiments.

Personnel auxiliaire

Durant l'année 2008, la direction de l'éducation a traité 169 dossiers d'engagement ou de réengagement de personnel auxiliaire dans différents secteurs d'activité tels que l'école de musique, les camps de ski, les camps dans le Jura, l'école à la montagne, la salle à manger, les devoirs surveillés, le coup d'pouce, les nettoyages d'été, la colonie de jour, etc.

Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement des établissements scolaires primaire et secondaire de Vevey a tenu sa première séance le 9 décembre 2008. Son règlement a été adopté par la Municipalité le 17 janvier, puis par le Conseil communal le 28 février 2008. Soumis à l'approbation de la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, il n'a été formellement entériné que le 9 janvier 2009, après que la ville de Vevey a conclu un contrat de droit administratif réglant l'accueil des élèves des communes de Chexbres, Puidoux, Rivaz et Saint-Saphorin dans nos classes de la voie secondaire de baccalauréat.

Lors de sa première séance, le Conseil d'établissement a désigné sa présidente: M^{me} Christiane Lavanchy, conseillère communale, sa vice-présidente: M^{me} Nathalie Roy, enseignante, et son secrétaire, en la personne de M. Alexandre Bays, chef de service à la direction de l'éducation. Il a en outre pris sa première décision, à savoir l'approbation du nouvel horaire des classes du cycle initial, lequel prévoit une meilleure coordination avec celui des classes primaires. Il a également dressé la liste des dossiers à traiter et a dési-

gné trois commissions chargées de travailler sur l'accueil parascolaire, les problèmes d'incivilités et la transition entre l'école et le monde professionnel.

Forum parents-école

Aucun forum n'a été organisé en 2008.

Jumelages et échanges de classes

L'année 2008 a été calme du côté des échanges de classes. Seuls des rapports épistolaires ont été entretenus entre deux classes primaires de Vevey et Carpentras qui se sont rencontrées une première fois à Vevey et à «La Chenea» en octobre 2007, et qui se retrouveront dans le Vaucluse au mois de juin 2009.

Une classe de 9^e année a effectué sa course de fin d'études à Carpentras du 19 au 24 mai 2008.

Quant au stage d'arts visuels, qui aurait dû se dérouler à Carpentras en juin 2008, il a été annulé en raison des problèmes de santé et du décès de l'un des fidèles enseignants accompagnateurs.

Pour la troisième année consécutive, aucun échange n'a été organisé avec Müllheim.

Ecole à la montagne

Durant l'année 2008, 1'107 élèves sont montés à Château-d'Oex pour un camp de ski, un camp polysport «jeunesse et sport» ou un séjour de type «école à la montagne». La répartition des séjours est la suivante:

ments répondent aux normes de sécurité actuelles.

Des démarches visant à obtenir le label «Fourchette verte» ont été amorcées dans le courant de l'automne. La reconnaissance devrait être obtenue en 2009.

Camps et courses

La commune finance dans une large mesure les divers camps et courses organisés tout au long de l'année, de même que les journées à ski du 2^e cycle primaire et du cycle de transition. En plus des courses d'école traditionnelles et des camps à «la Chenea», se sont déroulés les camps de ski de 8^eme année, aux Crossets, à Leysin, à Bruson, aux Marécottes, à Salvan, à Vers l'Eglise et au Noirmont, du 28 janvier au 1^{er} février 2008.

Quant aux classes du cycle de transition, elles ont séjourné dans le Jura, plus précisément aux Emibois, aux Rouges-Terres et au Noirmont, entre le 19 et le 23 mai et entre le 29 septembre et le 10 octobre 2008.

Les traditionnelles courses de fin de scolarité obligatoire des classes de 9^eme ont eu lieu en mai 2008 dans la Vallée de Joux, à Carpentras, à Poitiers, à Besançon, en Ardèche/Carmargue, à l'île d'Elbe et à Naples/Iles Eoliennes.

Conseillère sociale école-famille

La conseillère sociale école-famille, engagée à 60% par la ville de Vevey, assure une présence régu-

lière dans les différentes écoles et se rend dans les familles aussi souvent que nécessaire.

Sa mission consiste à :

- écouter, soutenir, conseiller les familles, les élèves, les enseignants dans la confidentialité et le respect de l'individu ;
- chercher des solutions en collaboration avec les parents, les élèves, l'école ;
- informer, servir de relai auprès des différents partenaires internes et externes de l'école.

La majorité des situations pour lesquelles elle intervient sont signalées par les professionnels de l'école (directeurs, enseignants...) et par les collaborateurs du service de santé et des PPLS.

Il arrive aussi, mais plus rarement, que des parents prennent contact directement avec elle.

Les principaux motifs de signalement sont:

- Difficultés dans le cadre scolaire
 - Absentéisme, difficultés scolaires, désinvestissement, troubles du comportement (violence, indiscipline)... ;
- Difficultés dans le cadre familial
 - Difficultés éducatives ;
 - Conflit familial et/ou conjugal avec ou sans violences physiques ;
 - Difficultés d'organisation (horaires de travail, garde d'enfants, loisirs, camps...)
 - Difficultés d'intégration liées à l'immigration ;
 - Difficultés financières et administratives (logement, travail, permis de séjour...)
 - Problèmes de santé.
- Difficultés entre l'école et la famille

Voici un tableau récapitulatif des nouvelles demandes pour l'année 2008.

Séjours scolaires		Nombre de participants	Absences + motifs			
			mal.-acc.	familial	religieux	autre *
janv. à mars	Etablissement secondaire	288	14	2	1	4
avril à juin	Etablissement primaire	473	6	5	3	0
août à septembre	Etablissement primaire	143	2	2	5	0
octobre à décembre	Etablissement primaire	203	1	0	3	2
Totaux séjours scolaires		1107	23	9	12	6
Séjours extra-scolaires		Durée	* stage, indiscipline, crainte d'aller en camp, difficulté à se séparer de la famille, etc.			
février	Crescendo	6 jours				
février	Groupe santé	3 jours				
juillet	Colonies de vacances	13 jours				
juillet	Camp sportif	6 jours				
septembre	Chœur d'enfants	2 jours				
novembre	La Lyre	2 jours				

Ecole primaire	28
Ecole secondaire	12
Parents	4
Service PPLS	3
Service dentaire	1
Total	48

D'importants travaux de mise en conformité des jeux d'extérieur ont été entrepris durant l'été 2008 de manière à ce que tous nos équipe-

Contact difficile avec la famille ou relations conflictuelles entre l'école et la famille.

Il est difficile d'établir des statistiques précises sur les motifs de signalement. En effet, dans un certain nombre de situations, on constate un cumul de plusieurs sortes de difficultés, qu'elles soient scolaires ou familiales. On peut dire qu'il ya souvent, mais pas systématiquement, corrélation entre les deux.

La conseillère sociale école-famille intervient de différentes manières.

- Dans le cadre scolaire
 - En participant à différents groupes et équipes pluridisciplinaires ;
 - En partageant ses connaissances professionnelles dans le domaine social ;
 - En collaborant à l'évaluation des situations et en faisant le lien avec les familles ;
 - En aidant à la reprise de liens entre l'école et la famille, lors de situations conflictuelles ou de rupture ;
 - En instaurant un soutien individuel avec certains élèves en difficulté.

- Dans le cadre familial et institutionnel
 - En soutenant les parents (reconnaissance, valorisation, soutien éducatif...) ;
 - En aidant à la compréhension du système scolaire (orientation, agenda, devoirs...) ;
 - En aidant à la gestion de conflits familiaux ou de difficultés éducatives et en orientant vers les services adéquats (Foyer Malley-Prairie, Juge de Paix, SPJ*, AEMO*...) ;
 - En apportant une aide administrative (rédaction de lettres, téléphones à différents services...) ;
 - En organisant et recherchant des financements pour des activités extrascolaires (camps, activités sportives et culturelles) ou pour couvrir divers frais (lunettes, factures médicales...) ;
 - En apportant une aide dans l'organisation familiale (garderie, UAPE, mamans de jour...).

La durée d'intervention est très variable d'une situation à l'autre. Certaines ne nécessiteront qu'un ou deux entretiens s'il s'agit d'orienter, par exemple, quelqu'un vers l'un ou l'autre service. Par contre un travail de soutien et d'accompagnement d'une famille peut se dérouler sur plusieurs mois, voire, exceptionnellement, plusieurs années. Entre les deux extrêmes se trouvent des situations avec un nombre très variable d'entretiens.

En 2008, on compte une vingtaine de dossiers suivis pour lesquels la conseillère sociale école-famille était déjà intervenue l'année ou les années précédentes.

Collaboration avec la Villa St-Martin

Grâce à la participation financière de la commune de Vevey, une collaboration étroite s'est installée entre la conseillère sociale école-famille et l'équipe éducative de la Villa St-Martin. Durant l'année 2008, cette structure spécialisée a accueilli sept enfants veveysans en difficulté sur le plan familial et/ou scolaire. A travers ses différentes prestations, la Villa St-Martin effectue un travail de prévention en aidant ces enfants à atteindre certains objectifs de manière à éviter que leur problématique ne se péjore.

Crescendo - formation musicale

A la rentrée d'août 2008, l'école de musique "Crescendo" comptait 50 élèves de 7 à 19 ans encadrés par 10 enseignants compétents dans l'instrumentation d'harmonie. L'orchestre compte 24 élèves, dont plusieurs sont déjà intégrés aux activités de l'harmonie municipale «La Lyre». La répartition des élèves est la suivante:

Classes	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Solfège	6	7	7
Trompettistes	4	5	5
Trombonistes	2	2	2
Saxophonistes	17	13	13
Clarinettes	4	5	5
Cornistes	3	2	2
Flûtistes	8	6	7
Percussionnistes	14	13	9
Total	58	53	50

En dehors des cours individuels hebdomadaires et des répétitions de l'orchestre, les principales activités de l'année 2008 ont été :

- 2 février 2008 Evaluation des classes instrumentales Du 11 au
- 16 février 2008 Séminaire de Château-d'CEX
- 12 avril 2008 Portes ouvertes
- 17 mai 2008 Concert à Clarens / soirée annuelle de l'école de musique de Montreux
- 13 juin 2008 Evaluation des classes de solfège
- 15 juin 2008 Schubertiade des enfants à Pully
- 3 juillet 2008 Réception du corps enseignant
- 4 juillet 2008 Promotions scolaires
- 4 juillet 2008 Fête des écoles
- 13 décembre 2008 Concert annuel de la Lyre

Dès la rentrée d'août, l'orchestre a commencé la préparation d'un volumineux programme en vue des deux spectacles auxquels il participera activement en juin 2009 dans le cadre du 100^e anniversaire du collège de la Veveyse.

Service dentaire scolaire

Les contrôles de dépistage obligatoires ont été organisés pour toutes les classes primaires et secondaires avec la collaboration des médecins-dentistes conventionnés.

Années scolaires	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Nombre de classes (y compris école d'Arcangier)	116	114	113
Effectif total	2109	2068	2120
Elèves absents	13	18	18
Elèves contrôlés	2096	2050	2102

Résultats contrôles de dépistage		Années scolaires		
		2005-2006	2006-2007	2007-2008
cat. I	sans caries, ni obturations	887	913	973
		42.32%	44.54%	46.29%
cat. II	sans caries, avec obturation(s)	596	590	539
		28.44%	28.78%	25.64%
cat. III	dentures nécessitant des soins	580	496	548
		27.67%	24.20%	26.07%
cat. IV	bouches négligées	33	51	42
		1.57%	2.48%	2.00%

Un constat a été adressé personnellement aux parents de chacun des 2102 élèves contrôlés.

L'évolution de la santé dentaire des enfants au cours des trois dernières années scolaires, telle qu'elle ressort des contrôles obligatoires, est résumée dans le tableau ci-dessus.

Au fil des années, nous pouvons constater une amélioration du suivi bucco-dentaire des élèves. Les bonnes relations entre la direction de l'éducation, son service dentaire et les médecins-dentistes conventionnés permettent un suivi de qualité.

Les affections dentaires sont facilement évitables à condition de respecter certaines règles d'hygiène dentaire et alimentaire. Fort de ce constat, le service dentaire scolaire intervient dans chaque classe, dès le cycle initial, afin de sensibiliser les enfants au brossage systématique des dents et à l'adoption d'une alimentation adéquate. Ces actions se poursuivent ponctuellement dans les classes de chaque cycle primaire où, en plus des rappels d'hygiène, différents thèmes sont abordés : anatomie de la bouche et des dents, développement de la carie et des maladies de la gencive, notamment. Différents supports (diapositives, vidéo, brochures) illustrent les interventions. Toutes ces actions sont complétées par de la documentation remise aux parents.

Notre assistante dentaire intervient aussi de manière ciblée auprès des

familles récalcitrantes, ce qui nécessite de nombreuses démarches et un grand investissement en temps, souvent en dehors des heures habituelles de travail. Il est parfois nécessaire de solliciter la collaboration de la conseillère sociale école-famille et de l'infirmière scolaire, voire d'une interprète, pour entrer en contact et communiquer avec certains parents.

Notre service dentaire a également organisé les contrôles de dépistage obligatoires pour les 913 élèves primaires et secondaires des communes de Corsier, Corseaux, Chardonne et Jongny. Le travail se déroule dans nos locaux de la maison du Conseil et tous les frais relatifs à cette opération sont facturés aux autorités scolaires du cercle de Corsier. Comme ces dernières années, nous constatons, à titre de comparaison, que la proportion d'élèves de ces quatre communes présentant une bouche en ordre lors des contrôles dépasse les 80 %.

Les parents des élèves veveysans sont systématiquement informés que, sur demande expresse de leur part, et en fonction des revenus de la famille, des subsides communaux peuvent leur être octroyés sur les notes d'honoraires pour soins dentaires conservateurs et orthodontiques.

L'évolution de la participation communale aux frais dentaires conservateurs entre 2005 et 2008 est indiquée dans le tableau ci-dessous.

En ce qui concerne les traitements orthodontiques, 40 dossiers sont ouverts au 31 décembre 2008, dont 6 nouveaux. 17 des 40 élèves concernés sont au bénéfice d'une assurance complémentaire qui permet d'alléger, dans des proportions importantes, à la fois les parts parentale et communale.

Les devis en notre possession s'échelonnent de CHF 1'202.- à CHF 12'686.-, la moyenne étant de CHF 7'237.-.

La répartition de la prise en charge communale et l'évolution du montant des subsides versés par la commune entre 2005 et 2008 sont les suivantes:

Subside de 3 à 30%	11 enfants
Subside de 33 à 60%	14 enfants
Subside de 63 à 90%	15 enfants

Subsides pour traitements orthodontiques

2005	CHF 28'480.00
2006	CHF 24'520.00
2007	CHF 15'900.00
2008	CHF 22'296.00

Réception du corps enseignant

Le traditionnel repas de fin d'année scolaire du corps enseignant s'est déroulé le 3 juillet 2008 dans la cour du collège Jean-Kratzer.

Tous les enseignants des établissements primaire, secondaire et de l'OPTI ont été conviés à cette rencontre, de même que les membres des PLS et du CROSPV, les concierges qui officient dans nos bâtiments scolaires, les directions et secrétariats des établissements, les enseignants des écoles étrangères de notre ville, sans oublier nos autorités. Il faut souligner que, depuis quelques années, les établissements participent au financement de ce repas.

Cette soirée donne l'occasion à la municipalité de remercier les enseignants de leur engagement et de féliciter de

Evolution de la participation communale aux coûts des soins dentaires conservateurs entre 2005 et 2008	2005	2006	2007	2008
Honoraires pour soins dentaires	CHF 152'257.00	CHF 116'219.00	CHF 2'894.00	CHF 44.00
Facturation aux parents	CHF 128'309.00	CHF 87'502.00	CHF 1'865.00	CHF -
Différence prise en charge par la commune	CHF 23'948.00	CHF 28'717.00	CHF 1'029.00	CHF 44.00
Subsides communaux (dès le 1 ^{er} août 2006)		CHF 4'832.60	CHF 20'503.00	CHF 22'018.00
Participation totale de la ville	CHF 23'948.00	CHF 33'549.60	CHF 21'532.00	CHF 22'062.00

Retraites	N. de pers.	Retraite après () années passées à Vevey			
		6	13	37	
Etablissement primaire	3	6	13	37	
Etablissement secondaire	4	17	28	32	33
OPTI	1	33			
PPLS	1	18			

Jubilaires	N. de pers.	N. de jubilaires pour () années passées à Vevey			
		25	30	35	40
Etablissement primaire	2		2		
Etablissement secondaire	4	1		3	
OPTI	0				

manière tangible ceux d'entre eux qui prennent leur retraite ou qui ont accompli 25, 30, 35, voire 40 ans à la tête de classes veveysannes. Elle maintient le lien indispensable entre les autorités communales et l'école, devenue cantonale.

En avril 2008, l'établissement secondaire a eu la douleur de perdre M. Danyel Grivel, maître secondaire en poste depuis 34 ans, personnalité très attachée à la vie veveysanne et engagée dans l'organisation d'échanges de classes avec nos villes jumelles de Carpentras et Müllheim.

Promotions et fête des écoles

Le premier vendredi de juillet marque la fin de l'année scolaire. Il est consacré aux promotions et à la fête des écoles qui se déroulent respectivement au Théâtre de Vevey et dans la cour du collège Jean-Kratzer. La journée commence à 6h précises sur l'esplanade de St-Martin avec le traditionnel tir d'une salve de 26 coups de canon.

Le point fort de la cérémonie des promotions est sans doute la remise des certificats d'études secondaires et des prix aux élèves ayant achevé leur scolarité obligatoire, et qui vont se lancer dans une formation professionnelle ou poursuivre leurs études. Cette manifestation empreinte de solennité, de gaieté et d'émotion, animée par des productions musicales de «Crescendo» et des élèves, se termine par un apéritif servi sous la Grenette à tous les participants (autorités municipales et scolaires, enseignants, parents et élèves).

Quant à la fête des écoles, elle commence dès 16h avec un enchaînement de productions sur scène préparées par l'école de musique «Crescendo», des classes ou des groupes d'élèves, pour un public de parents et d'amis forcément conquis. L'Harmonie municipale fait ensuite la transition avec le bal public qui permet de poursuivre la soirée dans une ambiance familiale. Boissons, grillades et raclette sont proposés à des prix modiques.

Quant à la non moins traditionnelle fête foraine, elle occupe une bonne partie de la Grande-Place durant le premier week-end de juillet pour la plus grande joie des amateurs de toute la région. Signalons également, au chapitre des festivités, le bal des élèves de 8^e et 9^e qui se déroule depuis plusieurs années au Rocking Chair, un soir de la dernière semaine d'école.

Subventionnement des études musicales

Peuvent présenter une demande de subside les parents, domiciliés à Vevey depuis un an au moins, dont les enfants, en âge de scolarité obligatoire, suivent des cours au conservatoire de musique de Montreux-Vevey-Riviera, à l'école de musique «Crescendo» ou en privé chez un professeur reconnu par la SSPM* et qui enseigne à Vevey uniquement.

24 enfants et adolescents (29 en 2007 et 33 en 2006) ont bénéficié d'une aide pour un montant total de CHF 10'876.- (CHF 13'067.- en 2007 et CHF 11'743.- en 2006).

Colonie de jour

La traditionnelle colonie de jour, qui vient compléter l'offre existante en matière d'encadrement des jeunes durant une partie des vacances d'été, a été organisée au pavillon de Crédeiles.

Ouverte aux enfants de 6 à 11 ans, elle s'est déroulée du lundi 7 au jeudi 31 juillet 2008 avec une participation en progression par rapport à l'année précédente.

	2007		2008	
	Enfants	Monitrices	Enfants	Monitrices
1 ^{re} semaine	31	5	35	5
2 ^e semaine	29	5	35	5
3 ^e semaine	31	5	30	5
4 ^e semaine	17	3	22	3
Totaux	108		122	

Placés sous la responsabilité de 3 à 5 monitrices engagées par la ville, les enfants ont participé à différentes activités selon un programme adapté à leur âge et aux conditions météorologiques : ateliers de bricolages, jeux divers, excursions au Mont-Pèlerin et au château de Chillon, visites, avec animations, des mines de sel de Bex et du Musée suisse du jeu, etc.

La formule consiste à prendre les enfants en charge de 7h à 17h30 env., ce qui convient à de nombreuses familles. Les repas de midi et les collations sont livrés par la Fondation «Beau-Séjour».

Salle à manger

La salle à manger du Panorama accueille des élèves de toute la scolarité obligatoire. Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, ils peuvent y venir sans réservation préalable pour consommer leur propre pique-nique ou prendre un repas livré par la Fondation «Beau-Séjour». 3'857 repas ont été servis aux élèves en 2008 (3'743 en 2007 et 3'143 en 2006), la fréquentation quotidienne oscillant entre 15 et 43 élèves.

Bien centrée, la salle à manger du Panorama complète l'offre des UAPE.

Devoirs surveillés / études surveillées / coup d'pouce

Les devoirs surveillés sont destinés aux élèves des cycles primaires. 21 groupes sont répartis dans tous les quartiers de la ville.

Groupes n°	Bâtiments	Inscriptions par groupe et par année scolaire		
		2006-2007	2007-2008	2008-2009
Primaire 01	Veveyse	16	17	15
Primaire 02	Veveyse	16	15	13
Primaire 03	Veveyse	14	12	16
Primaire 04	Veveyse	18	13	10
Primaire 05	Veveyse	14	15	12
Primaire 06	Veveyse	15	15	18
Primaire 07	Clos	16	15	12
Primaire 08	Clos	17	17	18
Primaire 09	Clos	17	-	18
Primaire 10	Part-Dieu	14	16	18
Primaire 11	Part-Dieu	14	23	16
Primaire 12	Part-Dieu	-	-	8
Primaire 13	Charmontey	12	16	15
Primaire 14	Charmontey	13	16	16
Primaire 15	Crosets	18	15	11
Primaire 16	Crosets	18	14	12
Primaire 17	Crosets	10	9	10
Primaire 18	Plan	17	13	16
Primaire 19	Plan	-	12	16
Primaire 20	Plan	13	15	16
Primaire 21	Plan	16	14	16
Total élèves primaires		288	282	302
Secondaire 01	Galleries du Rivage	29	33	37
Secondaire 02	Clos	-	-	28
Secondaire 03	Clos	32	44	45
Total élèves secondaires		61	77	110
Total général		349	359	412

Les études surveillées sont organisées pour les élèves du cycle de transition secondaire. 3 groupes sont ouverts au collège du Clos et aux Galleries du Rivage.

L'évolution des effectifs entre les trois dernières années scolaires figure dans le tableau ci-dessus.

Le « coup d'pouce » est une structure destinée aux élèves de 7^e et, éventuellement, 8^e. Il vise à inculquer de bonnes techniques d'apprentissage à des élèves qui, par manque de méthode ou d'appui compétent à domicile, peinent à s'organiser et à faire correctement leurs devoirs. Deux sessions de 9 et 11 semaines ont été organisées entre janvier et juin 2008 avec, respectivement, 43 et 48 élèves inscrits. Chaque session comptait 5 ou 6 groupes de 8 à 10 élèves encadrés par 2 enseignants et 1 à

3 coaches (principalement des élèves de 9^e).

Une participation forfaitaire de CHF 20.- a été facturée aux parents lors de chaque inscription à l'une des activités précitées.

Animations diverses

- Une journée du goût a été organisée le 24 septembre 2008. Des élèves des classes enfantines, encadrés par leurs aînés des classes de 7^e VSO, ont suivi un parcours de découverte et de dégustation de différents aliments solides et liquides, bruts ou transformés. Il s'agissait principalement de produits régionaux et les enfants devaient en étudier la présentation, la texture, la couleur, le goût et la saveur.
- Des ateliers de confection de cerfs-volants ont été mis sur pied

entre le 18 septembre et le 10 octobre 2008 pour des classes primaires et du cycle de transition. Les élèves de 44 classes ont confectionné un cerf-volant personnel sous la conduite du cerfoliste canadien Denis Trudel. Des ateliers pour enseignants ont également permis à 28 d'entre eux de se familiariser avec les techniques de fabrication.

- Une Fête du vent, organisée le 10 octobre sur la Grande-Place, a permis à près de 800 élèves de faire voler leurs engins.

Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2007: néant

*Jérôme Christen, municipal
Alexandre Bays, chef de service*



Direction des affaires sociales et familiales

**RAPPORT
DE GESTION**
2 0 0 8

Création de 200 places décidée en 2008 Priorité à l'accueil de la petite enfance

Points forts 2008

Cette année 2008 a été riche en nouveautés au sein de la direction des Affaires sociales et familiales. En effet, bon nombre de projets se sont mis en place ou ont fait l'objet d'études qui déboucheront sur des propositions et seront soumises à la Municipalité et au Conseil communal dès 2010.

Cependant, l'année 2008 aura été celle de l'accueil de l'enfance. En effet, ce ne sont pas moins de trois préavis pour l'ouverture de nouvelles structures qui ont été acceptés par le Conseil communal. Ces projets viendront enrichir d'environ 200 places d'accueil l'offre existante.

Un grand travail a également été réalisé pour aboutir en fin d'année à la création du réseau REVE* qui, conformément aux exigences de la LAJE*, organise les structures d'accueil en réseaux ; REVE regroupe aujourd'hui six communes, trois associations et fondations et une entreprise. Toujours dans le même domaine, s'est déroulée sur plusieurs jours de septembre, la manifestation des 70 ans de notre garderie communale «Les Marionnettes». Une présentation de ces différents projets se trouve plus loin.

En ce qui concerne notre office communal du logement, plusieurs projets ont été réalisés en 2008 ; tout d'abord, relevons la mise en place d'une AIL* ; c'est une aide financière directe destinée à certains ménages avec enfants qui disposent d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à leurs besoins, mais qui doivent supporter une charge locative trop importante par rapport à leurs revenus. Vevey a été la première ville du canton à introduire un tel système, en appliquant le règlement cantonal en la matière. Sa mise en place a cependant rencontré quelques difficultés liées au contenu non exhaustif de l'actuel règlement cantonal.

La Riviera verra naître en début 2009 un centre d'accueil de nuit d'urgence ; en effet, les communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey, en collaboration avec Caritas Vaud, ont prévu l'ouverture d'un tel centre qui permettra de répondre aux besoins grandissants de notre région dans le domaine de l'accueil d'urgence.

Enfin, depuis le mois de juin 2008, notre commune est dotée d'un délégué à l'intégration en la personne de M. Christophe Gerber, adjoint au chef de service. Nous sommes heureux d'avoir aujourd'hui un interlocuteur de notre administration reconnu dans le réseau régional et cantonal. L'ombre au tableau de notre service reste le manque d'espace disponible pour regrouper sous le même toit tous nos secteurs d'activité. Nous restons donc dans la recherche d'une solution qui permettra de gagner encore en efficacité.

Enfin, tous nos remerciements vont à l'ensemble de nos 123 collaboratrices et collaborateurs qui ont effectué un magnifique travail en 2008 permettant de répondre aux besoins de notre population en matière de politique sociale et familiale.

1. Marché de l'emploi

1.1 Situation du chômage

Le chômage a fortement régressé au cours du premier semestre de l'année 2008, même si le recul était dans l'ensemble moins marqué que les deux années précédentes. De 111'877 en janvier, le nombre de chô-

meurs est tombé rapidement à 91'477 à fin juin. La forte dynamique conjoncturelle observée en Suisse a continué à exercer ses effets positifs sur le marché du travail, ramenant le nombre de chômeurs à son plus bas niveau depuis juin 2002. La tendance s'est toutefois inversée dès le mois

de juillet : l'augmentation mensuelle du nombre de chômeurs, encore peu significative au début, gagna nettement en importance dès octobre. Si le chômage a reculé de 20'400 personnes au total au cours du premier semestre, il a augmenté durant les six derniers mois de l'année de quelque 27'300 personnes pour atteindre 118'762 personnes à fin décembre. Pour la première fois depuis 2003, le chômage était de nouveau plus élevé à la fin de l'année qu'il ne l'avait été en janvier. Grâce à la bonne conjoncture du début de l'année et à un chômage encore peu prononcé durant l'été, la moyenne annuelle reste néanmoins une nouvelle fois moins élevée que l'année précédente, malgré la forte progression observée au dernier trimestre. 101'725 personnes en moyenne étaient inscrites au chômage en 2008. Comparé à l'année précédente, ce chiffre reflète une diminution de 7'464 ou de 6,8%.

Au niveau suisse, le taux de chômage a évolué à la baisse entre janvier et juin, passant de 2,8% à 2,3% avant d'amorcer une légère remontée jusqu'à fin octobre pour atteindre 2,5%. La hausse s'est ensuite accélérée dès novembre sous l'effet des facteurs saisonniers, le taux de chômage atteignant 3,0% à fin décembre. En moyenne annuelle, le taux de chômage était de 2,6% contre 2,8% l'année précédente.

L'effectif total des demandeurs d'emploi (chômeurs inscrits plus demandeurs d'emploi non chômeurs inscrits) a diminué de quelque 23'000 personnes au total de janvier à août, passant de 166'414 à 143'549 personnes. Il est ensuite reparti fortement à la hausse dès octobre. Au final, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits s'est élevé à 154'438 en moyenne annuelle (13'221 personnes de moins que l'année précédente).

Chaque mois, la Municipalité est informée du nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi pour la po-

Au 31 décembre 2008, les groupes professionnels les plus touchés par le chômage étaient les suivants :

	Suisse	Vaud
- Administration et bureau	8.24%	20.53%
- Hôtels, restaurants, économie domestique	12.62%	11.04%
- Industrie des métaux et machines	2.95%	3.06%
- Bâtiment	11.37%	8.86%
- Profession de la vente	9.00%	6.76%

Au 31 décembre 2008, notre canton comptait 14'308 chômeurs, soit le 4.3% (4.0%) de la population active.

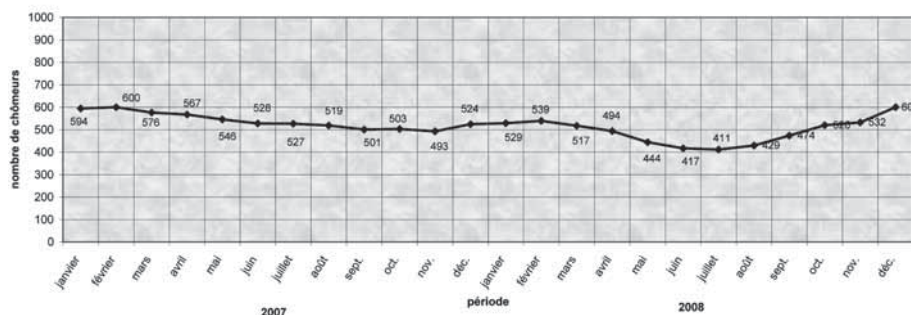
A Vevey & RAS*

600 chômeurs étaient recensés au 31 décembre 2008 ; à Vevey le taux de chômage, s'élevait à 7.1% (6.2% en 2007). En prenant en compte tous les demandeurs d'emploi, il atteignait 9.6%

Demandeurs d'emploi à Vevey selon l'âge et le sexe au 31 décembre 2008 :

	DEMANDEURS D'EMPLOI			CHOMEURS			DEMANDEURS D'EMPLOI		
	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES
TOTAL	813	464	349	600	364	236	213	100	113
Moins de 20 ans	43	23	20	18	11	7	25	12	13
20-24 ANS	111	58	53	89	47	42	22	11	11
25-29 ANS	112	64	48	94	54	40	18	10	8
30-34 ANS	115	65	50	85	52	33	30	13	17
35-39 ANS	103	53	50	73	39	34	30	14	16
40-44 ANS	104	58	46	82	49	33	22	9	13
45-49 ANS	82	51	31	62	43	19	20	8	12
50-54 ANS	66	44	22	44	32	12	22	12	10
55-59 ANS	48	30	18	32	22	10	16	8	8
60 ANS et plus	29	18	11	21	15	6	8	3	5

NOMBRE DE CHOMEURS



pulation du canton de Vaud et de Vevey.

2. STOMP

Comme annoncé dans notre précédent rapport de gestion, le secteur STOMP a été transféré à Animation-Jeunesse en 2008, dans un souci de cohérence avec les activités de Ginkgo. Notre service a donc dans les premiers mois 2008 assuré la transition avec ce service.

3. AAS de La Tour-de-Peilz et Aînés

3.1 AAS

En 2008 l'agence de La Tour-de-Peilz a desservi :

- Les communes de La Tour-de-Peilz et de Vevey

- Les communes du Cercle de Corsier, soit Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey et Jonigny
- Les communes du Cercle de St-Saphorin, soit Chexbres, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin, avec antenne à Chexbres.

3.1.1 Rôle de l'agence d'assurances sociales

Les agences d'assurances sociales ont pour mission d'appliquer les diverses législations fédérales et cantonales en matière d'assurances sociales, notamment ce qui relève de l'AVS*, de l'AI*, des prestations complémentaires AVS/AI, des APG*, de l'allocation maternité et des AF*.

Elles agissent en tant qu'organe de liaison entre les administrés et les ins-

tutions appliquant les assurances et régimes sociaux, en particulier la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS à Clarens, l'Office AI du canton de Vaud à Vevey, l'Organe cantonal de contrôle de l'assurance-maladie et accidents à Lausanne.

Durant l'année, les cinq collaborateurs de l'agence (4,35 postes EPT) ont assuré le suivi et la gestion des dossiers des affiliés et ayants droit domiciliés dans les dix communes regroupées au sein de l'agence.

3.1.2 Rentes AVS, AI et allocations d'impotence

Le montant des rentes AVS, AI et des allocations d'impotence n'a pas été augmenté au 1^{er} janvier 2008. Le montant minimum de la rente AVS/AI complète est de CHF 1'105. et celui de la rente maximum de CHF 2'210. (CHF 3'315. pour un couple marié). L'entrée en vigueur de la 5^e révision AI au 1^{er} janvier 2008, a été caractérisée par :

- la suppression des rentes complémentaires AI en cours,
- la naissance du droit à la rente au plus tôt six mois à compter de la demande AI,
- l'augmentation d'un à trois ans de la durée minimale de cotisations pour ouvrir le droit à une rente AI,
- la suppression du supplément de carrière dans l'AI.

Indemnités journalières AI (IJAI)

Dans le cadre de la 5^e révision AI, différentes modifications sont entrées en vigueur en 2008, parmi lesquelles :

- la hausse des montants maximaux pour la grande et la petite indemnité journalière,
- la suppression du minimum garanti pour les nouveaux cas de réadaptation à partir du 1^{er} janvier 2008.

3.1.3 Allocations familiales

Par anticipation sur la Loi fédérale sur les allocations familiales qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2009, le Grand Conseil vaudois a pris les mesures suivantes pour 2008 déjà :

- Augmentation de l'allocation pour enfant de CHF 180. à CHF 200. , l'allocation de formation professionnelle restant inchangée à CHF 250.
- Octroi d'allocations entières (et non plus partielles calculées au

prorata du temps de travail) pour les personnes ayant un salaire égal ou supérieur à CHF 6'630. par année (CHF 553.- par mois). Pour les salaires inférieurs à cette limite, l'allocation demeure calculée au prorata du temps de travail.

Dès le 1^{er} janvier 2008, les allocations familiales dans l'agriculture (LFA) sont augmentées de CHF 15. et passent de CHF 175.- par mois à CHF 190.- par enfant en région de plaine et de CHF 195.- à CHF 210.- en région de montagne. L'allocation plus élevée dès le troisième enfant est supprimée. L'allocation de ménage de CHF 100.- pour les travailleurs agricoles reste inchangée.

3.1.4 Prestations complémentaires (PC)*

Elles ont pour but de couvrir, dans une mesure appropriée avec les autres revenus, les besoins vitaux des bénéficiaires de rentes AVS/AI qui se trouvent dans une situation pécuniaire difficile. Elles constituent un droit garanti et non une mesure d'assistance, bien qu'elles soient financées par les pouvoirs publics et non par des cotisations.

En plus des rentes, le régime des PC* verse à tous les bénéficiaires une allocation de Noël de CHF 100.- par personne.

La législation sur les PC a été adaptée concernant le financement (*conséquence de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons - RPT*) et sur différents points tels que le dé plafonnement du montant maximum de la PC et l'augmentation de CHF 75'000.- à CHF 125'000.- de la franchise accordée aux bénéficiaires PC qui habitent leur propre logement.

Les montants annuels des limites de revenu permettant de bénéficier des PC destinées à la couverture des besoins vitaux restent inchangés et se montent à, CHF 18'140.- pour les personnes seules, CHF 27'210.- pour les comptes et CHF 9'480.- pour les enfants ou les orphelins.

3.1.5 Subsides pour le paiement des cotisations d'assurance maladie

Le système vaudois de subside aux cotisations de l'assurance-maladie en vigueur a été maintenu en 2008. Le

subside est progressif en fonction inverse du revenu déterminant. Il est calculé à l'aide d'une formule mathématique. La différence entre le subside déterminé et la prime effective facturée par l'assureur est entièrement à la charge de l'assuré.

Les limites de revenus applicables pour l'obtention du subside ont été modifiées en 2008 et sont fixées à CHF 32'000.- pour une personne seule et à CHF 46'000.- pour les personnes avec charge de famille (chiffre 650 de la taxation fiscale 2005), augmentées, le cas échéant, du 5% de la fortune imposable dépassant CHF 50'000.- pour un célibataire et CHF 100'000.- par couple. Ces limites sont majorées de CHF 7'000.- pour chaque enfant à charge du requérant. Les bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI (PC) et du RI* voient leur prime de base prise en charge par les subsides, jusqu'à concurrence de la prime cantonale de référence.

3.1.6 Chiffres et statistiques

En 2008, l'AAS de la Tour-de-Peilz a traité 2'946 demandes de prestations pour les habitants de Vevey et a procédé pour notre commune à 1'841 contrôles d'affiliation (dont 1'587 pour l'assurance maladie obligatoire).

3.2 Aide complémentaire et extraordinaire veveysanne

Le secrétariat des garderies de Vevey continue de gérer les prestations spécifiques de la commune pour les habitants de Vevey. Un 0,1 EPT est dévolu à cette activité.

Il s'agit de l'aide complémentaire veveysanne aux bénéficiaires de PC AVS/AI et du remboursement des cartes de bus.

L'aide communale veveysanne est versée trimestriellement aux personnes bénéficiant des prestations complémentaires à l'AVS ou à l'AI et répondant aux conditions prévues par le règlement communal. Elle est complétée, en fin d'année, par une allocation spéciale. En 2008, 348 (345 pour 2007) ayants droit ont bénéficié. La dépense totale s'est élevée à CHF 446'235.- (442'199.- en 2007).

Le 5 décembre 2008, 669 (650) paquets de Noël ont été préparés par nos services et distribués aux bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI par l'association des 4 Roues de Secours qui cette année s'est organisée avec 32 équipes de bénévoles.

Ventes à prix réduit de cartes de bus

En 2008, 330 (365 en 2007) subventions de CHF 7. ont été octroyées aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI pour l'achat de cartes de bus VMCV.

3.3 Nonagénaires et centenaires

Le service continue à organiser pour chaque anniversaire significatif une visite d'un représentant de la Municipalité, en principe pour toute personne fêtant ses 90 ans ainsi que, en coordination avec la Préfecture, pour les anniversaires de 100 ans et chacune des années suivantes. En 2008, 36 personnes (28 femmes et 8 hommes) ont fêté leur 90 ans; 3 personnes (2 femmes et un homme) ont fêté leur 100 ans. Sur ces 39 jubilaires, 32 ont accepté une visite des Autorités; elles ont été assurées par notre huissier accompagné par M. Lionel Girardin (24 visites); ce dernier a été remplacé à huit reprises par MM. Laurent Ballif, Marcel Martin et Jérôme Christen.

Nombre d'affiliés, bénéficiaires et ayants droit au 31 décembre 2008		
Habitants de Vevey	2008	2007
Personnes de condition indépendante (PCI)	453	604
Personnes sans activité lucrative (PSA)	1198	1274
Employeurs de personnel	429	436
Ayants droit aux allocations familiales (AF)	671	248
Ayants droit aux rentes AVS/AI	1878	1870
Ayants droit aux prestations complémentaires AVS/AI	1053	1026
Total des dossiers d'affiliés et d'ayants droit	5682	5458
Bénéficiaires de subside à l'assurance maladie	5492	4937
Nombre total d'affiliés, ayants droit et bénéficiaires	11174	10395

3.4 Aînés divers

Le 24 septembre 2008, s'est déroulée la traditionnelle croisière CGN offerte aux aînés veveysans. 199 personnes y ont participé dont 157 payantes. Cette action est subventionnée par la Fondation Haefeli-Meylan à Corseaux.

De plus, nous soutenons le groupement de gymnastique «Les Vaillants» en prenant en charge les frais de location de la salle paroissiale Ste-Claire pour un montant de CHF 1'580.-.

4. Activités interculturelles

4.1 Commission municipale

Cette commission s'est réunie à trois reprises en 2008, avec pour objectif principal de trouver un fonctionnement plus efficace dans le cadre de ses séances et des objectifs que nous souhaitons atteindre, puis de lancer des groupes de travail en vue de l'élaboration et de la réalisation de certains de ces projets.

Cinq groupes de travail ont finalement été nommés lors de la séance du mois de décembre et vont s'atteler aux projets suivants pour 2009 :

- travail autour des points forts du plan de législation et priorisation pour la 2^e moitié de celle-ci ;
- création d'un bulletin d'information autour des questions d'intégration et de migration ;
- mise sur pied d'une rencontre entre les déboutés du centre EVAM* et les députés ;
- mise sur pied d'une rencontre veveysanne autour de l'intégration, favorisant la rencontre des personnes venant de cultures différentes («états généraux de l'intégration»), tout en évitant de créer une «fête multiculturelle bis»;
- préparation d'une action en lien avec une des journées « officielles » comme la journée des réfugiés, la semaine de la lutte contre le racisme, etc.

4.2 Délégué à l'intégration

L'adjoint au chef de service a participé à différentes rencontres au niveau cantonal ou fédéral dans le cadre de sa fonction de délégué à l'intégration.

Des contacts réguliers sont entretenus avec la coordinatrice cantonale en matière d'intégration des étrangers et la prévention du racisme,

ainsi qu'avec les délégués nommés dans d'autres villes du canton (Lausanne, Renens).

Plusieurs contacts ont eu lieu avec des personnes migrantes pour des informations ou des échanges.

Collaboration également avec les autres intervenants en matière d'intégration dans la région, que cela soit avec les personnes travaillant pour Appartenance – Espace femmes, Français en Jeu, Lire et Ecrire, ou encore avec la responsable régionale de l'EVAM, notamment autour du centre d'accueil d'urgence pour les requérants d'asile déboutés.

La coordination du «Projet urbain – Général Guisan» et de la Fête des voisins, en collaboration avec le délégué agenda 21 fait également partie des tâches attribuées au délégué à l'intégration.

Des demandes de soutien pour des projets locaux lui sont soumises pour préavis comme par exemple une demande de soutien pour la rencontre internationale de Capoeira. La mise au budget d'un montant plus important pour de tels soutiens dès 2009 permettra de soutenir d'autres manifestations ou projets locaux favorisant l'intégration ou la mixité culturelle.

Le délégué à l'intégration a également été consulté par la coordinatrice cantonale en matière d'intégration pour les projets veveysans déposés au canton en vue d'une demande de soutien financier.

4.3 Projet urbain – intégration sociale

Dans le cadre du programme fédéral «Intégration sociale dans les zones d'habitation», l'action menée depuis 2005 dans le quartier de Général Guisan a été choisie comme l'un des projets partenaires des «Projets urbains» sélectionnés par les services fédéraux qui conduisent cette action. Le fait de participer à ce projet offre des possibilités de rencontrer les représentants des autres villes participantes lors de journées de travail et d'échanges, de bénéficier d'un suivi par un représentant d'un service fédéral, dans notre cas une coordinatrice de l'office fédéral des migrations, M^{me} Ruth Tennenbaum, une visibilité accrue de l'action menée (présentation des projets sur les pages web de l'office fédéral de l'aménagement du territoire, dans

des communiqués de presse, etc.). La Confédération a promis une contribution de CHF 50'000. pour ce projet, dont le budget pour les trois ans (2009 – 2011) s'élève à CHF 588'640. . Le canton y participera également par le budget destiné au soutien des mesures d'intégration, mais le montant n'est pas encore connu à ce jour.

Par ailleurs, le cours de français «niveau 2», mis sur pied dans le cadre du projet, est également financé via les contributions de l'office fédéral des migrations et du canton aux cours de langue à hauteur de 72,5% (voir plus bas).

Cette action, menée en collaboration avec différents services communaux (Agenda 21, Animation Jeunesse, direction des espaces publics, office de l'urbanisme) et des associations privées intervenant dans le quartier (ACT, Appartenances), après une première étape de consultations de la population et des services concernés, entre maintenant dans une phase de réalisation plus concrète. Ainsi, un architecte a été mandaté afin d'élaborer un projet de maison de quartier prévue dans des locaux qui vont se libérer courant 2009. Un groupe de conduite du projet a également été mis en place. Il devrait permettre le suivi de l'ensemble du projet et de redynamiser notamment les aspects de la démarche participative entamée au sein de la population composant ce quartier.

4.4 Projets soutenus par l'ODM* et le canton

Avec l'entrée en vigueur de la L'Etr* au 1er janvier 2008 et du changement de financement des mesures d'intégration qui en découle, les demandes de soutien financier des mesures d'intégration sont désormais traitées par les cantons. Pour le canton de Vaud, c'est le bureau de la coordinatrice en matière d'intégration des étrangers et de prévention du racisme qui est chargé de ces tâches. Le Conseil fédéral désigne les domaines dans lesquels des contributions financières sont attribuées. Pour la période 2008 – 2011, le point fort principal est «Langue et formation», pour promouvoir l'apprentissage de la langue. En effet, en référence à l'article 53, alinéa 3, L'Etr, «la Confédération, les cantons et les communes encouragent en particulier l'appren-

tissage d'une langue nationale, la promotion professionnelle et les mesures de prévention en matière de santé; ils soutiennent les efforts déployés en vue de favoriser la compréhension mutuelle entre populations suisse et étrangère et de faciliter leur coexistence ».

Pour l'année de transition 2008, les subventions ont été encore versées directement par la commission fédérale de migration (CFM, anciennement CFE, commission fédérale des étrangers). Pour les projets prévus dès 2009, les demandes de soutien financier pour les cours de langue sont à adresser directement au canton. En principe, la répartition des participations financières est la suivante pour les projets répondant aux critères du point fort 1 - Langue et formation: Confédération 45%; canton 27,5%, communes et/ou organismes porteurs de projet 27,5%, ce qui signifie en gros que pour 1 franc engagé dans une telle mesure, l'organisateur en touche 3 autres du canton et de la Confédération!

Dans cette optique, nous avons déposé une demande de soutien pour la pérennisation du cours de français déjà en place et réservé aux femmes. En effet, ce cours, organisé à notre entière satisfaction par l'association « Français en jeu », répond à une réelle demande et ne désemplit pas depuis son déplacement au centre ville. Par sa formule « semi-intensive », à savoir trois matinées de deux heures, il vient compléter judicieusement les offres régionales de cours de français mises en place par Appartenances, Français en jeu et Lire et Ecrire, trois organisations qui sont au bénéfice de subsides communaux directs, ou indirects par les buts optionnels de la RAS.

Dans le cadre du «Projet urbain – Général Guisan», nous avons également élaboré, en collaboration toujours avec l'enseignante de Français en jeu, le projet d'un deuxième cours de français. Dans la perspective du processus d'intégration, nous voulons ouvrir ce cours aux hommes et femmes et offrir un niveau d'enseignement plus élevé que le premier, toujours avec la formule du semi-intensif, cette fois regroupé en deux matinées de trois heures. Ceci permettra aussi à l'enseignante de mieux répartir les apprenants dans les deux cours selon leur niveau individuel.

Les associations «Appartenance-Riviera» et «Animation Jeu» (Jouerie de Gilamont) ainsi que la direction des écoles primaires ont également déposé des projets de cours ou d'activités en lien avec l'apprentissage du français.

La réponse définitive concernant le soutien financier de ces différents projets devrait être connue dans le courant du printemps 09.

Au niveau cantonal, des projets dans d'autres domaines peuvent également trouver un financement partiel. Les domaines retenus en priorité par le Conseil d'Etat sont «Langue et formation», «Marché du travail», «Politique d'accueil», «Cohabitation dans les quartiers et zones périurbaines», «Ecole, famille, égalité» et « Prévention du racisme et compréhension interreligieuse».

4.5 Fête des voisins

Organisée pour la 2^e fois en collaboration avec Agenda 21, l'idée d'une rencontre avec les voisins immédiats lors d'un souper canadien au bas de l'immeuble prend toujours plus de place aussi à Vevey. Ainsi, ce ne sont pas moins de 31 fêtes qui ont fleuri dans la ville lors de cette manifestation le dernier mardi du mois de mai. A noter l'élan de l'Association Vevey-Ouest (AVO), qui a mis sur pied une grande fête pour le quartier à la rue Blanchoud.

20 organisateurs ont profité de la mise à disposition de tables et de bancs fournis par la voirie et deux ont souhaité la fermeture d'un bout de rue pour y organiser leur fête. Ces collaborations entre différents services pour contribuer à la réussite de cette manifestation sont très appréciées. Les organisateurs pouvaient à nouveau bénéficier de matériel pour faire connaître la fête dans leur immeuble ou quartier, et ont également reçu un «kit apéro» mis à disposition par un sponsor. En vue de promouvoir la solidarité de proximité, nous avons également essayé de lancer l'action «et si mon voisin avait besoin de moi», en proposant un panneau à afficher dans le hall d'entrée de l'immeuble et permettant de noter ses besoins ou ses disponibilités pour fournir une aide à son voisin. Malheureusement, cette action n'a pas rencontré l'écho espéré.

Nous avons également reçu plusieurs demandes pour du matériel de

la fête des voisins de personnes habitant à l'extérieur de la commune et y avons répondu avec plaisir. Pour 2009, nous allons proposer l'extension de cette manifestation « officiellement » dans les autres communes du district.

4.6 Réseau activités interculturelles

Avec plusieurs membres de la commission des activités interculturelles, nous avons participé à la journée nationale des commissions d'intégration sur le thème « Bien informé – bien intégré », en référence à l'art 56 de la LEtr, qui précise le devoir d'information de la Confédération, des cantons et des communes envers les étrangers.

Un autre point fort, permettant des rencontres et des échanges avec les différents intervenants de la région impliqués dans la promotion de l'intégration des personnes migrantes, a été le forum sur l'intégration pour l'Est vaudois. Là encore plusieurs membres de la commission ont été présents et ont participé aux différents ateliers proposés lors de cette rencontre.

5. CSI* et RAS* Riviera

La RAS est composée de 14 communes et gère trois structures, à savoir les CSI* de Montreux et Vevey, et l'AAS de La Tour-de-Peilz.

Le CSI de Vevey dessert 12 communes :

- Blonay
- Chexbres
- Corsier
- Corseaux
- Chardonne
- Jongny
- La Tour-de-Peilz
- Puidoux
- Rivaz
- Saint-Légier
- Saint-Saphorin
- Vevey

5.1 Composition des autorités politiques avec nouvelle législation

Conseil intercommunal; président en 2008: M. Serge Jacquin (Chardonne).

Membres: M^{me} Sylviane Balsiger (Blonay), M^{me} Ruth Ducret-Wyler (Chexbres), M^{me} Martine Ecoeur (Corseaux), M^{me} Ursula Bucher (Corsier-sur-Vevey), M. Sébastien Eienberger

(Jongny), M. Jacques Delaporte (Montreux), M. Jean-Paul Favre (Puidoux), M. Niklaus Schuler (St-Légier-La Chiésaz), M^{me} Marianne Mühlethaler (St-Saphorin), M. Frédéric Grognez (La Tour-de-Peilz), M^{me} Sylviane Friedli (Rivaz), M^{me} Madeleine Burnier (Vevey), M. Pierre-Louis Henchoz (Veytaux).

Comité de direction - président: M. Laurent Wehrli (Montreux).

Membres: M. Jean-Daniel Delay (Cercle de St-Saphorin), M^{me} Fabienne Curchod (Cercle de Corsier), M. Bernard Degex (Blonay – St-Légier-La Chiésaz), M^{me} Christine Chevalley (Veytaux), M. Lionel Girardin (Vevey), M^{me} Nicole Rimella (La Tour-de-Peilz), M^{me} Edith Willi (Montreux).

5.2 Personnel

Au 31 décembre 2008, les effectifs du CSI sont les suivants :

- Direction : 2.5 EPT
- Assistants sociaux : 12.4 EPT
- Administratifs : 10.0 EPT
- Enquêteur : 0.4 EPT
- Conseiller en insertion : 1.0 EPT

5.3 Le Revenu d'Insertion – Généralités

Reprécisons ici ce qu'est le RI : il garantit le minimum vital aux personnes dans le besoin, favorise leur indépendance économique et personnelle et assure leur intégration sociale et professionnelle. Le RI est subsi-

diaire aux autres assurances sociales. Il est calculé selon la situation spécifique de chaque personne et évalué par les professionnels du CSI, selon des normes cantonales.

Il est donc destiné à toute personne :

- dont le revenu financier se situe au-dessous du minimum vital défini par des barèmes cantonaux ;
- qui souhaite, en cas de besoin, bénéficier d'une aide à l'insertion sociale et/ou professionnelle et qui s'engage à tout mettre en œuvre pour retrouver son autonomie.

5.3.1 Appui social

L'offre du CSI ne se limite pas aux seules prestations financières. Elle comprend également un soutien personnalisé, destiné à aider la personne à retrouver ses capacités, à être autonome, lui permettant de favoriser sa réinsertion sociale ou professionnelle.

5.3.2 Mesures d'insertion

Une fois le droit au RI reconnu, des mesures d'insertion sociales et/ou professionnelles sont proposées, en collaboration avec l'ORP* de Vevey. Auparavant, seuls les bénéficiaires du RMR pouvaient y avoir accès.

5.3.3 Prestations financières

Une aide financière est déterminée par des normes cantonales. Elle prend en compte les membres de la famille vivant dans le même ménage.

Le requérant, pour avoir droit à des prestations financières, ne doit pas avoir une fortune dépassant CHF 4'000.- pour une personne seule, CHF 8'000.- pour un couple + CHF 2'000.- par enfant, mais ne peut dépasser CHF 10'000.- par famille.

5.4 Statistiques Centre social intercommunal

5.4.1 Nombre de dossiers RI* en 2008

En 2008, nous avons ouvert 1229 (1185) dossiers RI, ce qui représente une hausse de 3.7% par rapport à 2007.

La répartition des bénéficiaires RI selon leurs origines est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Le montant alloué pour ces 1229 (1185) dossiers RI s'élève à CHF 18'094'457.50 (CHF 17'070'880.10). Les encaissements se montent à CHF 3'661'185.32 (CHF 2'589'296.10) et correspondent pour une grande part à des restitutions d'indemnités chômage et des rétroactifs de l'Assurance Invalidité.

5.4.2 Conseiller en insertion et Mesures d'insertion sociale (MIS)*

Le conseiller en insertion occupe un poste à 100% au CSI de Vevey. En 2008, nous avons octroyé 118 mesures pour un coût total de CHF 443'000. sur le budget cantonal. Sur ces 118 mesures, 65 ont été at-

CSI VEVEY, nombre de dossiers RI en 2008

âge	Nombre	Proportion		
18 à 21 ans 11 mois*	98	7.97%		
22 à 25 ans 11 mois	115	9.36%	213	17.33%
de 26 à 30 ans 11 m.	145	11.80%		
de 31 à 35 ans 11 m.	137	11.15%		
de 36 à 40 ans 11 m.	166	13.51%		
de 41 à 45 ans 11 m.	162	13.18%		
de 46 à 50 ans 11 m.	147	11.96%		
de 51 à 55 ans 11 m.	105	8.54%		
de 56 à 60 ans 11 m.	84	6.83%		
de 61 à 65 ans 11 m.	59	4.80%		
66 ans et plus	11	0.90%		
	1229			
* y. c. 16 dossiers dont le requérant principal est âgé de moins de 18 ans				
nationalité				
Suisse	668	54.35%		
Europe UE (15)	241	19.61%		
Europe UE (+12)	8	0.65%		
Autre Europe	135	10.98%		
Autre nationalité	177	14.40%		
	1229			

tribuées à des jeunes de 18 à 25 ans, soit le 55%. L'activité du CI* est donc équitablement répartie entre la population JAD* et les 26-64 ans.

Pour tout le canton de Vaud, le SPAS* propose un catalogue de 44 mesures destinées à tous les bénéficiaires du RI. Chaque mesure a un objectif particulier qui peut être la recherche d'un apprentissage ou d'un emploi, l'acquisition de compétences permettant un suivi par l'ORP, le rétablissement du lien social. En plus de ces mesures du catalogue, chaque centre social se voit attribuer un budget pour l'octroi de mesures individuelles. En 2008, 45 mesures individuelles ont été attribuées. Ces mesures sont un complément indispensable aux mesures du catalogue car elles permettent de personnaliser le suivi et de travailler sur des objectifs spécifiques (cours de langue, cours Croix-Rouge pour travailler en EMS, permis de cariste ou de conduire, développement personnel, mise à niveau scolaire en vue d'un apprentissage, etc.)

En août 2008, 11 jeunes sont entrés dans le programme FORJAD*. Il y a donc actuellement 33 jeunes bénéficiaires de ce programme pour les volées 2006, 2007 et 2008 à Vevey. Au niveau du canton, ils sont 224 pour la volée 2008 et 537 au total pour les trois volées.

Fort des résultats obtenus depuis deux ans, le Conseil d'Etat souhaite dépasser le statut de projet-pilote et pérenniser ce programme. Pour ce faire, il s'agit d'orienter vers le programme FORJAD tout jeune adulte au RI sans formation professionnelle certifiée qui est en mesure de le suivre. Pour empêcher une installation durable à l'aide sociale, le RI deviendrait ainsi pour ses bénéficiaires de la classe d'âge de 18 à 25 ans, un dispositif d'orientation vers la formation professionnelle. L'objectif est d'atteindre le nombre de 800 jeunes adultes inscrits dans FORJAD dès la rentrée scolaire 2010/2011.

Il s'agit également de transférer le financement des frais d'entretien de ces jeunes adultes du RI aux bourses d'études.

Ce transfert se heurte en l'état à deux obstacles majeurs. Premièrement, en raison des normes actuelles en vigueur, le passage du RI aux bourses d'études des jeunes adultes peut occasionner une perte de revenu pour

les boursiers dépendants. En second lieu, le budget des bourses d'études se trouve à l'heure actuelle à la seule charge de l'Etat alors que le RI fait partie de la FS* qui prévoit une participation financière à hauteur de 50% pour le canton et les communes.

Pour dépasser ces obstacles, le Conseil d'Etat a mis en consultation, jusqu'à fin septembre 2008, un avant-projet de modification de la Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) visant l'intégration des bourses d'études dans la facture sociale. Les deux axes forts de ce projet sont les suivants :

1. L'harmonisation des normes du RI et de l'OCBE* dont le coût net pour l'Etat s'élèverait à hauteur de 8.6 millions de francs dès 2010. Sous l'hypothèse que le programme FORJAD permette de raccourcir la durée de la dépendance à une aide sociale des personnes concernées d'au moins deux ans sur tout leur parcours de vie, une économie réelle pour les collectivités publiques sera enregistrée et le bilan global du projet sera donc positif. Des économies nettes à hauteur de CHF 260'000. en 2009 et de CHF 400'000. en 2010 seront par ailleurs effectuées en matière de gestion administrative des dossiers des jeunes adultes suite à leur transfert des CSR* à l'OCBE.
2. La modification, dès 2009, de la composition de la FS tout en garantissant la neutralité des coûts pour les communes. Cette recomposition devrait se faire moyennant l'intégration des bourses d'études dans la FS en contrepartie de la reprise par le canton de l'ensemble des dépenses du SPJ* encore inscrites dans la FS ainsi que des charges nettes du COFOP*. Afin de garantir la neutralité des coûts pour les communes dans la durée, il y a lieu d'envisager une révision de l'«Accord Canton-Communes» pour la période allant jusqu'en 2017, soit le dernier exercice de la première phase définie dans cet accord.

Au-delà de l'aspect financier du programme FORJAD, il convient également de souligner la nécessité du soutien psycho-social dont ces jeunes ont besoin pour mener à

terme leur formation. Tous les jeunes actuellement dans le programme FORJAD sont suivis par la mesure ACCENT (accompagnement en entreprise) qui leur propose des appuis scolaires et des interventions ponctuelles auprès des employeurs.

Sources: *Datawarehouse et communiqué du Conseil d'Etat du 16 juillet 2008*

5.4.3 Enquêteur

Notre enquêteur est engagé par la Ville de Vevey à 100% mais travaille pour le CSI à 40%. Nous refacturons en fin d'année les autres 60% de son salaire au CSI de Montreux ainsi qu'aux CSR de Pully et Bex pour lesquels il travaille également.

Données statistiques:

Du 14 janvier au 10 décembre 2008, 22 enquêtes ont été déclenchées à l'encontre de bénéficiaires du RI.

Rapports finals:

17 rapports établis dont 11 positifs avec fautes avérées, soit :

- 8 pour dissimulation de ressources
- 1 pour dissimulation de ressources et élément de fortune
- 1 pour dissimulation de la composition du ménage
- 1 pour dissimulation de domiciliation.

Ces 11 rapports positifs font ou feront l'objet d'une décision de la part de l'AA*, calcul d'indu, sanction, réduction d'aide, plainte pénale.

A ce jour, cinq enquêtes/08 sont toujours en cours pour recherche « d'activité éventuelle non déclarée et dissimulation de la composition du ménage ».

5.4.4 Programme de prévention à l'endettement

En 2008, le canton de Vaud a poursuivi sa campagne de prévention. Il a surtout dressé un bilan de ses opérations antérieures afin de planifier l'exercice 2009. C'est ainsi que naîtra, entre autres, une hotline téléphonique qui orientera les personnes rencontrant des difficultés d'endettement, dès mai 2009.

5.4.5 Dossiers généraux et gestions financières

Le terme de dossiers généraux correspond aux dossiers que nous avons ouverts sans qu'ils soient des

dossiers RI, donc sans prestations financières. En 2008, nous avons ouvert 188 dossiers généraux (en 2007: 245).

En ce qui concerne les gestions financières, elles s'élevaient à sept en 2008 (2007: 8). Elles consistent à accompagner des clients pour qu'ils retrouvent leur autonomie dans la gestion de leurs budgets. Pour ces sept situations, les mouvements financiers se sont élevés à CHF 395'265.55 (2007: CHF 435'018.75).

5.4.6 Fonds de secours communal et « Aide communale aux chômeurs en fin de droit ayant charge de famille »

Dans de nombreuses situations, il n'est pas possible de couvrir certains frais de nos bénéficiaires RI par ce régime. Pour les Veveysans, nous faisons régulièrement appel au fonds de secours communal. En 2008, ce fut le cas dans 99 situations (2007: 128) pour un montant total de CHF 25'264.35 (2007: CHF 26'695.35). De nombreux fonds privés non communaux ont également été sollicités.

En 2008, l'aide communale aux chômeurs en fin de droit ayant charge de famille a permis à 151 familles veveysannes de bénéficier d'un don de Noël de CHF 150.- par famille, soit un total de CHF 22'650.-.

5.5 Assistance judiciaire

Notre service a également la responsabilité d'évaluer la situation financière des personnes sans trop de moyens financiers qui demandent l'assistance judiciaire. Cette prestation leur permet de faire appel à un avocat dont les honoraires sont pris en charge par l'assistance judiciaire (organisme cantonal) qui négocie alors un plan de remboursement avec les personnes qui ont pu en bénéficier. En 2008, ce ne sont pas moins de 104 déclarations de fortune que nous avons remplies en rencontrant ces demandeurs.

5.6 Services privés

La DASF met à disposition des institutions ci-après des locaux, une ligne téléphonique et un soutien pour la prise de rendez-vous:

- Consultation juridique du Centre Social Protestant (CSP)
- USE (Unité Socio Educative, ex office cantonal anti-alcoolique)
- Médiation familiale

- Permanence juridique de l'ordre des Avocats Vaudois (OAV)
- INCA (Bureau d'assistance aux émigrés italiens)
- Pro Infirmis, service d'aide et de conseils aux personnes handicapées et à leurs répondants
- Itinérance - Malley-Prairie qui vient en aide aux femmes victimes de violence conjugale.

5.7 MAMAC

MAMAC* a pour ambition de dénouer les situations dites « tourniquet », à savoir celles de personnes renvoyées d'un service à l'autre, comme sujet de sa compétence.

MAMAC réunit deux fois par mois les coordinateurs de ces trois services dans le cadre d'un organe de gestion, lequel fonctionne comme un centre de tri des situations détectées par les collaborateurs de terrain. Il s'agit de situations complexes en raison d'un cumul de difficultés, par exemple : absence de formation, maladie, situation psychosociale, absence de motivation, etc.

Les personnes retenues par l'organe de gestion sont ensuite convoquées en assessment (environ 4x par mois), en présence de représentants des trois services. C'est une occasion offerte à la personne de s'expliquer et d'être entendue par des professionnels qui sont réunis pour elle, afin de trouver une issue à sa situation. Un projet individualisé, valorisant, parfois inventif, est discuté et un contrat visant la réinsertion par étape est en principe signé par tous les partenaires présents. Un des services est désigné comme case manager et a pour tâche de suivre de près la réalisation du contrat.

En cas de difficultés, la situation est soumise à nouveau à l'organe de gestion.

L'année 2008 a permis aux trois institutions de construire leur confiance et leur reconnaissance mutuelle, gages d'efficacité pour mettre sur pied une organisation tenant compte de la complémentarité de leurs compétences.

Force est de constater que les situations examinées sont non seulement complexes, mais souvent anciennes et que le vécu des personnes est jalonné d'échecs répétitifs et de beaucoup de désillusions. Il s'agit dès lors d'évoluer dans le respect de la personne et à son rythme, sous peine

d'alimenter la spirale de la désinsertion.

L'évaluation de l'expérience pilote MAMAC aura lieu au printemps 2009. La décision d'étendre ou non à tout le canton cette collaboration devrait être prise au même moment.

5.8 Expulsions

En 2008, la Justice de Paix a prononcé 31 expulsions d'appartements à des Veveysans. Sept d'entre elles concernaient des clients connus du CSI. Lorsque nous recevons copie des prononcés d'expulsion, nous écrivons aux personnes avec enfants afin de leur proposer notre aide.

6. Accueil de la petite enfance Réseau REVE



Dans un souci d'efficacité et de cohérence régionale, a été créé au 1er janvier 2009 le REVE : Réseau Enfance Vevey et Environs. En font partie les communes de Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Chardonne, Jongny, La Tour-de-Peilz et Vevey; les associations l'Entraide familiale et Les Galopins; la Fondation des structures d'accueil de l'enfance de la Tour-de-Peilz; le Groupe Nestlé. Son but est d'accroître le nombre de places d'accueil et de donner des possibilités supplémentaires de placement aux habitants des communes avoisinantes de Vevey et aux employés des entreprises partenaires.

Selon la LAJE adoptée par le Grand Conseil le 20 juin 2006, qui se fonde sur l'article 63 al 2 de la Constitution vaudoise : « En collaboration avec les partenaires privés, l'Etat et les communes organisent un accueil préscolaire et parascolaire des enfants ». Cette disposition vise à assurer la qualité de l'accueil de jour des enfants, à en organiser le financement et à garantir un nombre suffisant de places.

Pour pouvoir bénéficier des subventions de la FAJE* issue de la LAJE, les structures d'accueil ont dû s'organiser en réseaux susceptibles de proposer au moins deux des trois

types d'accueil existant (préscolaire, parascolaire, familial de jour). C'est ainsi qu'est né le REVE, un des trois réseaux qui se sont constitués sur la Riviera.

Dotées d'une politique tarifaire unique, les structures du REVE gardent leur indépendance en termes d'organisation tout en ayant une gestion des demandes de placement centralisée. Les habitants des six communes concernées, soit un bassin de population de plus de 37'000 personnes et les employés du Groupe Nestlé auront accès à l'ensemble des places : 293 en préscolaire, 168 en parascolaire et 168 en familial de jour.

Le nombre de places est destiné à croître progressivement à l'horizon 2010, avec plusieurs projets prévus ou déjà en cours de réalisation.

6.1 Structures communales

En 2008, un travail de longue haleine quant à la reclassification salariale des éducatrices de la petite enfance au sein des structures communales a pu être mené à terme, en étroite collaboration avec le service du personnel. Cette nouvelle classification nous permettra certainement d'être plus concurrentiels sur le marché du travail et de repourvoir rapidement les postes vacants. Mais c'est aussi - et avant tout - une reconnaissance de la qualité du travail fourni quotidiennement par l'ensemble du personnel éducatif de nos structures, au bénéfice des enfants accueillis.

Formation

En 2008, quatre éducatrices ont terminé leur «formation complémentaire des professionnelles de l'accueil collectif de jour de la petite enfance» (CEFOC), formation de deux ans ; une éducatrice suit une formation en cours d'emploi d'éducatrice de la petite enfance à la HES-SO Valais.

Une éducatrice qui travaille avec nous depuis quelques années a pu commencer la formation d'assistante socio-éducative en emploi qui va l'amener au CFC en deux ans. Quatre autres apprenties sont en formation dans nos garderies.

Chaque garderie accueille également des stagiaires pour des stages de quelques semaines à plusieurs mois, soit en cours de formation dans les différentes écoles,

soit d'observation ou préalables à une formation. Plusieurs éducatrices suivent ou s'engagent à suivre la formation de «praticienne-formatrice» afin de garantir un encadrement de qualité aux apprenantes venant découvrir le travail sur le terrain dans nos structures d'accueil.

6.1.1 Les 70 ans de la garderie «Les Marionnettes»

Le point fort de la vie de nos structures d'accueil fut sans conteste la manifestation mise en place pour fêter les 70 ans de la garderie «Les Marionnettes». En effet, construite en 1937 par le Groupe Nestlé, sous l'impulsion de son président d'alors, M. Louis Dapples, la pouponnière Nestlé ouvrit officiellement ses portes le 9 septembre 1938. Dans les années 70, suite à la fermeture par les autorités cantonales des pouponnières offrant un accueil 24h sur 24, le bâtiment fut transformé pour accueillir les enfants en bas âge en accueil de jour et devint ainsi la garderie «Les Marionnettes».

Une cérémonie officielle, un spectacle de marionnettes pour les enfants fréquentant les garderies communales, une conférence publique sur le thème des attentes dans la collaboration entre familles et professionnels de l'accueil ont ponctué la semaine du 9 au 13 septembre dernier. Celle-ci s'est terminée par une journée portes-ouvertes qui a vu un défilé ininterrompu de personnes de tout âge, d'anciens «pensionnaires», de parents d'enfants accueillis, de professionnels travaillant dans d'autres structures. Tous ont eu du plaisir à découvrir cette magnifique garderie. Diverses animations mises sur pied ont permis de passer une journée durant laquelle chacun pouvait trouver son compte: château gonflable, clown, maquillage, démonstration hip-hop, stand «tartines», tartes confectionnées par la cuisine, lâcher de ballons.



Durant toute la semaine, une exposition de photos d'archives sur la construction de la garderie, d'articles de journaux tirés des archives communales retraçant l'histoire de l'accueil de la petite enfance à Vevey, ou encore faisant le point sur les projets futurs, permettait aux visiteurs de prendre conscience du chemin parcouru dans la prise en charge des enfants en bas âge. Tout le matériel collecté pour cette exposition va également servir à l'édition d'un livre-souvenir qui devrait sortir de presse au cours du printemps 2009.

Dans ces festivités, l'équipe des «Marionnettes» n'a pas été oubliée: elle s'est retrouvée pour une soirée conviviale autour d'un repas, placé sous le thème du chaperon rouge.



6.1.2 Nos partenaires

Les communes du cercle de Corsier et la commune de La Tour-de-Peilz ont signé, depuis 2002, un accord de collaboration avec notre commune en matière d'accueil de la petite enfance. Un protocole précise la contribution de celles-ci au déficit de nos garderies.

En 2008, le nombre de journées de placement des enfants domiciliés dans les communes partenaires a été le suivant:

Corseaux	1'022
Corsier-sur-Vevey	2'067
Chardonne	1'110
Jongny	931
La Tour-de-Peilz	1'536
Total	6'666 (2007: 7'269)

Nestec SA couvre le déficit de nos structures d'accueil, au prorata du nombre d'enfants/journée placés au cours de l'année. En 2008, 71 (2007: 79) enfants des collaborateurs de Nestec SA ont été placés dans les garderies veveysannes, dont 22 (27) domiciliés hors Vevey, pour un total de 8'246 (9'237) journées. Les contributions de nos partenaires pour 2008 seront versées en 2009.

6.1.3 Comptes garderies

La fréquentation et les charges des différents lieux d'accueil se trouvent dans le tableau «Accueil de la petite enfance à Vevey», ci-dessous.

bleau « Accueil de la petite enfance à Vevey ».

6.2.2 Réseau « Accueillantes en milieu familial »

Depuis le 1^{er} juillet 2008, le réseau des accueillantes en milieu familial est géré par la commune de La Tour-de-Peilz. En effet, selon les exigences de la LAJE (Loi sur l'accueil de jour des enfants), la coordinatrice chargée de la surveillance du réseau doit être employée d'une commune et non d'une association. Compte tenu également que les réseaux des accueillantes en milieu familial doivent

garderies communales. Répondant à une demande toujours plus importante de parents veveysans et disposant de places libres, les responsables accueillent plus d'enfants de notre commune que les 5 places réservées. Avec les nouvelles définitions contenues dans la LAJE (Loi sur l'accueil de jour des enfants), cette structure a rejoint le réseau REVE au 1^{er} janvier 2009.

6.3 Nouveaux projets de structures d'accueil de l'enfance

Trois projets pour la mise en place de nouvelles structures commu-

GARDERIES COMMUNALES												
	Places	Familles	dont a) fam. m-p.	enfants par jour		nombre de journées		Charges, y compris administration	contributions des familles	b) contributions des partenaires	Subventions FAJE	A charge de Vevey
				2007	2008	2007	2008					
Les Marionnettes	100	150	37	98	102	21'248.60	21'991.30	2'370'471.50	772'650.75	450'451.95	282'062.00	865'306.80
La Barcarolle	49	86	11	42	42	9'438.00	9'725.40	1'031'788.74	492'390.35	211'318.85	130'624.00	197'455.54
Les Sapins	25	46	7	22	23	5'223.20	5'201.50	823'073.81	233'233.35	121'845.00	99'061.00	368'934.46
Les Cèdres	56	83	9	47	50	10'875.00	11'517.50	1'674'894.21	511'101.25	233'531.70	187'389.00	742'872.26
Vevey Est c)	24							104'054.50	15'854.50		64'800.00	23'400.00
Total garderies communales											2'197'969.06	
Subventionnement des enfants placés dans les garderies de La Tour-de-Peilz												33'447.60
a) fam. m-p- = familles monoparentales b) Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz, Nestec S.A. c) début d'activité août 2008; résultats transitoires												
Association d'entraide familiale												
UAPE	Places	Enfants	fréquentation en moyenne sur l'année				Charges	contributions des familles	contributions de tiers	Subventions FAJE / OFAS		
			trajet	matin	midi	après-midi						
La Campanule	24	58	4	10	28	18	281'234.45	97'318.30	2'601.10	18'203.00	163'112.05	
La Pomme d'Or	30	81	4	7	35	20	406'620.70	148'595.60	19'410.45	27'884.00	210'730.65	
Les Crédeilles	24	28	1	4	16	11	247'964.05	79'793.10	2'227.35	126'143.60	39'800.00	
Accueillantes en milieu familial (anc. réseau mamans de jour)	Accueillantes au 31.12.2008		Enfants placés au 31.12.08		Le réseau des accueillantes en milieu familial est géré par la Commune de La Tour-de-Peilz depuis le 1 juillet 2008, en application de la LAJE.							
	Réseau		Vevey		Réseau		Vevey					
	64		17		247		58		26'344.65			
Structures privées subventionnées												
Les Galopins	15							subventionnement de 5 places réservées aux veveysans				70'000.00
Point du Jour	12							prise en charge du loyer				8'400.00
Total subventionnement structures privées											518'387.35	
Dépense totale pour l'accueil de la petite enfance, après déduction des participations des parents et des apports fédéraux, cantonaux et tiers:											2'749'804.01	

6.1.4 Liste d'attente

Fin 2008, plus de 220 enfants étaient en liste d'attente pour une place dans nos garderies.

6.2 Accueil privé subventionné

6.2.1 Unités d'accueil parascolaire (ex UAPE: Unités d'accueil pour écoliers)

Trois structures d'accueil parascolaire sont gérées par l'association d'Entraide familiale de Vevey; il s'agit de «la Pomme d'Or», «La Campanule» et «Crédeilles». Ces structures bénéficient d'une garantie de déficit de la part de la commune de Vevey. 186 enfants y ont trouvé une place durant cette année. Les données concernant l'accueil parascolaire sont rapportées dans le ta-

bleau « Accueil de la petite enfance à Vevey ». être organisés en caisse centrale, l'association d'Entraide familiale de Vevey a préféré ne plus continuer à assumer cette charge de travail conséquente. Dès le 1^{er} juillet 2008, les accueillantes en milieu familial sont au bénéfice d'un contrat de travail avec la commune de La Tour-de-Peilz. Précisons que ce réseau est membre du réseau REVE depuis le 1^{er} janvier 2009. Au 31 décembre 2008, 63 accueillantes en milieu familial gardaient 247 enfants.

6.2.3 Les Galopins

La ville de Vevey verse une subvention de CHF 50'000.- par année aux Galopins en contrepartie de 5 places réservées aux habitants de la commune et facturées au tarif en vigueur dans les

nales ont été acceptés par le Conseil communal en 2008. L'une d'elles, qui offre 24 places d'accueil parascolaire a déjà ouvert ses portes à la rue d'Italie 29 en août 2008. Des travaux complémentaires auront lieu ces deux prochaines années pour arriver à une capacité totale d'accueil de 54 enfants, en pré et parascolaire.

Les deux autres projets concernent, pour l'un l'ouverture d'une garderie de 90 places sur le site des Moulins de la Veveyse (ex ACMV) en 2010, et l'autre l'implantation d'une structure de 51 places sur le site des Perles d'Azur à la rue de l'Union. Ce projet qui devrait voir le jour en 2009 est mené en collaboration avec le Groupe Nestlé.

6.4 Commission municipale sur la famille

La commission famille s'est réunie à deux reprises en 2008. Forte de onze membres, elle s'est intéressée à la situation dans les garderies, aux projets de création de nouvelles structures. Elle a aussi été tenue au courant de l'évolution du projet qui a abouti à la constitution du réseau REVE (Réseau enfance Vevey et environs) au 1^{er} janvier 2009.

7. Office du logement

7.1 Prestations de l'Office

7.1.1 Logements subventionnés

Les logements subventionnés que notre commune a permis de mettre sur le marché ne peuvent, de loin pas, suffire aux besoins, d'autant plus qu'ils ne se libèrent guère. L'office du logement instruit les demandes de location et détermine le droit d'occuper un logement construit avec l'aide des pouvoirs publics. Il procède à des contrôles réguliers.

En 2008, l'Office communal du logement a terminé le contrôle de la situation des locataires des immeubles de l'avenue de Gilamont 62-64 et 66 et du boulevard Charmontey 41-47 (commencé en 2007). Il a, en outre, procédé au contrôle de la rue d'Italie 5-13 et 15-17 et en a commencé un à la rue des Jardins.

Les charges communales liées à l'abaissement des loyers, pour l'ensemble des logements actuellement subventionnés, ont évolué comme suit :

1997	CHF 616'653.--
1998	CHF 769'885.--
1999	CHF 685'332.--
2000	CHF 568'338.--
2001	CHF 601'056.--
2002	CHF 617'451.--
2003	CHF 570'084.--
2004	CHF 497'044.--
2005	CHF 397'994.--

2006	CHF 356'893.--
2007	CHF 311'437.--
2008	CHF 265'363.--

7.1.2 Projets subventionnés

Il n'y a pas eu de nouveau projet à l'étude en 2008, si ce n'est celui d'analyser la pertinence de subventionner une partie des logements des tours de Gilamont 65 et 67 qui seront rénovées. Avec la projection des futurs loyers qui resteront abordables après travaux, il n'a pas paru opportun d'aller plus loin dans ce projet.

Nous pouvons rappeler les projets en cours dans le tableau ci-contre.

7.1.3 LAAL* – LDTR*

Au 1^{er} juin 2008, le taux de vacance d'appartements libres s'élevait à 0.3 (en 2007: 0.64). Depuis 1991, le taux de vacance n'a jamais été aussi bas. Précisons qu'il y a une situation de pénurie quand celui-ci se situe en dessous de 1.5.

Demandes d'autorisation de démolition, de transformation, de rénovation ou de changement d'affectation de maisons d'habitation ou de logements

L'office communal du logement est chargé de la préparation des préavis municipaux en matière d'autorisation de démolition, transformation et rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR du 4 mars 1985). En 2008, 11 (11 en 2007) demandes d'autorisation ont été traitées.

Demandes d'aliénation d'appartements loués

L'Office du logement a également mandat de préparer les préavis municipaux en matière d'aliénation d'appartements loués (LAAL du 11 décembre 1989). En 2008, quatre

Adresse	Nombre	Prévision
	Logements	réalisation
Subriez A (accepté par le Conseil)	34	2009
Marronniers 6 (Accepté par le Conseil)	15	2010
Moulins de la Veveyse, îlot A (à l'étude)	15	2010
Moulins de la Veveyse, îlot B à D (à l'étude)	45	2011

(6 en 2007) demandes ont été traitées.

7.2 Commission municipale du logement

Composée de 16 membres, la commission s'est réunie à deux reprises en 2008. Elle a été tenue au courant des dossiers en préparation pour la mise en place d'une aide individuelle au logement et de la future implantation d'un centre d'accueil de nuit d'urgence à Vevey. De plus, elle a pu échanger autour d'un futur projet de logements de transition, nommé «Apollo» et qui devrait être présenté au Conseil communal courant 2009.

7.3 Aide individuelle au logement

Lors du Conseil communal du 10 avril 2008, les conseillères et conseillers avaient accepté le préavis municipal sur la mise en place de l'AIL. Cette dernière est une aide financière directe destinée à des ménages avec enfants qui disposent d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à leurs besoins, mais qui doivent supporter une charge locative trop importante par rapport à leurs revenus. L'AIL propose, dans les limites de loyers, de ramener la charge locative à un niveau acceptable en compensant la différence entre le loyer réel et le loyer supportable.

Cette aide découle en premier lieu de la nouvelle constitution vaudoise et de son article 67 ainsi que du règlement cantonal sur l'AIL du 5 septembre 2007. La commune de Vevey est la première commune vaudoise à appliquer ce règlement qui ne s'exécute que sur une base volontaire de la part des communes.

La mise en place de cette AIL a rencontré de nombreuses difficultés

Notre commune «dispose» actuellement des logements suivants:

Av. de Gilamont 57-59	46 appartements
Rue des Jardins 1-3	44 appartements
Av. de Rolliiez 7-9-11 « En Subriez »	34 appartements
Rue du Torrent 4-6	24 appartements
Av. de Gilamont 62-64-66 « Gilamont-Village »	60 appartements
Bd de Charmontey 41-47	32 appartements
Rue d'Italie 5-13	24 appartements
Rue d'Italie 15-17	6 appartements
Total	270 appartements

liées à l'impossibilité d'utiliser le règlement cantonal pour pouvoir rendre des décisions aux demandeurs. A ce jour, cinq familles bénéficient de cette aide, 20 dossiers sont en attente de décision (par manque de clarté du règlement cantonal) et huit dossiers ont été refusés.

8. Divers

8.1 Activités du municipal

Il revient au municipal en charge de la Direction des affaires sociales et familiales de représenter la commune auprès de nombreuses associations, fondations et comités de direction d'associations de communes ou de droit privé. Durant l'année 2008 et au vu de l'actualité de cette période, le travail pour l'ensemble de ces instances a pris une dimension importante et ne devrait pas diminuer avec les années à venir. En effet, les enjeux liés à la petite enfance, aux soins à domicile, aux problématiques de logements, la paupérisation de certaines catégories de personnes et le maintien de la qualité de prestations sociales ne relèvent plus uniquement de la politique de la commune mais bien d'une collaboration accrue au niveau régional voire entre districts. La commune de Vevey, par sa taille mais aussi par son statut de com-

mune centre a un rôle important à jouer que cela soit comme initiatrice de nouveaux projets, comme garante de la continuité et finalement comme centre de compétences sur de nombreux sujets de la politique sociale et familiale. Une action forte a été menée avec l'office du logement afin de limiter les effets des rénovations de bâtiments dites différées sur les loyers. Un recours sur une décision cantonale a été déposé auprès de la Cour de droit administratif et public qui a permis, bien que n'ayant pas abouti sur le fond, de faire reconnaître la commune, respectivement les communes du canton, comme acteurs du logement sur leur territoire et pouvoir ainsi recourir à l'encontre des décisions cantonales.

Afin de soutenir le travail effectué par la coopérative de la Valsainte et permettre de reconnaître son action sociale la Municipalité a accédé à leur demande et autorise le municipal des affaires sociales et familiales à faire partie du leur comité.

Durant l'année 2008, M. le municipal Lionel Girardin a été sollicité par la Fédération vaudoise des retraités afin de tenir une conférence-causerie sur la solidarité intergénérationnelle. Dans le même ordre d'idée, l'association AVEC – centre d'appui à la vie

associative – a souhaité que le municipal de Vevey en charge des questions de politique sociale participe à la table ronde, qui regroupait les municipaux de Lausanne, Yverdon, Vevey, des représentants de l'Union des communes vaudoises ainsi que M. Pierre-Yves Maillard, organisée à l'occasion de ses 20 ans d'existence.

8.2 Site internet DASF

En 2008, l'entier de nos pages internet a été revisité et actualisé quant au fond et à la forme du contenu sur le site www.vevey.ch

8.3 Noël du cœur

Pour la quatrième année consécutive nous avons soutenu un groupement de personnes, sous la direction de Mme Isabelle Napoli, qui a organisé un Noël du Cœur le 25 décembre 2008, offrant ainsi un repas de fête aux personnes esseulées devant la gare de Vevey. Cette manifestation du cœur a rencontré un vif succès.

*Lionel Girardin, municipal
Christophe Bornand, chef de service*

*Suivi des réponses aux vœux de
la commission de gestion, exercice 2007: néant*

Éléments mis en valeur par un astérisque

AA :	autorité d'application	GINKGO :	cellule de soutien destinée aux jeunes en difficulté entre 14 et 25 ans
AAS :	agence d'assurances sociales	GPSHL :	groupement police sportive du haut-léman
ADSL :	technologie de communication haut-débit permettant d'utiliser les lignes téléphoniques déjà existantes afin d'accéder à internet (asymmetric digital subscriber line)	HES :	haute-école spécialisée
AEMO :	service d'action éducative en milieu ouvert	IDHEAP :	institut des hautes études en administration publique
AF :	allocations familiales	JAD :	jeunes en difficultés
AFM :	association de la ferme Menthée	LAAL :	loi concernant l'aliénation d'appartements loués
AI :	assurance invalidité	LAJE :	loi sur l'accueil de jours des enfants
AIL :	aide individuelle au logement	LDTR :	loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation
APG :	allocation pour pertes de gains	LEtr :	loi fédérale sur les étrangers
ASR :	association sport Riviera	MAMAC :	abréviation de l'expression allemande pour « assessment : bilan médical, appréciation du potentiel professionnel par rapport au marché du travail et gestion par cas »
ASTAG :	association suisse des transports routiers	MSAP :	musée suisse de l'appareil photographique
ATAC :	association tous artistes confondus	OCBE :	office cantonal des bourses d'études
AVS :	assurance vieillesse et survivants	ODM :	office fédéral des migrations
CEP :	centre d'éducation permanent pour la fonction publique	ORP :	office régional de placement
CFM :	commission fédérale de migration	OSEO :	œuvre suisse d'entraide ouvrière
CI :	conseiller en insertion	PC :	prestations complémentaires
CNA :	caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents	PPLS :	prestations en psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
COCU :	comité culturel	PROMOVE:	promotion économique de la Riviera
COFOP :	centre d'orientation et de formation professionnelle	RAS :	région d'action sociale
CORAT :	commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire	REVE :	réseau enfance Vevey et environs
CPEJ :	atelier coup de pouce emploi jeunes	RI :	revenu d'insertion
CROSP :	centre régional d'orientation scolaire et professionnelle	SAI :	service des affaires intercommunales
CSI :	centres sociaux intercommunaux	SATOM :	société anonyme pour le traitement des ordures ménagères du haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône
CSR :	centres sociaux régionaux	SCRIS :	service cantonal de recherche et d'informations statistiques
CVAJ :	centre vaudois d'aide à la jeunesse	SIGE :	service intercommunal de gestion
DD :	développement durable	SMUR :	service mobile urgence et réanimation
DFJC :	département de la formation, de la jeunesse et de la culture	SPAS :	service de prévoyance et d'aide sociales
ECA :	établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels	SPJ :	service de protection de la jeunesse
ERP :	espace rencontres-projets	SSPM :	société suisse de pédagogie musicale
EVAM :	établissement vaudois accueil aux migrants	STOMP :	stage d'observation en milieu professionnel
FAJE :	fondation pour l'accueil de jour des enfants	SUVA :	principal organisme d'assurance-accidents obligatoire en Suisse
FAS :	fondation des arts et spectacles	UAPE :	unité d'accueil pour écoliers
FORJAD :	programme de formation pour jeunes adultes en difficultés	USL :	union des sociétés locales
FS :	facture sociale		